Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13655180

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Alteſſe Royale

MONSIEUR,
FRÈRE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. Cic. *de Natur. Deor.*

JANVIER 1781.

TOME LV.

A PARIS,

Chez la V. THIBOUST, Imprimeur, place Cambrai.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1781.

EXTRAIT.

SÉANCE PUBLIQUE de la faculté de médecine de Paris, tenue le 9 décembre 1779, dans les écoles extérieures de Sorbonne. A Paris, de l'imprimerie de Quillau, *imprimeur de la faculté de médecine, rue du Fouare, 1780; in-4°. de 135 pages.*

CE recueil contient, 1°. le jugement des dissertations qui avoient concouru pour le prix de 1779, dont le sujet étoit l'allaitement des enfans par leurs mères,

considéré dans l'ordre physique, moral & politique ; 2°. l'exposé de la question proposée pour le prix de 1780 ; 3°. les jugemens portés par la faculté sur différens objets relatifs à la santé des citoyens ; 4°. une analyse des thèses soutenues dans les écoles pendant le cours de l'année scolastique ; 5°. les éloges de *Joseph de Jussieu*, d'*Albert Hason*, de *Guillaume Michel*, docteurs morts pendant le cours de la même année ; 6° le rapport & les extraits des mémoires envoyés à la faculté au sujet de la nourriture des enfans trouvés ; 7°. un mémoire de M. *Majault* sur le vinaigre annoncé comme contrepoison de l'arsenic ; 8°. un mémoire sur le quinquina piton, par M. *Mallet* ; 9°. un mémoire de M. *Descemet*, sur le châtaignier, & une dissertation de M. *Morizot Deslandes*, sur l'usage de l'opium dans le traitement des fièvres intermittentes.

Les bornes d'un extrait ne nous permettent qu'une notice succincte de chacun de ces articles, ou plutôt une indication des points de doctrine qui y sont établis.

Nous avons déjà annoncé dans le journal de février 1780, que la faculté avoit adjugé le prix sur l'allaitement des enfans par leurs mères, à M. *Landais*, docteur en médecine aux Essarts en bas Poitou. M. *de l'Epine*, l'ancien de la faculté,

& chargé, en ſa qualité de commiſſaire, de motiver le jugement porté par ſes collègues, apprécie dans ſon rapport chacun des mémoires qui ont concouru, & met dans le plus grand jour la ſupériorité de celui de M. *Landais*. L'analyſe qu'il en a tracée eſt courte, mais tous les raiſonnemens & les moyens de preuve de l'auteur y ſont rapprochés avec une préciſion, une force bien capables de convaincre, & une énergie de ſentimens qui entraîne le lecteur, & le contraint de conclure avec M. *Landais*, que toutes les conſidérations phyſiques, morales & politiques ſe réuniſſent à établir l'avantage de l'allaitement des enfans par leurs mères. Il eſt à deſirer que M. *Landais* faſſe part au public de ſon ouvrage ; il fait également honneur à ſes ſentimens & à ſes connoiſſances : il eſt écrit de manière à convenir à toute ſorte de lecteurs, & à opérer dans nos mœurs un changement inappréciable.

Les déciſions de la faculté forment huit articles : nous avons déjà rendu compte (1) de l'approbation donnée à la poudre deſtinée à arrêter les hémorrhagies externes, qui lui avoit été préſentée par le ſieur *Fowler*, Anglois. Cette approbation

(1) *Voyez* journal de médecine, *décembre* 1779, & *février* 1780.

étoit fondée sur des expériences faites avec l'exactitude la plus scrupuleuse, & elle a été confirmée depuis par des succès décisifs dans l'amputation d'une cuisse & d'un bras, dans les hémorrhagies survenues à des cancers, & aux jambes dont les vaisseaux étoient variqueux : nous avons la certitude de ces effets.

Nous avons également rendu compte des expériences sur la composition métallique dont se sert le sieur *Doucet* pour faire des casseroles, & de celles sur l'étamage proposé par la dame *Dumazis* (1). Elles concourent à rassurer sur le danger que l'on avoit supposé dans l'emploi du zinc allié avec l'étain ou le fer, pour en former des ustensiles de cuisine.

Les articles n° 1, 3 & 6, ont aussi pour objet de détruire des préjugés funestes à la tranquillité des citoyens, & enfantés par une application trop générale & précipitée des vérités chymiques. Telle étoit la crainte que l'on vouloit inspirer contre les lames de plomb dont les entrepreneurs de l'eau épurée se proposoient de doubler le réservoir où l'eau est déposée pour un moment au sortir des filtres. La décision de la faculté sur l'innocence de pareilles doublures de vases qui

(1) *Voyez* journal de médecine, *octobre* 1779.

ne doivent contenir que de l'eau pure, eſt puiſée dans des faits conſtans, & dans des raiſonnemens empruntés de l'expérience de tous les temps. C'eſt avec les mêmes armes qu'elle a diſſipé la ridicule objection que quelques parcelles de terre calcaire, mêlées au ſable à travers lequel on fait paſſer l'eau pour l'épurer, la dépouilloient de ſes ſels, & même de l'air qu'elle doit contenir pour être bonne.

On avoit jeté l'alarme dans le bourg de Chaillot, à l'occaſion des pompes à feu qu'on y établit pour tirer l'eau de la rivière, & la répandre dans des quartiers très-peuplés de la capitale. Le feu ne doit être entretenu qu'avec du charbon de terre; or la vapeur épaiſſe & malfaiſante, diſoit-on, qui s'en exhale, ne pouvoit manquer de cauſer des maladies dangereuſes & même mortelles aux habitans des maiſons voiſines. La faculté, après un examen rigoureux, a raſſuré les magiſtrats qui l'avoient conſultée, & les citoyens intéreſſés.

L'abus de quelques expériences ſur l'air fixe ou gaz qui s'élève des corps en fermentation, avoit condamné des braſſeries à être reléguées loin des autres habitations. Le jugement avoit été précipité, & la faculté, bien inſtruite de tout ce qui ſe paſſe dans la fabrique de la bière, a

démontré qu'on avoit été effrayé par une erreur.

La décision cinquième est une approbation ; après épreuves faites & suivies ; d'une préparation de peaux de chiens, très-utiles dans quelques maladies des jambes. Comme la faculté a fait imprimer & distribuer aux apothicaires de cette ville cette préparation, nous l'insérerons à la fin de ce journal, afin d'en étendre l'usage, & de multiplier le bienfait du citoyen généreux qui en a acquis & communiqué le secret.

Parmi les thèses soutenues dans le cours de l'année, & dont on trouve dans ce recueil les assertions principales, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant celle de M. *Bertholet*, aujourd'hui docteur de la faculté, & membre de l'académie royale des sciences. Elle présente des faits neufs & dignes d'être connus. Ayant eu lieu de douter que les alimens ou les substances médicamenteuses que l'on fait prendre aux animaux dans l'intention de communiquer à leur lait une propriété, une qualité analogue à ces substances, eussent réellement un tel effet, M. *Bertholet* a interrogé l'expérience : le lait d'une chèvre à laquelle il a fait avaler successivement des doses considérables de rhubarbe, d'aloës succotrin, d'æthiops martial, de crême

de tartre, n'a ſouffert aucune altération. Vingt-cinq gros d'onguent mercuriel employés dans l'eſpace de huit jours en des doſes différentes & graduées, n'ont produit d'autre changement dans le lait, qu'une diminution très-ſenſible & une altération viſible dans la ſanté de l'animal. Aucune expérience chymique n'a pu démontrer, dans le lait, le moindre atome du mercure, quoiqu'il ſoit démontré par l'état de maladie où la chèvre eſt tombée, que le mercure avoit pénétré à l'intérieur. M. *Bertholet* ne ſe permet pas de tirer des faits qu'il rapporte, une concluſion contraire à l'opinion preſque générale ſur la qualité du lait rendu médicamenteux par les médicamens mêlés à la nourriture, ou pris pour ſeule nourriture; il ſe contente de communiquer le réſultat de ſes expériences qui réveilleront sûrement l'attention des praticiens ſur un point qui, juſqu'à ce jour, n'a pas été ſuffiſamment diſcuté, & a peut-être été adopté trop légèrement.

L'examen du lait que la chèvre a fourni, après avoir avalé trois onces de crême de tartre, ne lui ayant préſenté aucune diſpoſition plus grande à ſe coaguler, aucun veſtige d'acidité, & au contraire n'ayant, pendant quatre jours des chaleurs de l'été, offert qu'une ſaveur douce, il doute que

la crainte où ſont quelques ſavans que les acides, pris intérieurement, ne coagulent le lait des nourrices ou des femmes nouvellement accouchées, ſoit fondée. Nous croyons que ce doute mérite d'autant plus l'attention des médecins, que ſouvent ces femmes ſont attaquées de maladies dans leſquelles les acides ſont des remèdes efficaces, tandis que le préjugé s'oppoſe à leur adminiſtration.

Meſſieurs les adminiſtrateurs de l'hôpital des enfans-trouvés d'Aix en Provence, affligés de perdre tous les ans la plus grande partie des enfans qui ſont reçus en cet hôpital, s'adreſsèrent, en 1775, au premier médecin du roi, pour lui demander conſeil. M. *Lieutaud* (1), conſidérant toute l'étendue de cet objet, & toute ſon importance, crut ne pouvoir mieux faire que d'en ſaiſir la faculté de médecine de Paris, dont il ſavoit eſtimer le zèle & les lumières.

La faculté, non moins jalouſe de ſeconder les vues patriotiques de meſſieurs

(1) Au moment que nous écrivons ceci, nous apprenons la mort de ce reſpectable vieillard: il n'eſt point de médecin qui ne partage nos regrets. M. *Lieutaud* a enrichi, par ſes travaux, la médecine qu'il honoroit par ſon exactitude à remplir ſes devoirs, par la candeur & la ſimplicité de ſes mœurs.

les conſultans, que de répondre à la confiance de M. le premier médecin, invita tous ſes membres à donner leur avis dans une matière qui intéreſſoit eſſentiellement l'état & la population ; de plus, elle nomma des commiſſaires pour mieux approfondir & diſcuter tout ce qui pouvoit être relatif à cette grande queſtion.

Ces commiſſaires, après avoir tenu pluſieurs conférences, dreſſèrent une conſultation qui fut envoyée d'abord aux adminiſtrateurs de l'hôpital d'Aix, par M. *Lieutaud*, enſuite imprimée par ordre du gouvernement au Louvre (1), & remiſe à MM. les intendans des provinces, pour être diſtribuée aux adminiſtrateurs des hôpitaux, aux corps de médecine, aux médecins particuliers, & aux chirurgiens.

La faculté y avoit joint une lettre circulaire, par laquelle elle prioit inſtamment les adminiſtrateurs de tous les hôpitaux des enfans-trouvés, & toutes les perſonnes de l'art, de vouloir bien communiquer leurs obſervations ſur ce ſujet.

En réponſe à cette invitation, elle a reçu pluſieurs mémoires, dont les principaux lui ont été envoyés par la faculté de médecine d'Aix, par le collège des

(1) On en a un extrait dans le journal de médecine ; *ſeptembre* 1775.

médecins de Moulins en Bourbonnois, par des médecins de Bourbon-l'Archambault, d'Huningue en Alsace, de Besançon en Franche-Comté, de Nancy en Lorraine, de Perpignan en Roussillon, &c.

Ces mémoires furent remis à M. *Duhaume*, docteur-régent, qui a fait d'abord un rapport exact de la doctrine contenue dans chacun d'eux, & en a extrait ensuite, par forme de supplément, les morceaux les plus intéressans & les plus relatifs à la question principale, qui étoit la manière de nourrir les enfans-trouvés, au défaut du lait de femme.

Cet objet a, dans tous les temps, occupé les soins bienfaisans du gouvernement & des administrations particulières. On verra dans le rapport, dans le supplément & dans la consultation déjà publiée par la faculté en 1775, & réimprimée ici, parce qu'on n'en trouvoit plus d'exemplaires, les différens moyens usités dans différentes provinces, & même dans des royaumes voisins. Dans quelques-uns on supplée avec succès le lait de femme par le lait des animaux, & principalement des chèvres. Dans d'autres, on ne donne point de lait du tout. MM. les administrateurs de l'hôpital d'Aix ayant fait des essais infructueux avec le lait des animaux, & avec différens genres de bouillies preparées

avec le plus grand ſoin, ont enfin adopté l'uſage des farineux qu'avoit conſeillé la faculté : c'étoit une crême de pain dont on peut voir la préparation dans la conſultation. Cette nourriture, réunie à une très-petite quantité de lait de femme (car chaque nourrice partageoit ce qu'elle pouvoit en fournir entre pluſieurs nourriſſons) a beaucoup mieux réuſſi, & les adminiſtrateurs ont eu le bonheur de voir, par ſon moyen, diminuer la mortalité des enfans confiés à leurs ſoins (1). M. *Pietſchs*, docteur & profeſſeur en médecine à Huningue en Alſace, certifie, dans ſon mémoire, que c'eſt avec les crêmes de mie de pain qu'on élève, dans pluſieurs provinces d'Allemagne, un grand nombre d'enfans ſans le ſecours du lait.

On verra dans les mémoires de M. *Rougnon*, docteur & profeſſeur en médecine à Beſançon, comment on peut élever ces enfans nouveau-nés avec le lait de chèvre ou de brebis, & quelles précautions il faut prendre pour que cette nourriture réuſſiſſe.

MM. les chirurgiens du collège d'Aix ont traité le même ſujet, & citent une

(1) Lettre écrite par meſſieurs les adminiſtrateurs à la faculté de Paris.

vingtaine d'enfans de la ville ou des environs, devenus adultes pour la plupart, & nourris par le seul lait de chèvre : ils proposent ensuite des vues pour faciliter & assurer cette méthode.

Le défaut de nourrices est la première raison qui force d'avoir recours, soit au lait des animaux, soit à un autre genre de nourriture ; mais il est une raison non moins déterminante, c'est lorsque les enfans nouveau-nés sont attaqués ou légitimement suspectés d'être infectés du virus vénérien. Dans cette malheureuse circonstance, il convient même, du moins la faculté de médecine de Paris paroît le penser ainsi, d'éloigner les animaux même de nourrissons aussi dangereux ; & la nourriture avec les crêmes de riz & de pain paroît devoir être préférée : l'expérience prouve qu'elle est sujette à moins d'inconvéniens que le lait des animaux que l'on fait boire au biberon ou à la cuiller.

La faculté de Paris avoit indiqué un traitement pour ces infortunés. On lira avec plaisir & intérêt ce qu'en disent M. *de Bonafos*, proto-médecin du Roussillon, M. *Rougnon*, médecin à Besançon, les chirurgiens d'Aix, & M. *Berobedeuil*, *subdélégué & commissaire pour l'administration des enfans exposés, à Angoulême.*

Nous ne faisons que rendre les vœux de

la faculté de médecine, en priant tous nos lecteurs de communiquer ce que leur expérience ou celle des pays où ils vivent, leur a appris sur une queſtion auſſi digne d'exciter le zèle des amis de l'humanité.

Une feuille journellement diſtribuée dans cette capitale, annonça, le 29 juillet 1779, que cinq perſonnes empoiſonnées par de l'arſenic qu'une cuiſinière avoit jeté, au lieu de farine, dans une ſauce pour la lier, trouvèrent un contrepoiſon auſſi prompt qu'efficace dans une boiſſon de vinaigre étendu dans de l'eau, que leur adminiſtra M. *Sido*, jeune chymiſte. Un événement auſſi merveilleux aux yeux des médecins, auroit été relégué dans la claſſe de ces faits apocryphes que la néceſſité de remplir chaque jour une feuille d'impreſſion, force de haſarder, ſi des ſavans eſtimables n'avoient pas été cités comme les guides qui avoient enhardi M. *Sido* à recourir, dans un moment des plus critiques, à un remède dont l'efficacité n'étoit point reconnue. Ces ſavans ſont les auteurs des nouveaux élémens de chymie, imprimés à Dijon en 1777.

M. *Majault*, auteur du mémoire que nous allons analyſer, diſculpe ces académiciens de l'idée que le journal de Paris paroît vouloir donner de leur doctrine. D'après une expérience, ils ont préſumé

que le vinaigre pouvoit servir de contrepoison à l'arsenic, mais ils ne l'ont point assuré; au contraire, dit M. Majault, *aussi circonspects que savans éclairés*, ils observent *qu'un fait de cette importance mérite d'être confirmé* par des expériences multipliées.

Mais le public pouvoit être trompé par l'annonce du *journal de Paris*; &, si le vinaigre n'étoit pas véritablement un contrepoison de l'arsenic, les infortunés qui auroient avalé de ce corrosif redoutable étoient exposés à perdre, en vains essais, un temps précieux que l'on auroit mieux employé en leur faisant prendre promptement & en grande abondance, les remèdes confirmés par l'expérience. Cette considération fit desirer à la faculté que quelqu'un de ses membres recherchât ce que l'on devoit penser de cette assertion nouvelle. La manière victorieuse dont M. *Majault* avoit prouvé, l'année dernière, que le foie de soufre n'étoit pas un moyen propre à remédier aux empoisonnemens par l'arsenic (1), détermina ses confrères à le prier de se charger d'une question qui avoit tant de connexion avec le traité des contrepoisons.

(1) *Voyez* Séance publique de la faculté, tenue en 1778, au *journal de médecine*, année 1780.

Ce

Ce chymiſte, qui n'admet de nouveautés que celles qu'une expérience ſévère confirme, commence, dans ſon mémoire, par examiner l'action du vinaigre ſur l'arſenic, & de cette connoiſſance, il ſe propoſe de déduire ſi le vinaigre peut être employé avec ſuccès pour ſecourir les empoiſonnés par ce demi-métal.

C'eſt à la ſagacité, à l'adreſſe & au courage intrépide de M. *de la Planche* ſon confrère, qu'il a confié les expériences chymiques. Nous n'en ſuivrons pas les détails, dont la marche graduée & les produits évidens mènent à une découverte intéreſſante; nous nous bornerons à en indiquer le réſultat. Lorſque le vinaigre diſtillé s'eſt chargé d'autant d'arſenic qu'il a pu en diſſoudre, même aidé par le degré de chaleur néceſſaire pour le faire bouillir, il dépoſe par le ſimple refroidiſſement une maſſe ſaline, qui n'eſt autre choſe que de l'arſenic pur, diſſous par le principe aqueux du vinaigre; mais ſi ce menſtrue a été dépouillé de ſon principe aqueux par l'évaporation, & réduit à l'état de vinaigre radical, alors le ſel qui ſe précipite eſt un véritable ſel métallique formé du principe acide du vinaigre & de l'arſenic. Ce ſel a une forme bien différente de la première maſſe que nous avons dit être de l'arſenic pur; il eſt ſoyeux, &

excite une autre ſenſation ſur la langue ; il ſe diſſout facilement dans l'eau, dans la ſalive ; ce que ne fait pas l'arſenic pur.

D'ou il ſuit, conclut M. *Majault*, que le vinaigre diſtillé (c'eſt celui qui a été employé dans les expériences) ne fait que diſſoudre, fondre l'arſenic, ſans opérer aucun changement dans la nature de ce demi-métal. A plus forte raiſon, l'action du vinaigre ordinaire, & plus certainement encore celle du vinaigre étendu dans l'eau, ſe bornent-elles à une ſimple ſolution de l'arſenic, qui reſtant toujours le même, eſt ſeulement plus étendu, mais n'eſt en aucune manière dulcifié. L'acide pur du vinaigre, le vinaigre radical, peuvent ſeuls ſe combiner avec ce demi-métal, & le dénaturer & en faire un ſel. Mais le vinaigre, concentré à ce point, ne peut être pris intérieurement ; d'ailleurs le ſel acéteux arſenical qu'il forme eſt très-ſoluble, même à froid ; il eſt âcre, piquant & nauſéabond, il n'eſt donc pas réduit à un état de douceur qui doive tranquilliſer, quand même on pourroit ſe flatter de le former dans l'eſtomac du malheureux qui auroit avalé de l'arſenic.

On peut juger, par ce court extrait, combien ce mémoire eſt intéreſſant, non-ſeulement pour le progrès de la chymie, mais pour la conſervation des citoyens.

Peut-être mettra-t-il un frein à la précipitation avec laquelle des jeunes gens, à peine initiés dans les élémens de la chymie, transforment en principes les conjectures des vrais ſavans; &, faiſant beaucoup de mal, dégradent un art dont cependant ils ſe vantent d'être les maîtres & les reſtaurateurs.

M. *Badier*, voyer & habitant de la Guadeloupe, a donné à M. *Mallet*, docteur-régent de la faculté, une petite branche & une petite quantité de l'écorce d'un arbre qui croit à la Martinique, & qui y eſt connu ſous le nom de quinquina *Piton*. » Les chirurgiens & les habitans du Gros-Morne ſe ſervent avec beaucoup de ſuccès de cette écorce pour détruire les fièvres, qui ſouvent font beaucoup de ravages dans ces climats «.

M. *Mallet* ayant mis la branche & l'écorce de ce nouveau quinquina, ſous les yeux de la compagnie, elle l'a chargé de faire les recherches, les travaux & les épreuves néceſſaires pour fixer ſon jugement. Il a en conſéquence remis la branche à M. *Deſcemet* ſon confrère, dont les connoiſſances en botanique l'égalent aux plus inſtruits dans cette ſcience, & une partie de l'écorce, pour en examiner les principes, à un autre confrère, M. *de la Planche*, dont nous avons eu lieu déjà

plusieurs fois de citer la sagacité & l'exactitude dans ce genre de travail ; une autre partie de l'écorce a été réservée pour être employée à combattre des fièvres intermittentes ; les épreuves en ont été faites par M. *Mallet* lui-même, & par M. *Sollier* son confrère, soit dans l'hôtel-dieu, soit chez des particuliers. Ce sont les travaux réunis de ces membres de la faculté, qui forment le mémoire sur le quinquina piton.

On verra dans la partie qui appartient à M. *Descemet*, que la branche qui lui a été confiée, & qui avoit été cueillie après que la fleur étoit passée, mais portant à son extrémité des fruits dans l'état de maturité, comparaison faite avec la description du quinquina du Pérou, quant au fruit, & à la forme des feuilles, assure à l'arbre de la Martinique un rang non équivoque parmi les espèces de quinquina (1).

L'analyse chymique, faite par M. *de la Planche*, démontre également que le quinquina *piton* & le quinquina du Pérou sont deux espèces du même genre, mais avec quelques différences dans la proportion des principes. « Dans le quinquina du Pé-

(1) On en connoît qui croît à Saint-Domingue & dans le nouveau Mexique.

rou, la réſine eſt ſurajoutée à la partie ſavonneuſe ; & dans le quinquina *piton* au contraire, s'il exiſte un peu de gomme à nud, les principes d'ailleurs y ſont dans un état de combinaiſon plus exact, & y forment un corps savonneux plus abondant & plus parfait.

M. *Mallet* rend compte des effets que le quinquina piton a produits sur les malades à qui M. *Sollier* & lui l'ont adminiſtré. De ces épreuves, moins nombreuſes qu'ils ne l'auroient deſiré, 1°. parce que les malades rebutés par l'amertume extrême de cette écorce, priſe en décoction, s'en ſont laſſés, 2°. parce que la quantité leur a manqué pour continuer l'uſage plus facile qu'ils avoient commencé à en faire ſous la forme de bol, mais aſſez multipliées cependant pour ne laiſſer aucun doute ſur les effets principaux, il conclut que ce quinquina mérite la préférence ſur le quinquina du Pérou, dans le traitement des fièvres intermittentes, & qu'il eſt à deſirer que le gouvernement en facilite le commerce.

C'eſt à regret que nous préſentons un ſquelette décharné de ce mémoire intéreſſant, qui réunit tout à la fois l'examen botanique-chymique, & l'épreuve médicinale d'une même ſubſtance. On conviendra que ce concours, ſi utile pour les

progrès de l'art, dont on a déja vu un exemple dans le mémoire précédent, fait autant d'honneur aux confrères qui se sont partagé ce travail, qu'à la compagnie à qui ils appartiennent, & dont ils manifeſtent l'eſprit.

Il nous eſt difficile d'analyſer le mémoire de M. *Deſcemet*, ſur le châtaignier. Ce botaniſte, verſé depuis ſon enfance, & conſommé dans l'étude & l'examen des végétaux, relève pluſieurs erreurs de *Linné*. Dans des mémoires lus à l'académie des ſciences, il avoit déja prouvé que ce *Tournefort* du nord a donné une deſcription générique peu exacte du genevrier; que mal-à-propos il a réuni ſous le même genre cet arbriſſeau & le cèdre; qu'il n'a pas connu dans les fleurs des *apocyns*, *aſclepias* & *periploca* de *Tournefort*, une organiſation particulière dans les parties de la génération; organiſation que M. *Deſcemet* avoit miſe ſous les yeux de la faculté . . .; que mal-à-propos encore il a réuni le pommier avec le poirier de *Tournefort*. Dans le mémoire qui fait partie de la ſéance publique de la falculté de médecine, que nous annonçons, il démontre, par une deſcription ſcrupuleuſement exacte des fleurs du hêtre & du châtaignier, que jamais ces deux arbres ne doivent être rangés dans le même genre,

comme l'a fait *Linné*. Plus le respect pour ce savant botaniste, aux recherches immenses duquel M. *Descemet* rend justice & hommage, est grand, universel, plus il importe de relever les fautes qui ont pu lui échapper ; mais plus aussi les preuves contre lui doivent être évidentes. Celles que le médecin de la faculté de Paris a employées, sont de nature à être vérifiées par tout le monde ; & nous pensons qu'on ne pourra que lui savoir gré de continuer un travail qu'il a déjà poussé fort loin : la critique plaît toujours lorsqu'elle est vraie & honnête.

En accueillant les remèdes nouveaux, le médecin ne doit en faire usage qu'avec cette prudence & cette sagacité dont chaque jour l'expérience montre la nécessité. Les premiers éloges donnés aux découvertes sont presque toujours dictés par l'enthousiasme, et l'enthousiasme est pernicieux dans l'art de guérir.

« M. *Berryat*, célèbre médecin d'Auxerre, annonça, il y a environ trente ans qu'il avoit trouvé dans l'opium un moyen puissant de guérir promptement & radicalement les fièvres intermittentes ». M. *Morisot Deslandes* avoue qu'à la première lecture du mémoire de M. *Berryat*, frappé de ses idées neuves & justes sur la nature du frisson, & de l'usage ingénieux

qu'il faiſoit de l'opium, il crut à l'efficacité du nouveau fébrifuge. Aucun doute ne s'éleva alors dans ſon eſprit ; mais le temps ayant mûri ſes idées, & la pratique l'ayant rendu plus défiant ſur les prodiges qu'on attribue toujours aux nouveaux remèdes, il ſentit ſa confiance diminuer, & enfin ſe perdre tout-à-fait en comparant la méthode de M. *Berryat* avec celle des meilleurs praticiens. Il ne ſe ſeroit point déterminé à publier les réflexions qu'il fit alors ſur cette nouveauté, s'il n'avoit appris que l'on cherchoit à la tirer de l'oubli où elle étoit tombée.

Une définition de la fièvre intermittente, empruntée de la doctrine des praticiens les plus célèbres par leurs ſuccès, l'expoſé raiſonné de la méthode curative qu'ils ont généralement adoptée & ſuivie, la connoiſſance avouée de la cauſe d'un grand nombre de fièvres intermittentes, de l'état des viſcères avant la fièvre, de celui des nerfs qui conſtitue le friſſon, l'examen des effets que produit l'opium, telle eſt la partie doctrinale de ce mémoire, que l'on reconnoîtra aiſément pour l'ouvrage d'un praticien auſſi ſage qu'éclairé : elle eſt toute contraire à la pratique de M. *Berryat*, ou du moins à ſon aſſertion en faveur de l'opium. Mais ce n'eſt pas ſeulement d'après ce raiſonnement que l'au-

teur juge que l'opium ne peut être regardé comme le ſpécifique des fièvres d'accès.

Il ne diſſimule rien, & rapporte les épreuves qu'il a faites de ce remède : quelquefois donné avant le friſſon, il a réuſſi, & les malades ont été préſervés du friſſon & des autres accidens qui l'accompagnoient ; d'autres fois il a, à la vérité, empêché le friſſon, mais il a cauſé des accidens auſſi graves qu'effrayans. D'où il conclut que ce narcotique exige, pour opérer les bons effets que ſa propriété donne lieu d'en attendre, des circonſtances particulières que le médecin doit bien connoître. Le mémoire de M. *Moriſot* eſt bien fait pour mener à cette connoiſſance : les obſervations qu'il contient ſont lumineuſes, & les raiſonnemens convaincans.

ESSAI

SUR la nature, les causes & le traitement de la pustule maligne; *par M. SAUCEROTTE, de l'académie royale de chirurgie, second chirurgien-major du corps de la gendarmerie, à Luneville; opuscule qui a concouru pour le prix de l'académie de Dijon, & sur le compte duquel cette compagnie s'est expliquée en ces termes dans sa séance publique du 4 février* 1780.

« L'ACADÉMIE a refusé, avec regret, » à cette pièce, les suffrages qui lui au- » roient valu le prix : il a manqué des » observations, dont la compagnie avoit » en quelque sorte imposé l'obligation aux » concurrens ».

L'académie royale des sciences, arts & belles lettres de Dijon demandoit :

« Que l'on déterminât la nature du » *charbon malin*, connu en Bourgogne, » & dans quelques provinces, sous le nom » de *pustule maligne*; qu'on en désignât » les causes, & qu'on établît, sur l'ob- » servation, la méthode la plus sûre à » suivre dans le traitement de cette ma- » ladie ».

Je vais tracer, le plus succinctement

qu'il me ſera poſſible, le tableau des connoiſſances théoriques & pratiques relatives à la *puſtule maligne ;* &, comme les acceſſoires ne font ſouvent que diſtraire du principal, j'aurai ſoin de circonſcrire la matière de façon à ne préſenter que ce qui ſera abſolument eſſentiel pour bien connoître cette maladie, & pour la guérir surement.

Je commencerai par établir la différence qui exiſte entre la *puſtule maligne*, proprement dite, & les autres maladies auxquelles on a donné le nom de *charbon* : par ce moyen, les jeunes praticiens ne ſeront plus ſujets à être induits en erreur & à confondre les objets. Je donnerai enſuite le diagnoſtic de l'affection contre nature, qui fait le ſujet de cet opuſcule : j'aſſignerai ſes cauſes, j'indiquerai comment elle ſe contracte, & la voie que prend le venin pour la cauſer. Après cela, je paſſerai au pronoſtic. Puis, je donnerai les indications curatives générales. Enfin, je fournirai des moyens sûrs & faciles pour guérir cette maladie dans ſes premiers temps, & je décrirai la méthode de la traiter, lorſqu'elle a fait des progrès conſidérables.

On a nommé *charbon* pluſieurs maladies, qu'il ne faut pas confondre avec la *puſtule maligne*. Par exemple, il exiſte dans le

Languedoc & la Provence, un *charbon* endémique, très-malin, qui parcourt ordinairement ſes périodes avec la plus grande rapidité : les accidens qui l'accompagnent ſont des plus graves & des plus urgens : en un mot, ſa terminaiſon eſt, la plupart du temps, prompte & funeſte. C'eſt une tumeur peu éminente, fort douloureuſe, livide dans ſon centre, & d'un rouge vif & luiſant dans ſa circonférence, lequel ſe nuance enſuite différemment, & s'empare plus ou moins vîte des parties adjacentes, en raiſon du degré de malignité qui, pour l'ordinaire, eſt précédée ou accompagnée de puſtules, qui noirciſſent bientôt, ou de petites phlictènes livides, leſquelles, ſe crevant, laiſſent écouler une ſéroſité rouſsâtre & très-acrimonieuſe, qui cauſe un ſentiment inſupportable de chaleur & de démangeaiſon.

Quelques-uns qualifient du nom de *charbon* un furoncle très-douloureux, difficile à amener à ſuppuration, & dont la pointe ſe recouvre d'une tache noire.

D'autres mettent dans la claſſe du *charbon* quelques taches gangréneuſes.

Enfin, tous les auteurs nomment *charbon*, des tumeurs ſouvent critiques, qui ſe montrent en temps de peſte.

Mais, je le repète, il ne faut pas confondre, avec aucune de ces maladies, le

charbon malin connu en Bourgogne & dans quelques provinces voiſines ſous le nom de *puſtule maligne* : je vais tracer ſon véritable caractère.

Ceux qui en ſont attaqués, commencent par éprouver une démangeaiſon incommode, qui les oblige à ſe gratter; il ſe forme enſuite une veſſie principale, autour de laquelle il arrive, parfois, que pluſieurs véſicules s'aſſemblent; cette phlictène étant ouverte, laiſſe voir une tache brunâtre, qui noircit bientôt, laquelle n'eſt autre choſe qu'une eſpèce d'eſcare, environnée d'une légère dureté, qui s'augmente enſuite en largeur & en profondeur. A cette époque, un gonflement œdémateux s'empare de la partie affectée, & fait dans peu des progrès extraordinaires; le malade devient alors inquiet, triſte & abattu; il reſſent des anxiétés au cœur & à l'eſtomac; il a des nauſées & vomit; ſon pouls eſt petit & languiſſant; enfin, il éprouve des peſanteurs de tête, auxquelles ſuccèdent le délire, les convulſions & la mort.

La *puſtule maligne* ne provient jamais que de cauſe externe, c'eſt-à-dire d'un venin introduit dans le corps humain, par une piqûre, une excoriation, une plaie, & quelquefois même par les pores de la peau.

Mais quelle eſt la nature de ce venin ?

Les bêtes à corne & à laine, & les chevaux, ſont ſujets à une maladie, vulgairement nommée le *ſang* (1), qui leur ſurvient, pour avoir mangé, dans les pâturages & dans le foin, des plantes âcres & cauſtiques (2) : maladie que je crois, d'après les notions que m'en ont donné pluſieurs gens de la campagne, être ce que les médecins vétérinaires nomment *gras fondu*.

Voilà l'origine du venin qui occaſionne la *puſtule maligne* : voyons actuellement de quelle manière elle ſe contracte.

1°. Un des moyens de traitement qu'emploient les gens de village contre

---

(1) Il ſeroit à deſirer que l'auteur voulût bien donner une deſcription exacte & raiſonnée de cette maladie, qui indiquât les précautions à prendre, & celles en uſage dans la province de Bourgogne, avant d'approcher ces animaux malades. *Note des éditeurs.*

(2) Les prairies de la Bourgogne & de quelques contrées limitrophes ſont infectées de ces ſortes de plantes : auſſi l'académie de Dijon a étendu ſes vues patriotiques à propoſer, pour le ſujet d'un prix extraordinaire, de « déſigner les plantes vé-
» néneuſes & les inutiles, qui infectent ſouvent les
» prairies en Bourgogne, & diminuent leur ferti-
» lité ; & indiquer les moyens les plus avantageux
» d'en ſubſtituer de ſalubres & d'utiles, de manière
» que le bétail y trouve une nourriture ſaine &
» abondante ».

le *ſang*, eſt d'introduire la main & le bras nuds dans le rectum des animaux qui en ſont attaqués, pour en extraire les mucoſités ſanguinolentes qui y ſont contenues.

2°. On écorche les bêtes mortes de cette maladie, pour en avoir le cuir ou la peau, ou même pour les manger.

3°. Des inſectes peuvent s'être poſés ſur les charognes de ces animaux, & piquer enſuite quelqu'un.

4°. Enfin, il ſuffit quelquefois qu'il ſe répande ſur la peau une goutte de ſang ou de ſéroſité virulente d'une bête morte du *ſang*, pour cauſer la *puſtule maligne*.

D'après l'expoſé que je viens de faire, on peut juger que les perſonnes les plus expoſées à contracter cette maladie ſont les pâtres, les bergers, les maréchaux-ferrans de la campagne, les bouchers, les écorcheurs, les mégiſſiers & les tanneurs.

Il en eſt du venin qui donne lieu à la *puſtule maligne*, comme de celui de la vipère, que l'on peut avaler, ſans qu'il cauſe aucun mal; car il eſt ſouvent arrivé que des pauvres gens ont mangé de la chair des animaux morts du *ſang*, & n'en ont point été incommodés. Il faut donc que ce venin, pour être dangereux, ſoit immédiatement introduit dans le tiſſu

de la peau du corps humain ; qu'il ſe mêle avec nos humeurs contenues dans leurs vaiſſeaux, & qu'il les pervertiſſe par infection : auſſi ſes effets ſont de s'inſinuer plus ou moins vîte dans la maſſe de nos liqueurs, qu'il corrompt ; d'affoiblir l'action organique du ſyſtême vaſculaire, d'où réſulte l'œdématie ; de déranger les fonctions, & d'attaquer le principe vital : d'où s'enſuivent les anxiétés, la cardialgie, les défaillances, les nauſées, les vomiſſemens, le délire & les convulſions.

La *puſtule maligne* eſt, en général, une maladie très-grave : cependant le danger doit être eſtimé en raiſon, 1°. de l'activité plus conſidérable du venin chez un animal mort du *ſang*, que chez celui qui en eſt récemment malade : 2°. de la plus grande quantité introduite dans le tiſſu de la peau, par plaie, piqûre ou excoriation, que par les pores mêmes, ſans ſolution de continuité : 3°. de la rapidité ou de la lenteur avec leſquelles les ſymptômes ſe manifeſtent : 4°. du ſiége du mal ; car celui-ci eſt moins à redouter quand il attaque les extrémités du corps, que quand il paroît au ventre, à la poitrine, & ſur-tout à la tête & au cou, à cauſe du gonflement exceſſif qui ſurvient quelquefois, & qui réduit les malades à ne pouvoir avaler, & même à ſuffoquer : 5°.

5°. de la foibleſſe ou de la vigueur du ſujet : 6°. de ſa cacochymie, ou de ſon bon état de ſanté : 7°. de la température de l'air, d'autant que le chaud & l'humide ſont ſeptiques : 8°. enfin, du retardement ou de la promptitude que l'on a apporté à appeler un homme de l'art.

Il y a quatre indications curatives à ſaiſir dans le traitement de la *puſtule maligne* : 1°. Il eſt d'une grande importance d'empêcher le venin de paſſer, de la partie léſée, dans le torrent de la circulation : 2°. il eſt néceſſaire de réveiller, dans cette partie, l'action originaire des petits vaiſſeaux, qui y eſt très-languiſſante, ou même éteinte : 3°. il faut y opérer le dégorgement des ſucs croupiſſans & infects : 4°. enfin, on doit intérieurement s'oppoſer à la dégénéreſcence maligne des humeurs, & fortifier le principe vital débilité.

Lorſqu'on eſt appelé dans les premiers temps de la maladie, il ſuffit de percer la phlictène principale, ainſi que les petites qui l'environnent, & d'appliquer ſur la tache brune un plumaceau trempé dans une diſſolution de pierre à cautère : on racornit, par ce moyen, la portion de peau ou eſpèce d'eſcare qui eſt le foyer du mal, & on empêche qu'il ne faſſe des progrès. On met par-deſſus le plumaceau

un emplâtre de thériaque, & l'on couvre ce dernier, de même que les parties adjacentes, de compreſſes imbibées d'une décoction tiéde de gouſſes d'ail, coupées menues, à la doſe d'une once par pinte & demie, en y ajoutant, quand on veut en mouiller les compreſſes, de l'alkali volatil fluor, en raiſon d'une demi-once par livre, avec le ſoin d'humecter l'appareil l'orſqu'il ſe deſſéche. On ſupprime le plumaceau au ſecond panſement, ainſi que dans ceux qui le ſuivent, & l'on ſe contente d'appliquer l'emplâtre & les compreſſes comme il vient d'être dit.

Voilà pour ce qui eſt du traitement externe : quant à l'intérieur il faut adminiſtrer, de quatre en quatre heures, au malade une taſſe de menthe préparée en façon de thé, cette boiſſon devant être priſe un peu chaude; &, au moment de l'avaler, on y ajoute de deux à quatre gouttes d'alkali volatil fluor, ſelon l'âge & la force du ſujet; &, s'il étoit altéré ou débile, on pourroit lui faire boire, deux heures après chaque taſſe de menthe, un verre d'eau & de vin,

Si au contraire l'on n'eſt appelé que quand la maladie a fait des progrès conſidérables, on doit commencer par opérer un dégorgement local, en ſcarifiant l'eſcare juſqu'au vif, & en pratiquant les

mêmes ſolutions de continuité ſur la dureté environnante, avec l'attention, à l'égard de celle-ci, de faire pénétrer l'inſtrument juſqu'au tiſſu cellulaire, qui, dans ces circonſtances, a acquis beaucoup d'épaiſſeur; en obſervant cependant, que l'on doit ménager les parties ſèches & peu épaiſſes, au-deſſous deſquelles paſſent des tendons, des artères, &c. comme le dos de la main, le poignet, &c.

Les ſucs croupiſſans & infects étant en partie dégorgés, on lave les ſcarifications avec la liqueur mentionnée plus haut; on applique ſur la tache brunâtre un plumaceau trempé dans la diſſolution cauſtique que j'ai indiquée; on a ſoin que l'emplâtre de thériaque s'étende ſur toutes les ſcarifications, & l'on couvre non-ſeulement la place qu'il occupe, mais encore tout le gonflement, de compreſſes imbibées de la liqueur dont j'ai parlé, avec l'attention de les humecter quand elles ſe deſſéchent.

Si, à la levée du premier appareil, au bout de dix ou douze heures, on s'apperçoit que la dureté qui environne l'eſcare, au lieu d'avoir diminué, a fait des progrès, il eſt néceſſaire de réitérer les ſcarifications, ou de rendre plus profondes celles que l'on a faites; on emploie enſuite la lotion: &, ſi l'eſcare ne paroît pas être aſſez racornie, on réitère l'ap-

plication du plumaceau, mais avec ménagement, comme je l'ai dit pour les ſcarifications, dans le cas où la partie auroit peu d'épaiſſeur, & couvriroit quelques tendons, &c. Le panſement ſera achevé, comme il a été expliqué ci-devant.

Il faut preſcrire à l'intérieur la boiſſon de menthe & d'alkali volatil fluor; & ſi le ſujet eſt affoibli, comme cela arrive ordinairement, il eſt bon de lui faire prendre, deux heures après chaque taſſe de menthe, un verre de vin & d'eau, ou même de vin ſeul : on le ſucre quelquefois, & on y fait infuser un petit nouet de canelle, de cloux de gérofle & de muſcade en poudre; enfin il y a des circonſtances dans leſquelles on adminiſtre avec fruit, avant chacun des verres de vin, une petite priſe d'extrait de genièvre ou de thériaque.

On doit, en continuant ce traitement, appliquer, par la ſuite, ſur les ſcarifications un cataplaſme d'oignons cuits ſous la cendre, & bien mêlés dans un mortier avec de l'onguent de ſtyrax, &, par-deſſus, les compreſſes, comme il a été dit plus haut.

L'eſcare & ſes environs étant une fois mis en fonte, on abandonne les cataplaſmes pour leur ſubſtituer les déterſifs, & terminer la cure ſelon les règles de l'art;

&, dans la circonſtance où quelques tendons ou aponévroſes ſe découvrent, on les panſe avec le baume de *Fioraventi*, ou avec l'huile de térébenthine.

Les malades doivent reſpirer un air tempéré & ſec, ſoit naturel, ſoit qu'on lui communique artificiellement ces qualités; ils doivent auſſi prendre une nourriture reſtaurante, de facile digeſtion & antiſeptique.

MÉMOIRE

SUR la conſtitution épidémique de la fin de l'année 1778, *de* 1779, *& du commencement de* 1780; *par M.* BAUMES, *médecin de la faculté de Montpellier, établi à Saint-Gilles en Languedoc.*

Scribo fide medicâ, probâque pietate: qui meliora habet, eodem det animo.

KLEIN, *interp. Clinicus in præfat.* p. xiv.

1. JE laiſſe au phyſicien profond le ſoin de rechercher quels ſont les agens capables d'imprimer une modification particulière & rare à l'atmoſphère, dont les changemens rapides ont une influence ſi contraire a nos corps; je ne m'occuperai, dans ce mémoire, que des effets d'une conſtitution viciée, qui a communiqué à

des maladies communément bénignes, un caractère destructeur & meurtrier, ou a donné naissance à des affections insidieuses, dont un médecin éclairé & pénétrant a pu triompher, tandis qu'elles ont été l'écueil de l'ignorance & de la prévention.

2. Quoique les complications des maux qui ont régné épidémiquement dans cette ville sur la fin de l'année 1778, en 1779, & au commencement de 1780, semblent dépendre de la nature du climat (1), il faut néanmoins, ou que l'altération habi-

(1) Saint-Gilles est une petite ville de France au bas Languedoc, confinant à la Provence, & renfermant dans son enceinte au-delà de quatre mille habitans. Elle se trouve à 22 degrés 8 minutes de longitude, et à 43 degrés 40 minutes de latitude, assise sur la plate-forme inclinée et le penchant d'une colline qui a son exposition au couchant, près de la Méditerranée et d'étangs très-considérables ; enfin environnée presque de toutes parts de marais qui commencent à ses portes. Son territoire est baigné par un bras du Rhône, passant à un quart de lieue de la ville, et par une espèce de rivière communiquant aux étangs, appelée *la Roubine*. Toutes les terres de la basse plaine sont entourées de fossés larges et profonds ordinairement remplis d'eau. Saint-Gilles est assez mal percé, ses rues sont, pour la plus grande partie de l'année, couvertes de fumier, d'immondices, de paille ou de roseaux qu'on y laisse pourrir. La température du climat est aisée à déduire de ce détail.

tuelle de l'air ait été portée à un point extrême, ou qu'il ſe ſoit fait une nouvelle combinaiſon d'un principe plus fatal encore, puiſque non-ſeulement la marche de l'épidémie a été pervertie ou évidemment compliquée, les criſes difficiles ou funeſtes, & les terminaiſons incomplètes ou dangereuſes; mais auſſi les ſecours les plus méthodiques de l'art de guérir ont à peine ſecondé les indications curatives.

3. Quelque influence qu'ait eu l'épidémie ſur les maladies ſporadiques, je ne ferai pas mention de ces dernières; je me borne à dire ici que pendant que les petites-véroles ont dominé, j'ai vu, parmi les adultes, des éryſipèles ulcérées, & des fièvres putrides qui, pour les préludes, la marche & les épiphénomènes, ont préſenté les accidens qu'attribue *Boerhaave* au *morbus variolicus ſine puſtulis*; que pendant la durée des rougeoles, j'ai obſervé des éruptions ſans fièvre de l'eſpèce de celles qu'on nomme *échauboulures*, & une infinité de toux pulmonaires avec l'appareil, les ſymptômes propres aux catarrhes. Les poitrinaires ont beaucoup ſouffert, & pluſieurs ont payé le dernier tribut; enfin durant les fièvres pleuropneumoniques bilieuſes, il a paru des fièvres bilieuſes avec embarras à la tête ou au bas-ventre.

4. Au commencement de l'automne de 1778, on entendit parler de la petite-vérole, qu'on n'avoit pas vue depuis environ neuf à dix ans, & qui, dit-on, y avoit été très-meurtrière. On étoit raſſuré ſur la bénignité de la variole actuelle, parce que les deux ou trois premiers enfans qui en étoient attaqués, l'avoient diſcrète & d'une bonne qualité; on ſe flattoit que les avantages de la ſaiſon douce & tempérée ne troubleroient pas le cours d'une maladie qui tant de fois a régné ſans donner de grandes alarmes. Cependant tout changea bientôt de face, quoique les viciſſitudes de l'atmoſphère ne fuſſent pas remarquables, à un peu de froid & d'humidité près, ſur la fin de l'automne : alors la terreur ſe répandit dans les familles, ſans inſpirer la ſage précaution de préparer, par un régime bien entendu & des remèdes appropriés, les individus ſuſceptibles de l'impreſſion des miaſmes déſétères épidémiques.

5. Les préludes de la maladie donnoient à ſoupçonner les accidens qui devoient la compliquer. Des bâillemens & des ſternutations fréquentes, des yeux peſans, rougeâtres & comme obſcurcis, une voix moins ſonore & plus aiguë, un dégoût abſolu, des plaintes, des ſoupirs ſans cauſe, un ſommeil inquiet & coupé par des ter-

reurs paniques, un anéantiſſement entier, des douleurs oſtéocopes, une bouche empoiſonnée, des anxiétés précordiales, une tenſion apparente de la région épigaſtrique, tels étoient les avant-coureurs de cette variole irrégulière qui débutoit ordinairement le ſoir par un friſſon avec le ſentiment d'un froid vif pendant quelques heures, & enſuite d'une chaleur qui d'abord ne répondoit pas à la véhémence de l'horreur fébrile, mais qui s'allumoit bientôt, du moins dans l'intérieur, avec une énergie extrême; auſſi la ſoif étoit forte, la bouche ſèche, la reſpiration chaude. A ces ſymptômes ſe joignoient un accablement abſolu, de vives douleurs de tête, dégénérant promptement en aſſoupiſſement ou en délire, un larmoiement copieux, un *lumbago* très-douloureux, & perſiſtant long-temps après l'éruption, des nauſées ou des rapports nidoreux ſuivis de vomiſſemens de matières putrides, des urines difficiles, un pouls petit, fréquent, &c.

6. Ce premier état duroit vingt-quatre à trente heures. L'éruption s'annonçoit pour lors par des élancemens & des picottemens à la peau, une ſorte de contraction obſcure de cette partie, un prurit très-violent, un développement ſenſible dans le pouls; une oppreſſion douloureuſe

à la région épigaſtrique, des maux de reins inſupportables, des mouvemens convulſifs effrayans, & plus particulièrement par un gonflement éryſipélateux ſur toute l'habitude du corps. Des points nombreux d'un rouge ſombre ſe faiſoient bientôt appercevoir ſur cette baſe couleur de roſe qui conſtituoit l'éryſipèle; le trouble de l'économie animale n'étoit que trop apparent dans la rétroceſſion & la pullulation ſucceſſive & réitérée de ces exanthèmes; enfin l'éruption s'établiſſoit avec une confuſion épouvantable. Quelques enfans ont été couverts en un inſtant, de la tête aux pieds, de taches varioliques; & chez ceux-là le prurit de la peau ſe ſoutenoit avec la même force : on eût dit que cette éruption, très-fugace avant l'époque de ſa fixation, ne perſiſtoit qu'à la faveur de la grande abondance de la matière qui, comme un torrent inépuiſable, abondoit à la peau, dont l'étendue ſembloit ne pouvoir ſuffire au dépôt de l'humeur varioleuſe.

7. En effet, l'éruption ne calmoit pas beaucoup la fougue des ſymptômes; le délire & l'affection ſoporeuſe s'évanouiſſoient à la vérité, mais une toux férine, ſouvent avec quelque point douloureux, un larmoiement plus copieux, un écoulement de ſéroſités âcres par les narines,

& une diarrhée séreuse s'établissoient.

8. Ces phénomènes d'une constitution si déplorable ne s'étendoient pas à tous les sujets; quelque orageuse que fût dans quelques-uns l'annonce de la maladie épidémique, l'éruption graduée ramenoit le calme qu'il falloit être très-attentif à soutenir, tantôt en combattant avec constance les conseils absurdes & criminels du préjugé, tantôt en secondant à propos les efforts de la nature qui ne marchoit à la victoire qu'avec tous les signes de dépérissement. Peu de malades ont eu le bonheur d'échapper à cette maladie affreuse.

9. La multitude des taches varioliques n'étoit pas une marque caractéristique que la variole seroit de l'espèce des confluentes. Quelquefois, après avoir vu un malade dont toute la peau étoit tachetée d'une infinité de points, il en est résulté une variole du genre des discrètes; mais cette dernière espèce n'en avoit pas moins le genre féroce des éruptions les plus confluentes. Il est probable que dans ces conjectures, l'altération des humeurs, les lésions des viscères étoient aggravées par la rentrée du levain, qui auparavant formoit les exanthèmes.

10. De quelque espèce que fût cette variole maligne, les boutons étoient long-

temps ſans prendre un accroiſſement marqué. Leurs baſes s'étendoient, mais la pointe s'élevoit très-peu. & lorſque leur circonférence étoit aſſez accrue, le ſommet rentroit en dedans pour former ce qu'on appelle le godet. Les boutons avoient une très-grande tendance à la gangrène, qui ſe manifeſtoit par des taches noires qui occupoient leur pointe, & une couleur pâle qui gagnoit leurs intervalles, viſible lorsque l'incohérence des puſtules permettoit d'en décider. Malgré la qualité décidément putride des humeurs, je n'ai point obſervé de pétéchies; peut-être que les miaſmes ſubtils qui produiſent ces efflorescences, s'incorporoient avec ceux de la variole, pour former un mélange, dont les effets étoient plus deſtructifs. Une ou deux maladies ſporadiques, qui ont été pétéchiſantes, me paroiſſent appuyer cette opinion.

11. Le virus variolique étoit trop abondant, les ſymptômes n'étoient pas aſſez réguliers, pour qu'à la faveur du dépôt qui s'étoit fait au-dehors, les parties intérieures fuſſent à l'abri de toute invaſion. Les boutons couvrirent la langue, le palais & l'intérieur des narines, qui, dans la ſuite, en ont été obſtruées, de même que le bord des paupières, qui en ont été fort bourſoufflées & agglutinées. L'œſophage

& le tube inteſtinal ont dû participer au vice général, comme l'ont fait conjecturer la gêne de la déglutition, les ſpaſmes & les douleurs des inteſtins. La toux fatigante, &, ſur la fin, la réjection de quelques pellicules purulentes ont démontré l'affection de la trachée-artère. Enfin, vu la gravité de tous les phénomènes morbifiques, je n'ai pas héſité un inſtant à croire ce que *Sydobre* & *Henter* ont vérifié, c'eſt-à-dire que les viſcères étoient recouverts de boutons de petite vérole.

12. La fièvre ſuppuratoire qui arrivoit du ſix au dix de l'éruption, portoit l'intenſité des ſymptômes au comble. Au lieu d'un pus homogène, on ne trouvoit ſouvent dans les puſtules varioliques demi-affaiſſées, qu'une ſéroſité ſanguinolente, ou un liquide puriforme & fétide; le viſage ſur-tout & les mains ne faiſoient qu'une plaque croûteuſe noirâtre, ſous laquelle la matière croupiſſante rongeoit les chairs, & même carioit les os. Les enfans, avec leurs ongles, contribuoient à ulcérer ces parties, avancer la gangrène & former des plaies ſanglantes & encroûtées. On avoit lieu de s'attendre à voir périr les infortunées victimes d'une ſi triſte contagion, à l'apparition des ſymptômes ſuivans. La diarrhée devenoit colliquative, quelquefois dyſentérique, & ſou-

vent alors les malades ont rendu des vers morts ; les urines étoient huileuſes ; le délire ou l'aſſoupiſſement reparoiſſoient ; les agitations étoient exceſſives ; le ventre ſe météoriſoit avec douleur ; les ſecouſſes de la toux s'affoibliſſoient. Il ſurvenoit des hémorrhagies par le nez, les gencives ou les urines ; il s'exhaloit de la bouche, & de tout le corps une odeur inſoutenable ; la ſurdité, les ſoubreſauts des tendons, l'oppreſſion de la poitrine, le râle enfin annonçoient la deſtruction prochaine des organes & une mort imminente.

13. Ce terme fatal arrivoit vers la fin de la période ſuppuratoire, c'eſt-à-dire entre le quinzième & le vingtième jour. Ce n'eſt pas que cette époque marquât excluſivement la perte des malades. Il en eſt mort dans tous les temps de la maladie, par les effets de l'imprudence dans le régime, des dépôts intérieurs, des métaſtaſes ſoudaines, de la concentration du ſpaſme dans le cœur & les gros vaiſſeaux. J'ai vu le fils du ſieur *Mirargues*, âgé de huit à neuf ans, attaqué d'une fièvre lipyrique, dont il mourut peu de temps après ma première viſite ; il avoit eu des convulſions vives, & d'autres ſymptômes varioliques ſans éruption. *Riviere* rencontra un malade, dans une épidémie de petite vérole, avec les mê-

mes ſignes & une iſſue pareille; je conjecture avec lui que la mort de nos deux enfans fut la ſuite de la foibleſſe des organes qui n'avoïent pu pouſſer l'humeur variolique au dehors, d'où réſulta l'extinction des forces vitales.

14. Chez ceux qui ne ſuccombèrent pas ſous la véhémence de la maladie, l'exſiccation ou la chûte des croûtes fut très-longue. Les veſtiges de la peau furent très long-temps à diſparoître; la langue & le palais ſe dépouillèrent par larges lambeaux; la toux vive fut un ſymptôme redoutable; les aphthes ſe cicatriſèrent difficilement, & laiſſèrent une ſenſibilité gênante dans cette cavité; il ſurvint des abcès, des furoncles en diverſes parties du corps; enfin, la convaleſcence fut pénible, orageuſe, menaçant de phtiſie & de fièvre lente.

15. Des perſonnes que l'épidémie a frappées, une grande moitié a ſuccombé, & la plupart de celles qui ont échappé, ont couru des riſques conſidérables. Les éruptions diſcrètes & les confluentes ont été également anomales & mortelles, ſigne non équivoque de la malignité de l'épidémie. Aucune, que je ſache, n'a préſenté les eſpèces décrites par les obſervateurs, telles que la véſiculaire, la verruqueuſe,

la ſiliqueuſe (1). Il ne s'eſt point vu de génération nouvelle de boutons varioliques, quoique tout concourût à le faire craindre, d'après ce qu'a dit *Freind*, que la repullulation des nouvelles puſtules indique l'abondance d'humeurs morbifiques. Cette épidémie a régné chez les enfans depuis l'âge le plus tendre, juſqu'à celui de dix à douze ans; ceux qui auparavant avoient eu quelque éruption cutanée, comme croûtes de lait, gale, &c. dont ils n'étoient pas guéris parfaitement, furent plus cruellement maltraités (2). Un en-

(1) Voyez *Méad*, traduct. françoiſe, *tom.* 1. *pag.* 415, 16.

(2) Cette remarque n'a pas échappé aux bons praticiens. M. *Majault*, médecin de l'hôtel-Dieu de Paris, a vu que, chez les enfans attaqués de la gale, la petite-vérole eſt ordinairement verruqueuſe, par la raiſon que l'état de la peau ne permet que difficilement au virus varioleux de ſe faire jour. *Journ. de méd.* an. 1779, mois de novembre, *pag.* 458. Je n'ai pas obſervé, comme M. *Sims*, que ceux qui ont eu des éruptions cutanées & la gale avant que d'être attaqués de la petite-vérole, s'en tiroient le mieux. *Voyez* l'extrait de l'ouvrage de M. *James Sims*, *loco citato*, *pag.* 394. Ce qu'a dit M. *Majault*, ce que j'ai vérifié moi-même, ſe rapporte très-bien à l'état vicié de l'organe cutané chez les galeux, ſur lequel M. *Lorrent*, médecin, a fait de bonnes réflexions inſérées dans le treizieme tome du journal

fant

fant qu'une ophtalmie rebelle avoit forcé de recourir à l'établiſſement d'une fontanelle derrière les oreilles, ſouffrit extraordinairement de la tête, par la quantité de l'humeur qui s'y porta, ſur-tout du côté du cautère (1). Très-peu d'adultes furent attaqués; en général, la maladie fut, parmi ces derniers, d'un caractère plus doux, quoique l'on ſe ſoit généralement apperçu que l'iſſue de cette maladie eſt plus douteuſe, en raiſon directe de la diſtance du premier âge.

16. Le vrai génie de cette variole étant aſſez développé par l'expoſition de tous les phénomènes qui l'ont accompagnée, il me reſte à donner le plan de la méthode curative, qui, pour être réglée ſur la vraie nature de l'épidémie, devoit embraſſer la complication d'une fièvre putride maligne, avec la maladie éruptive. La ſtaſe des ſucs impurs dans leurs couloirs, les ſaburres putrides dans les premières voies, l'empreinte ſceptique communiquée à la maſſe des humeurs, & les

---

de médecine, *pag.* 74 & ſuivantes. *Voyez* auſſi Journal de médecine, *tom.* 2, *pag.* 74, ſur le prognoſtic porté ſur les galeux attaqués de la variole.

(1) Ce phénomène eſt analogue à celui que préſentent les plaies qu'on fait dans l'inoculation, autour deſquelles il ſe fait une affluence de boutons varioliques.

miasmes varioliques réunis & combinés, devoient porter dans les organes le germe d'une dissolution gangréneuse. Sous ce point de vue, on sent combien il falloit être circonspect sur l'emploi de la saignée dans des corps cacochymes à l'excès. Elle ne pouvoit avoir lieu que lorsqu'un trouble très-vif dans la circulation, la chaleur âcre de la peau, le pouls élevé, dur, &c. & la somme totale des forces, formoient une indication majeure & décisive. Mais pour saigner, il falloit se roidir contre le préjugé du public, toujours opinant en aveugle pour les cordiaux dans les maladies éruptives, & très-difficile à convaincre de ce que dit *Gorter*, qu'on excite plus la sueur par une saignée, dans une disposition inflammatoire du sang, que par une triple dose des sudorifiques les plus chauds. L'application des sangsues aux tempes, ou derrière les oreilles, fourniſſoit un moyen plus doux de tirer aux enfans, naturellement rebelles à l'opération de la saignée, la quantité de sang nécessaire.

17. Les raisons qui contre-indiquoient la saignée dans l'épidémie, prises dans la dégénérescence des humeurs animales, indiquoient l'emploi des évacuans; il falloit les placer dans le principe du mal, parce que, comme dans leur action, il se fait un reflux de la circonférence vers

le centre, avec diminution notable dans le cours de la tranſpiration, il eût été dangereux de rapprocher l'action de ces médicamens, d'une époque où il falloit favoriſer l'éruption par tous les moyens convenables, & par conſéquent le libre abord des humeurs à la peau. Pour obtenir l'effet deſiré, quelque préférence que parût mériter le tartre ſtibié en lavage, comme devant opérer une révolution plus ſubite, déplaçant avantageuſement, par les ſecouſſes qu'il excite les liquides en ſtagnation, & évacuant les ſaburres par la voie la plus courte; cependant, eu égard au prix des inſtans, il étoit utile de donner à ce vomitif un véhicule cathartique, afin de pouſſer en même temps, par les ſelles, les impuretés qui donnoient bientôt naiſſance à une diarrhée ſymtomatique. Les boiſſons délayantes, ſavonneuſes, diapnoïques & chaudes ſecondoient très-bien cette première indication. La diète étoit antiſeptique, autant que le permettoient les préjugés qui s'y oppoſent.

18. Malgré la ſolidité des raiſons pour éloigner l'émétique du moment où l'éruption commence, ſi l'on n'avoit pas été appelé à temps, ou ſi les ſignes de turgeſcence perſévéroient, on ne devoit pas redouter l'effet de l'émétique ſeul en lavage. Soit que l'éruption trouvât un

puiſſant obſtacle dans la ſympathie de l'organe extérieur avec l'eſtomac (ſympathie ſi bien marquée par un grand nombre d'obſervations, entre autres par l'éruption des pétéchies dans les fièvres méſentériques), & que l'émétique agiſſant par ſon irritation ſur le ventricule, y cauſât un ſpaſme révulſif de celui de la peau : ſoit que l'éruption, empêchée par un certain érétiſme des ſolides, parût dans le moment de détente, ou de foibleſſe générale, qui reſte après l'action immédiate du vomitif, il eſt ſûr que cet évacuant avoit des ſuccès marqués. Il n'en étoit pas de même lorſque l'éruption faite, il paroiſſoit de nouveau des nauſées, des vomiturițions, un gonflement à la région épigaſtrique, &c. ; ces indices d'une fauſſe turgeſcence devenoient quelquefois la cauſe d'une erreur capitale, lorſqu'on vouloit les faire diſparoître par tout autre moyen qu'un grand uſage de boiſſons adouciſſantes & macilagineuſes; ſans doute que ces ſymptômes ſe montroient des puſtules varioliques internes.

(*La ſuite au journal prochain.*)

OBSERVATIONS

SUR quelques maladies du genou, tendantes à l'ankyloſe; par M. DESGRANGES, gradué, membre du collége royal de chirurgie à Lyon.

In vitium ducit culpæ fuga, ſi caret arte.
HOR. *Art poet.* lib. v.

La diſpoſition des extrémités des os, & leur configuration reſpective par laquelle ces leviers peuvent ſe mouvoir librement les uns ſur les autres, la ſurface liſſe & polie des croûtes cartilagineuſes qui les incruſtent, humectée d'un ſuc ſynovial de nature mucilagineuſe que ſéparent des glandes particulières, le tiſſu ferme & ſerré des liens qui enveloppent & qui attachent ces pièces enſemble, conſtituent tout l'artifice des articulations; d'où s'enſuit la plus grande mobilité de ces parties: on ſait ce que celle du genou préſente de particulier. Ce mécaniſme admirable, dans l'état de ſanté, peut être dérangé par un défaut de proportion dans les ſolides qui le reçoivent, par un gonflement des cartilages articulaires, par une altération du ſuc qui les arroſe, par l'intumeſcence des glandes qui filtrent cet enduit glaireux, par la roideur des ligamens qui

assujettissent le tout, &c. d'où proviennent l'engorgement de la jointure affectée, sa tuméfaction, son défaut de mouvement, & bientôt l'ankylose. Ces accidens, on en conviendra, arrivent plus communément à la jonction de la jambe avec la cuisse ; mon intention est de m'occuper de quelques-uns de ces désordres consignés dans les observations suivantes.

1re. OBSERVATION. *Ankylose aiguë inflammatoire.*

Mlle. *Ba*... âgée de dix-huit ans, bien réglée, ayant très-chaud au retour d'une promenade un peu forcée, se tint quelque temps sur un balcon qui donnoit sur une rivière, pour y prendre le frais. Le lendemain elle s'apperçoit d'une roideur dans le genou gauche, accompagnée de chaleur : elle voulut la vaincre inutilement par la marche. Trois jours après, la roideur étoit encore plus grande, la chaleur plus incommode, & il y avoit impossibilité de marcher : bientôt des douleurs aiguës se font ressentir, le genou devient gros, sensible & brûlant, la fièvre se déclare avec d'autres mal-aise : on n'oppose que des remèdes chauds, des boissons diaphorétiques, un vésicatoire sur la partie, pour combatre le prétendu *coup-d'air*..... Les douleurs augmentent &

deviennent atroces ; elles réſiſtent à grand nombre de remèdes que d'autres praticiens conſeillent plus ſagement alors : huit mois s'écoulent dans les ſouffrances les plus fortes, & ſans que la malade pût ſortir de ſon lit, où on lui tenoit la jambe fort étendue. Elles finiſſent enfin à ce terme ; mais le genou, pendant ce laps de temps, s'étoit ankyloſé *parfaitement*, & cette demoiſelle eſt reſtée boiteuſe : on ne penſa ni aux bains domeſtiques, ni aux eaux minérales chaudes, &c. ...

2e OBSERVATION. *Idem.*

Un jeune payſan d'une conſtitution délicate, va à la pêche aux écreviſſes dans le mois de ſeptembre 1772, & ſe met dans l'eau juſqu'à mi-cuiſſe ; le lendemain ſes deux genoux ſont roides, ſa marche eſt pénible & douloureuſe ; je lui conſeille des cataplaſmes de fiente de vache, & le repos. Le genou droit ſe déroidit, & ne cauſe plus de douleur ; mais le gauche ne ſe prête point aux mouvemens, il devient douloureux, ſenſible & chaud, & paroît s'engorger un peu : n'importe, il continue les mêmes applications, & je lui fais mettre deux fois le jour ſon genou dans du fumier échauffé, ce qui produit des ſueurs abondantes ; je le fais purger avec une tiſane royale, & en moins d'un mois tous

les accidens disparoissent; il ne lui restoit qu'une foiblesse dans cet article, & une disposition à l'enflure : des douches d'eau marinée, des lotions de vin aromatique ont suffi pour rendre cette cure radicale.

On ne peut méconnoître dans ces deux cas les ravages que produit une transpiration arrêtée dans ses couloirs, ou répercutée. Les premiers symptômes annoncent une stase, & un engorgement dans les enveloppes articulaires, les bandes & les gaînes tendineuses, aponévrotiques; les douleurs, le gonflement & la sensibilité extérieure manifestent la roideur, la phlogose, & la tension de ces parties. Si j'en juge aujourd'hui par le rapport de mademoiselle *Ba....*, c'étoit, dans le principe, un rhumatisme aigu, inflammatoire, que l'on avoit à combattre chez elle, & l'on a vu combien le traitement étoit peu méthodique à cet égard (1). Mon payſan fut plus heureux; le repos, les cataplasmes émolliens, & les vapeurs humides & chaudes de fumier, combattirent avantageusement l'âcre séreux & rhumatique, suite de la transpiration supprimée, déposée sur les liens articulaires, rouvrirent

(1) Si cette demoiselle se fût mise à une fenêtre ordinaire, il y a lieu de croire qu'elle eût éprouvé une pleurésie.

les pores, donnèrent du mouvement aux fluides en ſtagnation, & favoriſent la détumeſcence de ces parties, par la tranſpiration qu'ils établirent.

3e OBSERV. *Cliquetis des os, occaſionné par une congeſtion glaireuſe. Première eſpèce.*

Madame *Dur....* âgée de trente-ſix ans, eſt d'un embonpoint médiocre, & & tranſpire aiſément; pour peu qu'elle ſe remue, on entend un craquement oſſeux qui affecte déſagréablement l'oreille : il ſemble que les os vont ſe diſloquer, ou qu'ils frottent à nu les uns contre les autres Il y a dix ans que cela dure; je lui ai fait prendre, depuis deux ans, beaucoup de bains, & chaque fois qu'elle en uſe, la crépitation diſparoît.... Seroit-elle donc due au trop de conſiſtance du mucilage des jointures, à ſon épaiſſeur, à ſa viſcoſité trop grande, occaſionnée par la perte de la ſéroſité (à raiſon des tranſpirations abondantes & fréquentes) qui doit délayer le liniment articulaire? Le bon effet, quoique paſſager, que produiſent les bains, nous autoriſe à le penſer. Je connois un homme de trente ans, replet, dont la mâchoire, dans la maſtication, fait le même bruit. *Jungius* rapporte qu'une fille de dix-neuf ans ne

pouvoit marcher que les os de ſes jambes ne fiſſens un bruit conſidérable, comme ſi leurs têtes euſſent été ſèches & dégarnies des parties qui les enveloppent : cette fille n'éprouvoit d'ailleurs aucune ſorte d'incommodité. *Willis* & *Dolæus* ont obſervé la même choſe chez pluſieurs malades, ſans qu'il en ſoit réſulté aucune ſuite fâcheuſe Cet état n'eſt donc point alarmant, & il ne le deviendroit, ſans doute, que dans le cas où une diſpoſition vicieuſe des humeurs, acquiſe ou réveillée, viendroit à ſe compliquer, &c.

Cliquetis par ſéchereſſe inflammatoire de l'article. Seconde eſpèce.

Il n'en eſt point ainſi du craquement des os par deſſéchement, je veux dire de celui qui ſeroit occaſionné par le défaut de la ſynovie, par le gonflement & l'inflammation peut-être des glandes qui en opèrent la ſécrétion, par la phlogoſe des cartilages, le bourſoufflement des bandes ligamenteuſes, leur tenſion, &c. Pour lors il y a des douleurs tenſives & lancinantes, & de la chaleur dans l'intérieur de l'article : celui-ci eſt gonflé au-dehors, & ſenſible ; la crépitation elle-même eſt douloureuſe, & le mouvement eſt gêné ; la fièvre, pour l'ordinaire, eſt de la partie, & l'ankyloſe

ou la carie en ſont ſouvent les ſuites.... (1). Tel étoit l'état affligeant de mademoiſelle *Berth*..... , & les accidens funeſtes que nous avions à redouter. Heureuſement que les bains & les douches des eaux de Bourbon ont remédié à l'inertie des glandes ſynoviales, & à leur engorgement, ont levé les embarras, & détruit les points d'obſtruction du tiſſu cellulaire des os, diſſipé la diſpoſition inflammatoire de ces parties, & rendu leur *gliſſement* plus facile & moins bruyant, &c.

Je l'ai déja dit : il me ſeroit difficile d'aſſigner la cauſe de ces déſordres. On conçoit bien que le deſſéchement des ſurfaces articulaires rend leur colliſion rude & crépitante ; mais qu'eſt-ce qui s'oppoſe à la ſécrétion de la ſynovie, à la tranſudation de l'huile médullaire, à l'expreſſion des follicules graiſſeuſes, à la perſpiration aqueuſe des enveloppes des jointures ? Quelle eſt la cauſe éloignée qui nuit à la formation du liniment de *Clopton Havers* ? Ses recherches les plus exactes n'ont pu m'éclairer à ce ſujet chez ma malade mademoiſelle *Berth*..... (2).

---

(1) *Van-Swieten* a vu une ankyloſe ſéche ſans cliquetis ; c'étoit un bras deſſéché & dans un véritable maraſme, accompagné d'une immobilité des jointures, ſans aucune tumeur.

(2) La corruption de l'os, les dépôts articu-

Cliquetis par épuiſement. Troiſième eſpèce.

Le cliquetis peut encore ſe devoir à la diſette de la ſynovie, à la ſuite des évacuations exceſſives, ſur-tout de celles déterminées par le mercure pris en trop grande quantité. J'ai vu mourir un jeune homme phtiſique, (maladie qu'il devoit au mauvais emploi de ce minéral) dont les articulations faiſoient un bruit vraiment ſemblable à celui d'un parchemin ſec que l'on froiſſe.

Le craquement de la ſeconde eſpèce n'eſt pas toujours auſſi fâcheux ni auſſi opiniâtre que celui de mademoiſelle *B....* M. *Berguer*, médecin à Morges au canton de Suiſſe, m'écrivoit le 26 avril dernier, que des bains de vapeurs de deux heures chaque jour, continués quatre à cinq ſemaines conſécutives, & des frictions de pommade mercurielle lui ont réuſſi dans deux cas qui ont une reſſemblance frappante acec celui dont il eſt queſtion dans mon mémoire à conſulter (*journal d'avril dernier*). La première de ſes malades, menacée de maraſme, a pris en

---

laires, l'éroſion des cartilages, la carie, le ſpina-ventoſa des extrémités des os, peuvent occaſionner une adhéſion des piéces articulées; ce qui établit une ankyloſe par corroſion.

même temps que les frictions quatre onces d'extrait de ciguë, vingt bains tièdes, & le lait d'ânesse : les douleurs ayant cessé, le ton a été rendu à l'articulation par les bains froids dans le lac de Genève, & un emplâtre de styrax avec la fleur de soufre, continué près de deux ans..... A sa seconde malade, plus abondante en sucs, il a fait appliquer un cautère à la jambe : il ajoute qu'ayant employé inutilement tous les moyens pour une fille de treize à quatorze ans, affectée de la même indisposition, il avoit guéri parfaitement bien cette troisième malade par les bains soufrés de Schinznach (1), & les mêmes eaux bues sur les lieux.

Ces secours, qui ont réussi à M. *Berguer*, ceux qu'indiquent MM. *de Langavan* & *Enue de la Vallée*, & ceux que j'ai employés, quoique infructueusement, chez mademoiselle *B*....., enfin la conduite éclairée qu'a tenu M. *Faye*, présentent des ressources salutaires aux praticiens pour le traitement de ces sortes d'affections.

4e OBSERVATION. *Ankylose fausse par le racornissement des ligamens.*

Un jeune homme de vingt-trois ans

(1) Muller, *dissert. de thermis Schinznacensibus, 1763.* Basileæ.

avoit une douleur au genou droit, qu'il attribuoit à un *coup d'air*.... On lui conſeilla différentes applications ſpiritueuſes, divers baumes en réputation, des onctions nerveuſes devant un feu ardent, dont il ne retira aucun ſoulagement; au contraire les mouvemens en devinrent plus pénibles & plus obſcurs, les douleurs ſe mirent de la partie, ce qui lui fit fléchir la jambe pour les modérer. Un imprudent conſeilla des douches de leſſive & les fumigations de cinabre, remèdes incendiaires qui ajoutèrent encore à la rigidité des ligamens, & augmentèrent le ſpaſme douloureux de ces parties. Tout mouvement de la jointure fut dès-lors anéanti, & le moindre eſſai à cet égard occaſionnoit des douleurs énormes; on jugea que la maladie étoit une ankyloſe parfaite, incurable. Un habile médecin, qui le vit le 7e mois, ne penſa pas de même, & il voulut bien me charger de la direction de ce malade. Son indiſpoſition nous parut être la même que celle dont il eſt fait mention dans les mémoires de l'académie des ſciences, *année* 1721, *pag* 288; & le bon effet que produiſit le même traitement que nous employâmes, nous confirme dans notre opinion. Au bout de deux mois le malade commençoit à marcher avec une canne....

5e OBSERVATION. *Ankyloſe glaireuſe par congeſtion.*

Un jeune homme de treize ans, apprentif chez un amidonnier, couchoit dans un rez-de-chauſſée fort humide. Six mois après il ſurvient un gonflement à ſon genou droit, ſans rougeur ni douleur, ſeulement un peu de gêne dans la marche; il y appliqua de ſon urine, & pendant trois mois il agit encore. A cette époque la difficulté de marcher devient plus grande, & même impoſſible; le genou eſt près de moitié plus gros que l'autre, le bas de la cuiſſe & la partie ſupérieure de la jambe participent à cet engorgement; on voit aux deux côtés de la rotule une élévation pâteuſe, plus ſolide que l'œdême; cet os ſe meut très-aiſément, & la flexion n'eſt douloureuſe qu'à raiſon de l'infiltration & du bourſoufflement des parties ligamenteuſes & tendineuſes qui entourent cette articulation : il n'y a ni criſpation, ni ſymptômes inflammatoires. . . . Une tante retire cet enfant chez elle, & me fait appeler.

J'appliquai d'abord des cataplaſmes avec les feuilles de ciguë, d'hyéble, la perſicaire, cuites dans l'eau de Saturne, & les eſcargots; j'y ajoutai quelque temps après du ſavon noir, & de-là je paſſai à des

douches chaudes avec l'eau ammoniacée, puis avec le sel de tartre dissous dans l'eau distillée, comme le prescrit M. *Levret*; ensuite l'eau de saphir récente, & les autres moyens auxiliaires qu'indique M. *Theden* dans ses Progrès ultérieurs de la chirurgie, *pag.* 83, en me conformant exactement à sa manière de les donner (1). Enfin j'usai d'une lessive alkaline & sulfureuse que je préparai moi-même. Pour remèdes internes cet enfant a bu quelques jours une tisane sudorifique & laxative; ensuite il a pris des bouillons d'écrevisses avec des plantes apéritives amères & savonneuses, aiguisés de sel ammoniac & de la teinture de mars, d'une opiate avec les gommes apéritives, les cloportes, l'æthiops minéral, & l'extrait de ciguë; il a été souvent purgé avec les pilules de *Belloste*, & sa boisson ordinaire a été très-long-temps du bochet simple.

Par ces différens moyens combinés, l'engorgement du genou diminua sensiblement, & deux mois & demi après je pus

(1) *Idem*, p. 89. — Ces moyens n'ont d'efficacité réelle, & on ne peut compter sur leur secours, qu'autant qu'ils seront employés en douches & de très-haut, souvent très-chauds, quelquefois froids, chargés de principes actifs, & continués quelque temps. *Voyez* Ledran, 93e *observ. de chir.* tom. 2, pag. 254 & suiv.

faire

faire marcher le petit malade, d'abord avec une béquille, enſuite avec un bâton. Soir & matin il faiſoit des frictions douces & ménagées ſur toute cette jointure, qui étoit reſtée foible, lâche, avec une grande diſpoſition à l'enflure, & une douleur qui tenoit de la laſſitude. Je m'aviſai alors d'employer la folle fleur de tan, mêlée avec du ſel ammoniac en poudre, dont je remplis pluſieurs ſachets (1), ainſi que le recommande M. *Gallet Deſeſſartz* pour le traitement des hernies. Je les trempai dans du vin, & j'en entourai exactement le genou affoibli. Ce topique me réuſſit; je parvins, par ſon moyen, à remédier au relâchement des enveloppes articulaires, & à rendre à cette articulation ſon ton & ſon reſſort naturel. Il a fallu quatre mois & plus pour obtenir cette guériſon qui ne s'eſt point démentie depuis trois ans: ce garçon a quitté ſon métier, & eſt retourné à la campagne du moment qu'il a été guéri.

Si l'ankyloſe tire ſouvent ſon origine des maladies des os, d'un vice des parties

(1) Cette application tonique aſtringente m'a réuſſi dans un cas de luxation par relâchement de ligamens: j'en ai communiqué l'obſervation à l'académie royale de chirurgie.

même qui forment les articulations, quelquefois auſſi elle eſt l'effet d'une diſcraſie des humeurs qui dépoſent en ces endroits l'hétérogène qu'elles charient, l'âcre qu'elles ont contracté, & le produit du vice qui les a corrompues : ainſi ces affections ſont par fois critiques, & l'effet de la dépuration de la maſſe générale de nos fluides, comme on le voit dans les deux obſervations qui ſuivent.

6e OBSERVATION.

Mademoiſelle *Al*... âgée de quatorze ans, bien réglée, éprouvoit quelques douleurs vagues qui, depuis quelques années, s'étoient fixées à l'épaule gauche ; elles ſe cantonnèrent enſuite à la feſſe de ce même côté, & deſcendirent enfin au genou à la ſuite d'une pluie très-forte que cette demoiſelle eſſuya il y a huit mois. Peu de jours après, le genou devint gros, roide, ſans rougeur extérieure, ni douleur ; on lui recommanda de ſe forcer à marcher, ce qui lui occaſionna une chaleur & une douleur dans l'intérieur de l'article, que le repos diſſipoit. On tenta différens remèdes : les applications émollientes & les purgatifs furent prodigués ; enfin on l'envoya aux eaux d'Aix en Savoie, qui ont produit quelque effet. De retour à Lyon, au mois d'août de cette

année 1780, on conseilla de nouveau des cataplasmes anodyns, & la grosseur du genou ne tarda pas à revenir au point où elle étoit avant le voyage d'Aix. J'ai été appellé pour lors.

Aujourd'hui ce genou a bien plus d'un pouce de circonférence de plus que le sain; le bas de la cuisse & le haut de la jambe sont aussi empâtés, engorgés. Cette tuméfaction froide, n'a ni la dureté des stases lympathiques, ni la molleſſe des œdématies. Les os peuvent se mouvoir, la rotule joue, & la malade marche, encore avec un peu de gêne à la vérité, & boitant légérement.... J'ai appliqué un cautère au bras de cette demoiselle; elle est à l'usage des remèdes internes ci-dessus indiqués, & je me flatte qu'en tenant la même conduite que pour le sujet de l'observation précédente, je réussirai également à la guérir.

Je juge que ces engorgemens de l'article (*obs. 5 & 6*) sont glaireux, quoiqu'ils ne produisent pas, comme l'exige M. *Duverney*, un bruit pareil à celui d'un parchemin froissé, ou d'une pièce de bois que l'on enfonceroit dans de la terre glaise médiocrement détrempée, & je ne vois pas de quelle autre nature ils pourroient être Peut-être les prendra-t-on pour ce que l'on nomme *tumeur blanche des ar-*

ticulations; mais ces dernières ſont plus molles, plus œdémateuſes, ſemblent préſenter une fluctuation, & la maladie eſt plus ſéreuſe-lymphatique, que ſynoviale; la rotule eſt ſerrée contre la poulie fémorale, & ſon jeu très-borné, &c....

7e OBSERV. *Ankyloſe par le gonflement du tiſſu ſpongieux des os.*

M. *Guyétant*, méd. à Lons-le-Saunier en Franche-Comté, me mande, du 10 Juin de cette année, qu'un jeune homme de vingt-deux ans, ayant depuis ſix mois une indiſpoſition fiévreuſe, s'embarqua ſur la Loire pour ſe rendre à Tours. A ſon arrivée il ſe plaignit d'une douleur au genou gauche, & d'une gêne dans la marche, qui ont toujours été en augmentant; le genou malade eſt un tiers plus gros que le droit, les tégumens ne ſont point altérés, il y a ſeulement engorgement à la partie interne de cette jointure; la flexion de ce genou eſt très-douloureuſe, ſur-tout vers les attaches des ligamens latéraux: on a fait beaucoup de remèdes inutilement pendant dix mois....

On voit ici un gonflement du genou par l'engorgement de la ſubſtance ſpongieuſe du fémur & du tibia à leur partie interne, dans l'endroit où ces deux os

concourent à former cette articulation; les bandes capsulaires & les ligamens sont aussi tuméfiés.... Ne peut-on pas présumer, ainsi que je le marquois à M. *Guyétant* dans ma réponse, que cette affection se doit à l'âcre fébrile qui n'a point été dompté dans sa première maladie, & que la nature, impuissantedans ses efforts, ou mal secondée, n'a pu ni inviſquer ni évacuer, d'où s'en est suivi, comme on dit communément, un *dépôt* de l'humeur de la fiévre sur cette partie, déterminé sans doute par l'air frais de la rivière, auquel il fut exposé sur la Loire, lors de sa descente d'Orléans à Tours, &c....

C'est dans ces sortes d'engorgemens glaireux des jointures (*observ. 5 & 6*), dans ces engouemens pâteux des parties ligamenteuses & tendineuses qui les entourent, lesquels se forment lentement, & où il n'y a ni douleurs, ni chaleur, ni fiévre; que les discussifs, les résolutifs, & les fondans d'abord, les répercussifs toniques, les astringens ensuite, sont nécessaires pour triturer, broyer & diviser le mucilage épaissi, éparpiller la mucosité trop forte de cet enduit, & lui rendre sa consistance naturelle, pour raffermir les liens articulaires, en resserrer les enveloppes, les fortifier, &c. Les exutoires, les brûlures & les cautères ne sont

pas moins avantageux dans ces cas ; la ſuppuration qui en réſulte dégorge toutes ces parties, & fond peu à peu ces engorgemens froids & chroniques. *Hippocrate* & *Galien* après lui, conſeillent de recourir au fer ardent. J'ai vu appliquer pluſieurs fois avec ſuccès le *moxa*, dans ces maladies, par M. *Carret*, habile chirurgien de notre ville, qui ne craignoit pas d'en placer pluſieurs autour de l'article ; j'ai moi-même retiré le plus grand fruit de l'application d'un cautère à la partie interne & ſupérieure de la jambe.

8e OBSERVATION. *Ankyloſe glaireuſe vénérienne.*

Le domeſtique d'un capitaine de galère avoit depuis dix-huit mois un gonflement conſidérable au genou droit, de la nature de ceux qui nous occupent : la jambe en étoit deſſéchée par le peu de nourriture qu'elle recevoit, à raiſon de l'excès de volûme de cet article. Tous les remèdes imaginables ayant été inutiles, M. *Chabert* (1) n'héſita pas d'appliquer quatre pierres à cautère, deux au-deſſus de la rotule, une de chaque côté, & autant au-deſſous *pour établir des filtres à l'humeur*

(1) *Obſervation de chirurgie-pratique*, par M. *Chabert*, chirurgien à Marſeille, *pag.* 50.

engouée.... Le genou diminua de volume, la jambe prit nourriture ; une tiſane ſudorifique & purgative acheva la cure, & ce domeſtique ſortit parfaitement guéri de l'hôpital de Marſeille, conſervant un cautère à la partie inférieure de cette jointure : mais quelques mois après, y ayant reſſenti des douleurs très-vives, & apperçu un peu de gonflement, M. *Chabert*, ſur une confeſſion du malade, ſe détermina à le paſſer par les grands remèdes ; ce qui rendit ſa guériſon vraiment radicale.....

Ankyloſe crétacée.

Nous ne dirons rien des ankyloſes formées par la matière crétacée des os en travail ou qui ſe décompoſent. Il en réſulte des nodoſités, des concrétions tophacées inorganiques, qui aboliſſent tous les mouvemens dans les jointures qu'elles affligent en ſoudant les piéces, & procurent une ankyloſe abſolument incurable, & contre laquelle les ſecours de l'art ont juſqu'à préſent échoué.

OBSERVATIONS

SUR l'incontinence d'urine pendant la nuit; par M. LÉGER, maître en chirurgie à Paris.

Dans le journal du mois d'octobre dernier, on annonce un prix qu'une dame a envoyé à l'académie de Bordeaux, pour celui qui fera le meilleur mémoire sur l'incontinenee d'urine pendant la nuit, & les moyens de la guérir; cette dame promet de plus de donner, outre le prix, qui eſt de cent écus, cent cinquante livres à celui qui lui découvrira un remède que l'expérience aura confirmé. Je ne prétends ni au prix, ni à la récompenſe promiſe; je ſerai trop flatté, ſi je peux être utile en publiant les trois obſervations ſuivantes.

Une demoiſelle âgée de vingt-quatre ans laiſſoit aller ſes urines la nuit depuis l'enfance; on lui avoit donné différens remèdes dont elle n'avoit tiré aucun avantage. J'ai fait mettre ſix grains de poudre de mouches cantharides dans deux gros d'extrait de bourrache, & les ai fait partager en vingt-quatre priſes ou doſes; la malade en a pris une doſe tous les ſoirs. J'ai continué ſoixante & douze jours, & j'ai même augmenté la doſe des canthari-

des de quelques grains : elle a été parfaitement guérie, & depuis deux ans jouit à cet égard de la ſanté la plus entière.

J'ai employé le même moyen pour deux ſœurs, l'une de quinze, & l'autre de treize ans, & il y a plus d'une année que leurs urines ſont parfaitement retenues la nuit.

J'ai preſcrit à ces trois demoiſelles de boire de l'eau de graine de lin, pour peu qu'elles reſſentiſſent des ardeurs d'urine : elles ne s'en ſont pas plaint.

Les raiſons de l'efficacité de ce remède dans certains cas ſont ſenſibles ; & mon deſſein n'eſt pas d'entrer en explication pour le faire valoir. Mon expoſé eſt ſimple, le remède eſt facile : il exige cependant de la prudence. Je ſouhaite que les perſonnes intéreſſées en retirent les avantages que j'en ai obtenus.

EXTRAIT de la gazette de Madrid, du vendredi 24 novembre 1780.

LA fameuſe opération de M. *Sigault*, annoncée dans la gazette de Madrid du 26 octobre 1777, c'eſt-à-dire, la ſection de la ſymphyſe cartilagineuſe des os pubis (pratiquée pour éviter la redoutable opération céſarienne), que ſon auteur a publiée dans une thèſe, éclaircie depuis par

M. *le Roi*, dans une dissertation imprimée à Paris en 1780, s'est faite ici avec le plus grand succès, sous la conduite du licencié *D. Francois Canivell*, chirurgien-major de l'armée navale, & vice-président du collège royal de chirurgie de Cadix.

Le 6 août de cette année, *Dona Maria de Avila*, âgée de quarante-deux ans, grosse de son premier enfant, & dans son neuvième mois, éprouva inutilement les douleurs de l'enfantement, depuis le 6 août jusqu'au 7, où elles cessèrent, sans que la tête de l'enfant, descendue dans la partie la plus étroite du bassin, pût avancer, & dans la matinée du 9, elle étoit encore en même état. Alors elle fut visitée par ce professeur, qui la trouva avec de la fièvre, très-foible, & l'intérieur du bassin mal conformé, parce que les os pubis se portoient en-dedans, & que le coccix étoit excessivement courbé vers la partie antérieure. Dans ces circonstances il proposa la section de la symphyse du pubis, sans porter atteinte aux tégumens, mais en commençant par-dessus le clitoris, ménageant le canal de l'urèthre, après avoir évacué d'abord la vessie, & pénétrant assez avant pour effectuer la séparation des os. Ce fut ainsi que fut effectuée l'opération par le licencié *D. Antonio Delgado*, élève du collège royal de Cadix.

Auſſitôt on entendit une crépitation, & au bout de quelques minutes on tira l'enfant dans un état d'aſphyxie ; mais *on le ſouffla*, & il ne tarda pas à revenir à la vie. La fièvre ceſſa bientôt, & la mère continua de ſe trouver ſi bien, qu'elle s'eſt levée au bout de trente-huit jours. Elle va à merveille, elle jouit d'une bonne ſanté, ainſi que ſon enfant, à l'exception d'une légère incontinence d'urine qui, avec le temps, peut ſe diſſiper. Cette opération démontre l'excellence de cette découverte. La manière dont elle a été pratiquée mérite la préférence pour beaucoup de raiſons, ſur-tout parce qu'elle eſt peu douloureuſe, & parce qu'on ne craint point d'offenſer l'urèthre ni la veſſie, ni d'occaſionner une hémorrhagie, la ſection ſe dirigeant vers le côté le plus déprimé pour obvier à la léſion du ligament qui ſuſpend la veſſie.

D'Utrera en Andalouſie, le 10 *novembre* 1780.

DESCRIPTION

D'UN ENFANT MONSTRUEUX;

Par M. LÉAUTAUD, maître en chirurgie à Arles, ancien prévôt de ſa compagnie, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville, & correſpondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris; &c.

Nous eſpérons vainement que la nature ſe piquera de mériter le titre que nous lui prodiguons de bonne & ſage mère. Les écarts qui lui échappent fréquemment, ſeront toujours bizarres. L'obſervation ſuivante va nous convaincre qu'elle eſt toujours la même, & que les êtres à venir ſeront comme ceux deſquels elle s'eſt déja jouée, l'objet de ſes caprices & de ſes inégalités.

Une fille dont je cache le nom & l'extraction par égard pour ſes parens, mit au monde, avec beaucoup de facilité, un gros enfant mâle à terme, qui fut porté à l'hôpital, & la matrone chargée du ſoin des enfans abandonnés reçut celui-ci dans un fort mauvais état. Le premier défaut eſſentiel qui la frappa, fut l'imperforation de l'anus. Les langes conſtamment propres dont elle le changeoit pluſieurs fois dans

la journée, la conduisirent à cette découverte. On m'appela, je fis l'opération indiquée avec beaucoup d'attention; elle fut cependant infructueuse, sa nécessité avoit été trop tard apperçue; l'impossibilité du succès, comme nous le verrons plus bas, & l'infection gangréneuse que le long séjour des excrémens dans les intestins avoit déja portée dans le sang, le firent périr peu d'heures après.

Ce sujet n'avoit rien de hideux au premier coup d'œil; mais il avoit une hernie inguinale complette qui dévoila une partie des causes qui s'étoient opposées au succès de l'opération, que j'avois faite avec toute la dextérité dont je suis capable. Je pris le scalpel, & disséquai les parties engagées; mais quelle fut ma surprise & celle des assistans! Fondés sur des observations de la même espèce, & sur des conjectures raisonnables, nous pensions que la hernie étoit la suite de l'alongement de l'épiploon, ou de l'échappée de l'iléum: en leur place, un repli d'environ dix lignes de l'intestin colon gangréné, & farci de méconium, se montra par l'incision de la tunique vaginale.

Que des enfans naissent avec des hernies, ce sont de ces faits dont la possibilité est convenue, & avec lesquels nous sommes familiarisés: mais que l'épiploon,

qui descend toujours fort bas dans ces tendres créatures, ou l'iléum, qui cotoie les anneaux, restent à leur place, & que l'intestin colon, qui est très-éloigné des anneaux, s'y engage; voilà un évènement rare, un phénomène curieux & intéressant.

Une bouffée d'air s'échappa du bas-ventre de l'enfant, qui étoit monstrueusement balonné; il provenoit sans doute de la fermentation putride des excrémens qui n'avoient pas été évacués.

Nous passâmes, le scalpel à la main, à une revue scrupuleuse de toutes les parties internes. Dans ce sujet tout étoit transposé, déplacé, mutilé, ou en désordre. La confusion régnoit par-tout: ce qui devoit être grand, étoit petit; presque tous les viscères, dont les fonctions nobles exigent de la proportion dans la texture & la forme, étoient d'une structure & d'une figure monstrueuse: ainsi le rein gauche & le foie furent trouvés d'une petitesse extrême & contre nature. L'obstruction des vaisseaux destinés à leur porter les sucs de leur croissance, y avoit donné lieu. Ce qui est plus digne de l'attention des curieux, c'est que le rectum, le dernier des gros intestins, étoit entièrement détaché, sans doute depuis le premier développement des parties de l'endroit où auroit dû être le fondement, & finissoit

par une ouverture à reſſort ſe terminant en muſeau de petit chien, ſans veſtige d'aucun muſcle; car la diſſection fut très-exacte.

Ce cas-là eſt certainement ſans exemple; l'on a vu des monſtres de toutes les figures, & pluſieurs avec certains rapports; mais il eſt encore inoui, que je ſache, que le rectum ſe ſoit trouvé iſolé dans aucun. La tête du pauvre infortuné, dont le dérangement interne a cauſé la mort, préſentoit des ſingularités; il avoit l'orbite gauche affaiſſé, rétréci. Au lieu de l'œil qui devoit en remplir la cavité, on voyoit une confuſion de fibres charnues ſans chambre, ſans liqueur, ſans rétine, & par conſéquent ſans uſage, ſans rapport avec le cerveau; car le nerf optique étoit abſent, & n'avoit pas laiſſé le moindre veſtige de ſon exiſtence. L'oreille externe, par un effet de la même cauſe, étoit petite, oblongue, pointue par ſa partie ſupérieure, large & comme ronde par ſa partie inférieure, proportionnellement dans toute ſon étendue, reſſemblant fort à celle d'un chien nouveau-né. La jambe gauche enfin, par un défaut de conformation des condyles de l'os fémur, & de la partie ſupérieure du tibia, étoit tournée en dedans, de façon qu'elle figuroit preſque une équerre avec la cuiſſe.

Nous rendons compte de trois des assemblées, dites de prima mensis, *dans ce cahier de notre journal, afin que par la suite on trouve réunies & correspondantes les observations météorologiques & les maladies régnantes.*

EXTRAIT des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 2 & 15 novembre, & 1er décembre 1580.*

Les fiévres intermittentes offrent encore le caractère dominant épidémique; les enfans même en ont été atteints: cependant l'observation constate de plus en plus que celles traitées à Paris ont toutes eu leur origine en province. Il paroît même, d'après tous les papiers publics, qu'elles ont été universellement répandues en Europe. Actuellement on peut recueillir des remarques du très-grand nombre de praticiens qui les ont suivies, que le plus grand nombre d'entr'elles affecte le type des tierces. Elles paroissent toujours accompagnées d'embarras & d'engorgemens, dans la rate principalement. Une bile très-abondante, putride; irritante cause chez la plupart

plupart des malades des accidens qui compliquent la fièvre. En général, elles n'admettent pas l'uſage du quinquina; le traitement a dû conſiſter dans l'emploi raiſonné des apéritifs, amers, nitreux, la terre foliée, les délayans, les calmans & les purgatifs. Plusieurs de ces fièvres ſe ſont terminées par une éruption éryſipélateuſe, qui, chez quelques malades, s'est faite au viſage.

Les nourrices & les femmes en couches ont été ſujettes à une fièvre miliaire, dans laquelle l'éruption paroiſſoit le ſept, à compter du friſſon qui marquoit l'invaſion de la maladie: on a employé avec ſuccès les délayans, l'eau, le ſuc de bourrache à large doſe. Chez une femme en couches de ce nombre, que la ſuppreſſion des lochies & des urines mettoit dans un danger prochain, un lavement fortement purgatif, en rappelant ces évacuations, a décidé la guériſon de la malade.

Il y a eu des fièvres catarrhales, accompagnées de parotides qui n'annonçoient rien de fâcheux, des éryſipèles à la face, des ophtalmies, des coliques, des dyſen-

teries, &c. Une femme, dans le temps critique & sujette à des fluxions sur les yeux, en avoit une considérable; l'oculiste la fit purger; l'inflammation se passa sur le champ; mais une colique des plus violentes en prit la place. Mr *de l'Epine* appelé, calma ces accidens par l'usage du petit lait, des lavemens émolliens avec la tête de pavot.

On a observé aussi des maux de tête violens, des manies, des apoplexies foudroyantes, d'autres guérissables, & accompagnées d'hémiplégie. Parmi les observations particulières, présentées à la compagnie, on remarque celle de la mort de M. *Gibert*, qu'une clef arrêtée à l'entrée de l'œsophage, a fait périr: il l'avoit, dit-on, avalée dans un accès phrénétique; & quoiqu'il le répétât constamment, le chirurgien, malgré ses recherches, ne la retrouva que dans le cadavre.

M. *Hallot* a présenté une quantité considérable de pierres biliaires d'un jaune clair, polies, rendues à la suite d'une colique hépathique; elles étoient depuis la grosseur d'un grain de millet, jusqu'à celle d'un petit pois.

M. *des Bois* a remis également à la compagnie une eſquille remplie d'inégalités très-piquantes, trouvée à l'ouverture du canal cholédoque. Le malade avoit éprouvé des accidens très-multipliés ; le principal avoit été la jauniſſe.

M. *Majault* a fait l'hiſtoire de la paralyſie de l'œſophage, qu'il a obſervée & traitée pluſieurs fois. Il conſeille, en ce cas, de faire fumer les malades juſqu'à ce qu'ils vomiſſent, & de leur donner des lavemens dans leſquels entrent les eaux ſpiritueuſes, telles que l'eau de méliſſe, celle de la reine d'Hongrie.

Pluſieurs docteurs ont fait part de leurs obſervations ſur les ſuites de la maſturbation ; cet objet intéreſſant nous a paru mériter d'être étendu, traité à part, & donné dans un de nos cahiers ſous forme de mémoire.

Enfin, divers médecins, actuellement en exercice à l'Hôtel-Dieu, ont parlé d'une maladie particulière aux femmes en couches. Cet article, au moins auſſi intéreſſant que le premier, ſera traité dans un article ſéparé.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1780.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du Soleil.	*A deux heures du soir.*	*A neuf heures du soir.*	*Au matin.*	*A midi.*	*Au soir.*
	Degr.	*Degr.*	*Degr.*	*Pouc. Lig.*	*Pouc. Lig.*	*Pouc. Lig.*
1	4, 8	8, 5	7, 1	27 10, 0	27 10, 0	28 10, 0
2	7, 6	9, 6	8, 2	27 10, 0	27 10, 1	27 10, 1
3	7, 0	10, 5	7, 0	27 10, 0	27 9, 8	27 9,10
4	5, 5	8, 3	5, 0	27 10, 7	27 11, 6	27 0, 4
5	3, 6	8, 5	7, 5	28 0, 3	27 10, 0	27 9, 3
6	4, 1	6, 8	3, 0	27 8, 8	27 9, 2	27 8, 11
7	-0, 6	2, 0	4, 0	27 7, 4	27 8, 0	27 7, 8
8	-1, 8	2, 8	-0, 0	27 8, 9	27 9, 6	27 11, 2
9	-0, 8	3, 0	2, 7	28 0, 7	28 1, 3	28 1, 6
10	4, 0	7, 2	7, 0	28 0, 8	28 1, 0	28 0, 6
11	5, 6	9, 0	7, 0	28 0, 0	28 0,11	28 2, 0
12	7, 5	9, 7	8, 0	28 1, 8	28 2, 0	28 2, 2
13	7, 5	9, 6	7, 8	28 0, 1	27 10,11	27 9, 6
14	4, 6	7, 7	4, 5	27 10, 4	27 10, 6	27 10, 0
15	2, 0	3, 7	0, 5	27 10, 0	27 11, 0	27 11, 4
16	-1, 1	3, 0	-0, 2	27 11, 7	27 11, 2	27 10, 4
17	-0, 0	3, 2	2, 2	27 9, 4	27 9, 0	27 8,10
18	5, 2	7, 6	5, 5	27 7,10	27 7, 5	27 7, 4
19	7, 5	9, 5	7, 4	27 3,10	27 4, 4	27 4,10
20	10, 0	10, 8	8, 2	27 2, 7	27 2, 7	27 2, 6
21	7, 1	7, 0	4, 9	27 1, 8	27 4, 2	27 4, 6
22	2, 8	4, 6	3, 2	27 4, 6	27 2, 4	27 2, 2
23	0, 9	4, 2	2, 6	27 3, 8	27 4, 6	27 6, 2
24	2, 0	4, 5	2, 5	27 7,10	27 8, 0	27 8, 0
25	2, 7	3, 7	3, 0	27 9, 4	27 11, 0	28 0,11
26	-0, 0	3, 6	4, 0	28 2, 2	28 2, 0	28 1, 6
27	5, 5	7, 0	5, 8	28 1, 8	28 2, 0	27 2, 8
28	4, 7	5, 5	2, 0	28 3, 6	28 3,10	28 3, 6
29	-0, 1	1, 2	-0, 0	28 2, 9	28 2,10	27 2, 9
30	0, 5	1, 3	0, 7	28 2, 0	28 1,10	28 1,10

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir à 9 heures.*
1	N. couv. brouill.	N. couv. bruine.	N. couvert.
2	N-E. *id.* bruine.	N-E. couv. pluie.	N-E. *idem.* pluie.
3	N-E. nuages.	N-E. nuages.	N-E. nuages.
4	N. beau.	N. beau.	N. couvert.
5	O. & N-O. c gla.	S-O. c. pl. gr. v.	S O. beau.
6	N-O. nu. pl. grêl.	N-O. nu. v. froid.	N. nuages, v. fr.
7	N. couvert, vent froid, neige.	N. couvert, neige abondante.	N. couvert.
8	N. beau, froid.	N. nuages, froid.	N. beau, froid.
9	N-O. cou. brou.	O. couvert.	S-O. couvert.
10	S-O. *id.* pluie.	N-O. & O. couv. brouil. bruine.	N-O. & S-O. couv. dégel.
11	N. couv. humid	N. couv. doux.	N. couv. doux.
12	S-O. couv. dou.	O. *idem.*	O. *idem.*
13	S-O. cou. gr. v.	S-O. cou. gr. v.	S-O. c gr. v. pl.
14	N-O. beau, froi.	N-O. beau.	N-O. beau.
15	N c. neige, pluie.	N. couv. neige.	N. nuages, froid.
16	N. beau, froid.	S-O. beau, froid.	S. beau, froid.
17	E. couv. froid.	S. c. brouil. neige.	S. couv froid.
18	S. c. brouil. bruin.	O. couv. doux.	N-O. couvert,
19	S-O. c. pl. vent.	N-O. couv. pl.	N-O. *idem.*
20	S. *idem.* doux.	S O *idem.* doux, tonn. au loin.	S-O. *idem.* doux.
21	S O. *id.* tempête.	S-O. couvert.	N O. cou. pluie.
22	S. couv. pl. vent.	S. *id.* pluie. vent.	O. nuages.
23	N. nuages, froid.	N. couv. froid.	N. couv. froid.
24	N. nuages, pluie.	N-O. nuages.	O. couvert.
25	E. c. brouil. pl.	N-E. & E. c. bro.	N-E. & E. *idem.*
26	S & E. couvert, brouill. froid.	S. c u. brouill. bruine.	S. *idem.* brouill.
27	N-E. c. pl. doux.	N-E. c. bru. doux.	N-E. cou. doux.
28	N-E. couvert.	N-E. couvert.	N-E. beau, froid.
29	N-E. beau, froid.	N. *idem.* froid.	N-E. cou. froid.
30	N-E. c. bro. froid.	N-E. *idem.*	E. couv. bruine.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . . 10, 8 deg. le 20
Moindre degré de chaleur . . . . . 1, 8 le 8

Chaleur moyenne. . . . . 4 6 deg.

	pou. lig.	
Plus grande élévation du Mercure	28, 3, 1	le 23
Moindre élévat. du Mercure . . .	27, 1, 8	le 21

Elévation moyenne. . . . . 27 p. 10, 2.

Nombre de jours de Beau 4
de Couvert . . . 22
de Nuages 4
de Vent 9
de Tonnerre . . . 1
de Brouillard . . 8
de Pluie 14
de Neige 3
Quantité de Pluie . . . . . 9, 8 lignes.
D'évaporation 16, 0
Différence 6, 4
Le vent a soufflé du N . . . . . 8 fois.
N-E 6
N-O 5
S 3
S-E 0
S-O 5
E 2
O 3

TEMPÉRATURE : Froide, pluvieuse humide & très-désagréable.

MALADIES : Aucune régnante. Plusieurs malades attaqués de maladies chroniques ont succombé.

COTTE, Prêtre de l'orat., Curé de Montmorency.

A Montmorency, ce 1 Décembre 1780.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de novembre 1780, par M. BOUCHER, médecin.

Il y a eu, ce mois, des variations dans le temps : après quelques jours d'un air tempéré, les vents de nord nous ont amené du froid. Le 8, la liqueur du thermomètre s'eſt trouvée, le matin, à 3 $\frac{1}{2}$ degrés au deſſous du terme de la congélation; mais le froid n'a pas duré. Néanmoins le 17 la liqueur du thermomètre eſt encore deſcendue au-deſſous du terme de la congélation.

Il n'eſt guère tombé moins de pluie ce mois que dans le précédent.

Le mercure, dans le baromètre, a été obſervé bien plus ſouvent au-deſſous du terme de 28 pouces, qu'au-deſſus de ce terme. Le 20 & le 22, il eſt deſcendu à celui de 27 pouces 3 lignes. Les vents ont varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 8 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 13 lignes.

Le vent a ſoufflé 7 fois du nord.	2 fois du ſud.
3 fois du nord. vers l'eſt.	6 fois du ſud vers l'oueſt.
3 fois de l'eſt.	12 fois de l'oueſt.
3 fois du ſud vers l'eſt.	2 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.

16 jours de pluie.	5 jours de brouillards.
3 jours de neige.	

Les hygromètres ont marqué une très-grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de novembre 1780.

Nous avons vu encore, ce mois, dans nos hôpitaux de charité, des perſonnes attaquées de la fièvre continue-inflammatoire, qui portoit plus à la tête qu'à la poitrine; mais la plupart des malades étoient dans le cas des fièvres intermittente, quarte, tierce ou double-tierce: en général ils étoient ſujets à la bouffiſſure & à la leu ophlegmatie, & ſur-tout ceux en qui la maladie étoit compliquée de rhume ou d'oppreſſion de poitrine catarrheuſe: dans ceux-ci la bouffiſſure s'établiſſoit aſſez ſouvent avant que la maladie eût fait des progrès; ſavoir, vers le douzième ou quinzième, lorſqu'on n'avoit pu obtenir avant ce temps d'évacuation critique, ſoit par les crachats, ſoit par les ſueurs: elle étoit même fort opiniâtre, ne cédant qu'avec peine aux remèdes indiqués. L'oxymel ſcillitique, delayé dans quelque apozême béchique, a bien fait à quelques-uns; d'autres ſe ſont bien trouvés des loochs aiguiſés de kermès. La maladie, dans quelques-uns, s'est terminée par l'empyème. Au reſte, on ne réuſſiſſoit à bien guérir la fièvre intermittente, qu'après avoir remédié à ce ſymptôme fâcheux. La violence des accès a néanmoins obligé parfois à employer en même temps le quinquina préparé de manière à ne pas croiſer les effets des autres remèdes indiqués.

Les rhumes & la fièvre catarrheuſe ont régné dans toutes les claſſes de nos citoyens. Mais heureuſement cette fièvre qui, dans pluſieurs, commençoit vivement, cédoit néanmoins ordinairement à une ou deux ſaignées, à peu de jours d'une diète ſévère, & à un lavage abondant de boiſſons

délayantes & adouciſſantes. Cependant nous avons vu quelques perſonnes attaquées de fluxion de poitrine bien caractériſée.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Obſervations ſur l'opération céſarienne à la ligne blanche, & ſur l'uſage du forceps, la tête arrêtée au détroit ſupérieur; par M. F. A. DE LEURYE, profeſſeur & démonſtrateur des accouchemens aux écoles royales de chirurgie. A Paris, de l'imprimerie de Michel Lambert, *rue de la Harpe, près Saint Côme,* 1779, *avec approbation & privilège du roi,* in-8°. *de* 105 *pages.*

Cet ouvrage eſt un de ceux qui prouvent combien le raiſonnement, ſans l'appui des faits, eſt de peu de poids dans l'art de guérir. La femme qui fait l'objet de ſon *poſt-ſcriptum*, eſt morte, à ce qu'on nous aſſure: mais très-certainement une autre femme opérée de la même manière, rue Beaubourg, & à-peu-près dans le même temps, eſt morte le quatrième jour des ſuites de l'opération. Qu'on ne croie cependant pas que nous voulions improuver les tentatives qu'un artiſte éclairé fera pour les progrès de ſon art. Nous deſirons, pour le bien général, que toute autre conſidération rejetée, on nous inſtruiſe également du bon & du mauvais ſuccès de ces mêmes tentatives.

AVIS.

BAUME DU SIEUR ROBERT,

Et préparation des peaux de chiens.

FRENEZ, méliſſe, romarin, roſes de Provins, vulnéraire Suiſſe, *trois poignées.* Armoiſe, hyſope, thym, bugle, ſanicle, marjolaine, abſinthe, ſauge, *deux poignées.* Véronique, angélique des bois, menthe, verge d'or, pervenche, lierre terreſtre, baſilic, fenouil, brunelle, lavande, laurier franc, marguerite, mille-pertuis, mille-feuille, toute-bonne, orvalle, matricaire, euphraiſe, bétoine, benoiſte, camomille ſimple, camomille romaine, ſariette, myrte, *une poignée.* Un litron de graine de genièvre.

Le tout cueilli dans un temps ſec & dans la floraiſon des plantes et maturité des graines. On en doit prendre ſeulement les feuilles, fleurs, graines & ſommités, à l'exception de l'angélique des bois, du fenouil, de l'euphraiſe, & quelques autres qui ont peu de tiges, que l'on emploie entières.

Mettre le tout dans une cruche de grès de grandeur ſuffiſante pour contenir les plantes aiſément: remplir la cruche d'eau-de-vie de la première qualité, de manière que l'eau-de-vie ſurnage.

La cruche, bouchée d'un double parchemin, reſtera expoſée au ſoleil pendant les mois de juillet, août & ſeptembre. On aura ſoin de déboucher de temps en temps la cruche pour la remplir d'eau-de-vie. A la fin de ſeptembre, on rentrera la cruche, on la remplira, & on la laiſſera dans un lieu ſec infuſer encore environ trois mois.

L'infuſion finie, on verſera le tout dans des vaiſſeaux de grès de grandeur ſuffiſante. On prendra la totalité des plantes, *ſans les preſſer.* On

les mettra dans des terrines de terre neuves & vernissées, qui puissent se fermer avec leurs couvercles de terre. On versera par-dessus les plantes environ un tiers de l'eau-de-vie aromatisée distribuée également, si l'on est obligé de mettre des plantes dans différentes terrines. Alors on remplira les terrines d'huile d'olive de la première qualité. (Plus l'huile est fine, & meilleur est le baume.) L'huile doit surnager sur les plantes: remuer bien le tout avec un bâton. On observera que les terrines ne soient remplies qu'au bord, pour éviter que le baume ne se répande dans le four. On fermera les terrines avec leurs couvercles, que l'on bouchera exactement avec une pâte faite avec du son & de la farine. Ces terrines ainsi fermées, on les mettra passer la nuit dans un four légérement échauffé : un four de pâtissier peut suffire.

Les terrines retirées du four, on les laissera refroidir vingt-quatre heures. Il est quelquefois nécessaire de boucher de nouveau les terrines avec la pâte en sortant du four, si la chaleur l'a fait fendre.

Le tout refroidi, passez le baume à la chausse, & soumettez les plantes à la presse.

Mettez votre baume dans des bouteilles, & observez de n'emplir entièrement que la moitié de vos bouteilles, l'autre moitié seulement aux trois quarts. Vous remplirez ces dernières avec de l'eau-de-vie aromatisée qui vous est restée avant la cuisson du baume.

On verra par la suite la raison de cette différence.

Quant au reste de l'eau-de-vie aromatisée, on peut la filtrer & la conserver sous le nom d'eau rouge & vulnéraire, propre à divers usages.

Préparation des peaux de chiens.

Pour préparer les peaux de chiens, il faut choisir des peaux bien *parées*, les savonner dans l'eau de rivière, dans laquelle on aura battu des

jaunes d'œufs, pour enlever aux peaux la chaux qui s'y trouve. Ces peaux ainſi lavées, étendues & ſéchées, on les travaille pour en faire des bas, des gands, ou autres ouvrages.

Ce premier travail fini, on verſe, ſur l'extérieur ſeulement des peaux, du baume, dans lequel on n'a point ajouté d'eau-de-vie aromatiſée; on le verſe goutte à goutte dans toute l'étendue des peaux; on fait enſorte de l'étendre également avec la main; on ploie & on tord fortement les peaux; on les arroſe une ſeconde fois de baume de la même manière. On répète cette main-d'œuvre cinq ou ſix fois, pour forcer le baume de pénétrer doucement & également les peaux. On met alors les peaux pendant vingt-quatre heures dans un linge légèrement mouillé d'eau de rivière. On preſſe le tout pour conſerver les peaux ſouples & mollettes.

Quelquefois l'on n'a beſoin que de cette première préparation, lorſqu'il ne s'agit que de remédier à une enflure ſimple & ſans complication d'ulcère; quelquefois il eſt avantageux d'avoir des bas préparés d'une manière plus active.

Pour cet effet, on ſe ſert du baume dans lequel on a ajouté un tiers d'eau-de-vie aromatiſée. On recommence le travail ci-deſſus, c'eſt-à-dire verſer ce baume goutte à goutte, l'étendre, preſſer les peaux & les mettre dans le linge mouillé, &c.

Les peaux ſe conſervent mollettes pendant un an & plus, ſi l'on a toujours ſoin de tenir le linge humide, & de les graiſſer de temps en temps, & ſur-tout avant de les appliquer ſur quelque partie malade. On peut préparer ainſi les peaux de chiens, ſoit avant d'en faire des bas, ſoit après les avoir couſus. Il eſt plus facile de coudre les peaux de chiens, avant de les avoir imbibées du baume.

Les peaux de chiens doivent être taillées par des

personnes intelligentes et accoutumées à ce travail ; tels sont les marchands boursiers.

Il faut prendre la mesure des jambes exactement, soit que le bas soit entier, soit qu'il soit fait en étrier : l'on ne doit coudre les peaux que du côté de la jambe malade ; le côté opposé doit être lacé, pour pouvoir serrer les jambes plus étroitement & plus uniment.

Pour lacer les peaux, on double les bords de la peau d'un ruban très-fin, et large d'un doigt. L'on fait dans toute la longueur des œillets très-près l'un de l'autre, & qui se répondent également pour que le lacet puisse remplacer la couture. On a soin de mettre une bande de peau de chien, de trois doigts de large et de la longueur du bas, dessous le lacet ; pour éviter que le lacet n'incommode le malade. Cette bande sera arrêtée vers l'extrémité du bas, répondante à la cheville du pied.

On garde ces bas jour et nuit ; l'on en change lorsque la peau devient trop dure, ou qu'elle est rongée par les ulcères qui peuvent se trouver aux jambes.

Quelquefois on se sert de peaux de chiens très-fines (ainsi qu'il s'en trouve), on les imbibe de baume ; on les coupe par morceaux ; on place ces morceaux sur les plaies dessous les bas : on change ces morceaux tous les jours ou tous les deux jours ; cela conserve les bas beaucoup plus long-temps.

EXTRAIT du rapport fait à la faculté de Médecine de Paris assemblée le 20 janvier 1779, par MM. DEL'ÉPINE, COSNIER, MAIGRET & BOURRU, nommés pour examiner les peaux de chiens préparées à la manière du sieur ROBERT.

Les peaux des chiens ont de propriétés précieuses pour le traitement de certaines maladies des jambes. Apprêtées comme les peaux des autres animaux, elles acquièrent une souplesse, une

molleſſe égales à celles des peaux dont on fait des gants ; et conservent en même temps la fermeté d'une toile neuve, qui ne leur permet pas de s'élargir & de s'alonger. Cette propriété les rend utiles & quelquefois ſuffiſantes dans les enflures ou œdématies ſimples des jambes provenant du trop grand relâchement de la peau & de la foibleſſe du tiſſu cellulaire, & lorſque d'ailleurs il n'y a aucun autre vice cutané.

Elles s'imprègnent aiſément des principes des plantes aromatiques, dont ſe chargent les liqueurs ſpiritueuſes & les huiles graſſes ; elles conſervent ces principes plus long-temps qu'aucune autre peau, & offrent un remède propre à arrêter la corruption actuelle & à la prévenir.

Si la recette du baume avec lequel elles ſont préparées, & que le feu ſieur *Robert* tenoit de l'illuſtre M. *Fagon*, premier médecin de Louis XI, & membre de la faculté, paroiſſoit à quelqu'un ſurchargée d'un grand nombre de plantes, dont on pourroit retrancher pluſieurs, comme inutiles et ſuperflues, il doit ſuffire de répondre que, pendant plus de ſoixante ans, ces peaux ainſi préparées & appliquées dans les maladies où elles conviennent, ont procuré le plus grand bien aux malades. Or, en médecine-pratique, toutes les inductions tirées des rapports ou combinaiſons chimiques, ne ſont d'aucun poids vis-à-vis de l'expérience.

C'eſt ſans doute parce qu'on a altéré la compoſition conſtamment exécutée par le ſieur *Robert*, que depuis ſa mort les peaux de chiens ſont tombées dans le diſcrédit ; on les a preſque généralement abandonnées, non par la même raiſon qui proſcrit & condamne à l'oubli un remède qui n'avoit ſéduit que par ſa nouveauté, mais parce que les peaux que l'on débitoit n'étoient plus préparées de la même manière.

Les ſoins qu'a pris plus particulièrement M.

Cosnier, l'un des commissaires, pour vérifier la composition, a faire exécuter fidélement, la comparer avec celle du sieur *Robert* qu'il avoit encore, & suivre les effets de l'un & l'autre sur des malades, ne laissent aucun doute sur la conformité parfaite entre le baume fait suivant la recette, & celui qu'employoit le sieur *Robert*, & sur l'égalité des succès.

C'est pourquoi nous estimons, ajoutent MM. les commissaires, que la faculté doit témoigner authentiquement sa reconnoissance au généreux citoyen qui, à ses fraix, a bien voulu acquérir la formule que le sieur *Robert* suivoit pour la préparation des peaux de chiens, & en fait un don, non-seulement à sa patrie, mais à toute l'humanité.

Nous croyons aussi que l'intérêt public requiert:

1°. Que cette formule (telle que le donateur l'a communiquée) soit incessamment rendue publique par la voie de l'impression, en attendant qu'elle soit insérée dans la première édition que la faculté donnera de son codex.

2°. Qu'il soit expressément recommandé à tous les maîtres en pharmacie qui voudront la préparer, de l'exécuter littéralement, & de n'y faire, sous aucun prétexte, aucun changement, qu'il ne leur soit spécialement demandé. Signé, G. J. DE L'EPINE, COSNIER, MAIGRET, BOURRU.

Le rapport oui & remis entre les mains du doyen, la faculté a unanimement adopté les conclusions de ses commissaires. Le 20 janvier 1779.

ERRATA pour les journaux d'Octobre, Novembre & décembre 1780.

Page 376, *note au bas de la page*, 16 pouces 6 lignes d'eau, *lisez* 16, 6 lignes d'eau.

Page 466, *ligne* 28, colliquatives, *lisez* diarrhées compliquées de douleurs de coliques.

Page 552, *ligne* 3, oreilles, *lisez* selles.

TABLE

DU MOIS DE JANVIER 1781.

EXTRAIT. *Séance publique de la faculté de médecine de Paris.* page 3
Essai sur la nature, les causes & le traitement de la pustule maligne; *par M.* SAUCEROTTE, *chirurgien.* 26
Mémoire sur la constitution épidémique, &c., par M. BAUMES, *méd.* 37
Observations sur quelques maladies du genou; par M., DESGRANGES, *chir.* 53
Observations sur l'incontinence d'urine pendant la nuit; par M. LEGER, *chir.* 72
Extrait de la gazette de Madrid, du vendredi 24 novembre 1780. 73
Description d'un enfant monstrueux; par M LÉAUTAUD, *chir.* 76
Extrait du Prima mensis *de la faculté de méd. de Paris, tenue le 2 & 15 novembre, & 1er décembre 1780.*
Observations météor. faites à Montmorenci. 84
Observations météorologiques faites à Lille. 87
Maladies qui ont régné à Lille. 88

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 89
Avis. 90

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Janvier 1781. A Paris, ce 24 décembre 1780

POISSONNIER DESPERRIERE

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1781.

EXTRAIT.

DISSERTATIO de variis herpetum ſpeciebus, cauſis ſymptomatibus, morbis ab hepaticâ lue oriundis, & remediis expugnandæ cuilibet affectioni herpeticæ idoneis, duplici præmio donata ab illuſt. Med. Lugdun. collegio ſubſequentes quæſtiones annis 1773, 1775, tractandas moventi his verbis.

« Quelles ſont les différentes eſpeces de dartres ? » Quels en ſont les différens principes ? A quels » ſymptômes peut-on reconnoître le vice dartreux ?

» Quelles ſont les maladies qui en dépendent ?
» Comment combattre ces différens principes dans
» leurs différens états ? »

Auctore H. F. A. DE ROUSSEL, *medicinæ profeſſore in academiâ Cadomenſi. Cadomi, apud* Joannem Claud. Pyron, *ſolum univerſitatis typographum. 1779.* in-8°. *de 165 pages.*

DANS un court avant-propos m. *de Rouſſel* expoſe l'importance du ſujet que le college des médecins de Lyon propoſoit à traiter : ſa maniere de s'exprimer annonce une modeſtie louable.

Le plan qu'il s'eſt fait a été de préſenter d'abord l'hiſtoire de la peau, des excrétions cutanées, & de la ſympathie qui exiſte entr'elles, & les défécations qui s'operent au moyen des ſécrétions des viſceres ; de peindre & définir enſuite les diverſes eſpeces de dartres, leurs cauſes, leur diagnoſtic, leur pronoſtic ; d'aſſigner la méthode curative propre à combattre telle ou telle eſpece de dartre, les précautions intéreſſantes à obſerver dans chaque traitement : enfin il a négligé, nous dit-il, les vains raiſonnemens, les ſyſtêmes, &c.

Dans un ouvrage de la nature de cette diſſertation, le grand inconvénient eſt

d'avoir embraſſé trop d'objets, ou plutôt d'avoir peu exactement déterminé la difficulté principale que l'on avoit en vue. Les queſtions préſentées par le college des médecins de Lyon ſont toutes très-intéreſſantes ſans doute; cependant, d'après les écarts ſans nombre où elles ont jetté l'auteur, il ſemble qu'il eût été à deſirer qu'on les eût réduites à celles-ci : Exiſte-t-il un vice dartreux, *ſui generis*, indépendamment de toutes les éruptions particulieres qui prennent le maſque des dartres ? quel eſt ſon diagnoſtic ?

Dans la diſſertation les recherches ſont immenſes, bien choiſies, employées avec jugement; preſque toujours le praticien y trouve un bon conſeil, mais les queſtions que nous venons de faire ne ſe trouvent nulle part réſolues d'une maniere ſatisfaiſante.

Dans le chapitre où l'auteur traite particuliérement de la dartre, de ſon nom, & de ſes eſpeces, il ſe plaint de la confuſion qui regne à cet égard dans les écrits des Barbares, des Grecs & des Latins : nous ignorons quels auteurs il déſigne ſous le nom de Barbares. Sont-ce les Arabes ? juſqu'ici nous ne les trouvons pas déſignés de la ſorte. Sont-ce les écrivains modernes ou des derniers ſiécles ? la dénomination pourra paroître un peu

dure. Quoi qu'il en ſoit, m. *de Rouſſel* reconnoît donc, dès le début, qu'il eſt très-important de ſortir de cette confuſion. Il cite même *Langius* qui dit : « *Uti-* » *nam ne quis niſi propria inventa & à* » *ſe experta conſcribere auderet? nec enim* » *ſalubres herbæ cum noxiis mixtæ fuiſ-* » *ſent, nec omnia apoſtematum genera &* » *curæ cum nominibus magno mortalium* » *periculo confunderentur* ». Et tout de ſuite il ajoute : « Nous éviterons ce défaut » en donnant, auſſi exactement qu'il ſera » poſſible, l'hiſtoire des affections dar- » treuſes ».

Après avoir défini le mot puſtule, *quidquid rotundo ſchemate leviter extuberat in cute*, & en avoir diſtingué deux genres, les ſéches qui ne verſent ni pus, ni ſanie, ni humeur; les humides qui, différentes en grandeur, couleur, & par les lieux qu'elles occupent, tantôt attaquent à peine la ſuperficie de la peau, tantôt y ſont profondément implantées & répandent toutes une humeur ténue ou épaiſſe, avec ou ſans activité. Il établit dans le § XLV ſuivant, ce qu'on doit entendre par dartre. Ses paroles ſont : *Cum inſidet in areâ cutis majore vel minore puſtula, vel puſtularum magis minuſve pruriginoſarum congeries, quarum baſis eſt rubicunda, acumina verò ſquammulis*

furfureis ſquamoſis, cruſtaceis operiuntur; vel quæ ichorum ſanioſum acrem vitæ viribus indomabilem *profundit cum cutis aſperitate, duritie, pruritu, exulceratione, progreſſu quaſi in orbem; medio dum extrema procedunt, ſaneſcente; & habet aliquam latitudinem macula, morbus adeſt* SUI GENERIS, *herpes latino*, Dartre *gallico ſermone dictus.*

M. *R.* fait entrer, comme l'on voit, dans ſa définition l'incurabilité de la maladie lorſqu'elle eſt abandonnée à elle-même; & nous en faiſons ici la remarque, parce que nous le verrons bientôt compter parmi les eſpeces de dartres, des maladies qui ſe guériſſent d'elles-mêmes; & des éruptions critiques éryſipélateuſes, dont la guériſon ſpontanée s'opere ſans aucun remede en fort peu de jours. Du reſte nous obſervons qu'il n'entre dans les élémens de ſa définition, ou plutôt de ſa deſcription, rien qui touche à la cauſe matérielle de la maladie, & qu'il n'y eſt queſtion que du vice local.

Auſſi dans les paragraphes qui ſuivent, on s'apperçoit que l'auteur ne s'eſt arrêté à rien de fixe ſur cet objet, & le vice dartreux, *ſui generis*, n'eſt marqué par aucun caractere ni aucun ſymptôme propre. Il diſtingue les dartres en farineuſes, écailleuſes ou vives, bénignes ou feu vo-

lage, à croûtes, miliaire, *phlictenodes* ou éryſipélateuſe, carcinomateuſe ou eſtiomène, & leur aſſigne différentes ſources, telles que les gourmes des enfans, la gale humide, la teigne, &c.

Chacune de ces eſpeces, indépendamment du nom que lui donne l'auteur, eſt encore déſignée par une kyrielle à laquelle tous les médecins qui ont écrit fourniſſent leur mot. Il eſt difficile de juger ſi l'application en a toujours été juſte: en ce cas le travail de m. *de Rouſſel*, pour apprécier la valeur de chaque terme, a dû être immenſe. S'ils ont été légérement adoptés, au lieu de diminuer la confuſion qui malheureuſement regne dans tous les ouvrages qui ont précédé le ſien, il n'aura fait qu'y ajouter encore.

Dans la deſcription particuliere de chacune de ces eſpeces, dans les ſymptômes qui les accompagnent, les phénomènes qu'elles préſentent, on trouve une marche méthodique qui plaît à l'eſprit, de vaſtes recherches, & cependant à la fin peu d'idées claires qu'on ait pu en extraire. Ce défaut vient du premier plan qui, comme nous le penſons, n'a pas aſſez circonſcrit la difficulté qu'il étoit intéreſſant de réſoudre.

Dans le chapitre troiſieme m. *de R.* traite du ſiége, des cauſes, du diagnoſtic

& du pronoſtic des différentes eſpeces de dartres.

Les auteurs plaçoient le ſiége de ces affections dans la membrane adipeuſe, dans les glandes milliaires, ſébacées, enfin dans le corps réticulaire. M. *de Rouſſel* veut que le ſiége varie ſelon leur différente eſpece ; dans la dartre farineuſe la peau eſt ſaine, le corps réticulaire eſt à peine atteint, la lame externe de l'épiderme ſeule eſt malade ; dans l'écailleuſe, l'épiderme entier eſt atteint, la peau eſt encore ſaine ou peu affectée ; dans la dartre miliaire, le feu volage, la partie extérieure de la peau ſouffre & rougit, &c... enfin les viſceres mêmes peuvent être couverts d'ulceres & de puſtules, ainſi qu'on l'a vu par l'ouverture des cadavres de gens morts de *maladies vénériennes*.

M. *de Rouſſel* avoue franchement que la cauſe de ces différentes affections de la peau, reſtée pour nos prédéceſſeurs ſous un voile impénétrable, eſt encore aujourd'hui auſſi impoſſible à aſſigner qu'autrefois ; il cherche cependant à tirer ſur ce ſujet quelques lumieres des phénomènes qu'elles préſentent toutes plus ou moins.

Le virus dartreux eſt cauſtique, rongeant, comparable en quelque ſorte aux principes actifs des diverſes eſpeces de

véſicatoires : cette propriété eſt-elle dûe à des ſels ? à des élémens terreux ?

M. *de Rouſſel* adopte de préférence, ſur des preuves qui nous ont paru foibles ; un principe acrimonieux, ſalin. Il rapporte à ce ſujet le trait de *Vaſalva* qui, après en avoir porté ſur ſa langue, « non-ſeulement éprouva une âcreté extrême, mais eut tout un jour les houppes nerveuſes de cet organe fatiguées par une ſenſation mordante.

Les explications que donne m. *de R.* des différentes qualités de démangeaiſons que les malades éprouvent ſelon la diverſité du lieu que les dartres occupent, & leur eſpece particuliere, ſont ingénieuſes & parfaitement d'accord avec les connoiſſances phyſiologiques.

Quant aux cauſes de tout genre, que m. *de Rouſſel* met au nombre de celles qui donnent naiſſance à l'acrimonie dartreuſe, elles nous ont paru bien vagues, & ſouvent mal liées entr'elles. Par exemple, dès le début, l'auteur dit : Le vice dartreux devient *héréditaire* dans les enfans *nés* de parens atteints de ce vice, ou *qui prennent le lait de nourrices qui en ſont infectées.* Laiſſons de côté le peu d'exactitude de cette phraſe, pour obſerver que dans tout le reſte du même paragraphe m. *de Rouſſel* préſente des faits

qui tendent à prouver que le vice dartreux, dans les enfans, eſt la ſuite d'une infection vénérienne dans les parens & les nourrices, & qu'il raiſonne uniquement d'après ce principe. Enſuite il fait entrer au nombre des cauſes la délicateſſe des fibres muſculaires dont les effets ſont l'embarras du foie & de la rate, la cachexie, l'hypochondriaciſme, le ſcorbut, &c. . . . Cet article eſt terminé par une obſervation vraie & importante, qui rachette tout le reſte; c'eſt que chez les vieillards les maladies de la peau affectent principalement les jambes; que chez les enfans au contraire les humeurs ſont toujours portées vers la tête; tandis que les adultes éprouvent les éruptions dont nous parlons vers le milieu du corps. L'auteur n'a pas manqué de calculer l'influence que pouvoient avoir ſur la génération du vice dartreux le travail forcé, l'oiſiveté, le ſommeil exceſſif, les veilles, l'air froid & humide de l'hiver, la chaleur & la ſéchereſſe des étés, l'alternative du chaud, du froid, la triſteſſe, en un mot, tout ce qui a trait aux ſix choſes *non naturelles*. Chacun de ces points de ralliement fournit à des paragraphes bien raiſonnés, bien appuyés d'autorités, mais peut-être de peu d'utilité. Dans les exemples rapportés de dartres ſurvenues à la ſuite

de chacune de ces causes, on trouve chaque espece de dartre, farineuse, écailleuse, estiomène, &c... qui toutes ont encore une cause prochaine dans un virus particulier dont le sujet étoit sourdement infecté : c'est chez l'un, le scorbut ; chez l'autre, les écrouelles ; chez un troisieme, le mal vénérien ; ou enfin les diverses cachexies dépendantes d'obstructions des différens visceres. C'est ici que l'on trouve le *zoster* ou l'éruption érysipélateuse critique, connue encore sous le nom de *zona*, maladie aiguë, presque sans danger, & qui se guérit spontanément, au nombre des dartres, quoique l'auteur ait fait entrer dans les élémens de sa définition ; & qu'il ait marqué en italique ces mots remarquables, *vitæ viribus indomabilem.* C'est encore au même lieu, qu'il cite des ulceres plus ou moins anciens, des érysipeles avec récidives, les éruptions des enfans connues sous le nom de gourmes, feu volage, croûtes de lait, &c. comme autant de développemens du vice dartreux.

L'ordre dans lequel m. *de Rousſel* a placé les especes de dartres, combiné avec leurs causes, le décide sur la gravité du pronostic à en porter : il nous paroît qu'il regarde à tort les dartres vénériennes, ou scorbutiques, comme les plus re-

belles, parce qu'elles ſont de celles dont on peut attaquer la cauſe par des moyens dont l'efficacité eſt connue : auſſi, dans le fait, ces ſortes de dartres cédent-elles au traitement qui leur eſt propre. C'eſt des dartres proprement dites dont la dépravation des humeurs conſtituant le vice dartreux, *ſui generis*, eſt l'origine qu'il eût été très-intéreſſant de donner un diagnoſtic exact & précis, de maniere à les faire diſtinguer de toute autre eſpece de dartres. L'auteur étoit en état de le faire ; mais il lui eût fallu beaucoup de temps pour obſerver par lui-même : il s'en étoit preſque impoſé la loi en citant *Langius*, comme nous l'avons fait remarquer.

M. *de Rouſſel* examine en homme de cabinet, mais en homme inſtruit toutefois, ſi les dartres ſont contagieuſes, quelles ſuites fâcheuſes a ſouvent cauſé leur *rentrée*, quel danger en général elles préſentent : il les conſidere comme maladie idiopathique, ou comme ſuite d'un mouvement critique dépuratoire, *abſceſſus ;* ou comme méritant en partie ces deux dénominations, & aſſujettit cette nouvelle diviſion à la premiere qui le conduit juſqu'à la fin de ſa diſſertation.

De-là dérivent les indications qu'il préſente comme devant conduire le praticien dans le traitement de chaque eſpece de

dartres : Chaque tempérament, dit-il, doit être rapproché d'un état moyen par un régime & des médicamens propres à tempérer l'excès qui le caractérise ; chaque cause particuliere, les écrouelles, le scorbut, la gale, &c... demandent les méthodes adoptées pour la cure de ces maladies : l'âge, le sexe exigent des attentions particulieres. M. *de Rousſel* s'étend avec raison sur les bons effets que de tout temps les praticiens ont observés de l'usage des préparations antimoniales ; c'est dans sa dissertation qu'il faut les lire & les méditer.

Après avoir passé en revue tous les remedes internes proposés dans les auteurs, m. *de Rousſel* examine quel bien on peut se flatter d'obtenir des remedes externes ; il compte à leur tête la saignée, les ventouses, l'application des sangsues ; ensuite les bains & tous les moyens propres à entretenir la propreté de la peau, l'application de la salive sur le lieu malade, principalement dans les dartres farineuses ; les lotions faites avec les décoctions de la racine d'*enula*, de la fumeterre, la vigne, les feuilles de ronce, ou celles faites avec le vin rouge & les fleurs d'hiéble, de sumach. Il réprouve au contraire les décoctions relâchantes & rafraîchissantes : on peut même employer, selon l'auteur, pour

deſſécher les dartres humides rongeantes, la tuthie, le corail, les diverſes préparations de plomb, l'eau de chaux conſeillée dans ce cas par *Hippocrate*, &c....

Les craintes que ces remedes font naître s'évanouiſſent en ſuivant l'enſemble du procédé curatif que propoſe m. *de Rouſſel* qui ne veut pas même, dans certaines eſpeces de dartres, & dans un âge où l'on doit s'occuper avant tout d'entretenir les forces, qu'un médecin imprudent tente d'employer aucun procédé curatif.

La diſſertation de m. *de Rouſſel*, malgré les réflexions critiques répandues dans cet extrait, eſt, nous le répétons, la preuve du jugement sûr & de l'immenſe érudition de l'auteur ; elle eſt très-utile par les vues de pratique qu'elle renferme : nous ne connoiſſons rien d'auſſi méthodique, rien d'auſſi complet ſur cette matiere.

SUITE ET FIN

Du mémoire ſur la conſtitution épidémique de la fin de l'année 1778, *de* 1779, *& du commencement de* 1780; *par m.* BAUMES.

19. Lorſque l'éruption étoit imminente, il ſe préſentoit deux vues principales : la premiere étoit de diminuer l'anarrhopie évidente, & l'autre de ſoutenir ou de pouſſer doucement la matiere varioleuſe à la peau. Les bains tiedes étoient ſinguliérement appropriés pour déſobſtruer le tiſſu de la peau, engoué par le contact d'un air froid & humide; pour affoiblir la véhémence du ſpaſme interne qui s'oppoſoit à l'établiſſement des ſpaſmes extérieurs particuliers, d'où dépend la formation des petits phlegmons varioliques; enfin, pour décider une tranſpiration abondante, à la faveur de laquelle l'éruption fût bonne & complette. Les pédiluves, les bains de fauteuil, les fomentations émollientes ſur les cuiſſes & les jambes, les veſſies de porc demi-pleines d'eau tiede, & les cataplames irritans (1), ſous la plante des

(1) Ces ſortes d'épiſpaſtiques étoient faits avec le levain pétri avec le vinaigre, la moutarde, &

pieds, tendoient à détourner de la tête les humeurs qui produiſoient l'aſſoupiſſement ou le délire. L'uſage du camphre, uni à l'opium, avoit le triple avantage de réſiſter à la putréfaction, de calmer les mouvemens déſordonnés, & de ſoutenir une douce diaphoreſe (1). Il eſt à remarquer ſeulement que la doſe du camphre devoit être plus forte, relativement aux ſignes de putridité générale, & que celle de l'opium demandoit d'être augmentée reſpectivement à la *dominance* de ſpaſme du cœur & des gros vaiſſeaux (indiquée par des palpitations, un pouls irrégulier, convulſif, &c.) Un indice des effets du camphre, étoit, comme dit *Roſen*, de procurer un doux ſommeil aux malades, pendant lequel les puſtules ſe renfloient,

---

ſur-tout l'ail : les cantharides n'ont jamais été ajoutées dans la crainte que le caractere ſeptique des humeurs n'en fût aggravé, & leur diſſolution avancée. L'appréhenſion d'attirer la gangrene aux plaies, détournoit de ſcarifier les parties inférieures. Je finis cette note en diſant, qu'il étoit bon de raſer la tête dans les cas de cruelle céphalalgie avant l'éruption.

(1) Dans le choix de ce remede, j'ai été déterminé par l'autorité de *Glaſſ* qui dit, *comment. de febrib.* pag. 153, *ex immenſa remediorum internorum ſudores moventium farragine optimum opium cum camphorâ.*

& il ſurvenoit une moiteur ſenſible dans les eſpaces intermédiaires ; & quelque reproche qu'on ait fait à *Sydenham* d'abuſer de l'opium dans cette maladie, je puis dire que jamais les remedes énoncés n'ont eu un effet ſi proſpere, que lorſqu'ils étoient ſoutenus par l'uſage, bien entendu, du ſyrop diacode. Quand l'opium paroiſſoit contr'indiqué, ou, pour mieux dire, n'étoit pas bien viſiblement indiqué, je ſuivois le conſeil de *Fordyce* dans la fievre miliaire, qui eſt d'unir le ſafran au camphre ; j'obſervai que ce mélange calmoit ſinguliérement le mal de gorge variolique. J'ai appris depuis, ſans en être étonné, les ſuccès heureux qu'un fameux praticien de Paris a tiré depuis quarante ans, du ſafran contre ce dernier ſymptôme (1).

20. Ces moyens étoient les ſeuls favorables à cette ſeconde période de la variole, & quelques difficultés que préſentent l'éruption, les cordiaux actifs ne tardoient pas à accélérer la fonte colliquative du ſang. C'eſt par l'adminiſtration déplacée des cordiaux dans un cas de rétroceſſion des puſtules, que j'ai vu ſurvenir

(1) *Journal de médecine*, année 1779, mois de novembre, *pag.* 459 ; & année 1780, mois de janvier, *pag.* 75.

un

un piſſement de ſang, & la mort chez un des malades : bien plus même, au lieu de hâter l'éruption, quelquefois les cordiaux la retardoient ſenſiblement, ſoit en augmentant la vivacité du ſpaſme interne, ſoit en animant la circulation au-delà du point néceſſaire à l'excrétion des ſueurs, comme l'a dit m. *Alexandre*, chirurgien anglois.

21. L'excrétion difficile des urines, la diarrhée & la toux, méritoient une conſidération ſpéciale dans ce ſecond période. En effet, ſi l'urine eſt de toutes les excrétions celle qui a le plus d'analogie avec l'inſenſible tranſpiration, & celle qui la ſuppléé le plus ordinairement ; il eſt évident que les diurétiques conviennent dans un dérangement de tranſpiration, & conſéquemment dans un cas où le trouble des fonctions de la peau eſt au comble. Au ſurplus, ôter les embarras ſpaſtiques des reins, & augmenter ſenſiblement leur travail organique, c'étoit faire une diverſion utile des ſucs détériorés qui pouvoient augmenter le flux féreux du ventre. La vertu éminemment diurétique de l'eſprit de ſel adouci, jointe à ſa propriété reconnue de calmer à certain point les irrégularités du genre nerveux, ont rendu l'uſage de cette liqueur précieux dans ces circonſtances ; &

lorſqu'on craignoit un effet un peu trop agaçant, on y ſubſtituoit un remede vanté comme ſpécifique contre les irritations nerveuſes, la liqueur minérale anodyne d'*Hoffman:* adminiſtrée alors dans des potions diapnoïques, elle ſoutenoit des éloges juſtement mérités. J'aurois deſiré trouver ici la liqueur anodyne nitreuſe de m. *Majault*, pour en éprouver les grandes vertus.

22. La diarrhée étoit un ſymptôme plus redoutable encore; c'eſt à elle ſeule qu'il falloit attribuer cette éruption fugace, paroiſſant & diſparoiſſant pluſieurs fois, & cet état d'affaiſſement dans lequel les boutons reſtoient pour l'ordinaire, lorſqu'elle étoit conſtante. Ce flux colliquatif, à bon droit regardé comme ſymptômatique, devoit être arrêté pendant le temps de l'éruption; pourvu que dès le principe on eût vuidé les premieres voies avec des émético-cathartiques: la thériaque, le diaſcordium, aidés d'une tiſane faite avec la rapure de corne de cerf, réuſſiſſoient à merveille; & d'autres fois j'avois recours au julep de craie, avec addition du ſyrop diacode, & à la décoction blanche compoſée de la pharmac. d'Edimbourg. Une preuve que le flux de ventre formoit un obſtacle invincible à l'élévation des puſtules varioliques, c'eſt que dans ceux qui

ne l'éprouverent point, l'éruption ſe fit ſans peine ; & que lorſqu'elle ſéviſſoit, mais qu'on venoit à bout de la ſupprimer, les boutons croiſſoient, & l'enflure de leur baſe ſe ſoutenoit. C'eſt dans cette vue que *Pechlin* a dit : *Diarrhea graviſſima, quartana, &c. defendunt aut liberant à variolis, tunc temporis epidemicis.*

23. Quant à la toux, on la combattoit d'abord avec les moyens ordinaires ; & quand l'éruption étoit avancée, on employoit les vapeurs du camphre & du vinaigre, dirigées dans l'organe de la reſpiration. S'il ſe déclaroit un point de côté fixe, les ventouſes ſéches ſur l'endroit douloureux enlevoient ce ſymptôme.

24. Les boiſſons que l'acrimonie humorale demandoit dans cette ſeconde période, devoient être compoſées d'incraſſans, & des légers diaphorétiques, tels que la ſcorſonaire, le coquelicot, les fleurs de ſureau, les figues, les paſſerilles, les lentilles avec la gomme adragant, les mucilages bien délayés de corne de cerf, de graines de lin. Ces tiſanes, ſoutenues par des mixtures légérement toniques & abſorbantes, dans leſquelles entroient l'eſprit de ſel dulcifié, ou la liqueur minérale anodyne d'*Hoffman*, s'oppoſoient très-bien aux dégénéreſcences des humeurs.

25. Un précepte de *Sydenham*, *Lobb*, &c. pratiqué avec ſuccès, a été de faire lever tous les jours les malades. Les urines augmentoient alors très-ſenſiblement, les boutons ſailloient davantage, & étoient plus vifs ; il ſortoit du corps de ces ſujets une odeur ſpécifique, forte, preuve que la tranſpiration étoit excitée : conſidération eſſentielle dans le cas actuel. Malheur à ceux qui, lorſque la maladie n'étoit pas à ſon plus haut point, ſe trouvoient trop foibles pour ſoutenir au moins une fois par jour cette ſituation verticale ! Ce moyen étoit encore mis en œuvre pour obvier à la rétroceſſion ou à l'affaiſſement des puſtules. Dans ces circonſtances, je me trouvois bien d'imiter *Lobb* qui uniſſoit la myrrhe, le camphre, la ſerpentaire de Virginie, avec le nitre & les acides, tant végétaux que minéraux. Sans cette précaution, une fatale expérience décidoit combien les ſeuls cordiaux étoient nuiſibles. Les alkalis volatils ſur-tout, méritoient le blâme dont les a recouverts le médecin de Lauſanne. Un médicament qui, ſelon m. *Clerc* (1), produit des criſes victorieuſes dans la foibleſſe extrême qui accompagne ſouvent les maladies putri-

(1) *Hiſtoire natur. de l'homme malade*, tom. I pag. 333.

des & malignes, & qui n'étoit pas à mépriſer lorſqu'on trouvoit des ſignes d'inanition, étoit le muſc, mélangé avec le camphre, vanté avec tant de raiſons, par *de Haen*, & qui avoit ici des effets peu communs. Le ſyrop diacode dans les cas d'éréthiſme, les bains, pour peu que la peau fût ſéche, tendue & douloureuſe, étoient des ſecours dans leſquels il falloit avoir une pleine confiance. La ſaignée a toujours dû être proſcrite, parce que la rentrée ou l'affaiſſement des boutons ne dépendoient jamais d'un état inflammatoire, mais d'un caractere de malignité & d'anomalie non équivoque.

26. A meſure que la fiévre de ſuppuration avançoit, il falloit être très-attentif à commencer les décoctions de quinquina, fortement acidulées avec l'eſprit de vitriol, ou de ſoufre : la diſſolution humorale & la marche rapide des parties vers la gangrene, rendoient ces boiſſons néceſſaires. Le ſuccès du quinquina, dans ces circonſtances, ne devoit point être un problême, d'après les obſervations nombreuſes qui prouvent l'efficacité de cette écorce, pour déterminer la ſuppuration dans les plaies de mauvaiſe qualité, & dans les gangrenes. Au ſurplus, la vertu tonique de cette écorce, convenoit ſinguliérement pour ſoutenir le ton languiſſant

des organes, & les forces d'une nature opprimée ſous l'abondance des humeurs impures & ſceptiques.

27. Une pratique qui a été couronnée du ſuccès le plus flatteur, a été de reprendre l'uſage des bains tiédes dans cette troiſieme période de la variole. L'eau qui avoit ſervi au bain étoit d'une corruption inconcevable, la tranſpiration fétide étoit, pour les individus malades, du plus heureux préſage ; le torrent d'humeurs impures, qui ſortoit par les émonctoires de la peau, diminuoit d'autant la ſomme des humeurs putrides qui auroient pu être réſorbées. L'emploi du camphre alloit très-bien avec les bains qui, pour l'ordinaire, rappelloient le cours des ſelles, ſi eſſentiel dans cette circonſtance. A la place de la diarrhée on vit, chez peu de malades, un ptialiſme aſſez abondant, aux accidens duquel on remédioit avec l'oxymel ſcillitique dans une décoction d'orge ; & le médecin entretenoit de la ſorte une ou pluſieurs voies ouvertes aux humeurs abſorbées. Quant à l'emploi des purgatifs dans la fiévre ſecondaire, ils ne devenoient avantageux que lorſque le cours-de-ventre étoit arrêté, ou peu ménagé, & ſur-tout lorſqu'il s'étoit commis quelqu'erreur dans le régime, dont la ſuite ordinaire étoit une affection ſoporeuſe. La ſaignée, vantée

par *Sydenham*, *Sydobre*, *de Haen*, ne fut jamais utile, parce que cette fiévre étoit caractériſée par la putridité.

28. Il eſt bon d'obſerver que, quelque ſalubre que parût la libèrté du ventre pour l'évacuation des ſucs déléteres qui pouvoient être réſorbés, il falloit obſerver exactement ſa marche; &, pour peu qu'elle parût porter atteinte au travail de la ſuppuration, on devoit l'arrêter ſans ménagement avec les opiatiques, rapprocher les doſes des boiſſons anti-ſeptiques, & graduer promptement celle du camphre, juſqu'à ce qu'on eût excité la tranſpiration. Dans les cas extrêmes, & lorſqu'on ſavoit ſe mettre au-deſſus du préjugé, l'émétique opéroit une révolution des plus ſalutaires.

29. Un grand auxiliaire, dans cette troiſieme période, étoit de corriger l'atmoſphere putride des malades. A cet effet, il falloit ſe roidir contre les idées vulgaires, faire renouveller ſouvent les linges des varioleux, permettre, avec ménagement, l'accès d'un air nouveau & frais, & répandre dans l'air ambiant des vapeurs émollientes & acides. L'ouverture des puſtules, pratiquée à grands intervalles, coopéroit avantageuſement pour une terminaiſon heureuſe. On ne fit nulle attention aux vers, parce qu'ils étoient accidentels,

& toutes les vues devoient ſe porter ſur le foyer putride, dans lequel ces inſectes ſe développoient ou prenoient naiſſance. Enfin on combattoit chaque ordre de ſymptômes qui, quoique particuliers à une période, paroiſſoient à d'autres époques avec les moyens que j'ai déjà aſſignés.

30. Quand les accidens prenoient la marche indiquée (5, 12), l'art devenoit preſque toujours inutile. Pour remédier aux ſymptômes d'une congeſtion grave d'humeurs ſur le poumon, j'ai employé un remede fort vanté par *Huxam*, qui eſt l'oxymel ſcillitique avec l'eau de canelle; quand il ne réuſſiſſoit pas, il n'y avoit qu'à détourner la vue d'un ſpectacle affreux pour l'humanité. Lorſque au contraire on voyoit le ſuccès de ſes ſoins, par une amélioration ſoutenue, on tâchoit toujours d'aider la nature en miniſtre fidéle: le régime devoit être plus ſubſtantiel dans la quatrieme période. La chûte des croûtes étoit laiſſée à elle-même, ou favoriſée par des fomentations émollientes, telles que les bouillons de tripes, ou par des onctions adouciſſantes & onctueuſes, parmi leſquelles je diſtinguois un topique preſcrit par *de Haen*, fait avec l'huile d'amandes douces & l'onguent roſat; mais quand les croûtes conſervoient une humidité puriforme, je me ſervois du ſain-

doux, du beurre frais, du beurre ou de l'huile de cacao, dans lequel on incorporoit un abſorbant, tel que la craie blanche. Les yeux & les paupières étoient continuellement fomentées avec du lait tiéde coupé avec une décoction de fleurs de ſureau, ou mieux encore, comme le veut *de Haen*, avec du lait dans lequel on a fait bouillir des ſemences de ſumac. Les tumeurs & les furoncles étoient ouverts le plutôt poſſible, & les panſemens en étoient méthodiques ; l'onguent de Saturne camphré, formoit le meilleur topique pour panſer les ulceres ſubſéquens, aidé par l'uſage interne du quinquina en décoction, marié avec le lait. Je faiſois laver ſouvent la bouche avec des décoctions émollientes & aſtringentes, & toucher les aphtes avec le ſel de Saturne diſſous dans l'eau de plantain. Les engorgemens œdémateux des extrémités inférieures étoient réſous avec des cataplaſmes diſcuſſifs, tels que des feuilles d'hyéble macérées ſous la cendre, & malaxées avec l'eau vulnéraire ou l'eau-de-vie camphrée ; & lorſqu'il y avoit quelque tumeur en ſuppuration, j'adoptois la méthode de m. *Ravaton*, qui eſt de ſe ſervir d'un mélange des emplâtres de dyachylum gommé, de cumin, & de dyaſulphuris, comme augmentant mieux la ſuppuration, ouvrant

les pores, & excitant une moiteur des parties, qu'il dégorgeoit très-bien. Dans les taches varioliques, je conſeillois un topique prôné par *Baglivi*, fait avec l'huile d'amandes douces, le blanc de baleine, & l'huile de gayac. Les gros boutons, qui reſtoient au viſage, ſe diſſipoient par un long uſage de quinquina mêlé avec les cloportes (1). Les vices des yeux réclamoient les ſecours ordinaires; la fiévre lente étoit combattue par le lait, les bains, l'exercice & les boiſſons lénitives; la toux rebelle exigeoit des loochs adouciſſans, mucilagineux, le laitage, les vapeurs émollientes & balſamiques; enfin j'ajouterai que dans ce quatrieme ſtade les purgatifs répétés, étoient des ſecours indiſpenſables.

31. Tels ont été les inſtrumens de guériſon ou de ſoulagement dans cette variole, dont la touche délicate n'étoit aſſurément pas du reſſort des femmes; ni des demi-médecins : elle exerça ſa fureur pendant toute la durée des frimats, & diſparut totalement lors des beaux jours de cette douce ſaiſon. Elle fit place à des fiévres intermittentes, endémiques dans

(1) J'ai employé ce remede après m. *du Moncheau*. Voyez *Journal de médecine*, tom. XII, pag. 467.

ce pays, mais qui n'eurent rien de particulier, que d'exiger qu'on insistât sur les délayans, les évacuans, & qu'on fût très-prudent sur l'usage du quinquina. J'observai dans le nommé *Roussin* une fièvre *octimane* bien caractérisée; & m. *Pons*, un de mes confreres, homme respectable à tous égards, à qui j'en parlai comme d'une maladie rare, me dit avoir vu un terrassier attaqué d'une fièvre d'accès qui revenoit régulièrement tous les dimanches.

32. L'automne de 1779 fut de bonne heure froide & humide, moins à cause des pluies que des nuages qui couvroient continuellement l'atmosphere; la maladie qui régna fut un fléau moins redoutable, à la vérité, mais dont tous les signes cependant donnerent à craindre des suites également funestes. Une rougeole anomale, compliquée d'une fièvre putride vermineuse, s'étendit principalement sur les enfans, & enleva une quatrieme partie des malades. Je vais décrire avec exactitude les symptômes frappans qui la caractérisoient.

33. Les premiers qui furent attaqués de l'épidémie, & parmi ceux-ci se trouvoient des sujets qui avoient subi la variole, exciterent une vive surprise, tant le début des deux maladies fut sembla-

ble (1). L'idée de la variole occupoit encore les esprits; on fut exposé à des erreurs dans le diagnostic: ce fut seulement lorsque le vrai caractere de l'épidémie fut connu, qu'on fit attention que les symptômes *catharrals* étoient beaucoup plus multipliés. Le frisson & le chaud fébrile ouvroient la scène, & pendant les douze premieres heures, il régnoit une forte fiévre épiale. La tête devenoit pesante & vertigineuse, les paupieres enfloient, les yeux étoient rougeâtres & souffroient de l'impression de la lumiere ou d'un jour trop vif; un écoulement copieux de sérosités par le nez, suivoit des éternuemens fréquens, la voix devenoit rauque, le mal de gorge s'établissoit avec plus ou moins

(1) D'après les symptômes communs à la variole & à la rougeole, on pourroit conjecturer la plus grande analogie entre les virus qui produisent ces deux maladies; mais quelque parfaite que soit cette similitude, tout démontre que l'essence de ces virus est très-distincte, & l'on a même observé qu'ils ne pouvoient se mêler, s'anéantir ou s'altérer réciproquement. M. *Hosti* l'a dit, *journal de méd.* tom. iij, pag. 285. M. *de Baux* l'a prouvé par des exemples, *journal de médecine*, tom. xxxij, pag. 318; & *Pechlin* a donné le cas singulier d'un sujet dont la partie droite du corps, coupé verticalement de la tête aux pieds, étoit couverte de pustules varioliques, tandis que la partie gauche l'étoit de taches de rougeole. KLEIN, *interp. Cl.* pag. 187.

d'intenſité, l'inſpiration étoit plus ou moins pénible, une toux forte & ſéche ſe mettoit de la partie ; enfin une douleur aiguë des lombes, des nauſées, des vomiſſemens putrides ou glaireux, une diarrhée putride entraînant quelques vers, la chûte ſoudaine des forces, quelques aliénations d'eſprit paſſageres, des convulſions, un prurit véhément du nez, & ſur-tout un grincement des dents, une alternative de blancheur ou de rougeur des joues, beaucoup d'anxiétés, de douleurs à l'orifice de l'eſtomac, des grouillemens d'inteſtins, &c. Tel étoit l'enſemble des ſymptômes que les malades préſentoient dans cette nouvelle épidémie.

34. Le pouls, qui s'étoit ſoutenu le premier jour, s'anéantiſſoit preſque le lendemain ; il devenoit petit, mou, très-fréquent, ou ſerratile & convulſif. Pour lors les anxiétés, les maux de tête & des reins s'aggravoient rapidement, la toux dégénéroit en coqueluche, le délire prenoit la place des abſences ; la peau étoit pourtant naturelle, mais ſéche ; la ſoif tourmentoit les malades la nuit ſur-tout, & alors ils éprouvoient une agitation extrême ; ils avoient la langue ſale, la bouche humide, mauvaiſe, l'haleine puante, les déjections muqueuſes ou ſéreuſes, ſceptiques & fréquentes ; l'éruption paroiſſoit

& diſparoiſſoit ſouvent le troiſieme jour, & chaque rentrée déterminoit des ſyncopes alarmantes, ou des ſymptômes pleuro-pneumoniques ; enfin, comme dans la variole qui l'avoit précédée, on avoit beaucoup de peine à ſoutenir l'éruption à la peau.

35. Elle ſe faiſoit confuſément depuis le deuxieme jour juſqu'au ſixieme de l'invaſion de la fiévre ; étoit d'un rouge foncé, abondante & pourtant le calme ne ſe rétabliſſoit que dans très-peu de ſujets qui avoient été moins griévement affectés, dont la rougeole avoit pouſſé du troiſieme au quatrieme jour, dont les taches étoient prominentes au tact, d'une belle couleur rouge, & ſe ſoutenoient conſtamment. Dans le plus grand nombre, les ſymptômes demeuroient au moins au même point ; &, dans quelques-uns, le mal empiroit juſqu'à faire croire la derniere heure très-proche, à cauſe des ſignes d'une redoutable péripneumonie. Le ventre ſe conſtipoit, bientôt après il ſe météoriſoit avec douleur ; enfin au milieu des agitations convulſives, l'éruption rentroit & annonçoit la perte du malade. Ce dernier accident n'étoit pas cependant ſuivi toujours d'un événement auſſi funeſte : des douleurs de colique indiquoient une métaſtaſe de l'humeur éruptive ſur

les inteſtins, & un cours de ventre bien ménagé pouvoit diſſiper alors tous les accidens (1).

36. En général néanmoins, comme dans la variole, l'iſſue de la rougeole étoit fort douteuſe; chez pluſieurs, une diarrhée énervante prolongeoit la maladie au-delà de ſon cours ordinaire; chez d'autres, la poitrine étoit affectée, tant par les rudes ſecouſſes & la continuité de la toux, que par l'âcreté de l'humeur rubéolique, dont la ſympathie avec le poumon (2) eſt ſi conſidérable. Quelques-uns, après avoir réſiſté aux dangers d'une premiere attaque, ont ſuccombé par la violence d'une ſeconde éruption qui arrivoit quinze jours plus ou moins, après la premiere mala-

(1) M. *Tozetti* (journ. de méd. *tom.* v, *p.* 75) a obſervé des rougeurs anomales-épidémiques à Florence, dont l'éruption diſparoiſſoit ſans être ſuivie de mauvais ſymptômes. Il prend occaſion de-là, de réfléchir ſur la bonté de la théorie de *van Swieten* qui dit que la matiere morbifique qui cauſe les éruptions dans les maladies aiguës, dépend des premieres voies, & qu'elle ſe réunit au ventricule ou au voiſinage. Cela eſt confirmé par mon obſervation.

(2) La cauſe des fievres intermittentes paroît affecter principalement le foie & la rate. Le virus rubéolique paroît également ſe porter de préférence ſur les poumons, indépendamment de l'impreſſion que fait ce virus ſur cet organe en y pénétrant avec l'air de la reſpiration.

die. Il eſt bon d'obſerver que chez ceux-ci la rougeole ne s'étoit pas terminée par deſquamation, & que les glandes des aînes & du cou avoient paru engorgées au tact : d'autres ont paſſé de la rougeole dans une maladie de poitrine chronique. Dans deux ſujets la maladie s'eſt terminée par un *ſtomacace*, ou ſcorbut à la bouche, par les effets duquel les dents ſont tombées cariées, avec une grande partie de l'os de la mâchoire inférieure également cariée. Un phénomène que m'a préſenté le fils du ſieur *Meyrieu*, ſerrurier, âgé de ſept à huit ans, a été une double germination des dents, de façon qu'il pouſſa une ſeconde rangée de dents à chaque mâchoire, à niveau & derriere les premieres, du côté de l'intérieur de la bouche : le ſcorbut ou le fer les dérruiſirent. La fille de la nommée *Marie de Blanque*, âgée d'environ deux ans, outre la chûte des dents & la carie de l'os de la mâchoire inférieure, avoit des traces de carie le long des apophyſes montantes des os maxillaires ſupérieurs : le pus des parties voiſines ſortoit par les narines & les alvéoles libres des dents. Cet enfant eut auſſi la vulve fort gonflée, rénitente, chaude & d'un rouge terne ; elle avoit eu, pendant le cours de ſa rougeole, un grand mal de gorge. Seroit-ce à la ſympathie

ſi évidente de la gorge avec les parties génitales, qu'il faut attribuer cette ſucceſſion de maux ?

37. D'après cet expoſé, on peut juger de l'affinité de cette épidémie *morbilleuſe* qui régna principalement ſur les enfans, & ſur quelques adultes qui n'en furent preſque pas malades, avec la variole maligne dont j'ai donné d'abord la deſcription. Je remarque ſeulement que la maſſe des humeurs n'étoit pas ſi généralement affectée, qu'il n'y avoit pas de diſſolution putride du ſang.

38. Malgré la complication d'une putridité vermineuſe dans cette rougeole, la ſaignée ſembloit aſſez bien indiquée. La léſion organique du poumon, actuelle ou imminente, ſembloit exiger qu'on paſsât ſur toute autre conſidération. Néanmoins elle n'eut pas des effets auſſi heureux qu'on avoit eu lieu de s'y attendre. C'eſt à la ſuite de la ſaignée que le délire prenoit la place des abſences, la coqueluche celle de la toux.

39. Inſtruit par l'expérience je ne tardai pas à combattre les ſymptômes apparens d'inflammation avec d'autres ſecours. Les ſuccès des tiſanes délayantes & diaphorétiques, des loochs anodyns & pectoraux prouverent qu'il falloit s'arrêter à ce moyen de réprimer l'action irréguliere

des ſolides, & préparer les humeurs à être évacuées par leurs couloirs naturels; mais rien ne facilitoit mieux la ſortie de la rougeole, que de remédier par la purgation à l'état des premieres voies, & ſur-tout de diſſiper les vers dont les reptations ſur les tuniques ſenſibles des inteſtins, donnoient naiſſance à une chaîne de ſpaſmes internes, ſi contraires à l'établiſſement ou au progrès de l'éruption (*voyez* 5, 19). Des doſes rapprochées de coralline de Corſe, ſoutenues par l'effet de l'émétique, (le tartre ſtibié ou le ſyrop de *Glauber*), & des purgatifs dont le véhicule étoit la décoction de fougeres & de camomille, (comme vermifuge & anti-ſpaſmodique), & précédées de lavemens de lait récent au quart de la ſeringue, entraînoient ces êtres malfaiſans, mélange de ſtrongles & d'aſcarides lombricoïdes. Ces remedes avoient l'avantage de tuer & de chaſſer les vers, & de balayer les matieres qui, en leur ſervant de nids, auroient pu donner naiſſance à des pétéchies ſymptômatiques.

40. Lorſque, par des évacuations bruſquées, il étoit ſorti beaucoup d'impuretés & des vers, on voyoit le pouls ſe relever, la véhémence de quelques ſymptômes, comme l'odeur mauvaiſe de la bouche & des ſelles, délire, convulſions &

tous les ſignes vermineux, ſe calmer, & l'éruption être moins contrariée. Il reſtoit alors à ſuivre les indications expoſées lors de l'éruption imminente de la variole (5, 19). En effet, avec très-peu de modifications, dues néceſſairement à la qualité du ſujet qu'on avoit à traiter, il falloit mettre en uſage les bains pour ouvrir les pores cutanés; les moyens révulſifs indiqués pour garantir la tête & les poumons d'une congeſtion rapide; enfin les diaphorétiques privilégiés, pour pouſſer à la peau la matiere rubéolique. J'ai toujours employé le camphre, qui étoit l'ancre ſacrée de *Roſen*; je l'uniſſois à l'opium, dont la vertu ſédative dans les convulſions, & la propriété diaphorétique *in receſſu*, ont été célébrées par *Ethmuller*. Le ſafran & le camphre furent beaucoup uſités dans les fortes affections de la gorge.

41. Ceux qui n'ayant pas été évacués ſe trouvoient les déplorables victimes du préjugé qui conſeille les cordiaux, éprouvoient une éruption ou précoce & très-fugace, ou très-retardée & alarmante pour la poitrine. On ſe voyoit alors obligé d'employer les boiſſons chaudes ſimplement délayantes, avec un aiguillon anthelmintique; par exemple, une tiſane mercurielle adoucie avec les fleurs de violette & de pavot rouge, & édulcorée

avec le ſyrop violat ; quelques doſes d'un mélange de nitre & de camphre, & de purger avec une ſolution de magnéſie & de rhubarbe dans une eau de pourpier, ou une décoction de fougere ; enfin une mixture huileuſe, abſorbante & camphrée, donnée à la cuiller, réuniſſoit une vertu anti-vermineuſe éprouvée, & la propriété d'entretenir la tendance des humeurs à la peau, & de corriger la corruption des humeurs ſéreuſes qui s'échappoient par les ſelles.

42. Ces ſecours devoient être ſagement adminiſtrés, & prolongés pendant toute la période de l'éruption. Lorſque la diarrhée ſe manifeſtoit à la ſuite de l'éruption rentrée, on ordonnoit les lavemens ou les purgatifs appropriés ; mais quand par la malignité de la maladie, ou par une conduite abſurde, la pleuro-pneumonie s'étoit établie, le pronoſtic devenoit douteux. La ſaignée ne réuſſiſſoit pas mieux dans ce ſecond cas ; la vapeur du camphre & du vinaigre chaud, dirigée dans la poitrine, que m. *Zimmerman* (1) a vu ſi bien réuſſir dans des cas analogues ſoulageoit beaucoup : mais le ſyrop diacode remportoit la palme. Ce qui montroit évidem-

(1) *Traité de l'expérience en méd.* tome 2, pag. 41.

ment que ces ſymptômes pneumoniques alarmans étoient moins l'effet d'une vraie inflammation, que d'un état convulſif. Dans quelques ſujets, quelque méthode qu'on mît en œuvre, le coma ſurvint, & le rale & le hoquet terminerent, au bout de vingt à trente heures, une apathie extraordinaire. La mort arrivoit entre le onzieme & le dix-ſeptieme jour. Des larges véſicatoires appliquées ſur le thorax auroient immanquablement opéré une révolution ſalutaire, ſi on avoit pu vaincre l'obſtination des parens lorſqu'il s'agiſſoit de ce remede héroïque.

43. A l'époque de la deſquamation on devoit inſiſter ſur les purgatifs de la claſſe des toniques & des vermifuges. La rhubarbe & le mercure doux rempliſſoient très-bien cette indication ; mais il falloit prodiguer les tiſanes mucilagineuſes & légérement analeptiques, telles que la décoction d'aunée. Par-là on mettoit les viſceres à l'abri des abſcès internes & des métaſtaſes, qui ne devenoient ſenſibles que lorſqu'on étoit frappé d'une mort inopinée : quelques enfans ont éprouvé ce ſort affreux. Une remarque importante à faire, eſt que, lorſqu'il y avoit diarrhée, le mercure doux étoit dangereux ; on y ſubſtituoit des purgatifs aſtringens, tels que les myrobolans & les ſantaux citrins

réunis à la magnéſie blanche, afin d'évacuer en reſſerrant.

44. J'ai dit (§. 36) que quelques rougeoles ne s'étoient point terminées par deſquamation ; qu'alors les glandes du cou & des aînes avoient paru engorgées, & que ces accidens avoient été ſuivis d'une ſeconde éruption, ordinairement mortelle. Le fils de m. *Iſnard*, marchand de bled, m'a fourni le plus triſte exemple de cette vérité. Mon avis étoit de faire ſuppurer les glandes engorgées, à l'aide de petits véſicatoires camphrés, d'entretenir le cours des ſelles avec des purgatifs fondans, entr'autres le mercure doux, & de pouſſer par les urines. Mes conſeils, dont on ne prévoyoit pas les conſéquences, furent négligés ; les préludes d'une autre rougeole revinrent environ quinze jours après la premiere ; l'éruption pouſſa foiblement, & diſparut trois ou quatre fois ; la fievre putride s'y compliqua derechef, & cet enfant gâté, rebelle à tous les ſecours qu'on auroit pu tenter, mourut dans l'intervalle de huit jours, après une longue agonie, & dans un état apoplectique.

45. La toux & la fievre hectique étoient ſouvent la ſuite des premiers accidens, & faiſoient craindre le maraſme & la phthiſie ; on y remédioit par un long uſage des mucilagineux, du laitage, quelquefois

même de la diette blanche, du quinquina à très-petites doſes, mêlé avec le nitre, & incorporé dans une conſerve pectorale; on conſeilloit quelques bains, un exercice modéré & ſoutenu; la vapeur du vinaigre affoibli par quelque décoction émolliente & balſamique. Les yeux exigeoient des attentions particulieres, on devoit les laver ſouvent avec du lait tiéde, éviter l'air froid du matin & du ſoir; leurs ulcérations douloureuſes demandoient une alternative d'adouciſſans & de deſſicatifs; les larmoiemens exceſſifs cédoient à des purgatifs répétés un peu actifs, & les ophtalmies ſéreuſes aux pédiluves & aux cauteres derriere les oreilles.

46. J'ai vu deux ſujets dont la bouche fut dans un état pitoyable par une affection ſcorbutique (§. 36). L'un d'eux, une petite fille, eut les parties génitales menacées de gangrene. M. *Watſon* fit la même obſervation pendant une épidémie de rougeoles malignes, qui régna à Londres (1). J'ai conſeillé avec ſuccès, pour ces malades, des bouillons & les ſucs anti-ſcorbutiques ordinaires, le lait de chevre nourrie

(1) *Voyez* les obſervations & recherches de médecine, par une ſociété de médecins de Londres; ou le bon extrait de ce volume dans le journal de médecine, *tom.* xxxvij, *p.* 114.

particuliérement avec des herbes de même qualité, l'uſage du quinquina en apozêmes, les fomentations émollientes & anti-ſceptiques, & pour gargariſme la teinture de gomme lacque adoucie avec du lait; ou la décoction d'orge & le miel roſat, animé d'eſprit de cochlearia, & acidulé avec l'eſprit vitriolique; ou bien encore l'eau de plantain, le ſuc de limon, l'eſprit-de-vin camphré & le ſel ammoniac. J'obſerve cependant qu'on étoit prudent dans l'emploi de ces topiques, perſuadé de ce que dit m. *Botot*, « qu'on doit éviter le fré-
» quent uſage des gargariſmes dans les ca-
» ries ou les maladies des alvéoles, parce
» qu'ils ne font encore qu'abreuver davan-
» tage des parties qui ne le ſont déjà que
» trop (1).

47. Le retour de la belle ſaiſon fit encore ceſſer cette ſeconde épidémie; mais après l'intervalle de trois à quatre mois, pendant leſquels on voyoit quelques reſtes des toux catarrhales de l'hiver, & des affections éruptives, mais ſans fiévre : il reparut une troiſieme maladie épidémique moins étendue, & plus alarmante que dangereuſe. Trompés par une fatale reſſemblance d'inflammation idiopatique, des

(1) *Journal de méd.* tom. xxxij, pag. 372, en note.

routiniers ou des hableurs dont le pays abonde, mirent le deuil dans quelques familles. Les réflexions que je vais faire ſuivre ne ſont pas pour éclairer les vrais médecins, puiſque je tâche de me modeler ſur eux, mais pour tracer le tableau des malheurs que fait éclore le ſtupide empiriſme, & expoſer aux jeunes médecins qui liſent ce journal, des vérités auxquelles l'expérience, une ſaine théorie & les maîtres de l'art de guérir ont mis un ſceau reſpectable.

48. Le printemps de 1780 fut très-ſec & chaud, & la température de l'été n'en différa que par le degré d'intenſité. On vit quelques coliques bilieuſes, & des diarrhées de même nature, préluder une fiévre pleuro-pneumonique putride bilieuſe, ou, pour parler plus juſte, une fiévre putride bilieuſe portant à la poitrine : celle-ci s'annonça par des pandiculations, un mal-aiſe général, briſement, dégoût, bouche amère & ſale, maux de tête, eſtomac gros, gonflement à l'hypochondre droit, &c. Elle commença par un friſſon léger, un froid modique ſuivis d'une chaleur forte, avec ſoif, ſéchereſſe de la peau & de la bouche, inquiétudes ; le pouls étoit mou & onduleux, les urines enflammées & chaudes ; douze à quinze heures après le mal de tête augmentoit, il ſe déclaroit

une toux vive avec oppreſſion, douleur de poitrine vague, expectoration de matieres ténues, jaunâtres, mêlées de quelques ſtries de ſang. Lorſque la nature n'étoit pas troublée, mais dirigée par une bonne méthode, ces derniers ſymptômes duroient trois à quatre jours, & un cours-de-ventre bilieux, entretenu pendant une huitaine, mettoit fin à la maladie. La convaleſcence étoit courte, & une ſanté vigoureuſe revenoit avec tous ſes charmes.

49. Ces heureux événemens étoient attachés à *l'obſervance* d'un traitement méthodique très-ſimple. Quand je voyois dominer le caractere inflammatoire ſur la fiévre, ou une concentration de ſpaſme dans une partie, j'avois recours à la ſaignée; mais une ſeule ſuffiſoit. L'émétique en grand lavage devenoit manifeſtement utile, après les délayans néceſſaires, lorſque les ſymptômes des ſucs en orgaſme dans les premieres voies n'étoient pas équivoques; ſans quoi je me contentois d'altérer cette matiere bilieuſe exaltée, par une quantité étonnante de boiſſons acidules & ſavonneuſes, telles qu'une décoction de chiendent, une infuſion de bourrache ou de pariétaire, acidulées avec le ſyrop de vinaigre, les limons, les oranges, &c.; j'adouciſſois l'éréthiſme du poumon avec des loochs incraſſans & adou-

ciſſans ; je tempérois l'ardeur des viſceres avec des lavemens émolliens, nitrés & laxatifs ; je joignois une diette végétale aceſcente, ou du moins des bouillons très-légers, ou une eau de poulet aiguiſée avec la crême de tartre, ou quelque acide végétal ; enfin lâcher ou entretenir la liberté du ventre à l'aide des tiſanes de tamarins, animées avec le tartre ſtibié, à doſe convenable, étoit mon but.

50. Lorſqu'au contraire, ſéduit par une apparence trompeuſe de fluxion de poitrine, on mettoit ſa confiance dans des ſaignées bruſquées, les choſes prenoient bien une autre tournure. Le ventre ſe conſtipoit, & devenoit ſenſible avec météoriſme ; la langue ſéche, jaunâtre, riſſolée, le délire, les ſoubreſauts des tendons paroiſſoient ; les altérations de la poitrine parvenoient au comble ; enfin les congeſtions d'humeurs qui s'y faiſoient ne tardoient pas à décider une oppreſſion cruelle, l'extinction de la toux, la ſuppreſſion des crachats, le râle & la mort qui ſurvenoient le cinq ou ſixieme jour. Sept à huit perſonnes, preſque en même temps, terminerent ainſi leur carriere, & furent évidemment les victimes de cette conduite inconſidérée & meurtriere.

51. En vain le célebre *Junker* a dit que : *Sectâ venâ in morbis biliosis, extrà*

vehementem plethoram & longam assuetudinem, raptum humorem ad caput inducit cum delirio & faucium inflammatione (1). En vain des tristes exemples ont enseigné que dans ces circonstances délicates : *Quò magis sanguis detrahitur, eò magis ad caput fit sanguinis appulsus* (2). En vain après ceux de l'immortel *Hippocrate*, les grands préceptes des *Hoffman*, *Guideti*, *Bianchi*, *Huxam*, *Piquer*, *Quarin*, &c. ont décidé que la mort est l'effet des saignées dans les affections dépendantes de la bile, & toutes les fois qu'on rencontre une maladie putride bilieuse protéiforme, une routine aveugle dicte encore des loix barbares, &, pour le malheur de l'humanité, les yeux des ignorans ne sont pas défillés par leurs victimes.

52. La chaleur & la sécheresse des saisons, précédente & actuelle, devoient au moins faire souvenir de ce bon précepte de Glass : *Verisimile itaque videtur quod quò ferventius cœlum sit, eò vehementius omnium animalium humores ad dissolutionem & putredinem inclinant* (3). Eh certes ? de tous les liquides de l'économie animale, il n'y en a pas de plus suscep-

(1) *Conspect. med. pract.* pag. 515.
(2) Journal de méd. *tom.* iv, *p.* 71.
(3) *De feb. comm.* pag. 149.

tible de putridité que la bile : liqueur active, inflammable, & douée de la plus grande aptitude, pour peu qu'elle ſoit viciée, à porter les impreſſions les plus vives ſur les organes où elle va ſe dépoſer, à irriter les tuniques membraneuſes des vaiſſeaux, dans les cavités deſquels elle roule confondue avec le ſang; enfin à détériorer la nature de ce liquide précieux, & dans lui toutes les humeurs ſecondaires qui en dérivent.

53. Si, à l'époque de ces altérations, il étoit poſſible de fortifier le ſyſtême vaſculeux; ſi l'on pouvoit porter la vigueur des organes au-delà du ton ordinaire, on ſeroit aſſuré de prémunir juſqu'à un certain point nos parties des léſions que déterminent des levains incendiaires. Mais ne pouvant remplir ces vues importantes, il nous reſte à ne point prêter à ces miaſmes acrimonieux, lors de leur développement, un degré d'activité plus funeſte encore, en affoibliſſant par des ſaignées déplacées l'énergie animale, ſeule capable d'en émouſſer un peu l'impreſſion.

54. Si ces raiſons ſolides étoient traitées de vaines ſpéculations, je demanderois quelles ſont les indications pour la ſaignée dans la maladie décrite? Préſentera-t-on l'oppreſſion, la toux, la douleur thorachique ? Mais ces phénomènes ſont

ſympathiques ; ils dépendent des loix de correſpondance interne établie entre les organes principaux, comme l'apprend la ſaine phyſiologie. Ils ſuivent les regles déterminées par l'obſervation, d'après leſquelles on voit que ſouvent un organe n'eſt point affecté directement par une cauſe irritante, mais d'après ſa ſympathie avec un autre organe ſur lequel cette cauſe agit immédiatement (1). En outre, fondés ſur le caractere du pouls, eſt-ce de la ſoupleſſe de l'artere ou du degré de fréquence du pouls qu'ils tireront leur argument ? Mais cette opinion a déja été prouvée abſurde (2) ; c'eſt plutôt à la dureté du pouls, à la tenſion de l'artere, & à la rénitence réciproque du ſang &

---

(1) On trouve un exemple de cette vérité dans l'iris qui n'eſt point mue par l'application directe de la lumiere la plus forte, & l'eſt ſympathiquement lorſque la lumiere agit ſur la rétine. Combien n'a-t-on pas d'autres preuves de maladies ſympathiques ? De ce nombre ſont le vomiſſement bilieux dans les plaies de la tête, le vomiſſement cauſé par une inflammation néphrétique, l'hémophtiſie hépatique, qu'*Hippocrate* a ſoupçonnée, qu'*Arretée*, *Duret*, & *Pr. Martianus*, paroiſſent avoir ſeuls connue, &c. &c.

(2) *Voyez* Grant, *recherches ſur les fievres*, tom. ij, pag. 173, en note ; & m. *Paul*, diſcours prélimin. de ſa trad. du traité de la pleuréſie, par *van Swieten*, pag. III & ſuiv.

du vaiſſeau, qn'on a dit qu'il faut faire une attention particuliere ; enfin voudront-ils s'appuyer ſur ce que la maladie a des ſymptômes pleurétiques ou pleuropneumoniques, & que dans ces affections il faut toujours répandre du ſang avec libéralité ? Pour forcer ce dernier retranchement, il ſeroit facile de rapprocher les vues de pluſieurs grands hommes ; mais je citerai ſeulement le ſavant *Ramazzini*, qui dit : *Multos pleuriticos certò ſcio, inopinatò periiſſe, poſtquam bis vel ter vena ſecta fuiſſet.* Conſtit. épidem. mutinens, *pag.* 20.

55. J'oppoſerai enfin à tous les raiſonnemens contraires la qualité du ſang dont le caillot eſt, dans ces cas, d'une conſiſtance peu ferme, & la ſéroſité abondante d'un jaune plus ou moins foncé (1) ; j'indiquerai les ſymptômes apparens d'une putridité actuelle, qui par eux-mêmes n'ont jamais demandé une évacuation ſan-

(1) Raiſons qui contre-indiquent fortement la ſaignée. *Voyez* Huxam, *eſſai ſur les fiev.* p. 102 & ſuiv. le *journ. de méd.* tom. iij, p. 131, 32 ; tom. iv, p. 130, 238 ; tom. vij, p. 252 ; tom. ix, p. 273, 554 ; tom. x, p. 90 ; tom. xxxviij, p. 235 ; tom. xxxix, p. 500, & alibi. *Voyez* encore *Queſnay* ſur les inflammat. malig. trait. de la ſuppur. & de la gangr. & trait. des fievres continues, *tom.* 1, *p.* 223 ; l'ouvrage intitulé : *Des abus de la ſaignée*, &c. &c. &c.

guine, & en ont beaucoup balancé la néceſſité, lorſqu'ils ont été compliqués avec des ſignes inflammatoires (1) ; & mieux encore, j'expoſerai la conſtance des effets funeſtes de la ſaignée, & des effets heureux d'un traitement oppoſé.

56. Les déſavantages de la ſaignée ſont, je penſe, aſſez diſcutés pour inviter les jeunes médecins & ceux que les préjugés dominent, à conſulter avec ſoin le génie épidémique, ainſi que la connexion de l'épidémie avec la conſtitution de l'atmoſphère précédente ; à bien peſer les contre-indications données par l'état bilieux & cacochyme des ſujets malades ; à ſe rappeller toujours qu'il y a beaucoup de ſujets qui ne s'accommodent guere de la ſaignée, tels ſont les manouvriers (2), & toute cette claſſe de ſujets qui partagent le cours d'une vie dure & pénible, dans la continuité d'une miſere qui leur fait choiſir des alimens gâtés & à vil prix ;

---

(1) C'eſt toujours à la *dominance* du caractere inflammatoire qu'il faut s'attacher pour admettre la ſaignée, & à celle du caractere putride, & ſurtout bilieux, pour la rejetter : ce qui demande un eſprit juſte.

(2) *Voyez* là-deſſus *Ramazzini*, eſſai ſur les maladies des artiſans, *trad. franç. p.* 120, 156, 184, 209, 232, 514 *& paſſim.* ; & un fait confirmatif dans le *journal de méd.* tom. xxx, p. 53.

&

& des travaux exceſſifs qui énervent de plus en plus leur conſtitution, & abattent le courage. Je finis cet article en les conjurant, s'ils oſent ſaigner dans ces circonſtances délicates, d'être préſens à la ſaignée, afin de juger, par l'exploration du pouls, du degré de la chûte des forces, & quand il faudra fermer la veine.

57. Quant à l'effet de l'émétique dans l'épidémie actuelle, il a dû être placé avec circonſpection, parce que ſa cauſe dépendoit moins d'une bile dégorgée & croupiſſante dans les premieres voies avec d'autres impuretés, que d'une bile exaltée, turgeſcente ſur-tout dans le foie, & confondue avec les humeurs. C'eſt ce qui a fait ſi bien réuſſir la méthode douce & preſque inactive que j'ai propoſée. Lorſqu'au contraire les ſignes de plénitude étoient évidens, le vomitif faiſoit merveille, malgré l'hémoptiſie, la douleur, la toux, &c.; & ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a vu des ſymptômes pleuropneumoniques ſe diſſiper comme par enchantement, après l'effet d'un émétique placé à propos après les ſaignées ſuffiſantes. *Voyez* journal de méd. *tom. x, p.* 525, & *tom. xi, p.* 383.

58. J'ai rempli la tâche que je m'étois impoſée, en décrivant avec exactitude les maladies épidémiques que j'ai obſer-

vées. J'eſpere qu'on pardonnera volontiers ma critique aux ſentimens d'humanité qui l'ont inſpirée. Tant que le vulgaire confiera ſes jours à des hommes qui, pour ſcience, n'ont que le nom reſpectable de médecin, qui les honore trop ſans doute; tant qu'il ſe laiſſera gagner par des viles adulations, des motifs humains, & une déférence condamnable, ſera-t-il ſurprenant qu'il ſe trouve la dupe de ſa confiance, & que le ſage gémiſſe? non ſans doute. Mais il y a de quoi être étonné que malgré tant de malheurs, les ignorans & les charlatans triomphent. *Utinam præſentibus & poſteris!*

TABLEAU HISTORIQUE

D'une colique bilieuſe qui a régné à Fougeres; par m. DE VAULEVIER, *médecin des hôpitaux, & échevin de la communauté de cette ville.*

LA dyſenterie parut annoncer les ravages de cette colique par des douleurs, des agacemens d'entrailles dont les malades furent attaqués dès le mois de mai de l'année 1779; quelques-uns même éprouverent alors les accidens d'une vraie colique bilieuſe. Cette colique reparut en même temps que la dyſenterie, dans le

mois de juillet de la même année, & ſembla l'effet de la maligne influence de l'épidémie qui dirigeoit le principe délétere ſur des entrailles arides & deſſéchées, peu propres à ſe prêter à la nature draſtique du virus dyſentérique. Une autre cauſe concourut à la production de cette colique ; l'uſage exceſſif que pluſieurs firent du vin, & ſur-tout de l'eau-de-vie, dans l'intention de ſe préſerver de la dyſenterie. Les payſans entr'autres, & les Anglois priſonniers au château de Fougeres ne ſe l'épargnerent pas : auſſi en vit-on un plus grand nombre parmi eux attaqués de la colique bilieuſe, que parmi les habitans de la ville, qui, par les conſeils des médecins, furent bientôt déſabuſés de l'efficacité de ce prétendu antidote. Ces coliques diminuerent dans le mois d'octobre en même temps que la dyſenterie, & ceſſerent avec elle. Quelques ſujets, dans le reſte de l'automne, éprouverent encore des douleurs & des tracaſſeries dans les entrailles, qui n'étoient que les derniers efforts du fléau expirant. Les maladies d'hiver, la toux, les catarrhes & la coqueluche qui devint épidémique, prirent la place de la dyſenterie & des coliques bilieuſes, & régnerent juſqu'à ce que les influences & la chaleur du printemps mirent fin à cette épidémie.

Sur la fin d'avril de l'année 1780, la colique bilieuſe a reparu ; les ſymptômes qui ont caractériſé cette colique étoient une peſanteur douloureuſe à la région épigaſtrique, des nauſées, des vomiſſemens d'une bile ou jaune, ou verte, ou porracée, une douleur qui venoit ſe fixer tantôt à l'ombilic, tantôt au-deſſous dans la région hypogaſtrique, quelquefois dans les flancs en approchant des reins. Ordinairement les malades étoient plus ou moins conſtipés ; ils rendoient des urines rouges, quelquefois bourbeuſes, quelquefois avec un cercle bilieux, toujours en petite quantité. Les uns avoient de la fiévre, d'autres en ont été exempts. L'amertume de la bouche & le dégoût ſans angoiſſe précordiale, ſans vomiſſemens & ſans nauſées, tourmenterent ſeulement quelques ſujets, les entrailles étant le ſiége principal de la ſaburre & des douleurs. Le ventre paroiſſoit applati & retiré, chez ceux principalement dont la douleur étoit fixée ſous l'ombilic ; & même chez deux malades, je remarquai un craquement ſous cette partie en y appuyant la main : il ſembloit que l'on froiſſoit un parchemin deſſéché. Parmi ceux dont le ventre paroiſſoit dans l'état naturel, quant au volume, pluſieurs ſe plaignoient de douleurs aux cuiſſes & aux extrémités inférieures,

que d'autres ne reſſentirent pas. Enfin tous les malades ont rendu une plus ou moins grande quantité de bile par le vomiſſement & par les ſelles, ou par cette derniere voie ſeulement, & ces déjections bilieuſes furent précédées, chez quelques-uns, par des excrémens endurcis ſemblables à des crottes de chevre.

Les douleurs, chez la plupart des malades, preſque toujours redoubloient le ſoir & pendant la nuit : ſouvent elles étoient d'une violence au-delà de toute expreſſion, & rendoient très-vraiſemblable ce que *Galien* rapporte, que pluſieurs ſe ſont tués dans les accès de ſemblables douleurs. Chez deux ſujets, à-peu-près de trente ans, elles ont été de la région ombilicale ſe concentrer dans la verge ſur la fin de la maladie, & les ont fait ſouffrir cruellement pendant près de deux jours, ſans tenſion à cette partie, & ſans empêcher le cours des urines. La langue étoit enduite d'un limon communément blanchâtre, quelquefois jaune : il y eut cependant des malades, mais en très-petit nombre, qui conſerverent la ſenſibilité & la couleur de cette partie, ſans aucune altération.

Cette maladie a régné à-peu-près autant ſur les hommes que ſur les femmes. Comparée à celle de l'année précédente,

elle offroit quelques différences, la conſtipation étoit moindre, les voies urinaires paroiſſoient moins affectées, il n'y avoit pas de véritables *iſchuries* qui s'y joigniſſent. De plus, le nombre de ſujets attaqués de la colique bilieuſe fut peu conſidérable en 1779, en proportion de celui des dyſentériques, tandis qu'en 1780 cette maladie a été dominante ſur la dyſenterie qui s'eſt pourtant encore montrée dans les mois de mai, juin, juillet, août, ſeptembre; mais dans les trois derniers mois, ces deux maladies ont été éclipſées par une légion de fiévres intermittentes qui ſont venues tourmenter plutôt que détruire les habitans du pays.

La colique bilieuſe n'a attaqué que les adultes depuis vingt-cinq juſqu'à quarante-cinq & cinquante ans; elle a épargné les enfans & les vieillards, & elle n'a été meurtriere ni dans les hôpitaux, ni dans la ville. Une ſeule perſonne en eſt morte, & ce n'eſt pas la maladie en elle-même qui en fut la cauſe. A la campagne, la même maladie n'a été ni plus rebelle au traitement, ni plus fâcheuſe.

Les indications à remplir étoient évidentes. La tenſion des ſolides, la ſenſibilité des nerfs agacés, la tenacité & l'acrimonie de la bile, & ſon abondante congeſtion exigeoient des humectans, des

émolliens, des fondans doux & savonneux, des adouciſſans & enfin des évacuans.

J'ai employé les bains tiédes, les fomentations, les lavemens émolliens, l'application des sangsues au siége & même sur la partie affectée, & la saignée chez les pléthoriques. J'ai prescrit l'usage de l'eau de poulet & des apozêmes borraginés avec la terre foliée de tartre, & le syrop violat; l'émétique en lavage dans le temps des naufées; enfin les minoratifs lorsque les douleurs étoient entiérement calmées, & le ventre souple & libre, l'expérience m'ayant enseigné qu'en les donnant prématurément, on faisoit reparoître les douleurs dans toute leur violence.

Les bains, les sangsues, la saignée n'ont pas été indiqués chez tous les individus attaqués. Les malades, qui sont venus se réfugier dans l'hôtel-dieu, ont tous guéri sans ces secours, ainsi que mm. *Lefecelier* & *Dupont*, marchands; le sieur *Margeot*, cavalier de maréchaussée; *Julienne Gilbert*, &c. dans la ville, parce que chez eux la lenteur du pouls & l'absence des signes qui caractérisent la pléthore ou l'inflammation ne les exigeoient pas. Mais j'ai été forcé de recourir à des saignées réitérées pour guérir m. *Mongodin*, son épouse & deux de ses domestiques, la femme-de-chambre de madame la comtesse

de Monlouet; madame *des Anges*, religieuſe hoſpitaliere; *Saint-Paul*, maréchal; *François Louet*, boulanger, &c. attendu la fiévre, l'irritation du pouls, la vivacité des douleurs & la grande ſenſibilité ſubſiſtant dans la partie affectée. En général cette maladie tend à devenir inflammatoire, & les entrailles ſuppurent quelquefois avant même qu'il y ait au pouls la moindre apparence de fiévre. Deux obſervations auxquelles j'en pourrois joindre d'autres analogues, ſerviront à le prouver.

Le nommé *Royer*, garde de la forêt de Fougeres, fut attaqué des ſymptômes de cette colique il y a quatre ans : peſanteur à la région épigaſtrique, nauſées, amertume de bouche, douleur fixe à la région hypogaſtrique; j'ordonnai les bains, les lavemens, les fomentations, les ſangſues au ſiége, les purgatifs, la ſaignée. Ces remedes n'empêcherent pas le malade de rendre, le dix-neuvieme jour de ſa maladie, une grande quantité de pus blanc bien conditionné par les voies urinaires; pendant pluſieurs jours les urines reſterent purulentes, quoique le pouls conſervât ſa lenteur, & que le malade n'eût aucune apparence de fiévre.

Marie Souſſart, âgée de vingt-ſept ans, attaquée d'accidens ſemblables à ceux du

nommé *Royer*, excepté que le siége de la douleur étoit à la partie latérale droite de l'ombilic, sans aucun symptôme fébrile, fut traitée d'abord comme ce premier malade. Je substituai (à l'hôpital où cette fille vint se rendre) une méthode stimulante, pour tâcher, en secouant la fibre, de déloger la matiere irritante cantonnée dans quelque repli membraneux de la cavité abdominale, & dont l'expulsion avoit résisté aux anti-phlogistiques ; la malade rendit par les selles, après deux mois environ de souffrances, une matiere purulente ichoreuse, sanguinolente, mêlée aux déjections alvines, qui ne s'est épuisée que peu à peu, après l'avoir réduite à un état de langueur dont elle a eu beaucoup de peine à se remettre.

OBSERVATIONS

Sur le danger du défaut & de l'excès de compression dans l'opération de la paracentèse ; par m. Sumeire, médecin à Marignane en Provence.

Il est étonnant qu'on puisse contester encore la nécessité ou l'utilité de la paracentèse dans l'hydropisie du bas-ventre, appellée *ascite*. Les médecins qui écartent les préjugés, & qui ont le talent ou l'ha-

bitude de discuter sensément les bonnes raisons, ne peuvent plus douter des grands avantages de cette opération, qui concourt en différentes manieres au succès de la cure de cette maladie ; mais le raisonnement & l'expérience ont fait connoître d'autre part qu'il pouvoit être dangereux pour la vie d'évacuer les eaux par l'ouverture de l'abdomen, si on n'observoit pas la précaution d'éviter un relâchement subit & trop considérable des parties continues & adjacentes, lequel doit résulter nécessairement de la soustraction prompte d'un grand volume de liquide : on a senti qu'en faisant cesser tout-à-coup la compression qu'un poids considérable d'eau faisoit sur les gros troncs d'arteres & de veines, qui sont dans le bas ventre & contre le diaphragme, on occasionoit dans l'action du cœur & de ses dépendances, un changement qui pouvoit entraîner l'extinction de la vie : l'expérience a confirmé cette crainte, & la mort prompte a été souvent l'effet de l'imprudence qu'on a commise à ce sujet.

Pour obvier à ce danger, on se contente de proposer dans un ouvrage moderne (1), où l'on promet de rassembler

(1) *Dictionn. de chirurg.* ; ou tom. III, *Diction. de santé.*

les meilleures pratiques chirurgicales, de preſſer les eaux avec les mains, & de tous les côtés ; mais il eſt bien aiſé de voir que les preſſions ſucceſſives & éparpillées ſont inſuffiſantes pour prévenir l'inconvénient que l'on a à craindre, ſoit parce qu'elles ne portent que ſur des points particuliers, & qu'elles ne peuvent pas conſéquemment ſuppléer à la compreſſion générale & conſtante que les eaux faiſoient ſur toutes les parties contenues dans le bas-ventre ; ſoit parce que ces preſſions ceſſent tout-à-fait, ou qu'on ne les continue pas aſſez long-temps après que l'opération eſt finie.

Cependant il y a long-temps qu'on pratique un moyen qui peut mieux réuſſir, & qui conſiſte à ſerrer le bas-ventre avec une ſerviette durant l'opération ; mais par-là on ne remplit encore le but qu'imparfaitement, parce que la compreſſion n'eſt pas exercée ſur toute la capacité du ventre, & qu'elle eſt ordinairement ceſſée immédiatement un peu après l'opération.

Les inconvéniens de ces méthodes en ont fait imaginer une autre qui n'en a point, & de laquelle le ſavant *Monro*, profeſſeur d'Edimbourg, eſt l'inventeur ; elle conſiſte à placer un bandage treilleſſé qui occupe toute l'étendue de l'abdomen,

& qu'on ſerre plus ou moins, comme l'on veut, avec des courroies & des boucles qui y ſont attachées, & qui ſont diſpoſées de maniere qu'on ſerre également en tout ſens; c'eſt-à-dire, des côtés, d'en-haut & d'en-bas: par ce moyen ingénieux & ſimple, on maintient la même compreſſion ſur toute l'aire du bas-ventre, pendant l'opération & à proportion que les eaux s'évacuent, & cette compreſſion, néceſſaire encore après l'opération, eſt continuée au degré que l'on ſouhaite, par le bandage qu'on laiſſe autant de temps que l'on veut (1). On n'imagine pas comment l'invention de cet excellent procédé n'a pas aboli les précédens; j'ai cru qu'il étoit bon de rappeller leur inſuffiſance & leurs inconvéniens en rapportant un cas bien propre à les faire ſentir, & à faire proſcrire entiérement les méthodes défectueuſes.

En 1751 on fit l'opération de la paracentèſe dans l'hôpital d'Aix. Le ſujet étoit un homme d'environ quarante ans, bien conſtitué, & ayant l'air de la bonne ſanté, à ſon hydropiſie près. Les eaux étant évacuées, on continua la viſite du reſte du dortoir, & au retour on trouva

(1) La deſcription, la figure & l'uſage du bandage dans le 5e volume des mém. d'Edimbourg.

le malade mort. Je ſuivois la viſite comme étudiant; je dis à haute voix : *Il falloit ſe ſervir du bandage de Monro;* mais dans ce temps-là on ne le connoiſſoit pas à Aix, & les découvertes en médecine ne venoient dans cette ville qu'après avoir parcouru tout l'univers.

Mais s'il eſt néceſſaire de maintenir une compreſſion ſuffiſante ſur tout l'abdomen & ſur toutes les parties renfermées dans ſa capacité durant & après la paracentèſe, pour éviter un affaiſſement qui peut entraîner la mort, il eſt également dangereux de faire une compreſſion trop forte. Voici un cas qui l'a bien fait voir.

Il y a quelques années qu'on procéda à la paracentèſe dans le même hôpital d'Aix, en ſuivant toujours la méthode de la ſerviette; l'aide-chirurgien qui fut chargé d'en gouverner l'uſage, mit tant de bonne volonté à cette petite fonction, qu'il ſerra juſqu'à étouffer le malade ſans s'en appercevoir, & ſans que perſonne y prît garde : on ne remarqua la ſottiſe qu'après qu'on eut enfoncé le trois-quart, & que les eaux eurent commencé à couler. Tous les aſſiſtans furent frappés de cet événement, qu'un médecin (1) qui étoit du nombre, & qui a autant de force de génie

(1) M. *Jaubert Depeliſſant* établi à Aix.

que d'étendue de connoiſſances, trouva bien conſéquent à la manœuvre qu'on avoit faite. *On a trop ſerré la ſerviette*, s'écria-t-il, *& par-là on a tué le malade*: cela s'explique bien facilement.

En ſerrant exceſſivement la ſerviette on comprime beaucoup trop les gros troncs artériels & veineux, qui ſont dans le bas-ventre, & l'on détermine l'influx & l'arrêt d'une trop grande quantité de ſang dans les oreillettes & dans les ventricules du cœur; ce qui occaſionne une dilatation forcée de leurs parois, & en même temps on repouſſe trop & pendant trop de temps, vers le diaphragme, le volume d'eau qui eſt au-deſſus de la ceinture faite par la ſerviette; ce qui met le cœur dans la gêne, & par cette double cauſe, l'action de ce premier moteur eſt totalement empêchée, & la circulation eſt ſupprimée.

Il conſte de nouveau, par les obſervations, que la machine de *Monro* doit devenir d'un uſage général, parce qu'elle réunit tous les avantages pour prévenir les inconvéniens de la paracentèſe, en ce que, 1°. on fait une compreſſion égale ſur tout le bas-ventre, laquelle on augmente & on diminue ſuivant le beſoin; 2°. on entretient après l'opération, comme il eſt néceſſaire, la compreſſion telle qu'on

la ſouhaite, & pendant tout le temps qu'elle peut être utile, en laiſſant ſeulement le bandage qui ne demande d'autre ſoin que de ſerrer ou de lâcher les courroies ſuivant que les circonſtances l'exigent.

OBSERVATION

Sur le ſuccès de l'application des ſangſues aux tempes dans un vertige; par le même.

Les effets réſultans de l'ouverture des veines dans la partie où elle eſt pratiquée & dans ſes environs, montrés par les expériences du célebre *de Haller*, ſervent à expliquer comment l'application des ſangſues doit enlever, encore plus efficacement que la ſaignée, la cauſe de quelques maladies qui ont un ſiége fixe. Cette cauſe dépend principalement de la ſtaſe ou du mouvement irrégulier du ſang. Ainſi l'application de ces inſectes faite ſur l'endroit même de ce ſiége, ou à ſon voiſinage réuſſira, par la raiſon que les plus eſſentiels de ces effets ſont continués tant que le vaiſſeau reſte ouvert, & que le ſang coule.

Ce point de théorie intéreſſant, établi d'après les réſultats des expériences phyſi-

ques que m. *de Haller* a rendues décisives par l'attention qu'il a eue de les réitérer, autant qu'il a fallu, pour en déduire des faits positifs & avérés, est confirmé par l'expérience en médecine, que le hazard ou le besoin, deux auteurs féconds de découvertes, avoient suggérée. Sans faire ici beaucoup de citations fastidieuses, il suffit de rappeller l'observation (1) récente qu'a communiqué m. *Dusaux*, médecin à Dax, sur l'utilité des sangsues appliquées sur la partie malade. Mais comme les vérités pratiques les plus constatées, qui ne tiennent pas à un grand ordre de connoissances, sont sujettes à tomber dans l'oubli lorsqu'elles n'ont pas encore été bien répandues dans les esprits, j'ai cru devoir produire une observation bien capable d'affermir & de démontrer celle dont il s'agit.

Le nommé *Goirau*, de ce lieu, âgé d'environ trente ans, d'une constitution repléte & sanguine, avoit, depuis plusieurs jours, un vertige qui ne lui permettoit pas de se tenir debout un instant; on étoit obligé de le porter lorsqu'il vouloit passer d'un endroit à un autre : tous les moyens indiqués, tels que les saignées, les purgatifs, les apéritifs, les anti-spas-

(1) *Voyez* le journal de méd. *janvier* 1780.

modiques,

modiques, &c. furent employés infructueuſement. Je ſongeai à appliquer des ſangſues aux deux tempes; dès qu'elles eurent ſucé aſſez de ſang, le mal fut entiérement diſſipé à la minute.

Idées propoſées en conſéquence du mémoire à conſulter de m. P. Dubb, docteur en médecine à Gottembourg en Suede. Voyez *journal de nov. dernier.*

La maniere dont on parle du ſujet pour lequel on conſulte, le fait paroître très-intéreſſant; & le ton de m. le docteur *Dubb* annonce un médecin très-intéreſſant lui-même. Celui qui propoſe ici, plutôt qu'il ne répond, ne ſe nommera point, parce qu'il va parler moins en médecin qu'en empirique. Il eſtime que le cas préſent l'exige; car après avoir bien réfléchi ſur le mémoire à conſulter, il penſe que la cauſe premiere de cette maladie eſt ſinon impoſſible à aſſigner, du moins ſi difficile à déterminer, qu'on ne peut parvenir au but qu'en tâtonnant. Or on a dit très-juſtement & très-agréablement, qu'après avoir, par hazard, rencontré la vérité, ſi on n'eſt pas en droit de lui dire: je te tiens, c'eſt comme ſi on ne tenoit rien.

Le propoſant ne voyant donc point de raiſons ſuffiſantes pour indiquer le vrai & le meilleur traitement du cas préſent, mais ayant de fortes probabilités en faveur du conſeil qu'il va donner, eſpérant & deſirant d'être utile au malade, eſt d'avis qu'il faut appliquer l'aiman. Si ce moyen n'a point de ſuccès, on conſeille les douches & la boiſſon des eaux de Balaruc en Languedoc.

OBSERVATIONS

SUR l'extrait de ſaturne; par m. VINCENT, chirurgien-major du régiment des chevaux-légers, à Scheleſtat.

L'EXPÉRIENCE nous confirme tous les jours les plus heureux ſuccès de l'extrait de ſaturne, & de ſes préparations ſagement adminiſtrées extérieurement, bien loin qu'elles aient des effets dangereux comme le prétend m. *Rouch*, docteur en médecine, dans ſon obſervation du 17 octobre dernier, inſérée dans la gazette de ſanté. L'exemple de la jeune perſonne qu'il cite, & qui mourut percluſe de ſes membres, à la ſuite d'une enflure au genou, ſur laquelle on avoit appliqué l'extrait de ſaturne, ſemble le déterminer à

proſcrire ce remede comme dangereux dans tous les cas. Cependant l'expérience a confirmé à pluſieurs maîtres de l'art ſon heureuſe efficacité; d'ailleurs quel eſt le remede, même le plus benin, qui ne devienne pas dangereux lorſqu'on en abuſe, & qu'on l'adminiſtre ſans principe? Les effets qui s'enſuivent ont quelquefois coûté la vie à plus d'un malade, ſi l'on en croit les obſervations conſignées, ſoit dans le journal de médecine du mois de décembre 1767, ſoit dans le troiſieme volume des prix de l'académie royale de chirurgie. Dans l'un, on voit qu'un malheureux goutteux perdit la vie par l'application d'un topique anodin ſur les parties douloureuſes; dans l'autre, c'eſt un jeune homme de dix-huit ans atteint d'un éryſipele à la jambe ſur laquelle on avoit fait pluſieurs onctions d'huile roſat, & qui mourut des ſuites de cette application. Ce n'eſt donc pas toujours à la nature des remedes qu'il faut attribuer les ſuites fâcheuſes de leur uſage, mais plutôt à l'adminiſtration mal-entendue que l'on en fait; par conſéquent l'exemple de la jeune perſonne, cité par m. *Rouch*, eſt inſuffiſant pour autoriſer à proſcrire l'extrait de ſaturne comme dangereux. On peut au contraire être aſſuré que toutes les fois qu'on l'employera ſagement mo-

difié, ſuivant les indications, il répondra toujours à l'eſpérance de ceux qui s'en ſerviront, comme il eſt prouvé par maintes obſervations, & par les ſuivantes.

M. le comte *de P...* capitaine de dragons, me pria de lui donner mon avis ſur deux bubons vénériens qui lui étoient reſtés ſquirrheux après l'uſage des grands remedes. Les fatigues d'un long voyage, & les excès de tous genres auxquels il s'étoit livré pendant la route augmenterent leur volume & les douleurs qui devinrent vives, profondes & lancinantes. Ces tumeurs, en changeant de forme, avoient pris, par degré, une figure angulaire & inégale ; ces inégalités devenoient chaque jour plus aiguës, plus éminentes & plus rouges, à proportion de la tenſion qu'éprouvoit la membrane qui les recouvroit; enfin une inſomnie cruelle & un abattement général accompagnoient tous ces ſymptômes : je fus d'avis de la ſaignée, elle fut répétée pluſieurs fois. Le malade fut mis à l'uſage d'une boiſſon délayante & tempérante, comme eau de poulet, petit-lait, altéré de quelques plantes apéritives, des narcotiques, tels que le ſyrop de diacode dans des juleps ; enfin je le réduiſis aux bouillons, & pour toute nourriture à quelques légers potages & crêmes de ris.

Ces remedes, ainſi adminiſtrés, ne furent pas ſans effets ; ils diminuerent d'abord la violence des ſymptômes, rappellerent le ſommeil, & calmerent les craintes du malade ſur la diſpoſition cancéreuſe de ces tumeurs.

Comme l'expérience m'avoit appris l'inſuffiſance du mercure dans le traitement des tumeurs ſquirrheuſes, ſur-tout lorſqu'elles ont un certain degré d'endurciſſement, & c'étoit dans le cas actuel ; je me déterminai à faire uſage des cataplaſmes avec l'eau végéto-minérale, ſi vantée par *Goulard* & d'autres praticiens qui l'ont employée avec un heureux ſuccès dans ces ſortes de cas : ſon effet fut ſecondé par un régime analogue à ſon traitement. Pendant quarante jours le malade a ſuivi ce traitement avec la derniere exactitude ; &, au bout de ce temps, toutes les douleurs étoient diſſipées : mais j'obſervois depuis long-temps, au centre de ces tumeurs, du ramolliſſement & de la fluctuation ; je ne jugeai point à propos d'en faire l'ouverture, au contraire je continuai l'uſage des cataplaſmes, & la bonne idée que j'avois de leurs effets fut confirmée. Les tumeurs s'ouvrirent & rendirent beaucoup de matiere purulente ; les ouvertures étoient ſi petites qu'on auroit dit que la nature avoit ſeulement dilaté

les pores de la peau pour lui donner iſſue : mais comme il ſubſiſtoit encore des adhérences à la circonférence des tumeurs, & de là dureté, je fis continuer l'uſage de ce remede métallique ; par ce moyen j'eus la ſatisfaction de voir fondre & ſuppurer inſenſiblement ces bubons carcinomateux, & le malade a guéri dans l'eſpace de trois mois, ſans qu'il ſoit ſurvenu ni fiſtule, ni aucun accident.

Le nommé *Trécourt*, employé dans les fermes du roi, étant à la pourſuite d'une bande de contrebandiers, reçut d'un de ces derniers un coup de piſtolet qui lui traverſoit le poignet de la main droite. Les accidens qui ſuivirent, & le délabrement des parties tendineuſes firent craindre pour le bras du pauvre malade qui un put avoir des ſecours que quarante-huit heures après ſa bleſſure. Il fut confié à mes ſoins ; je n'eus rien de plus preſſé que de faire des inciſions & des taillades profondes dans la partie, pour débrider les étranglemens, & remédier aux engorgemens qui étoient ſurvenus. Je trempai des compreſſes dans l'eau végéto-minérale, légérement animée d'eau-de-vie camphrée ; & par cette ſeule méthode, que je répétai à chaque panſement, je vis diſparoître les accidens & tomber l'eſcharre en fort peu de temps ; une ſuppuration

douce & régénérante qui ſuccéda & ſe ſoutint ſans altération pendant le traitement, acheva de conſolider la plaie parfaitement dans l'eſpace de vingt-ſept jours ſans aucun accident.

Les nommés *Colin*, *Noel*, & *Nicolas*, chevaux-légers du ſixieme régiment, portoient depuis deux mois des engorgemens aux glandes parotides & maxillaires, qui leur étoient ſurvenus ſans aucune cauſe apparente. Ces glandes étoient dures, ſans douleurs, ſans changement de couleur à la peau, & ſi volumineuſes, qu'à l'un des trois la glande parotide du côté droit égaloit au moins une groſſe pomme de reinette. Le ſieur *Branchu*, mon aide-major, prit ſoin du traitement; il employa les émolliens, les réſolutifs, tantôt ſeuls, tantôt combinés avec les frictions mercurielles & les pilules fondantes; enfin ces engorgemens glanduleux réſiſterent aux remedes les mieux adminiſtrés. Je lui conſeillai pour lors de changer de méthode, vu l'inſuffiſance des remedes qu'il venoit d'employer : l'uſage conſtant des cataplaſmes faits avec l'eau végéto-minérale, amena rapidement la guériſon de ces tumeurs dans l'eſpace de trente-deux jours.

Ces obſervations, jointes à tant d'autres, ſuffiſent pour juſtifier l'uſage des

préparations de plomb, ſur-tout avec l'attention de modifier l'action de ce remede ſuivant l'exigence des cas.

OBSERVATION

SUR un accouchement laborieux fait en partie par l'art, & en partie par la nature, d'un enfant du ſexe maſculin, qui eſt reſté, pendant près d'un mois, dans la matrice mort & putréfié; par m. JAYMES, éleve des écoles royales de chirurgie de Paris, maître en chirurgie du Mont-de-Marſan, examinateur dans la communauté de chirurgie de la méme ville, & chirurgien-juré réſidant à l'Encouac en Marſan.

LE 6 décembre 1777, je fus requis au lieu de Coulac en Cachen, reſſort de Marſan, pour accoucher une femme âgée d'environ trente ans, d'un tempérament ſanguin, de la hauteur de quatre pieds & demi, ſouffrant depuis l'eſpace de trois jours des douleurs de l'enfantement. A mon arrivée je m'informai de la ſage-femme & de ceux de la maiſon, de tout ce qui s'étoit paſſé avant & pendant la groſſeſſe, ainſi que de l'état préſent de la malade: j'appris qu'elle avoit déjà été enceinte, & que l'enfant étoit venu

mort en naiſſant & très-difficilement ; & que depuis elle avoit été preſque toujours indiſpoſée, quoiqu'elle fut d'ailleurs bien réglée ; que cependant dans le mois de juin de la même année les regles s'arrêterent à l'époque d'une nouvelle conception ; & que depuis cet inſtant juſqu'au mois d'octobre, elle n'avoit reſſenti d'autres incommodités que celles qui réſultent naturellement de cet état, & de l'augmentation ſucceſſive de la cavité abdominale. Vers le huit de novembre elle fit une chûte de cheval qui occaſionna la fiévre, l'affaiſſement de l'abdomen & des mamelles, & une douleur ſourde dans la région hypogaſtrique.

Ces accidens continuerent avec plus ou moins de véhémence juſqu'au trois de décembre ; & alors les vraies douleurs ſe firent ſentir, & on fut obligé d'aller chercher la ſage-femme. Celle-ci trouvant les eaux écoulées, l'orifice aſſez dilaté, & ayant reconnu, diſoit-elle, par le toucher que le ventre de l'enfant ſe préſentoit, crut de n'avoir rien de mieux à faire que d'aller chercher les pieds pour terminer l'accouchement ; mais ce fut en vain, les douleurs augmenterent ; elle fit une infinité de fois de nouveaux eſſais pendant trois jours & trois nuits, infructueuſement. Les mêmes douleurs devin-

rent ſi fortes, qu'elles cauſoient des angoiſſes conſidérables ; la langue devint très-ſéche, & le pouls très-agité ; les parties de la génération commencerent à ſe tuméfier, & la malade qui juſqu'alors avoit conſervé ſon jugement, commença à balbutier ; ce qui fut ſuivi des horripilations & ſueurs froides des extrémités. Comme les douleurs avoient ceſſé, & que la malade alloit être confeſſée & adminiſtrée, je ne voulus pas la toucher pour le moment, & je fis en attendant une décoction de graine de lin pour lubréfier les parties, & une infuſion de réglisſe édulcorée avec le ſyrop de guimauve, pour boiſſon. Après que la malade eut ſatisfait aux devoirs de la religion, j'introduiſis le doigt index de la main droite pour reconnoître le degré de dilatation plus ou moins grand de l'orifice de l'utérus, ainſi que la poſition de l'enfant ; je reconnus que le diametre antro-poſtérieur du détroit ſupérieur du baſſin étoit très-difforme, & n'avoit environ que trois pouces trois à quatre lignes, & le tranſverſal cinq pouces un quart ; j'apperçus auſſi une poche qui ſe préſentoit, & que la ſage-femme avoit priſe pour le bas-ventre, quoiqu'elle ne fût que le cuir chevelu ; mais elle étoit très-excuſable, parce qu'entre les os du crâne & la peau, il y avoit

près d'une chopine de pus qui avoit dilacéré le muſcle occipito-frontal, de même que la fontanelle, & communiquoit par ce moyen avec la maſſe cérébrale qui étoit toute putréfiée.

Voyant que la femme étoit très-foible, & que ſa matrice tomboit dans l'inaction, je lui fis prendre une cuillerée d'eau de méliſſe, avec autant de tiſane, & conſtruiſis dans l'inſtant le lit de travail qui eſt décrit dans les traités de mm. *Levret*, *Barbaut*, *de Leurye*, &c. Je la fis placer ſur ce lit, la tête fléchie ſur le ſternum, la poitrine ſur le ventre, les cuiſſes & les jambes écartées & fléchies, & les genoux appuyés par deux aides.

Ma main droite étant ointe du mucilage, & les doigts rapprochés, j'introduiſis, entre le pouce & l'index, un biſtouri pointu pour percer le cuir chevelu, & donner par-là iſſue au pus qui y étoit contenu ; auſſi-tôt il s'en fit une grande évacuation très-fétide, qui inonda tout le lit. Je retirai l'inſtrument, & gliſſai dans l'ouverture les deux premiers doigts, juſqu'à ce que le cerveau, le cervelet, la moëlle alongée, la dure-mere & les autres membranes furent évacuées ; enſuite je fis l'extraction de tous les os du crâne & de la face, en commençant par le coronal, les pariétaux, enſuite l'occipital, les

temporaux, la mâchoire inférieure, & finiſſant par les trois premieres vertebres cervicales. Si j'avois eu dans ce moment un porte-lien pour ſaiſir les épaules par-deſſous les aiſſelles qui étoient ſituées tranſverſalement, l'une dans la foſſe iliaque droite, & l'autre dans la gauche, le ventre tourné vers les parties poſtérieures de la mere, j'en aurois tenté l'extraction. A ſon défaut je penſai, la malade devenant de plus en plus foible, que la perte, qui commençoit à ſe déclarer, relâcheroit & humecteroit le vagin, & que le placenta venant à ſe détacher vers la partie inférieure, réveilleroit l'action de l'utérus qui ſe trouvoit éteinte depuis longtemps. Effectivement la matrice n'étant plus ſi diſtendue, reprit peu à peu ſon action naturelle; la fiévre ſe calma un peu, les parties de la génération ſe dégonflerent, la langue s'humecta, & enfin le même jour, vers les dix heures du ſoir, la nature expulſa d'elle-même le reſte du corps & l'arriere-faix preſque putréfiés.

Les vuidanges furent très-abondantes. Pendant près de ſix mois il s'eſt écoulé une matiere puriforme qui ſuintoit continuellement de la ſurface interne de l'utérus, & qui entretenoit une eſpece de fiévre lente. Il y eut auſſi, pendant le même temps, une œdématie des jambes & des

pieds, qui s'eſt diſſipée par l'uſage des tiſanes apéritives & du ſyrop des cinq racines. Il n'eſt reſté d'accidens qu'un écoulement involontaire d'urine, produit par l'atonie du col de la veſſie : à cet accident près, cette femme jouit maintenant de la meilleure ſanté.

Il réſulte de cette obſervation, 1°. qu'elle auroit dû appeller, lors de ſa chûte, un maître de l'art pour ſe faire ſaigner : cette négligence a probablement coûté la vie à l'enfant, puiſqu'il n'a plus fait de mouvement depuis ce moment. 2°. Que probablement la malade eût également péri ſi je n'avois promptement vuidé le crâne de l'enfant, parce qu'il étoit diſtendu au point de ne pouvoir jamais franchir le détroit ſupérieur. 3°. Que ne pouvant introduire la main pour aller chercher les pieds, parce que le détroit étoit vicié, c'eſt par la rupture du col que la poitrine s'eſt vuidée & affaiſſée, de même que l'abdomen : par ce moyen la nature eſt devenue victorieuſe. Ce qui prouve qu'il faut dans bien des circonſtances, & particuliérement dans celle-ci, où le portelien auroit été inutile ou même nuiſible, être ſimple ſpectateur.

OBSERVATIONS

Sur les diſſolvans de la réſine élaſtique ; par F. A. B. R. C.

QUOIQU'ON ait avancé que l'éther eſt le diſſolvant de la réſine élaſtique, l'expérience ſemble démontrer le contraire. J'ai mis quarante-huit grains de réſine élaſtique bouillir pendant vingt-quatre heures dans trois onces d'éther, cet éther mis enſuite à évaporer, il n'eſt reſté dans l'évaporatoire qu'un grain de réſine.

L'huile eſſentielle de térébenthine paroît être le diſſolvant de la réſine élaſtique : l'expérience ſuivante le démontre. J'ai mis dans un matras deux gros de réſine élaſtique coupée même avec trois onces d'huile eſſentielle de térébenthine ; j'ai placé ce mélange ſur un bain de ſable que j'ai chauffé au point d'entretenir l'ébullition : la réſine élaſtique s'eſt gonflée, a acquis de la tranſparence, & a fini par ſe diſſoudre entiérement. Lorſqu'on n'a pas employé aſſez d'huile de térébenthine, une portion de la réſine s'y trouve ſuſpendue ſous forme de flocons.

Cette diſſolution, miſe à évaporer au bain-marie, perd une partie de ſon diſſolvant ; mais on ne peut lui donner un cer-

tain degré de consistance qu'au bain de sable, ou à feu nud, il se fait une décomposition d'une portion de résine : en cet état, elle ne conserve que très-peu d'élasticité.

La dissolution, avant d'être rapprochée, s'enflamme avec l'acide nitreux fumant.

Rapprochée, comme nous venons de le dire, elle ne paroît pas s'enflammer sans l'addition de l'acide vitriolique; ce qui est dû au peu de surfaces que présente l'huile & la résine.

Les huiles, par expression, agissent également sur la résine élastique; mais il faut employer une ébullition continue qui détruit une portion d'huile & de résine.

Les acides agissent encore sur la résine élastique, mais c'est l'acide nitreux fumant qui opère le plus promptement sa dissolution. Il suffit de verser l'acide sur la résine coupée par morceaux : trois onces d'acide nitreux concentré peuvent dissoudre deux gros de résine élastique. Il se fait durant cette dissolution un mouvement d'effervescence accompagné de chaleur & de vapeurs qui s'enflamment d'elles-mêmes au-dessus de la dissolution; l'on doit avoir attention de diviser la résine. Plus elle présentera de surfaces, plus il paroîtra de vapeurs enflammées.

L'addition de l'acide vitriolique n'aug-

mente pas abſolument ces vapeurs ; cependant cette addition eſt bonne ſi l'acide nitreux n'eſt pas aſſez concentré, ou que l'on n'ait pas diviſé la réſine : car il eſt arrivé de voir ces vapeurs enflammées devant & après l'addition.

Si l'on étend la diſſolution de cette réſine par l'acide nitreux dans l'eau diſtillée, il ſe fait un précipité qui reſte long-temps ſuſpendu, il faut le ſéparer par le filtre ; ce précipité lavé & deſſéché, a l'apparence d'une poudre ſéche, flexible, rouſſe ; mis dans une cuiller de fer, expoſé ſur trois ou quatre charbons ardens pendant une ou deux minutes, il arrive une déflagration très-prompte, le réſidu eſt un vrai charbon très-ſpongieux.

Le même phénomène a lieu dans les vaiſſeaux fermés : que l'on en mette vingt-quatre grains dans une cornue d'une pinte, à laquelle on aura adapté un récipient de deux pintes ſans être luté ; après avoir expoſé cette cornue ſur les charbons, la déflagration ſe fera également & en auſſi peu de temps, on luttera à l'inſtant les vaiſſeaux pour perdre le moins qu'il ſe pourra des vapeurs en expanſion, & on trouvera de l'huile & de l'acide nitreux qui n'ont pas été détruits par la déflagration, l'acide ſéparé de l'huile & ſaturé par l'alkali du tartre, donnera un

vrai

vrai nitre ; ce qui démontre que ce précipité eſt un compoſé de réſine & d'acide nitreux, & que c'eſt à lui qu'eſt dûe la propriété de déflagrer ; il paroît auſſi que c'eſt cet acide qui empêche la réſine élaſtique de ſe précipiter à la maniere des autres réſines.

Le précipité eſt ſoluble dans l'éther, l'eſprit-de-vin, & même un peu dans l'eau.

Le charbon reſtant après la déflagration dans la cornue eſt ſemblable au premier.

L'eau qui a ſervi à ſéparer la réſine de l'acide nitreux, miſe à évaporer au bain-marie, laiſſe dépoſer encore une poudre jaunâtre qui ne déflagre point lavée ou non lavée : elle attire l'humidité de l'air.

Dans l'analyſe à feu nud de la réſine élaſtique, l'on obtient d'abord une très-petite quantité d'un phlegme qui ne paroît point acide, & que l'on pourroit ſoupçonner venir des vaiſſeaux ; enſuite une huile qui devient de plus en plus épaiſſe : il reſte dans la cornue une très-petite quantité de charbon. Trois onces de réſine n'ont laiſſé que quarante-huit grains dans la cornue.

L'huile que l'on obtient par la diſtillation ſe diſſout également dans l'acide nitreux ; mais ſon précipité ne préſente pas

le même phénomène que celui de la réſine.

L'on peut enflammer cette huile par le moyen de l'addition de l'acide vitrioli-que, & l'on obtient un charbon ſemblable à celui qui provient de l'huile de gayac, un vrai champignon philoſophique.

EXTRAIT du *prima menſis* de la faculté de médecine de Paris, tenu le 15 janvier 1781.

Les obſervations communiquées dans cette aſſemblée embraſſant, quoique ſéparément, les maladies qui ont régné dans cette ville pendant le mois de décembre entier, & les quinze premiers jours de janvier, nous ne préſenterons dans cet extrait que celles qui ont été les plus communes pendant le mois de décembre, & réſerverons, pour le journal prochain, celles qui auront régné pendant le mois de janvier, afin de ne point manquer à l'engagement que nous avons pris dans notre premier cahier de cette année.

PARMI les fiévres intermittentes, & ſur-tout les quartes, que l'on a eu à traiter, la plûpart étoient des rechûtes après une ceſſation complette d'accès pendant

quinze jours, trois ſemaines & même un mois. Ces accidens n'ont pas été moins difficiles à combattre que les premieres invaſions, quoiqu'elles ne préſentaſſent pas les mêmes complications; car le nombre de celles qui étoient compliquées avec une tierce ou même une double-tierce, étoit beaucoup plus petit que dans les mois précédens; & en general les accès ont été plus réguliers dans leurs marches & dans leurs ſymptômes. Cependant chez quelques malades on a remarqué une bizarrerie ſinguliere de ſymptômes. Lorſque le friſſon étoit conſidérable, & duroit deux heures & même au-delà, la chaleur ſuccédoit avec un mal de tête léger, & étoit ſuivie de ſueurs abondantes; lorſqu'au coutraire le friſſon étoit léger, ou que ce n'étoit qu'un ſentiment de froid ſans tremblemens, & peu incommode, après la ceſſation de ce froid, le malade éprouvoit une douleur vive de la tête; cette douleur croiſſoit rapidement, & produiſoit un délire & même un tranſport violent, qui ne s'appaiſoit qu'au milieu de ſueurs abondantes, & qui duroient pluſieurs heures ſans produire d'autre ſoulagement que la ceſſation du mouvement fébrile du pouls; car les malades reſtoient la journée ſuivante avec une fatigue dou-

loureuſe dans tous les membres. Les urines étoient rares & fort rouges pendant tout l'accès ; elles ne devenoient plus abondantes que le jour abſolument tranquille, & dépoſoient alors très-peu d'un ſédiment grisâtre ; elles avoient une odeur aigre, ſemblable à celle des ſueurs.

On a remarqué cette variation non-ſeulement une fois, mais pluſieurs fois chez le même malade. On l'a même obſervé lorſque la fiévre quarte étoit entrecoupée d'une fiévre tierce. Les accès de la tierce ne produiſoient que la peſanteur de tête, & le friſſon étoit bien caractériſé, au lieu que ceux de la fiévre quarte, qui ne commençoient que par un ſentiment de froid de peu d'intenſité & de peu de durée, ne manquoient pas d'avoir pour ſymptôme le tranſport dont nous avons parlé.

La cure de ces fiévres exigeoit une méthode raiſonnée, dont le premier objet devoit toujours être de délayer, diviſer les humeurs, les évacuer enſuite par des minoratifs répétés. Quelquefois ces moyens ſuffiſoient pour ſimplifier la maladie en diſſipant la fiévre tierce, alors on n'avoit plus à combattre que la quarte. Ces moyens n'ayant pas ſuffi contre la tierce, quelques praticiens l'ont vu céder même prompte-

ment au quinquina donné en opiat à la doſe d'un gros, de trois en trois heures, dans les intervalles libres ; d'autres ont obtenu le même effet avec le ſyrop diacodé, à la doſe d'une once, dans une infuſion de petite centaurée, & donné en deux doſes deux heures avant le retour du friſſon. C'étoit déjà avoir gagné beaucoup que d'avoir arrêté les accès de la tierce ; c'étoit même un préliminaire néceſſaire : mais l'ennemi qui reſtoit à vaincre, la fiévre quarte, a été plus rebelle. Beaucoup de malades n'ont pu en être débarraſſés ni par les apozêmes amers apéritifs, ni par l'infuſion de petite centaurée avec le ſel ammoniac ou les alkalis, ſoit fixes, ſoit volatils, ni par les préparations de l'opium, ni même par le quinquina. Cependant on a remarqué que les préparations de cette écorce, en opiat ſurtout avec le ſel d'abſinthe, la confection d'hyacinthe, avoit mieux & plus ſouvent réuſſi que dans les mois précédens.

Doit-on l'attribuer au changement que la température humide & pluvieuſe du mois de novembre a operé dans les ſolides & dans les fluides ? l'hiſtoire médicale autoriſe à le penſer. On a regardé les douleurs vives de la tête, le délire & le tranſport dont ces malades étoient attaqués dans

les accès de fiévre quarte, comme un effet dépendant d'une conſtitution épidémique particuliere, déjà obſervée depuis quelques mois (1).

Cette diſpoſition de l'humeur morbifique à ſe porter à la tête, ou de la tête à en recevoir les impreſſions, a été la cauſe déterminante des fluxions qui ont vivement affecté cette partie, & qui ont produit des accidens différens; car on a vu beaucoup d'éruptions qui avoient le caractere des éryſipeles, étendus ſeulement ſur un côté; d'autres cauſoient les douleurs les plus aiguës dans les oreilles, dans les mâchoires, dont les gencives étoient blanches comme ſi elles euſſent été touchées avec des aſtringens minéraux. Les malades ſe plaignoient d'élancemens, de déchirémens violens qui ſe répétoient ſouvent, & qu'ils attribuoient *à une humeur corroſive verſée tout-à-coup ſur les os.* Les moyens propres à rétablir la tranſpiration, un air tempéré, des boiſſons délayantes, les pédiluves, & ſur-tout une diette ſévère, ont guéri ces fluxions; les malades qui ont voulu ſe ſoumetre à ce traitement, n'ont eu beſoin que d'une ou

(1) Voyez les *prima menſis* de ſeptembre, octobre &

deux purgations douces, tout au plus, après la ceſſation des douleurs & de la tenſion ou gonflement des parties affectées. Mais on a été obligé de purger davantage, ſoit en boiſſon, ſoit en lavemens, ceux qui, par habitude ou par crainte, ont voulu continuer à prendre de la nourriture.

On a remarqué qu'en général les cataplaſmes avec la mie de pain & le lait ont eu peu de ſuccès; il valoit mieux tenir la tête & les parties affectées couvertes de linges doux & chauds, que de les tenir continuellement mouillées.

Il y a eu auſſi quelques fluxions de poitrine, mais peu du genre purement inflammatoire; ce qui a engagé à ménager les ſaignées, & à préférer la méthode curative que nous avons déjà expoſée pluſieurs fois.

La petite-vérole n'a pas été très-commune, ni très-meurtriere. Quelques faits rapportés avec tout le détail que mérite une obſervation utile, ont démontré ce que déjà les médecins ne ſavoient que trop par l'expérience, mais ce que le public ne veut pas ſe perſuader, que la rougeole, ſoit ſimple, ſoit, ainſi qu'il l'appelle, boutonnée, ne doit pas être regardée comme une maladie légere. Nous

citerons l'exemple ſuivant : Un enfant de ſix à ſept ans eſt attaqué de la rougeole qui ſe manifeſte ſans aucun orage effrayant ; mais la fiévre qui avoit précédé & accompagné l'éruption & le mal-aiſe, ſubſiſtent le quatrieme jour, quoique les rougeurs fuſſent évanouies. M. *Leclerc*, qui voyoit ce malade, craignit que la dépuration n'eût pas été complette, & que le malade ne fût pas guéri ; il ordonna l'application des véſicatoires, dont l'effet ſoutenu pendant quelque temps a rendu à l'enfant une tranquillité, un bien-être que l'on regardoit comme un rétabliſſement parfait. En effet il ſe portoit bien lorſque tout-à-coup, la quinzaine à peine expirée, la fiévre s'allume, & une nouvelle éruption de rougeole paroît. Les véſicatoires ont été appliqués de nouveau, & entretenus un temps ſuffiſant, & le petit malade a été complettement guéri.

M. *Goubelly* a obſervé que l'écoulement périodique, chez les femmes, avoit ſouffert plus de dérangemens cette année, & ſur-tout dans les derniers mois, que dans le cours des années précédentes, ſoit par rapport à l'irrégularité, à la fréquence trop précipitée de ſon retour, ſoit par rapport à l'abondance, ſoit enfin par rapport à la qualité de l'excrétion, beaucoup

de femmes ont vu en blanc, au lieu de voir en rouge. Cette obſervation a été confirmée par pluſieurs autres docteurs. Il n'a pas été néceſſaire d'avoir recours à des remedes très-actifs, une diette ſévère, du repos, ſur-tout l'attention de ſe garantir de l'air froid & humide, des brouillards, & quelques minoratifs ont ſuffi pour rétablir l'ordre accoutumé chez la plûpart de ces malades.

Le reſte de ce prima menſis *au journal prochain.*

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DÉCEMBRE 1780.

Jo. du M.	Thermometre.			Barometre.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−0, 0	0, 5	0, 2	28 1, 6	28 1, 4	28 1, 4
2	−0, 0	1, 2	1, 1	28 1, 6	28 2, 0	28 2,10
3	1, 4	1, 9	0, 9	28 3, 4	28 3, 6	28 4, 0
4	−1, 6	2, 0	−1, 8	28 4, 0	28 4, 0	28 3,11
5	−2, 8	−1, 0	−2, 0	28 3, 4	28 3, 0	28 2,10
6	−3, 3	−1, 4	−1, 0	28 2, 3	28 2, 2	28 2, 2
7	−1, 0	−1, 5	−2, 0	28 1,11	28 1,11	28 2, 2
8	−1, 2	2, 0	0, 8	28 1,10	28 1, 9	28 3, 0
9	0, 1	1, 8	0, 1	28 4, 2	28 4, 2	28 4, 5
10	1, 9	2, 5	1, 0	28 4, 4	28 4, 0	28 4, 0
11	0, 6	2, 7	2, 0	28 3, 5	28 3, 5	28 3, 8
12	0, 5	4, 4	4, 8	28 4, 0	28 4, 0	28 4, 4
13	3, 7	5, 5	4, 0	28 4, 2	28 4, 2	28 4, 0
14	2, 9	5, 1	3, 3	28 3, 6	28 3, 7	28 3,10
15	3, 0	5, 3	4, 5	28 3,10	28 3,10	28 4, 6
16	4, 0	5, 1	4, 0	28 5, 2	28 5, 0	28 5, 0
17	1, 8	4, 1	0, 5	28 4, 2	28 4, 0	28 4, 0
18	−0, 0	0, 9	−0, 8	28 3, 4	27 3, 2	28 3, 2
19	−4, 7	−1, 6	−3, 0	28 3, 0	27 2, 5	28 1, 2
20	−6, 0	−2, 3	−2, 1	27 11, 5	27 10, 0	27 9, 4
21	−4, 9	−2, 0	−4, 9	27 9, 4	27 9, 4	27 10, 2
22	−5, 0	−2, 3	−3, 3	27 10, 4	28 10, 4	27 10,10
23	−3, 3	−0, 8	−0, 7	27 11, 4	28 11, 6	27 11,11
24	−1, 1	1, 2	−1, 0	28 0, 0	28 0, 0	28 0, 2
25	−1, 0	0, 2	−0, 7	28 0, 2	28 0, 2	28 0, 9
26	−5, 0	−1, 8	−2, 0	28 1, 2	28 1, 4	28 2, 0
27	−3, 2	−2, 5	−4, 0	28 2, 3	28 2, 3	28 2, 3
28	−5, 2	−2, 5	−1, 6	28 2, 9	28 3. 0	28 3, 4
29	−0, 5	2, 3	3, 5	28 2, 1	28 1, 0	28 0, 0
30	4, 7	6, 0	5, 0	28 0. 0	28 0, 4	28 1, 2
31	3, 8	5, 2	3, 7	28 1, 4	28 1, 0	28 0, 6

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-E c. fr. brouil.	N-E. couv, froid.	N-E. couv. froid.
2	N-E. couv. froid.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
3	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
4	E. beau, froid.	E. beau.	E. beau, brouill.
5	N. c. brouil. giv.	N. c. brouil. giv.	N-E. c. broui. giv.
6	N-E. *idem.* froid.	N-E. *id.* froid.	N-E. *id.* froid.
7	N. & N-E. *id.*	N. & N-E. *id.* br.	N. & N-E. *idem.*
8	N. & N-E. couv. *neige.*	N. couv. brouill. dégel.	N. couv. brouillard.
9	N-E. couvert.	N-E. couvert.	N-E. *idem.*
10	N. *idem.*	N. & N-O. *id.*	N. & N-O. couv.
11	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*	N-O. *id.* brouill.
12	N-O. *id.* brouill.	N-O. *id.* bro. bru.	N-O. *idem.*
13	N. c. & humide.	N. couvert, hum.	N. couv. humide.
14	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*
15	N-O. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
16	N. c. brou. bruin.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
17	N-E. couv. froid.	N-E nuag. froid.	N-E. beau, froid.
18	N-E. *idem.*	N. couv. froid.	N - E. *idem.*
19	N-E. be. v. froid.	N-E. nuag. froid.	N-E. couv. froid.
20	N-E. nuag. froid.	N-E. couv. *neige.*	E. couv. *neige.*
21	S. beau, froid.	S. beau, froid.	S. beau, froid.
22	S. nuages, brouil.	N-O. & S-O. b. br.	N. & S-O. c. froid.
23	N-E. cou. brouil.	N-E. couvert.	N-E. couvert.
24	N-E. nuages.	N-E. nuages.	N-E. beau.
25	N-E. couvert.	N-E. couvert.	N-E. couvert.
26	N-E. beau, froid.	E. *idem.* froid.	E. *idem.*
27	N-E. c. brouil. br.	N. beau, froid.	N. *idem.* froid.
28	N. beau, brouil.	N. c. brouill. fr.	N. *idem.* brouill.
29	S-O. couv. brouil. brui. vergl. dég.	O. couv. brouillard.	O. couvert, très-humide.
30	O. couv. brouill. très-humide.	N-O. couvert, très-humide.	N-O. *idem.*
31	S-O. *idem.*	O. *idem.*	S-O. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 6, 0 deg. le 30
Moindre degré de chaleur . . . . . —6, 0 le 20

Chaleur moyenne . . . . . 0, 3 deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . . *pou. lig.* 28, 5, 2 le 16
Moindre élévat. du Mercure . . 27, 9, 4 le 21

Elévation moyenne . . . . 28 p. 2, 2

Nombre de jours de Beau 4
de Couvert . . . 23
de Nuages 4
de Vent 1
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard. . 16
de Pluie 0
de Neige 2

Quantité de Pluie . . . . . 1, 6 lignes.
D'Evaporation 6, 0
Différence 4, 6

Le vent a soufflé du N. . . . . 8 fois.
N.-E. 13
N.-O. 5
S. 1
S.-E. 0
S.-O. 2
E. 3
O. 1

TEMPÉRATURE : Froide & très-humide, quoiqu'il ne soit pas tombé une goutte d'eau de pluie. Les brouillards ont été épais & fréquens, sur-tout à la fin du mois à la suite du dégel.

MALADIES : Aucunes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er janvier 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de décembre 1780, par m. BOUCHER, médecin.

IL a gelé pendant la plus grande partie du mois; mais la gelée n'a été un peu considérable que du 18 au 29. La liqueur du thermometre est descendue, le 27 & le 28, au terme de $4\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de celui de la congélation.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, tout le mois, au-dessus du terme de 28 pouces, excepté le 21 & le 22. Aussi n'y a-t-il presque pas eu de pluie, & point du tout de neige.

Le vent a été constamment *nord* & *est*, pendant les vingt premiers jours du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $4\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de $4\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $4\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 10 lignes. La différence entre ces deux termes est de $6\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du nord.	1 fois du sud.
12 fois du nord vers l'est.	5 fois du sud vers l'oueſt.
5 fois de l'est.	2 fois du nord vers l'oueſt.
2 fois du sud vers l'est.	

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
4 jours de pluie.
13 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de décembre 1780.

OUTRE les fièvres intermittentes, tierces, quartes, doubles-tierces & doubles quartes, qui ont été communes & opiniâtres, les fluxions de poitrine ont continué à régner, sur-tout parmi le peuple : il en a été de même des fièvres catarrheuses, dont les redoublemens dans la plûpart des malades n'avoient rien de régulier. A l'égard des fluxions de poitrine, ceux qui en étoient attaqués, avoient une pente à la bouffiſſure de tout le corps, mais principalement du viſage, du col, de la poitrine & des bras. Cette circonſtance a été obſervée particuliérement en ceux qui n'avoient pas été traités d'abord convenablement, & auxquels on n'avoit pas fait des ſaignées ſuffiſantes dans le premier ou ſecond période de la maladie

Parmi les pauvres, quelques familles ont été encore infeſtées de la fièvre maligne, portant à la tête. La malignité, dans quelques-uns, a été l'effet des vices du traitement. Nous avons auſſi vu quelques perſonnes attaquées de rhumatiſme inflammatoire goutteux.

La petite-vérole, qui s'étoit manifeſtée dans quelques maiſons pendant les mois d'octobre & de novembre, s'eſt propagée conſidérablement dans le cours de ce mois : elle a été confluente & dangereuſe dans les adultes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Mémoire ſur l'électricité médicale, & hiſtoire du traitement de vingt malades traités & la plûpart guéris par l'électricité; par m. MAZARD DE CAZELLES, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, agrégé à la faculté de Toulouſe, aſſocié de l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Béziers, &c... A Paris, chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers; & à Toulouſe, chez* Dupleix, Sacaran, Moulas & Laporte, *libraires, avec approb. &c. Prix broché, 18 ſols.*

M. *Mazard de Cazelles* apprécie lui-même ſes obſervations dans ſon épître dédicatoire à mm. les Capitouls de Toulouſe. « Peut-être, *c'eſt lui qui* » *parle*, aurois-je dû attendre, avant de vous offrir » mes obſervations, qu'un plus grand nombre de » tentatives & d'eſſais eût donné à mon travail » plus d'intérêt, plus de confiance & de sûreté. » Mon empreſſement m'a ſéduit ſur le mérite de » celui que je préſentois. — Si des ſuccès heureux » & complets deviennent le terme de mon appli- » cation & de mes efforts, leur réſultat ſera un » nouveau tribut plus digne de vous, &c.... ».

TABLE
DU MOIS DE FÉVRIER 1781.

Extrait. Dissertatio de variis herpetum speciebus, causis symptomatibus, &c. ; *par* m. H. F. A. DE ROUSSEL, *méd.* page 98
Suite & fin *du mémoire sur la constitution épidémique, &c. ; par* m. BAUMES, *méd.* 110
Tableau historique d'une colique bilieuse qui a régné à Fougeres ; par m. DE VAULEVIER, *méd.* 146
Observations sur le danger du défaut & de l'excès de compression dans l'opération de la paracentèse ; par m. SUMEIRE, *méd.* 153
Observation sur le succès de l'application des sangsues, &c. ; par le même. 159
Idées proposées en conséquence du mémoire à consulter de m. P. DUBB, *méd.* 161
Obs. sur l'extrait de saturne ; par m. VINCENT, *chir.* 162
Observation sur un accouchement laborieux, &c. ; par m. JAYMES, *chir.* 168
Observation sur les dissolvans de la résine élastique ; par F. A. B. R. C. 174
Extrait du prima mensis *de la faculté de méd. de Paris, tenu le 15 janvier* 1781. 178
Observations météor. faites à Montmorenci. 186
Observations météor. faites à Lille. 189
Maladies qui ont régné à Lille. 190
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Livres nouveaux. 191

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de février 1781. A Paris, ce 24 janvier 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.

JOURNAL
DE MÉDECINE, CHIRURGIE, *PHARMACIE, &c.*

MARS 1781.

EXTRAIT.

Essai sur la génération de l'homme; par m. CALMÉ, *docteur en médecine à Sézanne en Brie. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez* P. Fr. Didot jeune, *libr. imprimeur de* MONSIEUR, *quai des Augustins*, 1781, *grand* in-8°.

QUOIQUE la brochure dont nous allons rendre compte contienne seulement quarante & quelques pages, nous avons cru que l'extrait en seroit agréable à beaucoup de nos lecteurs : elle est remplie

d'idées neuves, de remarques ſages, de réflexions utiles qu'on chercheroit inutilement dans de gros livres écrits ſur le même ſujet. Probablement on ne connoîtra jamais le myſtère de la reproduction des êtres, & cependant on cherchera toujours à lever le voile qui le couvre.

M. *Calmé* examine d'abord & rejette les divers ſyſtêmes qui ont précédé le ſien. Dans ce nombre, il diſtingue celui des molécules organiques, & celui des ovaires. « Si ingénieux, nous dit-il, que » paroiſſe le premier, l'auteur, ſans être » fondé à cet égard ſur d'autres principes » que ſur ceux que crée un génie ſublime » qui ne manque point de tout expliquer, » s'eſt occupé à nous arranger de toutes » pieces, & eſt entré dans des détails qu'il » auroit dû mépriſer ». Le ſecond lui paroît très-embarraſſé dans ſes détails, & dénué d'aucunes preuves. Le méchaniſme attribué aux trompes pour la fécondation, la deſcente de l'œuf, &c. préſente effectivement bien des difficultés. Le ſentiment du Pere de la médecine, qui accorde également à l'homme & à la femme une humeur prolifique, multiplie, ſelon lui, les êtres ſans néceſſité.

Ces deux corps adénoïdes, improprement appellés *ovaires*, & que m. *Calmé* nomme *glandes utérines auxiliaires* d'après

un nouvel uſage auquel il les croit deſtinées, ont donné naiſſance à la ſuite d'idées qu'il nous offre ſur la génération. L'expérience lui ayant appris que vers le cinquieme ou ſixieme mois de la groſſeſſe les parties de la génération s'abreuvent extraordinairement d'une humeur onctueuſe, & s'étant convaincu que cette huile précieuſe s'échappe de l'orifice de l'utérus, réfléchiſſant en même temps à la quantité qui devoit en être conſommée pour l'accroiſſement de l'enfant & de ſes enveloppes, il ne crut pas en devoir reconnoître la ſource dans les glandes dites communément *œufs de naboth*, ni l'attribuer à aucune autre partie de la matrice ou de ſes annexes, excepté aux glandes connues ſous le nom d'*ovaires*. « Il m'a paru, dit-il, » aiſé de concevoir comment les trompes » de *Fallope*, que pluſieurs anatomiſtes » célebres regardent comme des corps cy- » lindriques caverneux, ſe mettent en » érection par l'affluence graduée du ſang » dans la matrice; comment elles s'appli- » quent immédiatement aux ovaires; com- » ment par leur pavillon qui, dans la » ſuite, à meſure que la femme a plus » d'enfans, ſe déchire de plus en plus, » & conſtitue la partie frangée de ſes mê- » mes tubes, elles conçoivent une adhé- » rence circulaire avec les membranes qui

» recouvrent les mêmes glandes. Cette » adhérence qui s'opere, comme d'autres, » par irritation, ſuppuration & cicatrice, » n'eſt pas aſſez forte, vu la délicateſſe » des membranes auxquelles elle eſt ſou- » miſe pour réſiſter aux tiraillemens que » les trompes peuvent éprouver lors de » l'accouchement ou de quelques autres » accidens ».

Nous ne pouvons nous empêcher d'obſerver à l'auteur qu'il a paſſé bien légérement ſur les preuves de cette théorie. Dans un roman philoſophique tout ce qui eſt de fait doit être vérifié, & ici la vérification n'étoit pas difficile. Il eſt certain que s'il avoit démontré qu'à telle époque de la groſſeſſe cette adhérence a lieu, qu'elle a tant de durée, & qu'elle ceſſe à-peu-près ſix ſemaines avant l'accouchement, comme il l'inſinue, la découverte qu'il nous eût procurée auroit été très-intéreſſante. Quoi qu'il en ſoit, il répond d'une maniere ſatisfaiſante aux objections priſes de ce que l'on a, dit-on, trouvé des œufs dans les trompes, de ce que réellement des fœtus y ont été portés & renfermés, & s'explique enſuite en ces termes ſur la cauſe qui détermine l'accouchement.

« La matrice, dont le tiſſu devient plus » lâche en raiſon de ſon développement,

» ne peut plus, dans le dernier mois,
» réſiſter à la peſanteur ſpécifique de l'en-
» fant ». Elle abaiſſe ſon fond vers ſon ori-
fice. « Les orifices internes des trompes
» ſe bouchent, l'humeur qui coule con-
» tinuellement de ces prétendus ovaires
» diſtend le calibre de ces trompes en
» refluant ſur elle-méme, & les raccourcit
» dans leur longueur; la glande qui ſouf-
» fre un double tiraillement s'abcede, &
» les trompes enfin s'en détachent faci-
» lement. La matrice, qui ne ſe trouve
» plus abreuvée, ſouffre une irritation con-
» ſidérable de la part du chorion; elle
» ſe contracte, preſſe la poche membra-
» neuſe qui ſe trouvant de plus en plus à
» l'étroit par l'écoulement du fond de
» l'utérus, s'inſere en forme de coin dans
» l'orifice de ce viſcere, ſe fait ouverture,
» & en peu d'heures détermine la ſortie
» de l'enfant ».

Obſervons encore ici que dans le neu-
vieme mois de groſſeſſe l'écoulement
onctueux a lieu comme dans les précé-
dens; & que cependant, d'après m. *Calmé*,
la communication des ovaires avec la ma-
trice, au moyen des trompes, n'a plus
lieu.

Ces premieres idées développées ſur
les uſages des ovaires & le méchaniſme
qui décide le terme de la groſſeſſe,

voyons quelles ſont les opinions particulieres de l'auteur ſur la génération.

L'homme poſſede excluſivement l'humeur prolifique ; cette humeur n'eſt pas un aggrégé d'une infinité de portions humainement organiques, mais contient dans ſon tourbillon un, deux ou trois germes capables de prendre naiſſance enſemble ; la femme reçoit cette humeur dans un organe propre à lui donner le développement néceſſaire ; la forme, la ſituation de cet organe font préſumer que ce n'eſt point par l'émiſſion que les germes ſont portés à ſon intérieur, mais par une ſuccion, par une attraction méchanique. Voici comment : lorſque les ſpaſmes voluptueux excités dans la matrice aux approches de l'homme en ont chaſſé, par une contraction réelle, le fluide ſubtile mal-à-propos regardé comme une humeur ſéminale & prolifique ; cet organe, ſelon la loi invariable de l'élaſtiicité, reprend ſon état naturel, & même par un mouvement ſucceſſif, « entre en action de » diaſtole, & entraîne dans ſa capacité, à » la maniere d'une petite ſeringue, la » ſemence qui ſe trouve baigner ſon ori- » fice, ou aſſez voiſine pour qu'elle puiſſe » être pompée ſans qu'il y ait un contact » immédiat... ». La poſition du placenta qui s'attache preſque toujours au fond de

la matrice, fournit une induction en faveur de cette opinion.

Si m. *Calmé* ôte la qualité prolifique à l'humeur que verſent les femmes, il lui en donne en récompenſe une qui, dans ſon ſyſtême, n'eſt pas moins précieuſe; celle d'être le premier ſuc nourricier capable de développer & de féconder les germes que la matrice a reçus. Ces germes ont des pédicules qui s'implantent dans les points tubulés qui verſent le ſuc nourricier; telle eſt l'origine de l'inſertion du placenta, qu'on peut aſſez bien ſe repréſenter d'après la maniere dont la tendre radicule d'une ſemence de Gui vient à bout de pénétrer dans l'écorce même du chêne, & de former une eſpece de greffe.

Le développement du placenta, du cordon, de l'enfant, eſt ici très-bien expliqués; la formation de la poche membraneuſe dans laquelle eſt renfermé l'embrion, n'eſt pas préſentée avec la même netteté que ce qui précede; le réſultat de ce que l'auteur écrit ſur ces différens points phyſiologiques, eſt que le placenta eſt exiſtant avec le germe dans la ſemence virile; que la membrane interne de la matrice n'entre pour rien dans ſa compoſition; qu'il doit être conſidéré,

relativement à la mere & à l'enfant, comme une portion *inerte* & paſſive. Peut-être eût-il été plus exact, dans le ſens de l'auteur, de dire organique, mais paſſive, dont la fonction eſt d'élaborer le ſuc nourricier que fournit la mere, & de recevoir le ſang appauvri & excrémentitiel que rejette l'enfant par la veine ombilicale. D'abord le placenta eſt très-gros, relativement au germe qui s'eſt encore à peine développé; auſſi étoit-il néceſſaire que l'organe de la nutrition préexiſtât au ſujet à nourrir: & dans ce premier temps, il ne tranſmet qu'une lymphe nourriciere proportionnée aux organes délicats du fœtus; enſuite ſes vaiſſeaux augmentent de diametre, ouvrent & dilatent les pores de la matrice où ils ont été reçus, ſucent un ſang pur & le portent à l'enfant.

Cependant m. *Calmé* ne croit pas qu'il y ait circulation de la mere à ſon fruit, ni même de l'enfant au placenta: premiérement, parce que la membrane interne de l'utérus eſt purement excrétoire; ſecondement, parce qu'il lui paroît hors de raiſon qu'un ſang dépouillé des principes nutritifs & appauvri, rentre de la veine ombilicale dans les arteres du même nom. Mais dans cette ſuppoſition, que

devient la quantité immenſe du ſang qui, porté de l'enfant au placenta, devroit lui donner un volume énorme ? M. *Calmé* répond à cette objection d'une maniere ſupérieure : il ſe montre ici excellent obſervateur, ſes réflexions ſur le ſyſtême adopté de la circulation ſont judicieuſes, ſa concluſion ſur cet objet important de la phyſiologie, eſt que » dans l'ordre na» turel il ne revient peut-être point des » tubes artériels dans le placenta ; la cen» tieme partie du ſang que, d'après des ex» périences illuſoires, on eſt encore au» jourd'hui dans la perſuaſion qu'il en re» monte ».

Le placenta, à la fin ſurchargé d'un ſang excrémentitiel, s'empâte, contracte une ſorte de macération & d'obſtruction, & ceſſe de remplir les fonctions auxquelles il étoit deſtiné ; d'autre part, l'abaiſſement du fond de la matrice ayant fermé l'orifice des conduits internes des trompes, les membranes s'exfolieront de toutes parts, deviendront un corps abſolument étranger pour la matrice qui les renferme, irriteront cet organe comme il arrive toutes les fois que deux corps naturellement mous ſont privés d'un bain qui les humectoit & facilitoit leurs mouvemens reſpectifs. Dans cet état, la ma-

trice & l'enfant jouiſſant chacun de leur côté de la vie dans toute ſon intégrité; le placenta, le cordon & les membranes ne pouvant plus être conſidérés que comme une portion détruite & nuiſible; la matrice s'en débarraſſera comme d'un corps étranger, & l'enfant ayant beſoin d'un autre genre de développement, ſera ſollicité de ſortir de ſon premier berceau.

Il y a quelques endroits foibles dans l'eſſai que vient de publier m. *Calmé*, mais on ne ſauroit diſconvenir qu'il eſt le fruit d'une imagination preſque toujours très-ſage & très-réglée, & qu'il prouve en même temps que l'auteur a peſé mûrement, & réfléchi auſſi profondément qu'utilement pour l'art ſur les explications que nous ont données les phyſiologiſtes de la plûpart des fonctions des corps animés.

Nous l'invitons à continuer de porter un œil obſervateur ſur les phénomènes de la circulation, & à développer enſuite ſes idées, d'après l'examen critique qu'il eſt très en état d'en bien faire. Une bonne diſſertation ſur ce ſujet ſeroit d'autant plus utile, que le ſyſtême de la circulation, tel qu'il eſt actuellement reçu, a enfanté nombre de préjugés dangereux pour la pratique de la médecine.

OBSERVATION

Sur une fievre inflammatoire pendant laquelle le malade rendit, dans une ſelle glaireuſe, une araignée vivante; par m. Planchon, médecin correſpondant de l'académie de Dijon, conſultant de feu ſon alteſſe royale monſeigneur le duc Charles de Lorraine & de Bar, &c. agrégé au college des médecins de Tournai en Flandres.

Un jeune homme de dix-huit ans, batelier, d'un tempérament plus bilieux que ſanguin, d'une conſtitution peu vigoureuſe, eut une fievre aiguë dans ſon bateau, près de Gand, dans le commencement du printemps de 1777. Il laiſſa cette maladie aux ſoins de la nature. La fievre ſe termina en vingt jours environ; à cette terminaiſon, ſans doute imparfaite, ſuccéda une bouffiſſure univerſelle, qu'un médecin des environs traita par des purgatifs, des diurétiques & des amers. La convaleſcence n'étoit point confirmée, lorſqu'il revint à Tournay, il étoit encore alors tout bouffi. La *teinture hydragogue de Binet*, dont j'ai donné la deſcription dans le *journal de*

médecine, tom. 28, pag. 509 (1). Les diurétiques incisifs & salins, & spécialement l'*essence douce de Stahl*, préparation alkaline, antimoniée & martiale, (*Voy. ma dissertation sur la fievre miliaire*, pag. 136,) ont enfin évacué les humeurs infiltrées dans le tissu cellulaire, en lui rendant peu-à-peu le ton, énervé par la maladie primitive. L'appétit de-

(1) Il y a une faute dans cette recette, au lieu d'une demi-once de jalap, mettez une once, une once & demie de calamus aromatique, deux gros d'anis de Florence, & un gros de safran oriental, avec une livre d'eau-de-vie de France. Voici une recette d'une teinture hydragogue dont je me suis beaucoup servi autrefois, que mon pere prescrivoit souvent. *Prenez*, jalap coupé menu une once, calamus aromatique, séné oriental, semence d'anis, crême de tartre, iris de Florence deux gros, eau-de-vie de France une livre; faites digérer à une chaleur douce pendant huit jours, ensuite filtrez la liqueur pour l'usage. La dose est d'une once à deux onces.

℞ Rad. jalap. incis. ℥ j.
Calam. aromat.
Irid. Florent.
Sem. anis.
Crem. tart.
Fol. senn. ana. ʒ ij.
Spi. vin. communis. ℔ j.

M. F. digestio calida per 8 dies. Filtretur tunc post expressionem, usui. Dos. ℥ j ad ℥ ij.

vint extrême ; auſſi le convaleſcent mangea-t-il beaucoup. Il ſortit trop tôt, s'expoſa imprudemment à un air froid. A peine eut-il eſſuyé ce réfroidiſſement inattendu, environ trois ſemaines après ſa convaleſcence, qu'il ſurvint tout-à-coup une fievre violente-continue-rémittente de la claſſe des inflammatoires, accompagnée d'une douleur fixe au défaut des fauſſes côtes, preſqu'à la région du foie. La véhémence des ſymptômes & la dureté du pouls, ſa force & ſa précipitation m'obligerent à pratiquer la ſaignée juſqu'à quatre fois, juſqu'à la diminution des ſymptômes. Le ſang étoit couenneux ; il n'y avoit juſques-là aucuns ſignes qui indiquaſſent les évacuans. L'éréthiſme fébrile étoit conſtant, quoique la derniere ſaignée eût ſenſiblement diminué l'intenſité de la fievre. Les ſeuls lavemens ont ſuffi pour décharger les inteſtins des matieres excrémentielles. Les urines étoient épaiſſes, & dépoſoient conſtamment un ſédiment copieux, blanc & léger. Juſqu'au ſeptieme jour, il n'y eut point de ſueur ; la peau étoit ſéche avec chaleur ; mais, ce jour-là, le neuvieme & le onzieme, il vint des ſueurs, avec une diminution viſible des ſymptômes. Du huitieme au douzieme jour, le malade ſe plaignit d'une douleur vive à la

région de l'eſtomac, douleur qui ſembloit ſe propager juſqu'au milieu du ſternum. La moindre boiſſon paroiſſoit bleſſer dans ſon paſſage. Je pris cette ſenſation douloureuſe pour l'effet d'une légere excoriation de la membrane interne de l'œſophage & de l'orifice de l'eſtomac, & c'eſt ce qui me détermina à preſcrire à ce jeune homme la *décoction incraſſante de Fuller*. Ce remede le ſoulagea. Le douzieme jour, le matin, cette douleur & celle du côté, diſſipée les premiers jours, & revenue vers le dixieme, ſe calmerent. On lui donna uu lavement dans l'après-dînée; il fut ſuivi de beaucoup de glaires, au milieu deſquelles il ſe trouvoit un gros peloton rougeâtre. On le prit, au premier coup d'œil, pour des glaires entremêlées de ſang. Mais quel fut l'étonnement des parens, quand ils en virent ſortir une araignée, groſſe alors comme un hanneton, & ſemblable à celles qu'on voit dans les haies? Quelques inſtans enſuite cet inſecte vivant dégorgea beaucoup d'eau, & ſe promena. On le contint ſous un verre renverſé. Je vis cette araignée, une heure après que le malade l'avoit rendue. Elle n'étoit plus auſſi groſſe. Son cul étoit gros comme un pois allongé, & d'un rouge gris de lin. Le tronc & la tête, d'un rouge mor-

doré, ainſi que les pattes. Je mis cet inſecte dans une bouteille, & je le conſervai vivant pendant vingt-quatre heures, après leſquelles il étoit encore plus vif & plus actif. Il auroit vécu plus long-temps, ſi je ne l'avois mis dans l'eau, & ſi je ne l'avois pas agacé, en l'examinant au microſcope. Je l'ai mis enſuite dans l'eſprit-de-vin rectifié pour le conſerver. Après cette excrétion de glaires avec cette araignée, le malade ne reſſentit plus de douleurs. Je le purgeai le treizieme; il rendit beaucoup d'humeurs cuites, ſemblables à la purée. Le quatorzieme il eut une ſueur copieuſe. Le quinzieme il n'avoit plus de fievre. Le dix-ſeptieme il eut encore des petites ſueurs; il ne tarda pas à entrer en convaleſcence. Les délayans, le mucilagineux, les rafraîchiſſans, les lavemens, après les ſaignées, furent les ſeuls remedes que j'employai juſques vers le temps où les ſueurs parurent; alors je preſcrivis l'*eſprit de Mindererus*, comme léger diaphorétique.

En liſant cette obſervation, on ne manquera pas d'aſſurer qu'on s'eſt trompé, que cette araignée s'eſt gliſſée dans le baſſin, ou qu'on m'en a voulu conter, qu'on avoit peut-être négligé de laver le baſſin. Il n'eſt rien de cela. Il n'y eut pas

de ſupercherie ni de ſurpriſe. Cette araignée reſſemble à une araignée des haies, elle n'en a point la couleur. J'en ai vu depuis, elles ſont d'un gris ſale, & cette maiſon où giſſoit le malade, eſt éloignée des jardins, & il n'y regne point de malpropreté. Mais quand je réfléchis que ce jeune homme peut avoir bu dans ſon bateau, de l'eau qu'il aura puiſée aux environs d'un buiſſon, ou ſur les bords de la riviere, dans laquelle eau il pouvoit y avoir un œuf d'araignée qui aura éclos dans ſon eſtomac, qu'il peut en avoir avalé une vivante; je conçois la poſſibilité phyſique de ce phénomene extraordinaire. Ce n'eſt point-là la ſeule obſervation qui nous prouve que des inſectes ont été avalés vivans, ou que leurs œufs ont éclos dans l'eſtomac, & qu'il en eſt réſulté des effets plus ou moins alarmans & fâcheux. L'exemple de cette ſalamandre aquatique, rapporté dans le journal de médecine du mois de mai 1779, nous eſt une preuve convaincante de la poſſibilité de ce que je rapporte.

RÉPONSE

Au mémoire inſéré dans le journal de médecine du mois de novembre dernier; par M.***, *médecin à Salon* (1).

Un ancien médecin, véritablement zélé pour le bien des malades & l'honneur de ſon état, diſoit que les médecins appellés en conſultation, devroient donner leur avis ſéparément par écrit & ſans le ſigner. Il croyoit qu'alors les avis ſeroient plus libres, plus réfléchis, moins copiés les uns ſur autres, & moins dictés par le deſir ſecret de ſe faire valoir, ou le plaiſir malin de contredire. Je ſens bien que ce n'eſt pas ici le même cas; j'adopte pourtant cette idée. Je vais donner mon avis, pour coopérer, ſi je puis, au ſoulagement des maux de madame *Fleurs*. Je le fais avec le zele & l'intérêt que je voudrois que l'on employât pour moi dans pareille circonſtance; mais je ne veux pas être dans le cas de répondre à quelques

(*) *Note des éditeurs.* En ajoutant le nom de la ville, nous ne voulons pas lever le voile dont l'auteur ſe couvre, mais ſimplement indiquer que nous nous ſouvenons d'avoir promis de n'employer aucune piece anonyme.

critiques chagrins. On nous auroit épargné beaucoup d'écrits inutiles, ſi on avoit ſuivi plus ſouvent mon ſyſtême.

Il eſt dit dans le mémoire (1), que madame *Fleurs* eſt attaquée depuis huit ans, d'une maladie ſinguliere & terrible dans ſes effets. Quelle eſt la vrai cauſe de cette maladie? Quel eſt le foyer qui l'entretient? Quel en eſt le danger? Enfin, quel en eſt le traitement? C'eſt ce que nous tâcherons de déterminer.

C'eſt ici une maladie compliquée; les ſymptômes en ſont multipliés. Comme nous ne pouvons parvenir à la connoiſſance des cauſes, que par une étude exacte & réfléchie des effets, il faut que nous ſuivions les progrès ſucceſſifs des ſymptômes, que nous les apprétions chacun ſéparément, & que nous faſſions une attention particuliere à ceux qui ont paru les premiers. Les maladies, à la premiere invaſion, ſont moins compliquées, elles laiſſent mieux reconnoître la partie eſſentiellement affectée.

En 1770, la malade a eu des fleurs blanches, avec écoulement jaunâtre & fétide. En 1772, elle a ſenti une douleur interne, aiguë, au-deſſus de l'échancrure de l'os pubis. Cette douleur eſt revenue

(1) *Page* 436.

périodiquement avec les regles ; elle duroit peu d'abord ; elle dure plus long-temps depuis le progrès de la maladie : mais c'eſt toujours avec ou après les regles.

Par ces premiers ſymptômes, on voit que la matrice a été la partie la premiere affectée. On a des preuves qu'elle a toujours continué de l'être par le lieu de la douleur, qui ſe marque quelquefois par une tumeur ſenſible au tact & brûlante (1), & enfin par la tumeur contiguë au corps de la matrice, du côté droit, qu'a reconnu m. *Fleurs*.

Depuis le 19 Août 1778, juſqu'au mois d'avril 1779, la malade a eu la fievre quarte : pendant tout ce temps, les regles ont peu coulé ; les accès de douleur ont été imperceptibles. Quand la fievre a ceſſé, les accidens ont repris leur énergie (2).

Cette ſuſpenſion des accidens n'a pu être occaſionnée par la fievre quarte, que parce que cette fievre a produit une diverſion, qu'elle a formé un autre foyer d'irritation, & a diminué l'abord du ſang & des humeurs vers la matrice ; quand elle a ceſſé, le reflux des humeurs a recommencé vers ce viſcere, tous les accidens ont reparu, parce que cet organe

(1) *Pag.* 440. (2) *Pag.* 438.

aujourd'hui d'une irritabilité exceſſive, eſt devenu ſenſible aux plus légeres impreſſions.

On peut donc déterminer que la matrice eſt ici la partie eſſentiellement affectée; elle eſt le vrai foyer du mal, &, par une ſuite de la correſpondance mutuelle d'irritabilité qu'on ſait être entre toutes les parties du corps humain, c'eſt de-là, comme d'un centre, que partent tous les points d'irritation & tous les effets ſpaſmodiques qu'on a obſervés en divers temps.

Quel eſt le véritable état de la matrice? de quelle eſpece eſt ſa tumeur? Les ſeuls ſymptômes qui puiſſent nous éclairer là-deſſus, ſont les douleurs périodiques plus ou moins vives que la malade reſſent dans cette partie, le ſentiment d'ardeur qu'elle y éprouve, & l'écoulement de matrice jaunâtre & fétide. Ils nous déſignent aſſez ce qu'il nous importe le plus de ſavoir. (1) La malade ſait combien les maux qui en réſultent ſont multipliés & douloureux: je vais tâcher de déterminer quels en ſont les vrais remedes.

Nous venons de voir que l'état maladif de la matrice étoit le principe de tous les

(1) Page 441, *meliùs eſt tacere.*

accidens qu'éprouve la malade. Ce ſeroit tout guérir, rappeller par-tout le calme, que de rétablir ce viſcere dans l'état ſain : *Sed hoc opus, hic labor.* Employons ici toutes les reſſources que la médecine peut offrir ; mais ſi nous voulons réuſſir, n'exigeons d'elle que ce qu'elle peut fournir. Convenons donc que, malgré nos remedes décorés du beau nom de réſolutifs, maturatifs, &c. la réſolution, la ſuppuration, &c. ſont dûes à la nature. La vraie ſcience du médecin conſiſte à connoître & à éloigner ce qui peut la contrarier : il doit profiter adroitement de ſes efforts, les diriger quelquefois vers certains organes, & d'autres fois les en éloigner.

C'eſt ici le cas de faire cette heureuſe diverſion. Nous avons obſervé que dans le temps ou à l'approche des regles, tous les accidens ſe renouvellent, une action plus vive dirigée dans ce temps vers la matrice, les engorgemens qui s'y forment, tout y réveille l'irritabilité, tout y occaſione un trouble, un mouvement qui ajoute aux anxiétés déjà trop grandes de ce viſcere malade, tout y aggrave ces maux ; &, dans ce temps, le travail de la guériſon auquel tend toujours le principe vital, ne peut qu'être contrarié. Ce ſeroit, je penſe, enlever bien des obſtacles à ce travail ſi néceſſaire ; ce ſeroit épargner

bien des douleurs à la malade, que de faire enſorte qu'elle n'eût plus ce temps orageux à eſſuyer.

On le peut ſans danger. Ces évacuations périodiques, qui ſont néceſſaires dans les tempéramens pléthoriques, dans l'état de pleine ſanté & de vigueur, ne le ſont plus à un certain âge, après une longue maladie, après une hémorrhagie conſidérable, &c. L'expérience prouve tous les jours qu'elles ceſſent alors ſans qu'il en ſuive aucun accident. Il n'y a donc qu'à établir des évacuations artificielles, les ménager adroitement, les varier, &, ſans trop affoiblir la malade, produire chez elle cet état où les regles diſparoiſſent parce qu'il n'y a plus de ſucs ſuperflus, & qu'il ne s'en amaſſe plus dans la matrice.

En admettant ces vues, on doit commencer le traitement par des ſaignées du bras plus ou moins nombreuſes, plus ou moins rapprochées ſelon les forces & l'état du pouls, mais ſuffiſantes pour déſemplir conſidérablement les vaiſſeaux, ralentir très-ſenſiblement la circulation, & amener une détente générale. Ce ſeroit manquer le but que de s'arrêter plutôt.

Pour ſoutenir ces premieres évacuations, il faut, quelque temps après, appliquer des ſangſues, les multiplier plus ou moins, les mettre en uſage plus ou moins

ſouvent ſelon les circonſtances, & toujours au moindre ſigne d'abondance d'humeurs que la nature pourroit porter vers la matrice. Pour les éloigner de plus en plus de cet organe, les attirer au-dehors, & fournir à la nature des égouts faciles pour s'en débarraſſer, il faut ouvrir un ou deux cauteres aux extrémités ſupérieures, les tenir long-temps ouverts, & avoir très-grand ſoin de les faire ſuppurer abondamment.

Voilà ce que je crois abſolument néceſſaire pour mettre un peu à l'aiſe l'organe malade.

Pour travailler plus immédiatement à ſa guériſon, il paroit que c'eſt ici le cas d'avoir recours aux ſpécifiques, ou à ce qu'on nous a vanté comme tel dans les maladies analogues. J'avoue ingénuement qu'il ne me ſemble pas que l'expérience ait conſtaté toute l'efficacité qu'on attribue à ces remedes ; je ſais que donnés prudemment ils ne nuiſent pas : cependant comme il faut éviter ici tout ce qui peut accélérer la circulation, tout ce qui peut ſtimuler, on ne doit ſe livrer à ces remedes qu'après en avoir fait de petits eſſais avec toute la prudence & le ménagement néceſſaire.

Malgré tous ces ſecours qui n'ont que trop ſouvent trompé notre attente, je

crois que la réſolution de la tumeur de la matrice eſt un travail que l'on doit remettre en grande partie à la nature : nous ne pouvons guere que l'aider en éloignant avec ſoin tout ce qui peut la contrarier. Pour cela il faut faire, pluſieurs fois par jour, des injections dans le vagin & la matrice, avec une ſeringue en arroſoir. La matiere de ces injections pourroit être une décoction de plantes adouciſſantes ou déterſives, ſelon les circonſtances ; mais il n'y a rien de mieux que l'eau aérée ou gaſeuſe ſurchargée de ce gas acidule, que des expériences nombreuſes ont prouvé être le plus puiſſant & le plus pénétrant des anti-putrides ; & même pour éviter la diſſipation de cette partie volatile précieuſe, il ne faut pas faire chauffer l'eau : il ſuffit de la laiſſer repoſer quelque temps dans un endroit un peu chaud pour qu'elle en prenne la température. Je le répete, on ne peut trop ſouvent, à mon avis, réitérer ces injections.

La malade peut faire uſage avec avantage des délayans, des légers dépuratifs comme du petit-lait, &c. ; mais pour prévenir le relâchement des ſolides, & la diſſolution des fluides, ſuite ordinaire des maladies longues, il faut avoir recours aux fortifians. Ceux que je conſeille n'ont aucune qualité ſtimulante ; on peut les

voir dans la matiere médicale de *Boerhaave* (1). Ce ſont des plantes d'un goût acerbe, quelques-unes l'ont auſſi un peu amer, d'autres un peu acide, mais toutes ſans aucune âcreté. Celle que je préférerois dans ce moment, & dont la malade feroit très-bien de continuer long-temps l'uſage, eſt la racine de parelle ou *lapathum*, Tourn. *rumex patientia*, & *rumex ſanguineus*, Linn. (2): on en fera une décoction légère pour ſervir de boiſſon ordinaire; on pourra dans la ſuite & ſucceſſivement, ſelon le beſoin, paſſer à des plantes plus auſteres.

Les calmans ſont encore ici des remedes appropriés. Nous avons à guérir une maladie de douleur dans laquelle l'irritabilité joue le plus grand rôle. Les calmans y ſont néceſſaires pour tenir le ſyſtême nerveux dans le calme, & l'empêcher d'être mis en jeu à la moindre ſecouſſe. Pour qu'ils produiſent cet effet ſans nuire aux autres fonctions, il ne faut les donner qu'à tres-petite doſe à la fois, mais les réitérer ſouvent. Un uſage prudent & preſque habituel de la diſſolution dans l'eau, de l'opium purifié & préparé

(1) *Van Swieten*, in aphor. *tom.* 5, mat. med. *pag.* 8.

(2) *Species plant.* Linn. 476.

par une très-longue ébullition, comme il eſt preſcrit dans la pharmacie de *Baumé*, rempliroit parfaitement bien cet objet. Au défaut de cet opium on peut y ſuppléer en partie en faiſant diſſoudre l'opium ordinaire dans l'eau froide, & même raffraîchie par la glace. On ne diſſout, par ce moyen, que les parties gommeuſes de l'opium, les parties réſineuſes, les ſeules virulentes de ce remede reſtent inſolubles, & cette préparation, qui n'eſt alors qu'anodine & calmante, n'occaſione point ce trouble & ce mal-aiſe que produit après elle la teinture ordinaire d'opium.

A ces remedes variés & modifiés ſelon les circonſtances, il faut ajouter un régime qui concoure aux vues que nous avons adoptées. La malade doit garder le repos le plus abſolu; elle doit reſter couchée dans ſon lit ou ſur une chaiſe longue, éviter tout ce qui peut l'affecter un peu vivement, ne ſe tenir jamais trop chaudement, ne pas ſe ſervir de matelas ou de couſſins trop mols & trop chauds, & ſuivre un régime léger & rafraîchiſſant. On le variera ſouvent pour éviter le dégout, & ſur-tout on veillera exactement ſur l'état & l'action de l'eſtomac, on l'aidera à propos, & on tâchera, avec le plus grand ſoin, de prévenir les mauvaiſes digeſtions. Si l'eſtomac fait mal ſes fonc-

tions tout s'en reſſent, & les efforts heureux de la nature ne ſont plus poſſibles.

RÉPONSE

Au même mémoire à conſulter ; par m. CAZAUBIEL, médecin du roi à Saint-Hubert-le-Roi.

ON ne peut méconnoître, à l'état bien détaillé de l'épouſe de m. *Fleurs*, une ſenſibilité ſurabondante & déſordonnée des nerfs, qui remonte fort loin, & qui a été portée au plus haut degré poſſible.

La tumeur contiguë à la matrice, dont il eſt auſſi queſtion, doit être conſidérée comme une ſeconde maladie, effet de la premiere.

Il y a ici deux indications à ſaiſir : la premiere, de faire ceſſer entiérement la ſenſibilité ſurabondante, & de ramener les nerfs à leur état de ſenſibilité naturelle : la ſeconde, de détruire, de fondre la tumeur, par un long uſage des apéritifs.

Je conſeille les bains, pris d'abord peu chauds, enſuite froids, en y arrivant par degrés inſenſibles, qu'on proportionnera pour la longueur aux forces de la malade, les pédiluves, les infuſions légeres de fleurs de tilleul, de caille-lait jaune, de

mille-feuille, le petit lait, l'eau de veau, de poulet, le ſyrop de guimauve, de violettes, de limon, &c.... étendus dans l'eau, les demi-lavemens avec la graine de lin ; enſuite l'uſage d'une potion faite avec deux onces d'eau de tilleul, deux onces d'eau de ceriſes noires, demi-once d'eau de fleurs d'orange, ſoixante gouttes de liqueur minérale d'*Hoffman*, une once de ſyrop de diacode, donnée en pluſieurs doſes ; mais je préfere beaucoup à cette potion, l'extrait de juſquiame, d'abord à la doſe d'un demi-grain, enſuite par degrés à la doſe d'un grain & de deux grains, qu'on pourra donner une ou deux fois le jour avant l'accès, mais ſur-tout le ſoir.

Les accidens nerveux, pour ainſi dire diſſipés, la malade prendra des toniques légers, comme l'æthiops martial à petite doſe, les eaux ferrugineuſes, ou de Vichy, coupées d'abord avec le petit lait pour quelque temps.

Quant à la ſeconde indication, on commencera, matin & ſoir, l'uſage du ſavon du codex de Paris, récemment préparé, à la doſe de douze grains, quatre ou ſix grains d'æthiops martial, dont on fera des bols à volonté avec la conſerve d'aunée, pardeſſus un léger bouillon de veau, ou ſeul, ou avec demi-gros de ſel de duo-

bus. On ſe réglera ſur les effets, pour graduer & augmenter convenablement ce remede; on y ſubſtituera quelquefois la terre foliée de tartre dans un bouillon de veau.

Pour peu que ce que traitement occaſionne la moindre irritation; d'après l'obſervation d'une religieuſe auſſi gravement affectée des nerfs, & qui avoit une obſtruction de matrice conſidérable, à qui il me fut impoſſible, pendant deux ans de traitement ſuivi, d'adminiſtrer un ſeul jour les fondans ſans les bains, malgré les tâtonnemens les mieux ménagés, je ferois prendre tous les jours un bain, pour modérer le fond de ſenſibilité, inhérente à la conſtitution naturelle de la malade. Mais ſoit que la malade uſe de l'un ou de l'autre de ces remedes, ou bien tantôt de l'un, tantôt de l'autre, il faudra les continuer juſqu'à ce que le mal paroiſſe entiérement déraciné, & même environ ſix ſemaines après qu'elle paroîtra entiérement guérie, ſans quoi il reſteroit un germe qui renouvelleroit le mal; il conviendra même de revenir aux mêmes remedes pendant une couple de mois à la ſaiſon ſuivante.

Le régime doit être léger & le plus adouciſſant; la malade doit ſe priver du café, du vin, & de tout ce qui peut irriter

les nerfs. L'exercice, l'équitation ſont indiſpenſables. On ne ſauroit auſſi trop recommander la diſſipation, la gaieté & la tranquillité d'eſprit la plus parfaite.

On obſervera,

1°. Qu'en graduant les ſavonneux, on pourra aller juſqu'à un gros, un gros & demi, & même deux gros par jour, comme la terre foliée de tartre un gros par jour, & enſuite un gros & demi.

2°. Qu'on doit éviter la ſaignée autant qu'il eſt poſſible, ou n'y avoir recours que dans une extrême néceſſité.

3°. Qu'il en eſt de même des émétiques & des purgatifs, qui ſont ſujets à produire les plus grands maux, que les ſeuls laxatifs permis, par exemple, ſont la pulpe de caſſe & l'huile unies à la manne, &c. qui operent bien dans les cas d'abſolue néceſſité.

4°. Que la malade une fois guérie, il faudra éviter au phyſique & au moral, tout ce qui pouvoit mettre en jeu la ſenſibilité. Pour la prévenir, il ſera bon de prendre de temps en temps des bains, de mettre la malade à l'uſage journalier & habituel de l'æthiops martial, comme des eaux ferrugineuſes à la ſaiſon convenable, &c.

HISTOIRE

D'UN mal de gorge annuel périodique ; par m. DUPUY DE BELLEGARDE.

LA maladie à laquelle je ſuis ſujet, commence ordinairement par un grand mal de tête, accompagné d'une fievre annoncée par des friſſons qui durent trois heures : à ces friſſons, ſuccede un feu dévorant, qui me jette dans le délire. Tel eſt mon état, pendant deux ou trois jours, avant que je ſouffre de ma gorge. Après ce temps, la douleur ſe déclare, varie du côté droit au côté gauche, & finit par ſe fixer à ſa premiere place. Seroit-ce parce que cette partie ayant été attaquée la premiere, eſt devenue plus foible ? L'inflammation une fois déclarée, les douleurs deviennent très-aiguës. Ce n'eſt que vers la fin du huitieme jour que je ſens les douleurs ſe calmer un peu, c'eſt-à-dire qu'alors je ne ſouffre bien vivement qu'autant que je ſuis forcé d'avaler ; au lieu que dans le cours de la maladie, indépendamment de cette ſouffrance, j'éprouve encore dans la gorge un très-grand feu, un ſerrement affreux & des pulſations qui, ſe communiquant à la tête, & ſurtout à l'oreille droite, me jettent dans des tourmens cruels. Lorſque l'abcès eſt

bien formé & parvenu à ſa maturité, je ſens une peſanteur dans la gorge, qui, ſans me cauſer de douleur, ne laiſſe pas que de me gêner extraordinairement, & m'excite au ſommeil, malgré toutes les précautions que je prends pour ne pas m'y livrer, vu le danger d'être ſuffoqué par cet abcès, qui creve au moment où je m'y attends le moins, mais toujours au neuvieme jour. Je ſuis aſſez heureux pour être délivré de la ſorte d'une maladie qui revient tous les ans. L'abcès eſt ſi conſidérable, qu'une demi-bouteille contiendroit à peine la matiere dont il eſt formé, & ſa corruption m'eſt plus inſupportable que la douleur même.

L'effet de cette maladie, dans ſon commencement, eſt de me gêner beaucoup pour parler, & ſur-tout pour avaler; & quand elle eſt à ſon dernier période, je change de couleur, je deviens fort rouge, ma langue ſemble groſſir au point que je ſuis quelque temps ſans parler, parce que je ne puis la contenir en entier dans la bouche.

Durant le cours de la maladie, je parois toujours diſpoſé à tranſpirer. Je fais tous mes efforts pour aider à la nature; mais ils ſont inutiles, & ne font qu'ajouter à mes ſouffrances, par l'état affreux où cette alternative me jette.

Les

Les douleurs à la gorge ſont des plus vives. J'en ai quelquefois éprouvé de ſi aiguës, qu'elles m'ont jetté dans le déſeſpoir. A compter du troiſieme juſqu'au ſeptieme jour, elles ſont très-fréquentes; j'en attribue la raiſon à ce que la ſalive, devenue gluante par le grand feu que j'ai dans la gorge, ſe diſtile & coule ſur la partie enflammée. Dans ces momens, ſi je ſuis forcé, malgré moi d'avaler, je reſſens tout ce qu'on peut imaginer de douloureux. Je puis même dire que ce ſont les inſtans que je redoute le plus, parce que n'y étant pas préparé, je ſuis ſurpris par la douleur.

Dès le troiſieme jour, il ſe déclare un rhume de cerveau; les mouvemens que je ſuis obligé de faire à tout inſtant pour moucher, ajoutent à mes ſouffrances. Ce rhume eſt d'autant plus incommode, que pour avoir la facilité de reſpirer, je ſuis contraint de tenir ma bouche ouverte: par ce moyen ma gorge ſéche & mes douleurs en ſont plus vives.

Tel eſt à peu près l'état où me réduit cette cruelle maladie, tous les ans, au mois de mai, depuis l'année 1768, & dont, comme je l'ai dit, je ne ſuis délivré qu'au neuvieme jour, à compter de celui où je ſens les douleurs à la gorge.

Beaucoup de ſaignées du bras, du pied,

de la langue; beaucoup de différens gargariſmes; beaucoup de cataplaſmes, le tout renouvellé très-ſouvent : ce ſont-là les remedes que je pratique.

Le ſang que l'on me tire eſt toujours très-épais & très-noir, ſur-tout dans les premieres ſaignées, & il a toute la peine du monde à couler.

En 1768, au mois de mai, je fus atteint, pour la premiere fois, de cette maladie. L'époque où elle me prend eſt reſtée la même, & n'a varié que deux fois; ſavoir en 1772, qu'elle me prit au mois de janvier en pleine mer, à trois cens cinquante lieues des attérages de France, c'eſt-à-dire quand j'eus gagné le pays chaud. Sa durée fut la même, ſa vivacité ne fut pas moindre, & je crois que je dus ma délivrance, plutôt aux reſſources de la nature, qu'aux médicamens que je n'avois pas à portée. J'ai paſſé vingt-ſept mois en Amérique; j'y ai eſſuyé cette maladie toujours au mois de mai. De retour en France, même retour & à la même époque.

L'année derniere 1780, je m'étois flatté, voyant le mois de mai écoulé, ſans payer le tribut, que j'en ſerois exempt; mais le 17 Août, les ſymptômes ſe ſont préſentés, m'ont annoncé la maladie, qui a été, pour le moins, auſſi violente qu'aucune des autres années.

Fils d'un homme qui, dans sa jeunesse, a été sujet à la même maladie jusqu'à l'âge de trente ans, j'avois espéré que me trouvant sur ma trentieme, je serois aussi heureux que lui; mais j'ai été trompé, par le retard sur-tout de trois mois & demi, dont je ne saurois deviner la cause, à moins que le climat de Paris, que je n'habite que du mois d'avril, y ait influé.

OBSERVATIONS

Sur la contagion des maux vénériens; par m. DE CAUBOTTE, *ancien chirurgien de deux maisons de santé établies par le gouvernement, chirurgien de l'infirmerie de S. A. R.* MADAME, *& de la maison de santé & infirmerie générale établie rue du Petit-Vaugirard* (1).

LE virus vénérien peut se communiquer par différens moyens, comme tous les gens de l'art le voient très-souvent arriver, soit sur les seins des nourrices, lorsqu'il leur est communiqué par le nour-

(1) M. *de Caubotte* est mort depuis qu'il nous a adressé cette piece. Sa veuve est toujours à la tête de la maison de santé.

riſſon qu'elles allaitent, ſoit ſur les lévres ou la bouche de ceux qui donnent ou reçoivent des baiſers laſcifs, &c.; mais il eſt un autre moyen de le fixer ſur les parties de la génération, ſans s'être jamais expoſé avec des femmes, ce qui pourroit tromper & induire en erreur par l'idée que l'on a que c'eſt toujours la partie peccable qui eſt la premiere affectée; des empiriques oſent ſe permettre un abus cruel pour inoculer cette maladie à des malheureuſes victimes dont les craintes de l'avoir méritée tourmentoient l'imagination : c'eſt ce que prouvent les obſervations ſuivantes.

Premiere obſervation.

Le nommé *Jean-Louis* ***, fils d'un bon fermier, âgé de vingt-quatre ans, d'un tempérament fort & vigoureux, eut communication avec une fille de la campagne, une ſeule fois & pour la premiere de ſa vie. Un de ſes amis à qui il raconta ſon aventure long-temps après, lui dit, ſoit pour l'inquiéter, ſoit que cela fût véritable, que cette fille avoit une mauvaiſe conduite, & qu'il croyoit qu'elle avoit la vérole; que certainement elle la lui avoit donnée. Ce jeune homme, frappé de cette idée, ne dort ni nuit ni jour, s'examine à tout inſtant ſans rien apperce-

voir, & toutefois ſe perſuade qu'on ne peut avoir affaire à une femme infectée ſans gagner ſa maladie. Quelques douleurs qu'il éprouva enſuite augmenterent ſa frayeur, il les crut une preuve certaine de ſon malheur. Dévoré par cette inquiétude, il s'adreſſa à un chirurgien d'un village voiſin, qui, ſans aucune preuve de mal vénérien, lui adminiſtra douze frictions & deux ou trois cens pilules; les douleurs augmenterent beaucoup, ainſi que le chagrin du malade qui penſa avoir été mal traité, car ſon imagination frappée ne ſe calmoit pas: il ſe décida de venir à Paris, & ayant entendu parler des maiſons de ſanté, il vint chez moi dans le mois de mars 1777, j'examinai ſon état, je ne pus découvrir aucun ſymptôme vénérien, je lui demandai ſi quelque temps après avoir eu commerce avec cette femme il avoit apperçu quelque écoulement, quelques chancres, &c. tous ces mots lui étoient abſolument inconnus; ſes réponſes à toutes mes queſtions étoient ſi ſimples, ſi naturelles, qu'elles portoient l'empreinte du ſceau de la vérité, fort différentes en cela de celles de certains malades qui, honteux de leurs égaremens, ſemblent vouloir les cacher ſous un voile, ſans cependant dérober la vérité du mal, mais ſeulement du fait auquel ils deſirent qu'on

donne une origine très-éloignée. Je crus être ſuffiſamment aſſuré que le malade n'avoit actuellement & n'avoit jamais eu la maladie qu'il redoutoit ſi vivement, d'après les circonſtances ſuivantes :

1°. Les douleurs qu'il ſentoit n'étoient ſurvenues qu'un an après ſon commerce avec cette fille ; elles ne ſe faiſoient point ſentir la nuit, & ne l'empêchoient pas de vaquer aux travaux les plus pénibles : j'en découvris la ſource à force de queſtions. Elles dépendoient certainement d'avoir couché, pendant trois ſemaines avant qu'elles ſe fiſſent ſentir, dans une ſalle par bas, & contre des murs bâtis à neuf, comme je l'appris de lui.

2°. Ce malade n'avoit aucune certitude que cette fille eut été réellement infectée de la maladie vénérienne.

3°. Aucun ſymptôme, même le plus léger, n'avoit paru après la jouiſſance de cette fille.

4°. Ce jeune homme n'avoit pas la moindre idée d'une pareille maladie avant l'inſtant où ſon ami lui en fit la cruelle frayeur.

Ainſi bien loin de recevoir ce malade, quoiqu'il me le demandât avec les plus vîver inſtances, je l'engageai à s'en retourner chez lui, & à ne plus ſonger à un mal qui n'exiſtoit que dans

ſon imagination. Mais les meilleures raiſons ne produiſent aucun effet ſur les maladies de l'eſprit. Mes conſeils furent inutiles, il ſe mit entre pluſieurs mains moins pures que les miennes, & notamment il prit pendant deux mois de ce ſpécifique, ſeul dépuratif de la maſſe du ſang, qu'on annonce avec emphaſe, & qu'on conſeille même pour ſe maintenir en ſanté, ou pour prévenir les moindres ſoupçons qu'on peut avoir du vice vénérien. Les promeſſes flatteuſes qu'on fit à ce malheureux, en lui groſſiſſant même les objets de ſa frayeur, attirerent ſix louis dans la bourſe de l'avide charlatan; mais point de diminution ni dans les douleurs du malade, ni dans ſon inquiétude.

Au contraire, il revint encore me trouver, non plus avec cet embonpoint, avec ce teint frais, vermeil qui annonçoit la plus belle ſanté, mais pâle, triſte & ſinguliérement abattu; il me parla de tous les remedes qu'il avoit pris depuis trois ou quatre mois que je ne l'avois vu. Je voulus profiter du peu de ſuccès de tous ces remedes pour lui faire entendre enfin qu'ils étoient inutiles, & qu'il n'avoit point de mal puiſqu'ils ne l'avoient point détruit : mais ce fut en vain, ſa tête étoit encore malade; ſes prieres, ſes larmes même en me faiſant pitié ne purent me

déterminer à lui donner des remedes que je croyois plus dangereux qu'inutiles, eu égard à ſon état. Il ſe retira; mais quel fut mon étonnement, deux mois après, de le revoir avec un air non pas gras ni vermeil, mais gai & ſatisfait, & me diſant en m'abordant, qu'il avoit enfin trouvé un homme habile dans Paris, qui lui avoit fait déclarer le mal, & qu'actuellement il étoit sûr de guérir. Il me montra auſſitôt une très-grande crête de coq entre le gland & le prépuce; j'en fus ſinguliérement étonné: je ſoupçonnai qu'il avoit vu quelque femme depuis qu'il étoit à Paris. Ma queſtion ſur ce ſujet l'offenſa beaucoup, & il me jura de nouveau que de ſa vie il n'avoit commis que le ſeul écart dont il m'avoit parlé. Mon étonnement redoubloit; je le queſtionnai ſur la maniere dont cet habile homme avoit fait déclarer la maladie: il me dit, que s'étant préſenté chez lui, il l'avoit inſtruit du jugement que j'avois porté de ſon état; que je l'avois aſſuré qu'il n'avoit point de mal vénérien, & que véritablement tous les remedes qu'il avoit pris contre mes intentions, loin de le ſoulager, au contraire, lui avoient mal réuſſi. Après avoir critiqué tous les remedes qui avoient été précédemment adminiſtrés, cet honnête-homme lui dit que cependant

je m'étois trompé ; qu'il lui feroit voir le mal s'il le vouloit, & qu'il le feroit déclarer par un chancre dont il lui marqua la place entre le gland & le prépuce ; ce que l'autre accepta avec empreſſement. Le rendez-vous pour cet effet fut fixé au lendemain matin : on y fut exact de part & d'autre, & il s'y trouva de plus un autre malade qui avoit pluſieurs poireaux qu'on coupoit, & ſur leſquels le guériſſeur poſoit la pierre du diable (ce ſont ſes mots) ; qu'il toucha de cette même pierre la place qu'il lui avoit déſignée la veille, & lui dit même d'en choiſir une autre s'il vouloit, & le nombre de chancres qu'il deſiroit avoir.

Il m'apprit encore qu'il lui avoit mis d'un onguent ſur cette place, & que le lendemain en s'éveillant il avoit été fort étonné & très-content de ſe trouver le bout de la verge très-gonflé & douloureux : mais qu'il n'avoit pu voir ſon mal que quelques jours après, parce qu'il ne pouvoit découvrir le gland ; que cela avoit en effet fait venir un gros chancre qui avoit bien ſuppuré, mais qu'actuellement il avoit cette crête qu'on avoit déjà coupée deux fois, & qu'elle pouſſoit toujours, ce qu'on lui diſoit être la preuve que tout le mal ſortoit au-dehors : ce détail me prouva que ce malheureux avoit

eu la vérole par inoculation. Ainſi très-probablement cet indigne charlatan la lui avoit donnée volontairement ; car il eſt bien difficile de n'attribuer ce réſultat qu'à l'imprudence qu'il a eu de ſe ſervir de ſa pierre, ſans doute ſans l'avoir eſſuyée & encore empreinte du ſang ou du virus de celui ſur lequel il venoit de s'en ſervir.

La preuve de cette inoculation eſt certaine : le chancre ſurvenu à la place où la pierre a été poſée, l'excroiſſance en forme de crête, ſurvenue auſſi-tôt que ce chancre, s'eſt cicatriſée, l'inflammation qui a duré quinze jours à ce chancre, tout cela n'annonce-t-il pas un virus récemment contracté ? cette crête qui a été coupée trois fois différentes, malgré l'uſage des remedes, & qui a repouſſé auſſi-tôt, n'annonce-t-elle pas que le virus avoit déjà pris racine, & auroit immanquablement donné la vérole ſi des ſecours plus puiſſans ne l'euſſent arrêté ? Les dangers qui aſſiégeoient ce malade de toutes parts exciterent ma compaſſion ; je crus de mon devoir & de ma religion de le déſabuſer en lui prouvant que ce qu'il croyoit, comme on le lui perſuadoit, être une marque certaine que le virus ſortoit au-dehors, étoit au contraire la preuve qu'il étoit entré du dehors en-dedans par le même endroit qu'on marquoit ; j'offris

même, & ce fut le seul moyen de le décider, j'offris, dis-je, cinquante louis contre dix de pari, que je prouverois, par le jugement des gens de l'art bien connus, qu'on lui avoit donné une maladie qu'il n'avoit point. J'offris ce défi à celui qui avoit osé commettre la faute, & qui osoit effrontément la soutenir ; mais le refus qu'il fit d'accepter ma proposition, fit enfin ouvrir les yeux à ce malheureux. Je le traitai alors, parce que je le croyois nécessaire; je joignis au traitement quelques fumigations aromatiques, à cause des douleurs : il fut guéri & de corps & d'esprit.

Deuxieme observation.

Le nommé *Pierre* ***, âgé de seize ans, d'un esprit borné, entra dans ma maison de santé, le 20 décembre 1778, pour une gonorrhée qu'il avoit depuis près d'un an, & qui étoit toujours restée cordée, malgré deux traitemens qu'il a essuyés. Ce malade, qui étoit dans la même salle avec plusieurs autres malades attaqués de la même maladie, dont trois avoient des poireaux & des crêtes auxquels je touchois quelquefois avec la pierre infernale ; ce malade, dis-je, qui étoit, pour ainsi dire, le jouet des autres, fut assez simple pour se laisser

toucher avec cette même pierre infernale, que j'avois laissée par mégarde dans leur salle. Ses camarades lui persuaderent qu'il seroit bien plutôt guéri s'il se laissoit toucher : il y consentit ; & comme la douleur ne se fait sentir qu'un instant après, on la promena tout au tour de la couronne du gland, & assez long-temps sans doute, puisque l'escarre fut considérable. La douleur ne fut pas long-temps sans être violente, au point que ce malade devint furieux contre ses compagnons, se jetta sur eux, les battit, & fit un vacarme qui m'apprit cette aventure. Après les plus vives réprimandes à ceux qui s'étoient permis cette mauvaise plaisanterie, j'eus soin de parer à l'inflammation, qui auroit pu devenir de conséquence. Je ne pensois pas que les suites dussent être sérieuses : mais, quinze jours après, une forte suppuration qui suivit la chûte de cet escarre, à mesure que la cicatrice se formoit, des poireaux s'éleverent en quantité, & firent des progrès très-rapides. Je ne pouvois les attribuer qu'à l'effet de la pierre de laquelle je m'étois servi un instant avant cet événement, & sur laquelle il restoit vraisemblament quelque partie de virus ; mais j'étois étonné que ce même virus n'eût point été décomposé par l'action caustique de la

pierre, ou n'eût pas été entraîné par l'abondance de la ſuppuration. Il n'y avoit pas lieu de croire que ce fût ni une maladie nouvelle, puiſque le malade ne ſortoit pas de chez moi, ni qu'elle fût produite par la cauſe premiere, puiſque l'écoulement n'avoit ceſſé d'être abondant, & que le malade étoit à la quatorzieme friction de ſon traitement : ces poireaux, dont quelques-uns étoient venus aſſez gros, diſparurent ſur la fin du traitement, que je fus obligé de prolonger à cauſe de cet événement.

Troiſieme obſervation.

Un homme âgé, d'un état grave, a eu deux chancres conſidérables & très-rébelles, par le ſeul attouchement de la main, encore humectée, empreinte de virus, d'une femme infectée, qui s'étoit auparavant livrée à des attouchemens ſur elle-même. Cet homme m'a aſſuré qu'il y avoit au moins deux ans qu'il n'avoit eu de commerce avec aucune autre femme.

Quatrieme obſervation.

Une femme mariée & très-honnête, croyoit avoir eu, de ſon mari, la maladie vénérienne, parce que ſon mari l'avoit eu véritablement ; mais il n'avoit point habité avec ſa femme dans cet état, ſi ce n'eſt le jour même qu'il avoit commu-

niqué avec celle qui l'avoit infecté. Je traitai le mari, qui me fit viſiter à deux fois ſa femme, pour s'aſſurer ſi par malheur il ne lui avoit pas communiqué la même maladie; je ne vis rien qui pût ici la faire ſoupçonner; néanmoins la femme, toujours inquiette, craignoit d'être malade, vouloit que je la traitaſſe, je m'y refuſai: alors elle alla trouver un autre chirurgien, qui lui dit qu'elle avoit un poireau, coupa une de ces excroiſſances naturelles, qui ſont ſouvent les reſtes de l'himen, & y appliqua la pierre infernalle. Une inflammation violente ſurvint, & la plaie fut ſi conſidérable, qu'elle creuſa de trois lignes de profondeur, en s'étendant preſque ſur tout le vagin du même côté: il y a tout lieu de croire qu'elle ne fut ſi rébelle que parce qu'il y avoit été porté quelque particule virulente avec la pierre ou l'onguent qui fut appliqué enſuite. J'étois certain que cette femme, que j'avois viſité le jour même qu'on détruiſit cette excroiſſance, n'avoit ni écoulement ni chancre, encore moins de poireaux: j'avois bien diſtingué l'excroiſſance qui fut coupée, & j'étois sûr qu'elle n'étoit pas vénérienne, que même elle ne pouvoit pas l'être, la femme eût-elle eu du mal d'ailleurs, puiſqu'il n'y avoit au plus que quinze jours que ſon

mari en avoit. Tous les gens de l'art ſavent que les poireaux, ou autres excroiſſances, ne ſont preſque jamais des ſymptômes primitifs, au moins ſont très-long-temps à ſe déclarer : cette femme guérit par des panſemens méthodiques, & ne prit que très-peu de mercure ; mais j'en mêlai avec les onguens du panſement.

Cinquieme obſervation.

Un pauvre domeſtique ſans condition a contracté une gale vérolique qui n'a cédé qu'aux grands remedes, en mettant une vieille culotte que je lui avois donnée par charité, qui avoit ſervi à un malade attaqué de la maladie vénérienne, que j'avois traité chez moi, & qu'il avoit laiſſée. Cette obſervation me paroît démontrer que le virus vénérien, quoique ſec, conſerve ſa qualité comme celui de la petite-vérole.

Sixieme obſervation.

Une fille domeſtique d'un fort tempérament, âgée de trente ans, eut le malheur de s'enfoncer un clou très-long ſous la plante du pied ; un jeune chirurgien du voiſinage fut appellé, il n'avoit point de ſonde, & ſe ſervit d'une de fer à rai-

nure qui ſervoit à introduire des bourdonnets dans les trous d'un ulcère ſcrophuleux d'un autre malade. Cette bleſſure prit un très-mauvais caractere, & devint fiſtuleuſe avec toute l'apparence ſcrophuleuſe; elle fut rebelle aux remedes, & reconnue par des gens de l'art véritablement ſcrophuleuſe & incurable. Cette fille eſt morte après deux ans de ſouffrances avec une partie des os du pied cariés : la fievre lente & une ſuppuration conſidérable la firent périr.

Les obſervations que je viens de rapporter ſont exactes, elles n'ont d'autre motif que de prévenir le public contre la mauvaiſe foi & l'ignorance de ces empiriques qu'un vil intérêt anime, qui foulent aux pieds l'honneur, l'humanité & la religion pour leſquels la vie des hommes n'eſt qu'un objet de commerce. Elles doivent encore réveiller l'attention des gens de l'art, qui, ſans le vouloir, peuvent communiquer pluſieurs maladies, comme je viens de le prouver, ſoit par la pierre infernale, ſoit avec les pinces, les ciſeaux, les ſondes & autres inſtrumens dont on ſe ſert fréquemment, & pour pluſieurs panſemens les uns après les autres. Il eſt de la derniere conſéquence de les bien eſſuyer, même de les laver après chaque panſement : cette obſervation

tion intéreſſe ſur-tout les hôpitaux. La propreté doit être une des principales qualités d'un chirurgien lorſqu'il opere, & doit être recommandée ſur-tout lorſque les maladies ſoumiſes au traitement chirurgical ſont d'une nature contagieuſe.

OBSERVATION

Sur la morſure des couleuvres capelles de la côte de Coromandel; par m. BOURDIER, *premier médecin du roi au département de la marine dans les grandes Indes.*

DANS tous les pays chauds, les reptiles ſont en plus grand nombre, & leur venin bien plus actif & plus dangereux que dans les pays froids; auſſi les Orientaux ſe ſont conſtamment occupés de la recherche des meilleurs moyens de guérir leurs cruelles morſures.

Parmi les remedes qu'ils mettent en uſage, j'en reconnois deux également sûrs, & qu'on peut regarder comme de vrais ſpécifiques, les alkalis volatils tirés des animaux & les abſorbans. On a beaucoup écrit pour vanter les vertus de la pierre à couleuvre, que les Indiens emploient contre la morſure des couleuvres. Cette

prétendue pierre n'eſt autre choſe qu'un morceau de corne de cerf calciné, qu'ils appliquent ſur la morſure. Il s'y attache, attire le venin par abſorbtion, & tombe de lui-même de deſſus la plaie, lorſqu'il eſt ſaturé. On le trempe alors dans le lait, puis on l'applique de nouveau, & l'on réitere pluſieurs fois juſqu'à ce qu'il ne ſe colé plus ſur la bleſſure. Ce remede ne réuſſit qu'autant que la morſure a été faite par une petite couleuvre, dont le venin n'eſt ni abondant ni violent; il eſt inſuffiſant contre les morſures des groſſes, & alors les Indiens emploient un traitement plus puiſſant & plus sûr; malgré ſa ſingularité, je le cite comme témoin oculaire de ſes ſuccès.

Un ſoldat Européen, nommé *Saint-Pourçain*, s'endormit auprès d'une vieille maſure, & fut réveillé par une couleuvre capelle de plus de quatre pieds de longueur: les mouvemens qu'il fit en ſe réveillant, irriterent l'animal qui le mordit à la partie ſupérieure du bras. Dans le danger où il étoit, il demanda ſecours à des Indiens; ceux-ci lui apporterent ſur le champ des poules, arracherent les plumes qui environnent l'anus à l'une d'elles, & appliquerent auſſi-tôt cette partie ſur la plaie. La poule mourut dans l'eſpace de cinq à ſix minutes. Ils en appli-

querent ainſi une ſeconde, puis une troiſieme de la même maniere, juſqu'à la vingt-unieme. Toutes eurent le même ſort, excepté la derniere, qui ne mourut pas, ce qui annonça que le venin étoit entiérement ſorti de la bleſſure. On ne donna pas d'autres remedes à ce ſoldat, qui étoit à mon départ de l'Inde à Pondichery, en bonne ſanté, ſans avoir reſſenti, depuis cet accident, la moindre incommodité. Je ne me flatte pas d'expliquer comment agit un pareil remede. Le venin eſt-il abſorbé, extrait, ſuccé, dénaturé? Je l'ignore. Ce que je ſais, c'eſt que ſouvent les remedes les plus ſimples ſont ceux qui ſont les plus efficaces; celui-ci a été éprouvé pluſieurs fois pendant le temps que j'ai paſſé dans l'Inde, & je ne le cite que parce que je peux affirmer ſon efficacité, ne pourroit-il être mis en uſage contre la morſure des viperes de ce pays-ci? Pour abſorber une humeur âcre quelconque, dans les panaris, les charbons, les puſtules peſtilentielles, peut-être réuſſiroit-il contre la morſure des chiens enragés.

Les Indiens emploient encore contre la morſure des couleuvres, une liqueur alkaline volatile, tirée du regne animal; ils la nomment huile fétide, & la préparent en la diſtillant *per deſcenſum*; ils rempliſſent

de matiere ſtercorale humaine une *mortiere*, au fond de laquelle ils font un petit trou avec une alêne, couvrent ce vaſe avec un autre de même grandeur, mettent les deux ſur un troiſieme qui ſert de récipient, lutent tous ces vaiſſeaux enſemble avec un mêlange de terre glaiſe, de bouſe de vache & de la canque de riz, font un trou en terre, où entre ſeulement le récipient, & allument un grand feu, qui recouvre tous les vaſes, dont les bords & le deſſus eſt couvert avec un mêlange de charbon de bouſe de vache ſéchée au ſoleil, & de balles de riz; de cette façon, ils entretiennent un feu aſſez ardent pour rougir les deux premiers vaſes; cela fini, ils obtiennent une huile fétide, jaunâtre, dont les médecins Indiens ſe ſervent avec ſuccès contre la morſure des capelles & des autres couleuvres.

Ils en donnent dix à douze gouttes dans de l'eau de riz, & réiterent cette doſe ſélon ſes premiers effets. Ce remede peut être comparé à celui que le ſavant *Bernard de Juſſieu* a le premier employé dans ce pays-ci contre la morſure des viperes.

OBSERVATION

Sur des pierres ſtercorales ; par m. JACQUINELLE, maître-ès-arts en l'univerſité de Paris; & m. CHANDRON, chirurgiens internes de l'hôtel-dieu, réſidans à l'hôpital Saint-Louis.

MALGRÉ l'étendue des connoiſſances en médecine, on ne ſauroit toujours reconnoître la véritable cauſe d'une maladie; il ſemble que la nature veuille ſe ſouſtraire à nos regards, & l'incertitude où elle nous laiſſe quelquefois, occaſione des mépriſes fatales. Armé du couteau anatomique, on interroge les entrailles des malheureuſes victimes d'une erreur involontaire, & l'on doit encore regarder alors comme un bonheur de découvrir un ſecret qui peut devenir utile par la ſuite.

En faiſant, dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis de Paris, des recherches anatomiques ſur le corps de la nommée *Madeleine B...*, âgée de ſoixante ans, le 20 janvier 1781, nous avons trouvé le ventre tendu & météoriſé, après l'ouverture de l'abdomen. Au premier aſpect les viſceres ſe montrerent dans un état inflammatoire, particuliérement l'eſtomac

& le canal inteſtinal ; les inteſtins avoient contracté des adhérences les uns avec les autres, la véſicule du fiel étoit remplie d'une bile très-noire & très-épaiſſe : cela nous détermina à pourſuivre nos recherches. Les inteſtins étoient dans un état de vacuité à raiſon de la diette où l'on avoit tenu la malade. Parvenus au rectum, nous ſentîmes à l'extérieur deux corps d'une figure irréguliere & applatie, ayant aſſez de ſolidité ; nous ouvrîmes les inteſtins devenus durs, calleux & de couleur brune, & nous apperçûmes deux pierres ſtercorales, dont l'une étoit plus conſidérable que l'autre, & qui avoient pour noyau des coquilles d'œuf que la malade avoit probablement avalées avant ſa maladie.

Nous fîmes l'examen de ces pierres qui étoient enduites d'une matiere mucilagineuſe & très-gluante ; elles répandoient une odeur très-fétide, même pluſieurs jours après leur extraction, les couches extérieures en étoient graſſes au toucher ; nous en écrasâmes une que nous jettâmes ſur le feu, elle fondit en partie, tandis que le reſte s'enflamma, &, après la calcination, il ne reſta plus qu'une matiere d'un gris-blanc. La couleur de ces pierres étoit brune, leur figure irréguliere & applatie, une extrémité de la pierre, la plus volumineuſe, étoit très-

large, tandis que l'autre alloit en diminuant & se recourbant comme le bec d'un oiseau.

Cette maladie n'a pas fixé particuliérement l'attention des anciens auteurs ; il y en a bien qui rapportent que des personnes ont rendu des matieres dures & semblables à de l'argile, par le rectum, mais ils n'ont point jetté leurs regards plus loin (1). On lit dans le journal d'Allemagne une autre observation à ce sujet (2) : m. *Meckel* fait mention de pierres stercorales trouvées dans le cadavre d'une femme; *voyez* les mémoires de l'académie de Berlin (3); il en attribue la formation à la bile épaisse & retenue dans les intestins. C'est à deux hommes justement célebres, mm. *Maréchal* & *Mareau*, que l'on doit la découverte des causes qui peuvent produire ces sortes de concrétions. Ils ont expliqué d'une maniere satisfaisante leur cause & le méchanisme par lequel elles se forment ; chacun d'eux, sur ce sujet, a fourni une observation très-intéressante dans les mé-

(1) Voyez *Stalpart Vandervïel*, observ. 45, tom. I, pag. 219.

(2) Journal d'Allemagne, *déc.* I. *an.* p. 228, observ. 98.

(3) Académie de Berlin, traduction de m. *Paul*, tom. x, *année* 1759, observ. premiere, p. I.

moires de l'académie royale de chirurgie (1).

M. *Moreau* penſe que ces pierres doivent leur origine au défaut de la bile qui doit ſe joindre aux matieres ſtercorales pour en aider l'évacuation; qu'alors ces matieres ſéjournent dans le canal inteſtinal, s'y épaiſſiſſent & s'endurciſſent au point de former des concrétions qui augmentent dans la ſuite par l'addition de nouvelle matiere; qu'enfin elles peuvent même parvenir à une ſolidité aſſez grande pour être appellées pierres.

Lorſque la bile ne ſe mêle point aux matieres alimentaires elles parcourent très-lentement le canal inteſtinal; de la privation de la bile naît l'inertie des inteſtins, les matieres terreuſes qui compoſent les excrémens ſe deſſechent. Cette maladie cependant eſt rare, laiſſe écouler un temps conſidérable ſans ſe manifeſter; mais lorſque dans les gros inteſtins les matieres ſe placent dans quelques-uns de leurs replis, elles trouvent de la facilité à s'y arrêter, pour lors elles prennent de la conſiſtance, & par addition de nouvelles couches, acquierent un volume conſidérable. Dans cet état elles ſe déplacent quelquefois, & cheminent pendant un

(1) Tome. 7, pag. 311 & 314.

certain temps en ne produiſant que peu d'accidens, parce que leur figure applatie ou leur volume ne bouche pas entiérement le canal inteſtinal, les malades rendent encore avec aſſez de facilité leurs excrémens; auſſi la maladie dure des années entieres ſans faire beaucoup de ravage : mais lorſque leur volume remplit le tube inteſtinal, la conſtipation & ſes ſuites occaſionent de nombreux accidens. Si l'on introduit le doigt dans le rectum, on ſent un corps inégal & très-dur, il n'y a plus d'autre moyen à employer, pour en délivrer le malade, que d'en faire l'extraction; il faut avoir l'attention d'injecter de l'huile dans le rectum, & après cela d'introduire très-doucement les tenettes dans l'anus, afin de ne pas irriter ni mutiler le rectum; la tenette introduite on eſſaie de ſaiſir la pierre : ſi elle eſt trop groſſe il ne faut point violenter les parties, ni faire effort pour la faire ſortir, il vaut mieux ſuivre l'exemple de m. *Maréchal* qui fit des petites inciſions au pourtour de l'anus pour en faciliter la ſortie, ou bien, ſi la choſe eſt poſſible, écraſer la pierre comme il eſt arrivé à la perſonne qui fait le ſujet de l'obſervation de m. *Moreau*. Après cela on doit faire des injections déterſives dans l'anus. Pour empêcher la récidive de cette maladie, on

doit faire baigner les malades, & employer tous les moyens connus en médecine pour rendre à la bile sa consistance naturelle & son activité, assouplir en même temps & conserver le ton des fibres du canal intestinal.

Nous pensons que les personnes d'un tempérament phlegmatique sont les plus exposées à ces concrétions pierreuses. Si l'on examine leurs déjections, elles rendent beaucoup de matieres glaireuses dans lesquelles on voit nager des petits flocons blancs solides. Nous en connoissons une attaquée de cette maladie ; elle rend des concrétions plâtreuses assez abondamment, & s'il arrive qu'elle n'en rende point, elle souffre des douleurs atroces, & qui la font tomber en syncope.

On trouve dans la collection des thèses du baron de *Haller* une dissertation medico-chirurgicale, donnée à Wirtemberg le 30 mai 1741 ; par m. *Watter*, & soutenue par m. *Schulze*, trois citations d'observations sur les pierres stercorales ; une de *Romelius* ; une autre de *Degnerus* ; & une troisieme de *Clauderus*.

Tome 2 de la collection des thèses du baron de *Haller*, édition françoise, *pag.* 220.

OBSERVATIONS

Sur des plaies de tête où l'os étoit à découvert ; par m. Chandron, chirurgien interne de l'hôtel-dieu, & réſidant à l'hôpital Saint-Louis.

Le nommé *Jean B....* âgé de trente-huit ans, cordonnier dans Saint Jean-de-Latran, étant pris de vin, le *6* ſeptembre 1778, tomba dans ſon eſcalier, & ſe fit une plaie contuſe à la tête, avec lambeau, qui commençoit, d'une part, à la ſuture ſagittale, près de la coronale, & ſe terminoit à la lambdoïde, ce qui mettoit preſque tout le pariétal à découvert. Le malade perdit connoiſſance dans l'inſtant de la chûte ; il fut porté à l'hôtel-dieu ; dans cet état, m. *Moreau* le viſita à trois heures, heure à laquelle on fait le panſement du ſoir ; il fit débrider le péricrâne contus, pour prévenir ſon inflammation ; il rappliqua le lambeau, penſa la plaie avec la charpie ſéche, une emplâtre de ſtyrax, & des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie & le ſel armoniac, & mit le malade à une diette ſévere. Le lendemain matin, il fit ſaigner le malade du pied ; la même ſaignée fut répétée le ſoir : alors tous les accidens ceſſerent ; le malade reſta confié

à mes soins. Le 9, la suppuration s'établit, le lambeau se recola sur l'os, & ce qui restoit à découvert, se recouvrit de bourgeons charnus sans exfoliation sensible; je me contentai de mettre sur l'os un plumaceau trempé dans l'eau tiede; l'os fut trois semaines à se recouvrir; je pansai la plaie au bout de huit jours avec l'eau d'orge & le miel rosat. Cependant la cicatrice ne fut parfaite que le 6 novembre; ce que l'on doit attribuer au peu de régime du malade, & à l'insalubrité de l'air, qui regne ordinairement dans les hôpitaux.

Le chirurgien de Clichy-la-Garenne, près Paris, m'écrivit le 3 septembre 1779, pour me prier de mener m. *Monier*, premier gagnant maîtrise de l'hôtel-dieu de Paris, chez lui, pour voir une femme qui, étant dans un temps critique, étoit tombée à deux heures après-midi par la croisée de sa cour sur une espece de banc, en voulant prendre du linge sur un arbre. Elle perdit connoissance, & ne revint à elle qu'une heure & demie après. Le chirurgien du lieu la pansa en premier appareil avec la charpie seche, des compresses trempées dans l'eau & l'eau-de-vie, & la saigna du pied à sept heures du soir. Le lendemain, j'accompagnai m. *Monier* chez la malade; il trouva une plaie à lambeau du côté droit: elle com-

mençoit à la partie moyenne & ſupérieure de l'orbite, ſe portoit vers le haut à la partie ſupérieure & moyenne du pariétal, & deſcendoit juſqu'à la portion écailleuſe du temporal; ce qui mettoit à découvert une grande portion du coronal, & la partie antérieure du parietal. M. *Monier* s'étant aſſuré qu'il n'y avoit point de fracture, & que les accidens de la commotion avoient ceſſé, débrida le péricrâne contus dans l'angle ſupérieur de la plaie, & dans celui qui répondoit à la portion écailleuſe du temporal; le lambeau avoit été réappliqué par le Chirurgien du lieu. M. *Monier* ordonna de le ſoutenir par des compreſſes & un bandage; il le reſpecta, quoiqu'il fût, pour ainſi dire, mâché, & qu'on ne dût guere eſpérer de le conſerver. La malade fut panſée avec le digeſtif de beaume d'Arceus & l'onguent *baſilicum*. Une douleur à la tête, & qui formoit un bandeau, qu'elle diſoit ſentir, fit ordonner une ſaignée du pied, avec le conſeil de la répéter le lendemain, ſi la douleur perſiſtoit. La ſaignée fut faite, & tous les accidens diſparurent; la ſuppuration s'établit, & le lambeau ſe recolla en partie; l'autre portion fut très-long-temps à ſe recoller; le chirurgien même étoit ſur le point de l'emporter, lorſque la

nature la ranima. Je ſuivis la malade pendant tout le temps de la cure : il n'y eut point d'exfoliation ſenſible à la portion de l'os récouverte, & la cicatrice de la plaie fut parfaite dans le courant de novembre.

On lit dans les œuvres poſthumes de m. *Petit* (1), l'obſervation d'un cocher qui eut une plaie à la tête, faite par une roue de carroſſe, qui lui mit une aſſez grande portion du crâne à découvert, & la peau étoit repliée ſur elle-même. M. *Petit* la déplia, & la maintint dépliée le plus exactement poſſible par des bandelettes d'emplâtre d'André de la Croix, & des compreſſes. Le malade ſaigné pluſieurs fois, fut guéri en peu de jours.

On lit dans le même ouvrage, qu'une planche étant tombée d'un échafaud de la hauteur de huit pieds ſur la tête d'un maçon, à l'endroit de la future lambdoïde, où vient ſe terminer la ſagittale, elle forma un lambeau de quatre travers de doigt, & de cinq de large, qui s'étendoit juſqu'à l'attache des muſcles ſplenius. On rapprocha ce lambeau; on le maintint en place par le moyen d'une bande. La réunion paroiſſoit faite le 2me jour; mais le troiſieme, le malade reſ-

(1) Supplément, *pag.* 27 & 32.

ſentit des douleurs à la baſe du lambeau; il ſurvint tenſion, inflammation avec fievre, que les ſaignées ne purent calmer; il arriva ſuppuration. M. *Petit* fit une inciſion longitudinale depuis le milieu du lambeau juſqu'à la nuque, où il y avoit un gonflement conſidérable. Il en ſortit beaucoup de ſanie, qui auroit cauſé un abſcès conſidérable.

M. *Heiſter* dit dans ſes inſtituts de chirurgie (1) : « Toutes les fois que la partie découverte de l'os n'aura été que peu expoſée à l'air, pour en prévenir l'altération, & accélérer par conſéquent la guériſon, on la recouvrira au plutôt avec le lambeau de peau qui a été ſéparé, par le moyen des emplâtres, de la ſuture, & par un bandage convenable. Il n'eſt pas rare qu'elle ſe colle derechef à l'os, ſans que ce dernier éprouve d'exfoliation. Il ne faut ſe ſervir, dans ce cas, que des emplâtres aglutinatifs; la ſuture irritant la calotte aponévrotique, occaſionne des accidens graves, tels que la fievre, l'inflammation, & quelquefois les convulſions. On doit avoir attention dans les panſemens des plaies à lambeau, de prendre garde que les levres de la

(2) *Page* 267, paragraphe 9, édit. *in*-8°. tom. I.

plaie ne rentrent en-dedans; ce qui s'oppoſeroit à leur réunion.

S'il arrivoit que le lambeau ſe recollât à ſon extrémité, ſans qu'il le fût à ſa baſe, & qu'il s'amaſsât du pus dans cet endroit, une ſeule ponction ſuffiroit pour donner iſſue à cette matiere, qui, en ſéjournant, pourroit altérer l'os, & corroder les parties environnantes. Le lambeau ſe recollera à l'aide d'une légere compreſſion, exécutée ſelon les regles de l'art.

LETTRE

AUX AUTEURS DE CE JOURNAL,

Relative au jugement quils ont porté ſur un memoire concernant l'uſage des narcotiques dans les fievres intermittentes. On y trouvera une notte ſur l'emploi des mêmes remedes dans la gonorhée. Par m. DUCHANOY *docteur régent de la faculté de Paris & aſſocié à l'academie royale des ſciences, arts & belles lettres de Dijon, auteur du memoire.*

MESSIEURS,

Le ſujet dont je me ſuis occupé dans le memoire que je viens de publier ſur l'uſage

ſage des narcotiques dans les fievres intermittentes eſt trop important & pour le publique & pour l'art, pour ne pas réclamer contre le jugement que vous en avez porté dans votre journal de decembre dernier. Mon honneur même l'exige puiſque vous affirmez le contraire de ce que j'ai dit (1). D'aillieurs vous êtes menbres de la même compagnie (la faculté de Paris) devant laquelle ce memoire a été lu, & on pourroit croire que votre jugement eſt celui de cet areopage médical. Ce qui n'eſt, ny ne peut être.

La *methode que l'on publie*, dittes vous meſſieurs, *n'eſt point nouvelle ; elle eſt douteuſe, & on ne doit regarder l'emploi des narcotiques & des autres calmant & antiſpaſmodiques que comme des palliatifs propres à moderer l'intanſité de l'accès ; ce qui ne ſe fait pas ſans expoſer les malades à tous les maux qui ſuivent l'engorgement des viſceres.* Voicy ma reponce.

Note des éditeurs.

(1) Pour laiſſer à m. l'*accadémicien* le plaiſir d'avoir le dernier, & en même temps une preuve de notre reſpect pour ſes rares connoiſſances, nous avons eu ſoin que ſa lettre fût imprimée en copie figurée : on y trouvera même ſon orthographe.

1°. Les peres de la medecine, ny leur deſcendans n'ont jamais fait une methode de l'opium contre les fievres intermittentes ; ils ont quelquefois ſenti l'utilité la neceſſité même de ce remede, mais ils n'en ont pas connu toute la valeur ; ils ne l'ont pas conſideré ſous le point de vue ſous lequel nous l'avons preſenté ; ils ignoroient enfin qu'on put en faire une methode. C'eſt à Berreyat qu'en eſt due la gloire. Je ne prétend qu'a celle de rénovateur & je n'aurai pas rendu un leger ſervice.

2°. *La methode*, diton, eſt douteuſe. Pas plus que le quinquina, pas plus que les anthelmentiques, pas plus que la ſeille, pas plus que le mercure, pas plus que la ſaignée, pas plus que nos meillieurs remedes dans les maladies aux quelles ils ſont voués. Or un medicament qui peut aller de pair avec ceux que je vient de nommer & qui même dans la balance pourroit peut être l'emporter, merittoit plus d'accœuil ou pour mieux dire, plus de juſtice. Nous n'avons point & nous n'aurons jamais de remedes infaillibles en medecine. Il ſuffit pour publier une methode qu'elle ait des avantages. Celle dont eſt queſtion en a d'ineſtimables que le tems appreciera.

3°. *Ce moyen*, ajoute-t-on, *n'eſt qu'un*

palliatif propre à moderer l'intanſité de l'accès.

Eh ! quand il ne ſeroit que cela; ce ſeroit toujours un remede bien précieux. Penſeroit on qu'il eſt peu important de ſauver aux malades le tourment d'une ou pluſieurs heures de friſſon qui ſe repète tous les deux ou trois jours ; je le demende à ceux qui ont tremblé ? où que ceux qui ont vu ces malades y ſuccomber & perir parlent ! d'un autre coté voudroit on faire croire qu'un violent friſſon ne jette pas dans les fonctions un trouble ſujet a des ſuittes facheuſes ? ce ſeroit bien mal voir la choſe & ſe tromper d'une maniere bien a craindre. Un moyen donc qui pare a ces accidents , quand même il n'attaqueroit pas le mal par la racine , en meritteroit il moins d'être placé a côté de nos meilleurs remedes & toute la veneration des miniſtres de la medecine ! .... mais enfin la methode eſt elle curative ? Je me ſuis efforcé de le prouver & je ne croyois pas qu'on pu nier des faits. Seulement comme un ſeul medecin ne peut pas tout voir , j'ai prié mes confreres de tous les pays « de mul-
» tiplier les experiences & obſervations
» relativement aux climats , aux ſaiſons ,
» à l'age , au ſexe , aux complications ,
» aux abitans des villes ou des campa-

» gnes, &c &c, afin, ai-je dis, de pou-
» voir determiner un jour d'une maniere
» fixe & invariable les cas ou l'on doit
» faire uſage des narcotiques, de ceux ou
» il ſeroit utile de leurs aſſocier d'autres
» remedes & de ceux où l'on doit s'en
» abſtenir, & c'eſt pour cela ai-je ob-
» ſervé, que j'ai publié mon memoire».
Sy j'avois eut un autre motif j'aurois gardé ſecret le remede & étonné par ſes effets. Sy l'on vous croit, meſſieurs, les charlatans en feront leur profi.

4° Encore aſſure-t-on que ce palliatif *ne s'emploie pas ſans expoſer les malades à tous les maux qui ſuivent l'engorgement des viſceres.* Cecy tient a une prevention que j'ai taché de combattre & je ſuis étonné qu'on veuille la faire valoir autrement que par les faits. Mon ſentiment eſt tellement oppoſé au votre, meſſieurs, que loin de craindre l'efet des narcotiques, je penſe au contraire qu'ils ſont le moyen le plus ſur & le meilleur pour prévenir (je dis prévenir, car ſy les engorgements exiſtent déjà, c'eſt une autre affaire ſur laquelle je me garde de prononcer) les ſtaſes & les engorgemens ſy communs a la ſuitte des fievres intermittentes. D'où il ſuit que quand même le remede propoſé ne ſeroit que palliatif il meritteroit tout l'acceuil des medecins,

puiſqu'on pareroit par ce moyen aux accidens les plus a craindre & les plus communs de ces ſortes de fievres. On me permettra de renvoier a mon memoire (1) pour les raiſons ſur les quelles j'ai fondé mon ſentiment. Je me contenterai icy de rappeller quelques faits qui m'ont conduit a cette vérité que je crois une des plus importante de notre ſcience; verité d'autant plus utile qu'elle eſt contraire aux idées reçuës. J'ai eut occaſion de donner mes ſoins un aſſez grand nombre de fois, a des perſonnes qui avoient des cancers & autres maladies de douleurs incurables. Alors quels ſecours, autres que les calmans? or quand on a donné bien des fois & pendant des années l'opium a 20. 30. 50. 100 gouttes & quelquefois plus, tous les jours en une ou pluſieurs doſes, on doit je penſe avoir quelques notions ſur les effets de ce remede. J'ai ſouvent adminiſtré les narcotiques dans les toux opiniatres, je les ai longtems continués ou j'y revenois au beſoin. J'ai tiré de ce remede les plus grands avantages dans certaines diſenteries & dévoiemens ou j'en rapprochois ſingulierement les doſes. Je donne dans les gonorhées virulentes 4. 5.

(1) On le trouve chez Meguignon, libraire rue des Cordeliers.

6 & 7 grains des pilules de cinogloſſe (1) matin & ſoir & pendant des dix, quinze, vingt jours & plus ſans gêner les perſonnes dans l'exercice de leur devoirs, ſans qu'elles ſe doutent ſeulement de la nature du remede qu'elles prennent. C'eſt un fait & j'eſpere qu'on ne le niera pas encore. Eh bien, je puis certifier que je n'ai jamais obſervé que la crainte que l'on cherche a donner fut fondée; & ſy elle ne l'eſt pas dans ces circonſtances, elle l'eſt encore bien moins dans les fievres intermittentes ou les grippes nerveuſes jouent un ſy grand role & par conſequent les ſtaſes & les engorgements ſy a craindre. J'en atteſte dailleurs la pratique ſy heureuſe de Sydenham qui faiſoit un ſy grand uſage des narcotiques. J'en appelle aux anciens qui connoiſſoient ſy bien les

(1) La tumefaction des glandes des aines, en me rendant conte de la cauſe qui la produit, eſt ce qui m'a conduit à l'uſage des calmans dans les gonorhées douloureuſes & inflammatoires. Par ce moyen on voit ces tumeurs ceder avec aiſance, mais il eſt encore plus ſur de les prévenir; ſecondé du ſuſpenſoir on pare à l'inflammation du teſticule; on rend les ſaignées inutiles; on fait que l'écoulement de la matiere virulente devient bien plutot epaiſſe & louable; on peut enfin plus promptement & plus ſurement emploier les remedes curatifs. Je préviens qu'il faut donner ces pilules à grandes doſes & de bonne-heure. *Note de l'auteur.*

avantages des opiatiques qu'ils en avoient fait une classe de composés la plus importante de leur pharmacopée. Aujourdhui il n'entre plus d'opium dans nos opiates. Ce qui prouve a mon gré que le scavoir fondé sur l'observation a fait place a un crainte ignorante fille de l'erreur & de la prévantion.

La matiere que je viens de traiter a donné lieu à un memoire sur le même sujet par un de mes confreres m. Morizot-des-Landes. J'aurois desiré que dans ce memoire la theorie fut un peu plus d'accord avec les observations, car les faits sont en faveur de notre methode & les paroles nous condanent. Il est vraie que dans ses conclusions l'auteur tient un certain milieu. Nous croions aussy qu'il eut eté utile d'observer, en parlant du jeune homme qui eut du delir pour avoir pris un quart de grain d'opium dans quinze grains de theriaque, que ce remede a foible dose produit souvent un effet different que sy on le donnoit a dose suffisante; il est comme le vin qui selon que l'on en boit plus ou moins, fait coser ou dormir. On scait aussy que que quelquefois les narcotiques même quand ils paroissent le mieux indiqués ne calment, ny ne procurent le someil.

Je me crois donc très fondé a con-

clure que l'on doit tirer le plus grand parti de la methode que j'ai voulu tirer de l'oubli, ſy l'on ne ſe laiſſe point aller à la prévention ou a une critique qui ne ſeroit point fondée ſur les faits m. Thiery de Buſſy notre confrere & encien medecin de l'hopital de la charité a fait beaucoup de fois uſage du même remede avec ſuccès, il s'eſt ſervi de l'opium préparé de toutes les manieres, ce qui luy a valu un très grand nombres d'obſervations qui viennent a l'appui des notres. depuis plus de vingt ans on traite les pauvres & les artiſans de la paroiſſe ſainte Margueritte, la plus étendue de cette capitale, avec un lavement compoſé d'une once de ſirop diacod dans la decoction d'une demi-once de quinquina que l'on donne quelques heures avant le friſſon. Ce remede que l'on doit a feu M. Baron a tant de ſuccès qu'il eſt rare que le medecin de la paroiſſe ſoit apellé pour ces ſortes de fievres que traitent les ſœurs de la charité. Nous tenons ce fait de m. Millin qui en a fait part a la compagnie dans une de nos aſſemblés du *prima menſis*. m. Maret ſecretaire de l'accademie de Dijon, medecin ſcavant & juſtement célébre, m'a fait l'honneur de m'ecrire qu'il avoit un certain nombre de faits qui prouvent en faveur de

mon memoire. Je pourrois citer encore d'autres autorités ; mais je laiſſe au tems & à l'experience le ſoin de mettre le remede que nous propoſons à ſa véritable place.

Je finirai cette lettre par une obſervation eſſentielle c'eſt que l'emetique exige infiniment plus de ſçavoir que l'opium de la part de celui qui l'adminiſtre; cependant l'un malheureuſement eſt entre les mains de tout le monde & l'autre par des loix ſagement faittes ne peut etre adminiſtré que par les medecins.

J'ai l'honneur d'etre &c.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus le* 15 *janvier & le* 5 *février* 1781.

LA température de l'air ayant été, à peu de choſe près, la même pendant tout le cours de janvier, qu'elle avoit été dans le mois de décembre, on a eu les mêmes maladies, & dépendantes des mêmes cauſes : cependant l'humeur catarrhale a paru affecter plus particuliérement la poitrine; auſſi on a obſervé beaucoup de points de côté, de pleureſies, & de fluxions de poitrine. Les ſymptômes véri-

tablement inflammatoires, dépendoient plutôt de la conſtitution perſonnelle, & du genre de vie des malades, que de la cauſe déterminante. Toutes les fois que ces ſymptômes ſe ſont préſentés, & ont été rebelles aux premieres ſaignées, il a fallu réitérer, & même pluſieurs fois, ce remede, non pas qu'il fût ſeul décidément curatif, mais il étoit indiſpenſable; & ſans lui, on ne pouvoit eſpérer un ſuccès prompt & aſſuré des autres moyens qui convenoient d'abord au plus grand nombre des affections de poitrine regnantes. Ces moyens étoient les délayans, les inciſifs aqueux, mais aſſez actifs pour diviſer la lymphe & les autres humeurs, dont l'épaiſſiſſement étoit ſenſible. Les borraginés, les chicoracés, les capillaires avec un peu de nitre dans les commencemens, enſuite mariés avec des diaphorétiques doux, la ſcorſonaire, la fleur de coquelicot, & ſur la fin aidés d'un peu de kermès minéral, ſoit mêlé avec du ſucre, ſoit dans des potions analogues aux boiſſons, pour achever de détruire la ſtagnation de la lymphe, ont été les ſecours les plus efficaces, pourvu qu'ils fuſſent ſécondés par le régime & par la température douce de l'air de la chambre où reſtoient les malades. La purgation

n'étoit utile qu'après la diſſipation totale des ſymptômes de douleur, d'oppreſſion ou de toux, à moins que dans le principe il n'y eût des ſignes évidens de ſaburre dans les premieres voies; encore a-t-il fallu, pour n'être pas trompé, examiner & apprécier ces ſignes avec grand ſoin: car quelques malades ont eu des maux de cœur, des envies de vomir, & même des vomiſſemens qui n'étoient occaſionés que par une ſouffrance ſympathique de l'eſtomac, ou par la preſſion du foie gorgé d'une bile épaiſſe ſur ce viſcere, ou enfin par une irritation du diaphragme. Quand il y avoit réellement ſaburre, un vomitif doux a bien fait.

Lorſque le point de côté, ſoit douloureux, ſoit gravatif, étoit opiniâtre, on s'eſt très-bien trouvé de l'application d'un véſicatoire ſur la partie ſouffrante, & les remedes dont nous avons parlé, & qui juſqu'à l'opération du véſicatoire ne produiſoient aucun ſoulagement, en ont auſſitôt produit de très-ſenſibles.

Les indications puiſées dans l'état du pouls, étoient ſouvent dans le cas d'induire en erreur, ſi on n'en faiſoit qu'un examen ſuperficiel. Quelquefois il paroiſſoit plein, & l'artere diſtendue, comme s'il y eût eu une véritable pléthore ſanguine; mais un examen réfléchi & con-

tinué pendant quelque temps, y faiſoit appercevoir une différence notable; l'artere étoit ſans dureté, le coup était gros mais mol, en un mot on reconnoiſſoit aiſément que la pléthore n'étoit que forte. D'ailleurs l'état de la langue, du ventre, des urines, ne permettoit pas de croire à une diſpoſition vraiment inflammatoire ni dans les ſolides, ni dans les fluides. D'ailleurs l'état du pouls ne doit jamais être le guide unique du médecin, c'eſt dans l'enſemble des ſymptômes qu'il doit puiſer la regle de ſa conduite. On a eu à regretter plus d'une fois que les malades euſſent été épuiſés par des ſaignées; car les obſervations communiquées dans ces différentes aſſemblées de la faculté, depuis le regne des affections catarrhales, prouvent que l'art ne peut ſeul en triompher, que la deſtruction de cette humeur & de ſes effets eſt réſervée à la nature, dont par conſéquent on doit conſerver les forces, & que le médecin doit ſuivre dans les efforts qu'elle fait; car on a vu des malades délivrés des accidens qui ſembloient idiopathiques à la poitrine, par des ſueurs abondantes, d'autres par des évacuations bilieuſes, & quelques-uns par un flux d'urine ſoutenu pendant deux ou trois jours. Le médecin obſervateur s'eſt conformé à ce travail heureux de la na-

ture, en joignant aux délayans incisifs qui avoient procuré la division des humeurs, les diaphorétiques, les évacuans minoratifs ou les diurétiques.

La sagesse de cette doctrine a été confirmée par plusieurs observations communiquées sur des douleurs rhumatismales qui ont attaqué différentes parties du corps. Celles qui ont été inflammatoires ont exigé des saignées plus ou moins; mais le plus grand nombre a cedé au traitement employé dans les affections de poitrine dont nous venons de rendre compte.

Il y a eu des coliques vives & sans évacuations, dont le siége étoit dans la région épigastrique. Elles étoient occasionées par le défaut de l'excrétion de la bile qui engorgeoit alors le foie. Cet engorgement se reconnoissoit sur-tout au gonflement du petit lobe, à une douleur sourde qu'éprouvoit le malade lorsque l'on pressoit un peu au-dessous du limbe de cette partie du foie, dans l'épigastre, à des maux de cœur, & même à des efforts pour vomir, dans lesquels il ne sortoit point de bile, mais des matieres glaireuses. Les sujets forts & vigoureux avoient de la fievre, d'autres n'en ont point eu. Les saignées, les délayans, les apéritifs savonneux, les minoratifs, les eaux mi-

nérales salines, n'ont pu réussir à dissiper l'obstacle qui empêchoit la bile de couler dans le duodenum. Au contraire les vomitifs & les purgatifs ont rendu cet écoulement plus difficile, & ont hâté une jaunisse qui se manifestoit plus tard, & moins forte chez ceux qui n'avoient point été tourmentés par ces remedes hazardés trop légérement sur une fausse indication. Les urines ont été la voie de décharge que la nature a choisie : il a fallu l'imiter dans le choix des boissons. Les bains ont été très-avantageux; jusqu'à ce que les urines commençassent à s'éclaircir, les excrémens ont presque toujours été blancs, plus ou moins, & d'une consistance poisseuse. Le changement des urines étoit bientôt suivi du changement dans la couleur des excrémens, & c'étoit alors qu'on pouvoit placer avec fruit les minoratifs. La cure s'est très-bien terminée par quelques verres d'eau de Vichy tous les jours pendant huit, & ensuite par des eaux minérales ferrugineuses, telles que celles de Passy.

Il y a eu d'autres coliques plus aiguës, qui donnoient de véritables tenesmes, avec peu d'évacuations, mais point du tout sanguinolantes; les humectans adoucissans mucilagineux, soit en boisson, soit en lavemens, ont calmé prompte-

ment cette irritation du canal inteſtinal; on a été quelquefois obligé d'y mêler des narcotiques. La boiſſon qui a eu beaucoup de ſuccès, eſt la décoction d'une tête de pavot dans une pinte d'eau, dans laquelle on faiſoit diſſoudre une demi-once de gomme arabique, & environ deux onces de ſucre. Lorſque les déjections étoient glaireuſes, il a été avantageux d'allier à ces boiſſons quelques doſes très-légeres d'ipécacuanha dans le cours de la journée; par exemple, un demi-grain de quatre en quatre heures. Il a été prudent de ne point donner de purgatifs, avant que l'orage & les douleurs ſuſſent entiérement paſſés.

On n'a pas été auſſi heureux dans la cure des dévoiemens ſéreux; l'ipécacuanha a eu peu de ſuccès; les minoratifs ſuſpendoient ſeulement pour quelques jours l'évacuation; un régime exact, l'uſage des toniques légérement aſtringens, le quinquina, la confection hyacinthe, la décoction blanche, avec l'élixir de vitriol, *parcâ doſi*, mais ſur-tout des boiſſons capables de rétablir la tranſpiration, ont été vraiment curatifs.

Les petites-véroles ont été peu communes, & n'ont rien préſenté d'extraordinaire; on ſait que leur malignité ne dépend pas du caractere de la mala-

die, & la température de l'air ne leur étoit point défavorable ; cependant on a remarqué que ceux qui s'étoient trop inconsidérément exposés à l'air libre, avoient été exposés à des bouffissures.

Les fievres intermittentes ont été moins nombreuses; mrs. *Sollier*, médecin de l'hôtel-dieu, & *Desbois*, médecin de la charité, ont confirmé la remarque déjà faite les mois précédens, que la majeure partie (pour ne pas dire l'universalité) de ceux à qui ils avoient donné leurs soins, avoient rapporté ces fievres de la campagne. Dans la plupart de ces malades, il y a engorgement au foie, & on ne peut parvenir à une guérison sûre, qu'après avoir détruit cet engorgement. Ceux à qui on avoit prodigué le quinquina, ont eu des infiltrations difficiles.

Lorsque la fievre intermittente a dégénéré en continue, avec redoublemens, on peut encore reconnoître dans la marche des redoublemens, celle des accès d'une fievre intermittente doublée ou triplée. Le traitement a dû être le même, & il a été aussi long.

Aux observations que m. *Cosnier* avoit déjà communiquées dans d'autres *prima mensis*, des effets de l'aimant employé comme topique, il en a ajouté plusieurs, dont le résultat est que si quelques faits déposent

dépoſent en faveur de ce remede, il en eſt beaucoup qui prouvent ſon danger lorſqu'il eſt adminiſtré inconſidérément, ſoit relativement à la conſtitution des ſujets, à la nature & à la ſenſibilité des parties ſur leſquelles on applique les plaques aimantées, ſoit par rapport à la force qu'on leur donne en en multipliant trop le nombre; & comme les vrais médecins ne rejettent jamais abſolument un moyen de guérir qui n'eſt pas eſſentiellement pernicieux, & qui a ſoulagé dans des cas difficiles, il a conclu que l'uſage de l'aimant naturel ou artificiel, quelqu'inexplicables que fuſſent ſes effets, ne devoit pas être banni de la matiere médicale, mais qu'il ne pouvoit être déterminé d'une maniere utile que d'après des expériences ſuivies par un médecin obſervateur auſſi éclairé que dépouillé de toute prévention. Un des avantages des plaques aimantées, rapporté par m. *Coſnier*, eſt celui qu'une dame en a éprouvé ſous ſes yeux. Tourmentée d'une chaleur exceſſive aux pieds, qui ne lui permettoit pas de goûter les douceurs du ſommeil, elle avoit eſſayé un grand nombre de remedes rafraîchiſſans, anti-ſpaſmodiques, les narcotiques même, mais ſans aucun ſoulagement. Auſſi-tôt qu'on lui a eu appliqué des plaques aimantées à la plante des pieds, elle

a éprouvé une fraîcheur qui lui a rendu le ſommeil ; auſſi-tôt que ces plaques étoient dérangées, & ne touchoient plus la plante des pieds, la chaleur redevenoit inſupportable, & ne ſe diſſipoit que par le renouvellement du remede : le fait a été conſtaté pluſieurs fois.

Quoique l'épanchement laiteux dans la capacité du ventre, qui a été ſi fatal à un grand nombre de femmes en couche à l'hôtel-dieu de Paris, n'ait pas lieu à préſent, cependant la faculté s'en occupe continuellement, & pluſieurs de ſes membres ont fait part de leurs réflexions ſur les cauſes qui peuvent donner naiſſance à une révolution auſſi ſubite & auſſi funeſte. MM. *Majault*, *Millin*, *Goubelly* s'en ſont ſpécialement occupé dans les dernieres aſſemblées, & ont rapporté des obſervations qui leur paroiſſoient devoir répandre quelques lumieres ſur cette matiere intéreſſante.

La ſingularité effrayante des ſymptômes que produiſent les vers exiſtans dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, a été l'objet des obſervations dont mm. *Majault*, *Philip* & *Lepreux* ont fait part. Le dernier a donné l'état dans lequel ſe trouve une jeune fille tourmentée d'un ver ſolitaire dont elle a déjà rendu des morceaux à anneaux courts, avec une quan-

tité conſidérable d'autres petits corps reſſemblans à la graine de courge. Ce qui force de reconnoître l'exiſtence ſimultanée de cette double eſpece, ſi toutefois il eſt vrai que cette forme caractériſe deux vers différens.

MM. *Coſnier*, *Darcet*, *Deſeſſartz* ont, par des obſervations détaillées, confirmé les bons effets des ſaignées faites à la vulve par le moyen des ſangſues, ſoit dans l'intention de ramener les regles ou les lochies, ſoit dans la vue de détruire une inflammation de la matrice, & de parer aux mauvais effets de l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins de ce viſcere, & des parties voiſines.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
JANVIER 1781.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	2, 4	3, 5	2, 8	27 10, 9	27 9,10	27 9, 4
2	3, 0	4, 5	0, 7	27 7, 9	27 7, 5	27 7, 9
3	−0, 0	7, 2	0, 1	27 8, 4	27 9, 3	27 11, 2
4	−1, 5	2, 2	−1, 1	27 11,11	27 11, 9	28 0, 7
5	−1, 5	4, 4	−0, 5	28 1, 6	28 1,10	28 2, 3
6	−1, 5	0, 7	−1, 0	28 2,10	28 2,10	28 3, 2
7	−0, 4	7, 0	0, 3	28 2,11	28 2, 2	28 2, 2
8	0, 3	0, 8	0, 6	28 1, 2	28 1, 3	28 3, 0
9	−1, 2	−0, 6	−3, 3	28 2,11	28 3. 0	28 3, 0
10	−2, 2	−0, 0	−1, 7	28 2, 4	28 2, 8	28 3, 1
11	−1, 5	−1, 0	−1, 5	28 1,11	28 1, 0	28 0, 4
12	−3, 0	−0, 0	−3, 0	28 0. 4	28 0, 8	28 1, 2
13	−5, 5	−0, 6	−1, 8	28 0, 6	27 11, 9	27 11, 4
14	−3, 0	1, 8	−1, 0	27 10, 9	27 10, 2	27 10, 0
15	−2, 4	1, 5	−0, 0	27 9, 6	27 9, 3	27 9, 6
16	−1, 3	2, 0	2, 0	27 9, 9	27 9, 8	27 9,10
17	2, 2	4, 3	4, 0	27 10, 0	27 9, 6	27 8,11
18	5, 0	7, 2	6, 0	27 7,11	27 7, 4	27 7, 2
19	5, 0	4, 5	1, 2	27 7, 2	27 8,10	27 11, 6
20	−0, 8	1, 8	0, 7	28 0,10	28 0, 2	27 10, 4
21	6, 0	9, 3	6, 2	27 7, 2	27 6, 5	27 7, 6
22	0, 5	0, 2	−1, 2	27 6, 2	27 5, 9	27 7, 4
23	7, 1	2, 2	6, 0	27 4, 4	27 5, 2	27 5, 6
24	5, 5	8, 0	7, 0	27 4, 2	27 3, 2	27 2, 7
25	2, 0	1, 8	0, 1	27 4, 1	27 6,10	27 8, 6
26	3, 0	6, 1	4, 2	27 4, 4	27 3, 8	27 6, 8
27	−0, 0	4, 0	1, 2	28 0, 0	28 1, 6	28 2, 0
28	5, 5	9, 2	5, 0	28 1,11	28 2, 0	28 1,10
29	3, 0	8, 6	5, 5	28 1, 6	28 1,11	28 2, 0
30	4, 0	7, 9	6, 3	28 0, 9	28 0, 2	28 1, 8
31	3, 0	6, 2	4, 4	28 2, 6	28 2, 6	28 2, 6

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9h.*
2	S-O. couvert.	S-O. couvert.	S-O. couvert.
1	O. nuages.	O. nuages.	O. beau, froid.
3	O. couv. brouil.	N. & O. couv.	N. *idem.*
4	N-O. beau, froid.	N. & N-O. be. fr.	N-O. *idem.*
5	N-O. couv. frais.	N. couv. brouill.	N. *idem.*
6	N-O. & S-E. *id.*	O. beau.	O. couvert.
7	N-O. & O. couvert, brouill.	N. & O. couvert, brouillard.	N-E. & O. *idem.* *neige.*
8	S O. & O. *idem.* pluie, dégel.	N-E. & O. couv. *neige.*	N-E. nuages.
9	N-E. c. v. froid.	N-E. nuages.	N-E. beau, v. fr.
10	N-E. *idem.*	N-E. b. v. froid.	N-E. couv. v. fr.
11	E. *idem.*	E. couv. v. fr.	E. *idem.*
12	N-E. beau, froid.	N-E. beau, froid.	N-E. beau, froid.
13	N. beau, froid.	N-E. *idem.*	N-E. couv. froid.
14	E. *idem.* brouill.	E. *idem.*	E. beau.
15	E. beau, froid.	E. *idem.*	E. *idem.*
16	E. couv. bruine.	E. & S-E. c. br. *dég-*	S-O. & S-E. c. br. br.
17	S-E. & S-O. couv. gr. brouillard.	S. *idem.* bruine.	S. *idem.*
18	S. *id.* très-hum.	S-E. n. très-hum.	S. couvert.
19	O. couv. pluie.	N. couv. froid.	N. *idem.*
20	N-E. & E. c. brou.	S. couvert, pluie.	S. *idem.*
21	S-O. c. pl. doux.	S-O. *id.* gr. vent.	S-O *idem.*
22	E. c. pl. froid.	N-E. couv. froid.	N-E. *id.* froid.
23	S-O. *id.* gr. vent.	S-O. c. pl. & vent.	S-O. couvert.
24	S. c. pl. & vent.	S. *idem.*	S-O. *idem.*
25	S-O. *id.* gib. nei.	N. nu. vent fr.	N-O. beau, froid.
26	S. *idem.*	O. c. gr. v. gib.	O. couv. gr. v.
27	N-E. beau, froid.	N-O. & O. beau.	S-O. & S. beau.
28	S. beau, doux.	S. *idem.* doux.	S. *idem.*
29	S. *idem.*	S-O. *idem.*	S. *idem.*
30	S. c. vent doux.	S-O. couv. v. fr.	O. c. v. *aur. bor.*
31	O. *idem.*	N-O. nuages.	O. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	9, 3 deg.	le 21
Moindre degré de chaleur	−5, 5	le 13
Chaleur moyenne	2, 3 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 3, 2	le 6
Moindre élévat. du Mercure	27, 2, 7	le 24
Elévation moyenne	27 p. 11, 0	

Nombre de jours de Beau	4	
de Couvert	18	
de Nuages	5	
de Vent	11	
de Tonnerre	0	
de Brouillard.	9	
de Pluie	10	
de Neige	4	
Quantité de Pluie	14,10	lignes.
D'Evaporation	12, 0	
Différence	2,10	
Le vent a soufflé du N.	3	fois.
N.-E.	6	
N.-O.	3	
S.	5	
S.-E.	2	
S.-O.	6	
E.	4	
O.	6	

TEMPÉRATURE : Froide, sans que les gelées aient été fortes, & humide sans que les pluies aient été abondantes; la gelée s'est soutenue depuis le 3 jusqu'au 16; le dégel qui a succédé a été accompagné de brouillards fort épais.

MALADIES : Les douleurs de rhumatisme ont été communes. Il y a eu dans nos environs beaucoup de fluxions de poitrine.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er février 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de janvier 1781, par m. BOUCHER, médecin.

LE temps a été à la gelée presque tout le mois, sans cependant qu'elle ait été forte. La liqueur du thermometre n'est pas descendue plus bas que le terme de 4 degrés au-dessous de celui de la congélation : c'est le 13 qu'il a été observé à ce terme.

Il y a eu des variations dans le barometre. Le 9 & le 10, le mercure a été observé au terme de 28 pouces 4 ½ lignes ; le 24 & le 26, à celui de 27 pouces 4 lignes ; & le 27 il s'est élevé à 28 pouces 2 lignes.

Les vents ont varié tout le mois.

Il est tombé très-peu de neige ; il n'y en avoit pas eu jusqu'au 21 du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 3 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 7 ½ deg.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 ½ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 12 ½ lign.

Le vent a soufflé 4 fois du nord vers l'est.	6 fois du sud vers l'oueſt.
9 fois de l'est.	5 fois de l'oueſt.
2 fois du sud vers l'est.	2 fois du nord vers l'oueſt.
9 fois du sud.	

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
4 jours de neige.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de janvier 1781.

LA petite-vérole s'eſt conſidérablement propagée ce mois. Elle régnoit dans toute la ville & parmi toutes les conditions : les adultes y étoient auſſi ſujets que les enfans. Dans ceux-là elle étoit ſouvent confluente & dangereuſe : cependant peu de ceux qui ont été traités convenablement en ſont morts.

Après la petite-vérole la maladie la plus répandue a été la fievre catarrheuſe, accompagnée ſouvent des ſymptômes de la péripneumonie, oppreſſion, toux importune, crachats ſanguinolens, &c. auxquels le point de côté s'eſt joint dans quelques-uns. La maladie ſe terminoit rarement par des ſueurs critiques, & il étoit difficile d'obtenir une expectoration louable. La maladie, dans pluſieurs, s'eſt terminée par l'empyème.

Nombre de perſonnes de tout âge, dans le peuple, ont été attaquées de la fievre maligne, avec les caractères déſignés dans les mois précédens. Pluſieurs y ont ſuccombé, particuliérement ceux à qui l'on n'avoit point évacué les premieres voies dans le commencement de la maladie.

Les fievres intermittentes automnales n'avoient point diminué. La plûpart de ceux qui en avoient été guéris par le quinquina eſſuyoient des récidives. On obſervoit au tact, dans un grand nombre de ceux en qui la maladie avoit été opiniâtre, le foie ou la rate augmentés de volume & ſquirrheux.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dissertation sur les eaux savonneuses, & en particulier sur celles de Bonn au canton de Fribourg en Suisse, contenant leur analyse, leurs propriétés, leur maniere d'agir sur le corps humain, les regles qu'on doit observer en les prenant, les guérisons qu'elles ont opérées depuis 1759, *&c.; par m.* SCHUELER, *D. M. de la faculté de Montpellier, médecin du grand hôtel-dieu dudit Fribourg.*

Infirmo capiti fluit utilis, utilis alvo. HORAT.

A Fribourg en Suisse, chez B. L. Piller, *imprimeur de LL. EE.* 1779, *in-*12 *de* 80 *pages.*

Cette petite brochure paroît avoir été écrite pour être distribuée à ceux qui vont prendre les eaux.

Éloge de m. MARET, *maître en chirurgie à Dijon, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général, &c. pensionnaire vétérant de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de la même ville; par m.* MARET, *docteur en médecine, secrétaire perpétuel de l'académie, &c. lu dans la séance publique du* 17 *décembre* 1780. *A Dijon, chez* Causse,

imprimeur du parlement, de la ville & de l'académie des ſciences, 1781, *grand* in-8°. *de* 32 *pages.*

« La lecture de cet éloge a été écoutée avec intérêt par une aſſemblée reſpectable & nombreuſe : mon cœur, ajoute m. *Maret*, avoit beſoin de multiplier les témoins de ma reconnoiſſance ».

M. SALLIN, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, a prononcé le* 26 *novembre* 1780, *pour l'ouverture d'un cours de phyſiologie, un diſcours qui a pour titre :* De ratione ſtudendi Hippocraticâ.

La médecine devient très-dangereuſe lorſqu'elle eſt exercée par des perſonnes peu inſtruites ou peu délicates. Auſſi le pere de la médecine s'eſt-il beaucoup occupé des qualités morales qu'un médecin doit poſſéder. Il n'a négligé aucune occaſion de les recommander à ſes diſciples ; &, avant que de leur communiquer ſes ſublimes connoiſſances, il a cru devoir les attacher ſolemnellement aux principales vertus de leur profeſſion. Tel eſt le ſujet du diſcours de m. *Sallin* ; mais s'il donne lieu à des réflexions bien inquiétantes pour le public, ce diſcours eſt auſſi bien fait pour le raſſurer en lui faiſant en quelque ſorte apprécier les talens, l'étude & les qualités des bons médecins. Perſonne ne pouvoit mieux expoſer des détails auſſi intéreſſans que m. *Sallin*.

PRIX

Proposés par l'académie des Sciences, arts & belles-lettres de Dijon.

L'académie propose pour le sujet du prix de 1782, de

Déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, le caractere des fievres intermittentes, & d'indiquer, par des signes non équivoques, les circonstances dans lesquelles les fébrifuges peuvent être employés avec avantage & sans danger pour les malades.

L'expérience a dû faire sentir à tout médecin-praticien réfléchi, l'importance de cette question, & c'est des observateurs attentifs que l'académie en attend la solution.

Cette compagnie ayant été obligée de réserver le prix qu'elle avoit à distribuer cette année, & dont le sujet étoit *la théorie des vents*, propose le même sujet pour 1783 : le prix sera double, & on le partageroit, si deux mémoires envoyés au concours paroissoient y avoir un droit égal.

Comme l'académie n'a point reçu de mémoires au sujet *des savons acides*, pour lequel elle avoit ouvert un nouveau concours, elle a réservé le prix extraordinaire qu'elle destinoit à celui qui auroit satisfait à cette question, & renouvelle ici la publication qu'elle a déjà fait faire de la délibération par laquelle cette compagnie s'engage à donner ce prix à celui qui, en quelque temps que ce soit, enverra une solution satisfaisante de ce problême.

Tous les savans, à l'exception des académiciens résidans, seront admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet

cacheté, & ils adreſſeront leurs ouvrages, francs de port, à m. MARET, docteur en médecine, ſecrétaire perpétuel, qui les recevra pour les prix ordinaires juſqu'au premier avril incluſivement, & pour les extraordinaires juſqu'au premier janvier des années pour leſquelles ces différens prix ſont propoſés.

Le prix fondé par m. le marquis DU TERRAIL, *& par madame* CRUSSOL D'UZÈS DE MONTAUSIER, *ſon épouſe, à préſent ducheſſe de* CAYLUS, *conſiſte en une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté l'empreinte des armes & du nom de m.* Pouffier, *fondateur de l'académie; & de l'autre, la deviſe de cette ſociété littéraire.*

Nouveaux ſujets propoſés par l'académie de Lyon, pour l'année 1782.

L'académie diſtribuera en 1782 le prix de phyſique fondé par m. *Chriſtin*. Après avoir propoſé précédemment deux ſujets relatifs à l'*influence de l'électricité de l'atmoſphere ſur le corps humain*, elle a cru devoir conſidérer le regne végétal, & propoſe le problême ſuivant :

« L'électricité de l'atmoſphere a-t-elle quelqu'influence ſur les végétaux ? Quels ſont les effets de cette influence ? & s'il en eſt de nuiſibles, quels ſont les moyens d'y remédier » ?

Le prix eſt une médaille d'or de la valeur de 300 livres. Les conditions ſont les mêmes que celles ci-deſſus. Aucun mémoire ne ſera admis paſſé le premier avril 1782.

Le prix ſera proclamé après la fête de la Saint-Louis.

Les prix d'hiſtoire naturelle, fondés par m. *Adamoli*, ſe diſtribueront à la même époque. L'académie propoſe le ſujet qui ſuit :

« Quels ont été & quels ſont les alimens & les » boiſſons des grands peuples dans les différens cli- » mats ? Quels en ont été & quels en ſont les » effets, relativement à la ſanté, à la force, à la » durée de la vie & à la population » ?

Les conditions comme ci-deſſus. Les prix conſiſtent en deux médailles, l'une d'or, de la valeur de 300 livres; l'autre d'argent, de la valeur de 25. La réception des mémoires eſt fixée au premier avril 1782.

Nouveau ſujet propoſé par la même académie, pour l'année 1783.

L'académie propoſe le ſujet qui ſuit :

« La découverte de l'Amérique a-t-elle eté utile » ou nuiſible au genre humain ?

» S'il en eſt réſulté des biens, quels ſont les » moyens de les conſerver & de les accroître ?

» Si elle a produit des maux, quels ſont les » moyens d'y remédier » ?

Le prix conſiſte en une ſomme de 1200 livres, qui ſera remiſe à l'auteur couronné, ou à ſon fondé de procuration.

Vu l'importance du ſujet, l'académie ne fixe aucunement l'étendue des mémoires, & ſe contente d'inviter les auteurs à les écrire en françois ou en latin.

Aucun ouvrage ne ſera admis au concours paſſé le premier février 1783. L'académie proclamera le prix le même année, dans ſon aſſemblée publique après la fête de Saint Louis.

Les autres conditions comme ci-deſſus.

Signé, LA TOURETTE, ſecrétaire perpétuel.

AVIS.

NYON l'aîné, libraire, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arts, vient d'acquérir du fonds de m. Cavelier *les livres ſuivans :*

Abrégé de l'hiſtoire des plantes uſuelles, par *Chomel*, 1761, 3 vol. *in*-12. 9 livres.

Eſſai ſur les fievres, avec deux diſſertations, l'une ſur les maux de gorge gangreneux; & l'autre, ſur la colique de Devonshire, traduit de l'anglois de *Huxham*; par m. *Roux*, 1765, *in*-12. 3 liv.

Eſſai ſur l'économie animale; par *Queſnay*, 1747, 3 vol. *in*-12. 10 liv. 10 ſols.

Hygiene, ou l'art de conſerver la ſanté, poëme latin; par m. *Geoffroy* fils, avec la traduction françoiſe par m. *Delaunay*, 1771, *in*-8°. 6 liv.

On vend ſéparément

La traduction *in*-8°. broché, 2 liv. 8 ſol.

La même *in*-4°. broché, 4 liv.

Oſtéologie, ou deſcription des os du corps humain; par *Palfin*, 1731, *in*-12. fig. 2 liv. 10 ſols.

Sanctorii de medicinâ ſtaticâ aphoriſmi; commentaria notaſque addidit D. Lorry, 1770, *in*-12. 2 liv. 10 ſois.

Tractatus de morbis cutaneis, operâ & ſtudio D. Lorry, 1777, *in*-4°. 14 liv.

Traité des maladies des enfans, traduit du ſuédois de *Roſen de Roſenſtein*; par m. *Lefebvre de Villebrune*, 1779, *in*-8°. 6 liv.

Traité de la matiere médicale, par m. *Geoffroy*, avec l'hiſtoire des animaux, par mm. *Arnault*

de Nobleville & *de Salerne*, & la table générale des matieres, 17 vol. *in*-12. 54 liv.

On vend ſéparément

Les dix volumes de m. *Geoffroy*. 30 liv.
La table générale des matieres, 3 liv. 12 ſols.

Le même libraire vient de recevoir quelques exemplaires du cours d'études pour l'inſtruction du prince de Parme; par m. l'abbé *de Condillac*. Genève, 1780, 12 vol. *in*-8°. 48 livres.

Le ſecond volume *in*-4°. du dictionnaire de chymie eſt en vente. Cette édition eſt infiniment plus correcte que celle *in*-8°. Elles ſe trouvent toutes deux chez *Didot*, le jeune, imprimeur-libraire, quai des Auguſtins.

Éudiometre de m. l'abbé *Fontana* & du docteur *Ingenhouſz*, avec un nouvel *apparatas* pour les airs; le tout portatif. A Paris, chez le ſieur *Sykes*, opticien privilégié du roi, place du Palais-Royal.

NOUVELLE TABLE des articles contenus dans les volumes de l'académie royale des ſciences, depuis 1666 juſqu'en 1770, dans ceux des arts & métiers, publiés par cette académie, & dans la collection académique. Par m. l'abbé ROZIER, 4 volumes *in*-4°. PROPOSÉS AU RABAIS de 28 liv. en brochure au lieu de 48 liv. A Paris, au bureau du *Journal de phyſique*, rue & hôtel Serpente. Ce rabais aura lieu juſqu'au premier avril 1781.

TABLE DU MOIS DE MARS 1781.

EXTRAIT. *Essai sur la génération de l'homme; par m.* CALMÉ, *méd.* page 193
Observation sur une fievre inflammatoire; par m. PLANCHON, *méd.* 203
Réponse à un mémoire à consulter; par M. ***, *méd.* 209
Réponse au même mémoire à consulter; par m. CAZAUBIEL, *méd.* 219
Histoire d'un mal de gorge, &c.; par m. DUPUY DE BELLEGARDE. 223
Observations sur la contagion des maux vénériens; par m. DE CAUBOTTE, *chir.* 227
Observation sur la morsure des couleuvres capelles de la côte de Coromandel; par m. BOURDIER, *méd.* 241
Observation sur des pierres stércorales; par mm. JACQUINELLE & CHANDRON, *chir.* 245
Observat. sur des plaies de tête; par m. CHANDRON, *chir.* 251
Lettre aux auteurs de ce journal; par m. DUCHANOY, *méd.* 256
Extrait des prima mensis *de la faculté de méd. de Paris, tenus le* 15 *janvier & le* 5 *février* 1781. 265
Observations météor. faites à Montmorenci. 276
Observations météor. faites à Lille. 279
Maladies qui ont régné à Lille. 280

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 281
Prix. 283
Avis. 286

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mars 1781. A Paris, ce 24 février 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1781.

EXTRAIT.

Caroli de Mertens, medicinæ doctoris observationes medicæ de febribus putridis, de peste, nonnullisque aliis morbis. Vindobonæ, apud Rudolphum Graeffer, 1778. *in*-8°.

L'ART doit son existence à l'observation; il lui doit les progrès qu'il a faits; il lui devra ceux qu'il fera par la suite. Sans l'observation, disoit le célebre *Sydenham*, on s'égare dans les routes de l'opinion & de l'erreur. Ce mot, sorti de

la bouche d'un grand homme, a été plus utile à l'humanité, que les volumineux écrits des plus brillans théoriciens. Il a produit des ouvrages inſtructifs & précieux, au nombre deſquels on doit placer celui de m. *Mertens*.

Appellé à Moſcow en 1767, pour y occuper les fonctions de médecin dans l'hôpital des orphelins de cette ville, il y pratiqua durant ſix années. De retour à Vienne, il mit en ordre les obſervations qu'il avoit faites, & les publia. Nous allons en rendre compte en ſuivant la marche ſimple de l'auteur qui a diviſé ſon ouvrage en trois parties.

La premiere préſente l'hiſtoire de la conſtitution épidémique obſervée à Moſcow pendant les années 1768, 1769 & 1770: cette hiſtoire contient trois chapitres. La conſtitution épidémique de 1768 eſt l'objet du premier.

Sur la fin de 1767, dit m. *de Mertens*, on vit inſenſiblement ſe répandre à Moſcow des fievres catarrhales putrides. Le nombre des malades augmenta au commencement de 1768. La maladie épidémique attaqua pluſieurs perſonnes juſqu'à l'équinoxe du printemps; à cette époque elle diminua peu à peu, les ſymptômes furent moins graves, & le nombre des malades moins conſidérable: enfin elle

diſparut au commencement du mois de mai.

L'auteur obſerve que l'hiver, comme il l'eſt toujours en cette ville, fut très-froid; que depuis le 15 janvier juſqu'à la fin de février, la gelée fut très-vive; que la liqueur du thermometre de *Réaumur* ſe tint entre le 12e & le 24e degré au-deſſous de zéro; que la gelée enſuite fut moins forte, le thermometre ſe tenant entre le 10e & le 18e degré, juſqu'au milieu du mois de mars. Il ſurvint alors des pluies abondantes, & vers le commencement d'avril, la glace des fleuves & des rivieres étoit entiérement fondue. Durant tout ce temps, quelque fût l'erreur commiſe dans l'uſage des ſix choſes non naturelles, on étoit attaqué de l'épidémie. Cependant les maladies véritablement inflammatoires n'eurent que très-rarement lieu, quoique l'état de l'atmoſphere, le froid & la ſéchereſſe duſſent les exciter.

Mais quelle fut la marche de la maladie? Dans l'invaſion, tous les malades ſe plaignoient de froid, d'inappétence, d'amertume à la bouche, de douleurs à la tête & aux lombes; ceci étoit ſuivi de friſſon, enſuite ſuccédoit une grande chaleur, avec douleur de poitrine, principalement du côté droit, avec difficulté de reſpirer, nauſée & inſomnie. La langue

étoit blanche, la toux plus ou moins fatigante, l'haleine fétide, le visage très-rouge, les yeux enflammés, la peau aride, le pouls fort & fréquent, les urines crues. Le sang, qu'on avoit tiré, présentoit alors une masse très-ferme, quelquefois revêtue d'une croûte inflammatoire. Tels étoient les symptômes jusqu'à la fin du troisieme jour, ou jusqu'au commencement du quatrieme, auquel commençoit le second période : il y avoit alors anxiétés, foiblesse, respiration difficile, mais sans douleur de poitrine ; pouls foible & fréquent ; la langue étoit chargée d'une mucosité épaisse & jaune ; les douleurs de tête étoient plus aiguës, & la soif plus ardente. Les malades se plaignoient continuellement de douleur & d'un sentiment de pesanteur vers le cartilage xiphoïde ; les urines restoient crues, quelquefois troubles ou bien avec un léger énéorème ; les yeux étoient affaissés, l'esprit agité, & les déjections très-fétides. Ceci se continuoit jusqu'au huitieme ou neuvieme jour. Alors commençoient à se manifester tous les signes de la dissolution putride & les désordres qui en sont la suite. Le pouls étoit petit & très-fréquent ; les douleurs de tête étoient continuelles, avec un délire obscur, la langue aride & jaune, la voix tremblante, des tintemens & des bourdonnemens d'o-

reilles fort incommodes pour les malades qui étoient un peu ſourds. Le viſage devenoit très-pâle, il y avoit de petites taches pourprées ſur les joues; l'agitation des malades étoit perpétuelle, les mains trembloient, la reſpiration étoit fétide, les yeux fixes, larmoyans, ternes; les déjections bilieuſes, jaunes ou rouſſâtres, exhalant une odeur inſupportable. Les pétéchies paroiſſoient d'abord ſur la poitrine & au cou, enſuite ſur les bras; elles étoient ſouvent accompagnées de boutons miliaires blancs. Le bourdonnement des oreilles & la dureté de l'ouïe dégénéroient en une ſurdité abſolue avec la pulſation vive des carotides. Enfin l'aliénation ſurvenoit, le malade ne ceſſoit de délirer, il proféroit des ſons inarticulés, tantôt il crioit, tantôt il rioit, & tantôt il faiſoit collection de flocons. On remarquoit dans les tendons des ſoubreſauts d'abord légers, mais enſuite plus forts, les membres étoient agités, la tête & les extrémités étoient comme en convulſions. La langue, le goſier, les levres, toute la bouche étoient couverts d'aphtes qui formoient une croûte épaiſſe, jaunâtre ou noire; les narines étoient dans la plus grande ſéchereſſe, la déglutition difficile, le pouls petit, fréquent avec des rémittences ou des intermittences. A la conſti-

pation ſuccédoit quelquefois la diarrhée dont la matiere répandoit une odeur cadavéreuſe. Enfin la ſueur froide, les extrémités glacées, le hoquet, la ſterteur, les déjections involontaires, des fuſées de gangrene, des hémorrhagies, des convulſions annonçoient la mort aſſurée des malades; ce qui avoit coutume d'arriver pour l'ordinaire entre le dixieme & le quatorzieme jour. Lorſqu'ils alloient au-delà de ce terme, on concevoit de l'eſpérance; mais après avoir paſſé le vingt-unieme, pluſieurs étoient hors de danger, & guériſſoient, quoique la maladie ſe fut montrée avec les ſymptômes les plus graves.

M. *de Mertens* nous apprend que ceux qui furent attaqués les premiers de cette maladie avoient été ſaignés une fois ou deux dans le premier période, à cauſe de la férocité des ſymptômes qui ſembloient être ceux de l'inflammation: les malades, qui s'étoient ſentis ſoulagés (pendant quelques heures) par la ſaignée, tomboient bientôt après dans une extrême foibleſſe. Ayant donc obſervé d'une part, que la ſaignée accéléroit le ſecond & le troiſieme périodes, & qu'ils étoient plus violens; & de l'autre, que pluſieurs de ceux qui n'avoient pas été ſaignés s'étoient tirés d'affaire, m. *de Mertens* crut devoir

s'abſtenir preſque abſolument de la ſaignée, & ne ſe permit de l'employer que dans le plus preſſant beſoin, à l'égard des pléthoriques. Il fait enſuite cette remarque : Pluſieurs d'entre les meilleurs praticiens recommandent la ſaignée dans le premier période des fievres malignes, cependant j'ai obſervé en ce pays & en d'autres contrées, que la ſaignée dans les fievres de ce genre, non-ſeulement épidémiques, mais ſporadiques, étoit très-ſouvent ſuperflue, & même nuiſible : car ces ſymptômes d'inflammation, qui en impoſent, ne paroiſſent que dans le premier orgaſme fébrile, & ne menacent d'aucun danger ; mais bientôt ils ſont ſuivis de la diſſolution des humeurs, à laquelle ne pourra s'oppoſer la nature déjà affoiblie par la maladie, & devenue plus foible encore par l'art. Je ne me ſouviens pas que dans de ſemblables maladies il ſoit mort quelqu'un dans le premier période, mais j'en ai vu pluſieurs heureuſement guéris avant ou vers le ſeptieme jour, par une criſe que la nature elle-même, victorieuſe de la maladie, avoit favoriſée par la voie des urines, de la ſueur ou des déjections.

Diſons un mot de la méthode employée par m. *de Mertens* pour combattre cette maladie. Il commençoit par des laxatifs

eccoprotiques ; avant ou après leur uſage, il donnoit un ſcrupule d'ipécacuanha ; il recommande auſſi le tartre ſtibié en lavage. Il continuoit d'entretenir la liberté du ventre, en même temps qu'il travailloit à s'oppoſer à la putréfaction des humeurs. Lorſque le pouls étoit petit & tendu, que la peau étoit ſeche, & les urines crues, il preſcrivoit le muſc, dont il dit avoir ſouvent reconnu les excellens effets ; je le préfere au camphre, ajoute-t-il, il échauffe moins, il opere avec plus d'efficacité, pourvu qu'il ſoit véritablement oriental ; il faut prendre garde qu'on ne lui ſubſtitue le camphre de Sibérie qui lui eſt inférieur en odeur & en vertu. Il ſeroit inutile de rapporter en détail la nature des autres ſecours dont il ſe ſert ſuivant les circonſtances, ce ſont ceux que tous les vrais praticiens connoiſſent, & qu'ils mettent en uſage ; mais nous nous arrêterons un moment à ceux qui regardent les exanthêmes, & nous rapporterons l'opinion qu'il a ſur cette eſpece d'éruption.

Les médecins, comme on ſait, ne ſont pas d'accord à l'égard des exanthêmes qui ont coutume d'accompagner les fievres putrides ; quelques-uns ſoutiennent qu'ils ſont critiques, d'autres les regardent comme les produits du régime chaud &

des remedes échauffans ; ils ſont, ſelon d'autres, les effets de la diſſolution putride du ſang. Juſqu'à ce que les ſentimens ſoient parfaitement réunis, & que la vérité paroiſſe au grand jour, il eſt permis à tout homme de bonne foi qui la cherche, de dire ce qu'il penſe, & l'on ne ſauroit refuſer de l'entendre. Écoutons donc m. *de Mertens* parler lui-même ; il mérite de l'être à pluſieurs titres ; il écrit dans la vue d'être utile ; il le fait avec candeur, & avec un eſprit dégagé de tout préjugé.

« Dans toutes les fievres continues, & même dans les putrides, j'ai, dit-il, conſtamment mis en uſage, dès le commencement de la maladie, la méthode rafraîchiſſante, excepté la ſaignée dans les putrides, à laquelle je n'ai eu recours que dans la plus grande néceſſité ; j'ai eu ſoin que l'air de la chambre des malades fût entretenu non-ſeulement tempéré, mais frais, & qu'il fût continuellement renouvellé & bien pur ; je n'ai preſcrit, dans les premiers périodes, ni remede, ni aliment dans leſquels on puiſſe même ſoupçonner la plus légere qualité échauffante ; cependant j'ai vu très-ſouvent, & ſur-tout dans cette fievre épidémique, des pétéchies & des éruptions miliaires ſurvenir vers le ſeptieme ou le huitieme jour. Elles paroiſſoient plutôt chez ceux qu'on avoit

ſaignés au commencement de la maladie, ſans une néceſſité preſſante ; elles étoient plus nombreuſes, plus grandes, d'un plus mauvais caractere chez ceux qu'on avoit ſaignés après quelques jours de maladie. Ceci arrivoit non-ſeulement dans une atmoſphere tempérée, mais encore, bien que plus rarement, dans des chambres dont au fort de l'hiver on ouvroit quelquefois les fenêtres tous les jours, de ſorte que les perſonnes préſentes ſe plaignoient du froid, les malades n'ayant ſur eux qu'une légere couverture. Il eſt naturel d'en conclure que ces exanthêmes, dans les fievres putrides, ne ſont pas toujours les effets du régime chaud & des remedes échauffans, mais les véritables ſignes & les produits de la diſſolution du ſang, laquelle, à la vérité, eſt excitée par eux (ces remedes échauffans). Car l'air renfermé dans une chambre, chargé de parties hétérogènes qui s'exhalent continuellement des corps du malade & des aſſiſtans, contient pluſieurs effluves, émanations animales diſpoſées à la putréfaction, leſquelles, par la chaleur, ſe changent en un levain putride ; on ſait que les chairs des animaux égorgés, bien que très-ſains, ſe putréfient très-promptement dans une atmoſphere chaude. Parmi toutes les choſes que nous prenons, ſoit remedes,

ſoit alimens, celles qui augmentent la circulation & par conſéquent la fievre, déterminent la diſpoſition putride.

Comme pluſieurs médecins, autrefois, ont cru que les exanthêmes étoient critiques, & que le levain de la maladie étoit porté par eux du centre à la circonférence, ils travailloient de toutes leurs forces à exciter cette criſe imaginaire, & à produire l'éruption de beaucoup de pétéchies par la chaleur des appartemens & des couvertures, & par des remedes échauffans. Ils ne réuſſiſſoient que trop, mais c'étoit au grand détriment des malades : ils ſe vantoient d'avoir fait ſortir au-dehors un venin qui, dans le vrai, ne conſiſtoit que dans leur mauvaiſe méthode, & attribuoient la mort du malade à la malignité de la maladie. Ce préjugé a très-long-temps prévalu à l'égard de toutes les maladies dans leſquelles on obſervoit des exanthêmes, quels qu'ils fuſſent ; & il conduiſit au tombeau des milliers de perſonnes.

M. *de Mertens* penſe que la conteſtation eſt terminée en diſant que les pétéchies dans les fievres putrides ne ſont point critiques, mais ſymptômatiques ; que plus elles ſont conſidérables & nombreuſes, plus la maladie eſt grave, & le malade en danger. Dans le ſecond & le troiſieme

période des fievres putrides, les pétéchies ſurvienneut ſouvent d'elles-mêmes; mais le régime chaud, en augmentant la fievre, les excite à paroître. Ainſi nous ne pouvons affirmer qu'elles ſoient toujours l'effet du régime chaud, mais les ſignes & les produits de la diſſolution putride du ſang, opérée ſpontanément, ou cauſée par l'art. D'où il ſuit que les pétéchies ne demandent point d'autre traitement que celui qui convient à la maladie dont elles ſont les ſymptômes.

J'ai obſervé, dit encore m. *de Mertens*, que l'éruption miliaire accompagnoit quelquefois la criſe par les ſueurs; elle eſt alors très-abondante ſur le cou, ſur la poitrine, & ſur l'abdomen; mais le plus ſouvent elle ſuccede aux ſueurs conſidérables ſymptômatiques ſpontanées. Dans les anxiétés qui précedent la mort, j'ai vu la miliaire faire éruption ſur le cou. Je n'ai point d'exemple que le *pourpre rouge* ſoit jamais critique.

L'auteur fait des remarques importantes ſur les tumeurs critiques, ſur l'attention qu'il faut donner aux malades, ſur-tout dans les hôpitaux, ſur le renouvellement néceſſaire de l'air, ſur les hémorrhagies des narines, ſur les regles, ſur la contagion, ſur les fievres d'hôpitaux & d'armées. Il les termine par celle-ci: c'eſt

improprement & mal-à-propos que l'on donne l'épithete de peſtilentielles aux fievres putrides qui ſont épidémiques, & qui ont en même temps un certain degré de contagion : cette denomination pourroit faire tomber dans l'erreur. Elles different autant de la véritable peſte, que la fievre éphémere en differe elle-même.

Le ſecond chapitre de la premiere partie renferme l'hiſtoire de la fievre putride bilieuſe de 1769, qu'il eſt utile de faire connoître. Pendant l'été & l'automne, juſqu'au mois de novembre, l'épidémie dont on vient de parler fut entiérement aſſoupie; mais ſur la fin de l'année 1768, elle reparut; elle dura tout l'hiver & au commencement du printemps, mais elle s'appaiſa au commencement de mai. L'hiver, cette année, fut plus modéré. Depuis la moitié du mois de janvier, juſqu'en février, le froid fut entre le 14e & le 21e degré; il fut à-peu-près de 10 au commencement de février, & ſur la fin de ce mois il ne paſſa point le 5e degré. Mars & avril furent ſi chauds, eu égard au climat, qu'on vit rarement le mercure deſcendre au terme de la congélation.

Les ſymptômes inflammatoires que l'on avoit remarqué chez preſque tous les malades, l'année précédente, n'accompagnerent que fort rarement dans celle-ci

l'invaſion de la maladie. Durant quelques jours la fievre étoit précédée par la triſteſſe avec défaut d'appétit, avec l'amertume de la bouche, la torpeur, la laſſitude, la douleur & la peſanteur de tête.

Le ſecond période s'annonçoit par le froid & par le friſſon, puis par une chaleur ſeche. Tous les malades ſe plaignoient de douleur de tête & des lombes; ils éprouvoient au-deſſous du cartilage xiphoïde une ſi grande ſenſibilité, qu'ils ne permettoient pas au médecin de les toucher même légérement. L'ardeur de la ſoif, la langue humide, blanche, ſale, les nauſées & le vomiſſement faiſoient évidemment connoître que l'eſtomac étoit accablé de ſaburre. Les urines étoient citrines, enflammées, crues; le ventre étoit reſſerré; les yeux larmoyans, jaunâtres; le pouls fréquent & mou. Ceux qui vomiſſoient naturellement, ou par l'effet d'un remede, rendoient une grande quantité de bile jaune ou verdâtre, & ſe trouvoient ſoulagés. Ces ſymptômes augmentoient durant tout ce période juſqu'au 7e ou 8e jour; ils ſe ralentiſſoient un peu le matin, ils devenoient plus aigus vers le ſoir. Dans le troiſieme période, qui commençoit vers le huitieme jour, le pouls étoit petit & moins fréquent; le

reſte des ſymptômes augmentoit avec la foibleſſe ; en faiſant l'exploration du pouls, la peau aride imprimoit aux doigts un ſentiment d'ardeur vive & âcre qui ſe conſervoit durant quelques minutes, comme on le remarque dans toutes les fievres putrides. C'eſt alors que ſurvenoit l'inſomnie, le bourdonnement d'oreille, la dureté de l'ouïe, la ſechereſſe de la bouche & du goſier, les aphtes, une agitation continuelle, le délire ; les pétéchies couvroient la poitrine & les bras ; &, chez beaucoup de malades, il ſurvenoit une éruption miliaire. Dans ce troiſieme période, ainſi que dans le ſecond, l'on remarquoit tous les accidens du ſecond & du troiſieme période de la fievre épidémique qui régnoit l'année précédente.

M. *de Mertens* ſuivit en 1769 le traitement qu'il avoit employé en 1768. Mais il obſerve qu'inſtruits par les exemples de l'année précédente, preſque tous les médecins ne firent point ſaigner, d'autant plus volontiers qu'il n'y avoit alors aucun ſoupçon d'inflammation, quoiqu'on s'y fut trompé auparavant.

Il s'agit dans le chapitre troiſieme d'une fievre qui reparut ſous une autre face, vers le ſolſtice d'hiver de 1769. La conſtitution de l'air reſſembloit à celle de

l'année précédente. La maladie fut dans ſon invaſion & plus douce & plus lente ; elle fit d'abord moins de ravage ; elle attaqua les femmes, les enfans & les hommes d'une complexion délicate. Dans le premier période, les malades éprouvoient une douleur de tête qui s'étendoit depuis l'occiput juſqu'aux orbites, des anxiétés, des nauſées, défaut d'appétit, laſſitude, torpeur, vertige, foibleſſe, quelquefois chaleur fébrile vague, & les extrémités froides : la langue étoit humide & chargée d'une mucoſité blanche ; les malades étoient triſtes, & livrés à la crainte. Cet état duroit quatre ou cinq jours, & même pendant une ſemaine avant que la fievre fût bien marquée ; durant tout cet intervalle les malades marchoient, vaquoient à leurs affaires, mais ils étoient quelquefois obligés de ſe coucher dans la journée ; le froid & la chaleur ſe ſuccédoient ; la couleur du viſage étoit tantôt pâle, & tantôt fleurie ; les nuits étoient agitées ; le ſommeil interrompu par des inſomnies ; les urines crues, aqueuſes, quoiqu'il n'y eût preſque aucune altération.

Le ſecond période étoit marqué par des friſſons auxquels ſuccédoit une chaleur continuelle, peu conſidérable néanmoins, avec un pouls vîte, mais petit. Cet état étoit accompagné d'un grand mal de tête

avec

avec tintement d'oreilles, d'anxiétés, d'agitations, de ſechereſſe à la peau, d'une extrême foibleſſe qui alloit juſqu'à perdre la connoiſſance, ſi les malades levoient la tête. Les yeux larmoyans pouvoient à peine ſouffrir la lumiere; le plus léger bruit, la lumiere même augmentoient la douleur de tête. Pour le moindre ſujet les malades étoient ſaiſis de frayeur; &, ce qu'on remarqua de particulier à cette maladie, leurs mains, dès le commencement, trembloient ſi fort qu'elles ne pouvoient preſque rien ſaiſir. Ils parloient en dormant, mais ſubitement éveillés ils déliroient; leur langue trembloit lorſqu'ils vouloient la tirer au-dehors. Ils proféroient d'une voix tremblante & foible des paroles difficiles à diſtinguer; ils n'avoient point ſoif, mais ils étoient comme ſtupides; ils pouſſoient des ſoupirs malgré eux, & ſi on leur en demandoit la cauſe, ils répondoient qu'elle leur étoit inconnue. La reſpiration étoit laborieuſe & inégale.

Le ſeptieme ou le huitieme jour, (mais le neuvieme & le dixieme chez ceux en qui les ſignes manifeſtes de la fievre ſe montroient plus tard) on voyoit chez quelques-uns paroître au cou, ſur la poitrine, & quelquefois aux extrémités, des taches ſous l'épiderme, imperceptibles au tact, de figure ſphérique, de couleur rouge

tirant plus ou moins vers le pourpre, de différente grandeur, mais ſouvent d'une demi-ligne de diametre, plus ſemblables à la rougeole qu'aux pétéchies ; elles ſe conſervoient juſqu'à la fin de la maladie, ſoit qu'elle ſe terminât par la mort ou par la ſanté,

Une légere ſueur qui s'étendoit par-tout le corps, achevoit parfaitement la criſe ; nous avons quelquefois vu la miliaire précéder ou accompagner la criſe : mais la ſueur ſeule, ſans miliaire, complettoit auſſi la criſe. Trop abondante, la ſueur n'annonçoit rien de favorable, & bientôt le mal empiroit.

M. *de Mertens* nous apprend que la ſaignée ne devoit pas être employée dans cette eſpece de fievre ; qu'en accablant les forces vitales déjà affoiblies, elle mettoit les malades dans le plus grand danger. A peu de choſes près, le traitement de cette maladie fut celui dont il a été fait mention.

La deuxieme partie de l'ouvrage de m. *de Mertens* eſt conſacrée à l'hiſtoire de la peſte de Moſcow ; ce qui contient quatre chapitres.

L'auteur rapporte, dans le premier, tout ce qui s'eſt paſſé à Moſcow avant l'invaſion de la peſte, & durant tout le temps qu'elle exerça ſes ravages ; nous ne

ſuivrons point m. *de Mertens* dans les détails qu'il donne ſur l'indocilité du peuple, ſur les précautions priſes par le gouvernement d'après le rapport des médecins, mais nous dirons que cette cruelle maladie, qui commença au mois de mars 1771, & ne s'éteignit qu'à la fin de cette année, enleva dans Moſcow & dans les lieux circonvoiſins, environ cent mille hommes; qu'elle n'attaqua que le petit peuple; que les nobles & les commerçans riches en furent exempts, ſi l'on en excepte quelques-uns qui ne prirent point de précaution; qu'elle ſe communiquoit par le contact ſeul des malades & des choſes infectées; que la contagion ne ſe répandoit point par la voie de l'atmoſphere qui fut toujours très-ſaine; que l'unique précaution des médecins, en viſitant les malades, fut de ſe tenir à un pied de diſtance, & de ne toucher ni leurs corps, ni leurs vêtemens, ni leurs lits, & qu'aucun ne fut infecté du mal, à l'exception de m. *Pogaretzky* qui en eut pluſieurs atteintes, mais qui, dans les premiers jours de l'invaſion, fut conſtamment délivré de la contagion par des ſueurs critiques; tandis que deux chirurgiens en moururent dans la ville, & pluſieurs éleves dans les hôpitaux: que l'hôpital impérial des orphelins, dans lequel il y a

environ mille enfans & quatre cens adultes, tant nourrices & gardes, que maîtres & ouvriers, furent préſervés de la contagion par les précautions qu'on mit en uſage.

Mais d'où vient cette peſte, & comment ſe communiqua-t-elle? Après bien des recherches & des informations, le médecin de l'hôpital militaire découvrit que deux ſoldats morts au mois de novembre 1770, s'étoient rendus à Moſcow en ſortant de la ville de Choczim où étoit alors la maladie, l'officier qu'ils ſuivoient étant mort durant la route.

Le ſecond chapitre contient le diagnoſtic de la peſte : elle exiſte, obſerve m. *de Mertens*, lorſque la contagion eſt extrême, & que le mal ſe communique aiſément d'un ſeul homme à pluſieurs autres.

En général, ſuivant m. *de Mertens*, la peſte commence de différentes manieres, ſelon les différentes conſtitutions des corps & des ſaiſons, & quelquefois ſous l'apparence trompeuſe d'autres maladies, mais très-ſouvent par la céphalalgie, le vertige, le friſſon, la proſtration des forces, par une légere fievre avec nauſée & vomiſſement plus ou moins conſidérable de diverſes matieres : les yeux deviennent rouges, le viſage triſte, la langue blanche, ſordide. Avec ces ſymptômes

les malades ſont quelquefois en état de marcher pendant pluſieurs heures, pendant un jour & même deux. Ils éprouvent de la démangeaiſon & des douleurs dans les endroits où les bubons & les charbons doivent ſe manifeſter. Dans la fureur de la peſte, pluſieurs périſſent le premier ou le ſecond jour de la maladie, avant l'apparition des tumeurs ; la peau, chez eux, eſt couverte de pétéchies ou taches rouges un peu avant la mort, mais quelques-uns en ſont exempts. Les bubons & les charbons paroiſſent ordinairement le ſecond ou le troiſieme jour, rarement le quatrieme. Il y en a chez qui l'invaſion préſente les caracteres d'une maladie inflammatoire ; la chaleur eſt brûlante, la ſoif ardente, les urines enflammées, les joues rouges, le délire furieux & phrénétique. Chez la plûpart la maladie a, dans l'invaſion, le caractere d'une fievre nerveuſe ; la chaleur eſt légere, la ſoif eſt modérée, les urines crues & aqueuſes ; les malades croient n'avoir qu'une petite incommodité, juſqu'à ce que l'extrême proſtration des forces, les bubons, les charbons, les pétéchies, les vergetures ne laiſſent plus aucun doute ſur le danger. On voit, mais très-rarement, la peſte avoir l'apparence d'une fievre intermittente. Preſque tous les malades

meurent avant le dixieme jour ; ceux qui vont juſqu'au ſeptieme ont la plus grande eſpérance de recouvrer la ſanté.

L'auteur parle enſuite des bubons, des parotides, des charbons & anthraxs, du pouls, du prognoſtic ; il établit la différence qu'il y a entre la peſte & les fievres putrides ; il explique comment la peſte ſe propage, & compare cette maladie avec la petite-vérole. Ici m. *de Mertens* fait une obſervation : De mille individus un ou deux n'ont jamais la petite-vérole, quoiqu'ils communiquent avec ceux qui en ſont atteints ; j'ai vu de même, dit-il, quelques perſonnes qui n'ont jamais été attaquées de la peſte, bien qu'elles ſoient demeurées long-temps expoſées à la contagion. Un artiſan tombe malade de la peſte, & ſucceſſivement ſa femme & ſept enfans ; tous ſont emportés, ainſi qu'une domeſtique ; la mere de l'artiſan n'abandonne ni ſon fils, ni ſa bru, ni ſes petits-enfans, ſans que ſa ſanté en ſoit altérée, & ſans qu'il lui arrive aucun accident. Une vieille femme du peuple logeoit avec huit enfans & deux autres femmes dans une même chambre ; tous furent victimes de la peſte, elle exceptée & un enfant de ſix mois ; les cadavres de ces neuf perſonnes demeurerent ſans ſépulture dans la même maiſon durant deux jours, elle

n'avoit pris aucune précaution, elle donnoit ſes ſoins aux malades, elle embraſſoit les morts, elle ne fut cependant pas atteinte de la maladie, non plus qu'une autre femme qui n'avoit pas quitté pendant tout le cours de la maladie, ſon mari & une autre perſonne couchés dans la même chambre. De tels exemples ſont rares, dit notre auteur, on n'en rencontre peut-être qu'un ſur mille.

La curation de la peſte fait l'objet du troiſieme chapitre. Avant que de l'indiquer, m. *de Mertens* remarque, ou trouve une double ſérie de ſymptômes dans la peſte. Les premiers dépendent d'un miaſme qui attaque & affecte les nerfs, & qui trouble par conſéquent l'économie animale; mais les ſuivans dépendent des effets de ce miaſme ſur le ſang, c'eſt-à-dire, de ſa diſſolution putride, & de ſon acrimonie particuliere. Notre auteur appelle le premier état, nerveux; & le ſecond, putride. Dans l'état nerveux, le miaſme eſt quelquefois expulſé par les ſueurs; il recommande alors les légers diaphorétiques; il obſerve que ſi la ſaignée peut quelquefois avoir lieu, c'eſt ſeulement lorſque les premieres irritations des nerfs dans les corps très-pléthoriques excitent les plus graves ſymptômes inflammatoires; mais les médecins ont très-rarement l'occaſion

favorable d'employer ce moyen dans l'état nerveux ; car, ou le miasme qui porte un trouble violent dans les nerfs, tue les hommes comme un coup de foudre ; ou, lorsqu'au commencement le trouble qu'il excite est léger, la plûpart des malades refusent les secours de l'art, se croyant à peine incommodés ; ou enfin l'état nerveux est trop court, comme il parut dans cette peste de Moscow, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin d'octobre, où l'état putride commençoit souvent quelques heures après l'invasion de la maladie. Quand le miasme commence à opérer la dissolution du sang, m. *de Mertens* ne doute point qu'il soit utile d'avoir recours au quinquina, & aux acides minéraux. Mais cette maladie est si terrible, & les difficultés qui s'accroissent dans ce temps de calamité, si grandes, que l'on retire peu d'avantages des remedes. Cependant le médecin de Moscow passe en revue ceux qui peuvent être utiles, tels que les émétiques, les purgatifs, la saignée, &c...

Il s'agit, dans le quatrieme chapitre, des moyens prophylactiques en général, & de ceux qui ont été mis en usage à Moscow.

La troisieme partie de l'ouvrage contient quatre autres chapitres.

Le premier a pour objet la cure pro-

phylactique d'une jeune perſonne de dix-ſept ans, mordue par un chien à Paris en 1760; cure faite par m. *de Mertens* ſous les yeux de m. *Sanchez*, autrefois premier médecin de l'impératrice de Ruſſie. Il mit en uſage les frictions mercurielles; pour boiſſon, durant la journée, une décoction de ſalſepareille; & le ſoir il faiſoit prendre une poudre compoſée de cinq grains de cinnabre, de deux grains de mercure doux, de muſc & de camphre.

Le ſecond contient l'hiſtoire de quatre très-violentes hémoptyſies guéries par des véſicatoires & par des ſangſues.

On voit dans le troiſieme la guériſon de la paſſion iliaque dans une femme groſſe de ſix mois, par la fumée du tabac.

Il s'agit dans le quatrieme d'une contuſion de la tête, avec une fiſſure au crâne, & un épanchement ſur le cerveau, guérie par une infuſion de feuilles d'arnica.

L'ouvrage de m. *de Mertens* annonce un médecin éclairé, prudent, vrai, & ami de l'humanité.

OBSERVATION

SUR les vertus réſolutives de l'eau végéto-minérale ; par m. BAUMES, médecin de la faculté de Montpellier, à Saint-Gilles en Languedoc.

ÉPARGNER dans les maladies en guériſſant, eſt un avantage précieux dans la médecine populaire & militaire. Cette méthode mérite ſur-tout une préférence excluſive, lorſqu'on a beſoin d'inſiſter long-temps ſur les remedes. De pareils motifs engagerent ſans doute m. *Goulard* à aſſurer, par des obſervations nombreuſes, l'efficacité du plomb, qu'il a tant célébré ; & quoique les fauteurs de quelques nouveaux médicamens portent ordinairement plus ou moins d'atteinte à la célébrité de leur découverte, par l'enthouſiaſme avec lequel ils la prônent, & l'étendue quelquefois illimitée des propriétés qu'ils lui attribuent, on ne ſauroit diſconvenir que m. Goulard ne ſoit un de ceux qui méritent le moins ce reproche.

Trois qualités importantes, réunies dans l'extrait de Saturne, qui, comme on ſait, n'eſt qu'une diſſolution de plomb

par le vinaigre, doivent fixer l'attention des praticiens, & obtenir à cette préparation de Saturne, une place distinguée parmi les topiques les plus héroïques. Ces qualités annoncées par l'auteur, & confirmées par l'expérience, consistent *dans une vertu rafraîchissante, à laquelle la chaleur inflammatoire la plus ardente ne résiste pas; une vertu anodine qui calme les plus grandes douleurs, & une vertu puissamment atténuante & résolutive.* De pareilles propriétés combinées à un degré éminent, nous offrent un secours efficace dans les phlogoses externes, les douleurs spastiques des membres, & les tumeurs douloureuses ou indolentes, susceptibles de résolution.

L'eau végéto-minérale de m. Goulard est une préparation connue de temps immémorial des chymistes, sous le nom de vinaigre de Saturne. La prévention où l'on étoit sur la vertu répercussive des préparations de plomb, éloignoit sans doute de l'administration de ce topique, devenu si fameux entre les mains du chirurgien de Montpellier qui en étendit l'usage avec le succès le moins équivoque, dans quantité de cas (comme dans l'éryspele, l'humeur goutteuse ou rhumatismale fixée, l'écoulement des fistules anciennes & des

vieux ulceres, le virus dartreux ſorique, &c.).

Dans le nombre des obſervations qui conſtatent les heureux effets de l'eau végéto-minérale (1), qui fournit la méthode la plus ordinaire d'adminiſtrer l'extrait de Saturne, il y en a peu qui aſſurent d'une maniere plus frappante la vertu éminemment fondante de ce remede, que celle que je vais détailler : puiſſe-t-elle engager les gens de l'art à recourir plus ſouvent à ce topique, dans les circonſtances où l'on perd un temps précieux à inſiſter ſur les ſeuls émolliens & les ſuppuratifs !

Le ſieur *Avon*, menuiſier, âgé de quarante ans, d'une conſtitution ſeche & chaude, étoit ſujet, preſque tous les étés, à de petites tumeurs phlegmoneuſes, principalement à la tête vers l'occiput : elles l'abſcédoient pour l'ordinaire. Ap-

(1) M *Goulard* donnoit ce nom à une certaine quantité d'eau blanchie par la ſolution d'une quantité plus ou moins grande de ſon extrait. Il eſt utile de n'employer que de l'eau diſtillée, ou au moins de l'eau de riviere très-pure, afin que, dépouillée des ſubſtances qu'elle tient en diſſolution, l'extrait de Saturne n'en ſoit pas décompoſé, & conſéquemment les vertus du remede altérées.

pellé à différens intervalles pour combattre ces phlegmons, qui, par leur siege, produisoient des maux de tête, des insomnies, des douleurs lancinantes, j'y remédiois d'abord par des émolliens; en second lieu, par des suppuratifs, lorsque cette indication étoit majeure, & enfin par des épulotiques, quand il étoit question de favoriser une bonne cicatrice. Ces topiques étoient toujours secondés par l'usage des remedes internes; les diapnoïques, pour pousser doucement à la peau les liqueurs dégénérées; les dépuratifs, & sur-tout les sucs anti-scorbutiques, pour rétablir la crasse des humeurs peccantes; les purgatifs doux, pour l'élimination des sucs hétérogenes; enfin l'usage du lait, pour concilier au sang un caractere plus doux & plus conforme à l'intégrité des fonctions animales.

Dans le mois de mai de l'année 1780, la nature sembla, par un effort généreux, vouloir opérer une révolution avantageuse dans ce malade : en effet, quelques jours d'agitation fébrile, & d'un mal-aise universel, précéderent l'apparition de trois ou quatre tumeurs aux parties accoutumées; mais à peine ouvertes, elles se flétrirent, après avoir peu suppuré. Je mis en usage les remedes indi-

qués ci-deſſus, & ſur-tout les doux purgatifs, parce qu'il me parut néceſſaire d'ouvrir une iſſue aux humeurs qui auroient dû s'échapper par la voie de la ſuppuration : mais la nature qui méditoit ſon ouvrage, n'en fut nullement détournée par les ſecours de l'art. La jambe droite, depuis quelques jours gênée dans ſes mouvemens, devint douloureuſe & tendue, à meſure que les tumeurs de la tête s'affaiſſerent. Cette congeſtion commençante, marcha rapidement; & dans peu de jours, toute la jambe doubla de volume; la partie poſtérieure & muſculeuſe, appellée le gras de la jambe, acquit une dureté conſidérable, avec chaleur, ſans pourtant être douloureuſe, ſinon lorſqu'on la preſſoit un peu fortement. Les cataplaſmes & les pédiluves furent employés, tant pour faciliter cette métaſtaſe, qui pouvoit être la ſuite d'une dépuration générale, que pour entretenir l'humeur dans un état de fluidité, propre à lui laiſſer ſubir les diverſes modifications dont elle pouvoit être ſuſceptible. Les choſes reſterent au même point durant dix à douze jours, à la douleur près, qui s'évanouit entiérement. Enfin, l'eau végéto-minérale fut propoſée en fomentation ou en cataplaſme, alternativement

avec les pédiluves faits de bouillon de tripes. Ces ſecours externes diſſiperent parfaitement dans l'eſpace de quinze jours la tumeur énorme de la jambe, ſans qu'il fût néceſſaire de recourir à aucun fondant intérieur. Quelques purgatifs placés par intervalle, & quelques lavemens, tinrent le ventre libre, pour obvier aux effets du déplacement de l'humeur en réſolution.

Les remedes internes préparatoires que prit le ſieur *Avon*, & les purgatifs répétés, ont peut-être contribué à cette cure, qui, vu la gravité du mal, ne ſembloit pas devoir être ſi prompte. Cette idée peut diminuer le triomphe de l'eau végéto-minerale ; il eſt vrai néanmoins qu'elle a eu la part la moins équivoque pour fondre & réſoudre, avec une promptitude étonnante, une tumeur, qui avoit toute l'apparence de devoir prendre la route longue, ennuieuſe & dangereuſe de la ſuppuration.

OBSERVATIONS

Sur des fievres catarrhales dont les redoublemens étoient accompagnés d'un accès de migraine; par m. Sumeire, docteur en médecine à Marignane en Provence.

La succession subite d'une température douce amenée par les vents du midi à une température très-froide qui a duré presque constamment depuis le commencement du mois de novembre de l'année derniere, jusques vers le milieu du mois de janvier de cette année, a occasionné, dans ces cantons, des maladies catarrhales qui, quoique bénignes en général, ont pourtant été funestes à quelques personnes d'un âge avancé, & d'une constitution affoiblie, lorsqu'elles se sont décidées en fluxions de poitrine. Cette constitution catarrhale a influé particuliérement sur les enfans. On a observé que la petite-vérole qui avoit commencé de s'établir ici, s'est interrompue depuis que la constitution catarrhale s'est annoncée : cette affection catarrhale étoit en général compliquée de pourriture bilieuse qu'il étoit avantageux d'enlever par des purgatifs doux, tels que la manne & l'huile d'amandes douces. Chez

les

les enfans, le ſyrop de ſucre uni avec l'huile d'amandes douces faiſoit très-bien; &, lorſqu'il y avoit des ſignes d'une ſaburre abondante, on y ajoutoit du ſyrop de rhubarbe, quelques grains de cryſtal minéral: tous les enfans qui ont été traités de cette maniere, ont été guéris en quatre ou cinq jours. Ce traitement paroît digne d'être remarqué: Mlle *B*... de Marignane, âgée d'environ vingt-huit ans, eut une fievre catarrhale bien caractériſée; elle fut priſe d'abord vers le ſoir d'un violent mal de tête accompagné d'un fort aſſoupiſſement, d'une grande chaleur & de douleurs dans tous les membres. Cette invaſion fut ſuivie d'une fievre très-vive, & d'une ſueur conſidérable avec un viſage fort rouge, & des yeux enflammés & étincelans; le pouls étoit fort mou & très-fréquent: il y eut trois redoublemens toujours caractériſés de cette maniere; mais le quatrieme jour il s'y ajouta une douleur qui ſe fit ſentir à la tempe gauche, & qui fut ſi violente, qu'elle occaſionna le délire, & qu'elle porta ſur l'action du cœur, dont l'effet fut de cauſer une eſpece d'évanouiſſement permanent, & comme une apathie nerveuſe générale. Ne pouvant attribuer cet accident à un embarras du cerveau produit par l'impreſſion de la matiere catarrhale, & conſidérant que cette douleur

extraordinaire n'affectoit qu'un point particulier de la tête, je me rappellai que la malade avoit ſouvent éprouvé en ſanté une ſemblable douleur, & que ce pouvoit être ici un accès de ſa migraine ordinaire; j'eſſayai de calmer cette douleur en frottant bien avec de bon vinaigre la partie qui en étoit attaquée; le ſoulagement fut prompt & ſurprenant; la douleur revint dans quelques minutes; le même moyen eut le même ſuccès; enfin la malade fut délivrée de ce fâcheux paroxyſme. Le lendemain matin elle fut, à ſon ordinaire, preſque ſans fievre; le ſoir, à-peu-près à la même heure, le même paroxyſme revint, & la même douleur de migraine reparut: cependant elle fut moins vive, & ſes accidens moins conſidérables. Les frictions de vinaigre eurent le même ſuccès; la fievre catarrhale fut diſſipée au ſeptieme jour, & détruite par un purgatif de manne qui procura des évacuations complettes. Dans la convaleſcence l'accès de migraine a reparu deux fois, mais il a été plus foible.

N. Goiran, âgé d'environ quarante-cinq ans, eut auſſi une fievre catarrhale légere. La migraine, à laquelle il eſt ſujet, accompagnoit tous les redoublemens; l'uſage du vinaigre en frictions produiſit le même effet, & calma toujours la douleur promptement.

OBSERVATION

Sur une ſuppreſſion d'urine cauſée par le renverſement de la matrice ; par m. Wanters, médecin à Wetteren en Flandre.

Je fus appellé, le 5 mai 1780, chez *Bernard Bogaërt*, payſan de ce village, où ſa femme, âgée d'environ trente-cinq ans & d'un tempérament ſanguin, étoit incommodée depuis la veille d'une ſuppreſſion parfaite d'urine & de fréquentes envies d'uriner, accompagnées d'une douleur très-vive, qui augmentoit par accès. Elle ne pouvoit non plus aller à la ſelle, quoique les excrémens ſe préſentaſſent, diſoit-elle, au fondement ; & elle s'étoit plaint, depuis quelques jours, de mal au dos. Je lui demandai premiérement ſi elle étoit enceinte : elle répondit qu'il y avoit environ trois mois que ſes regles lui manquoient, & que depuis elle avoit eu les ſignes de groſſeſſe pareils à ceux de deux autres enfans qui avoient avorté. Elle m'avoua auſſi qu'elle étoit ſujette à une deſcente de matrice. Je trouvai qu'elle étoit extraordinairement pléthorique, & crus que l'accident provenoit d'une déroute de ſang de la matrice au col de la veſſie, &c.

En conſéquence je fis faire une grande ſaignée au bras, & preſcrivis quelques remedes appropriés ſelon mon faux jugement : après cela j'abandonnai la femme, avertiſſant qu'on ne pouvoit pas la laiſſer ſeule, parce que je craignois fort un avortement.

Le lendemain matin on vint m'avertir que tout étoit dans le même état ; je me rendis ſans délai chez la malade, & voulant introduire mon catheter, je fus étonné de rencontrer un obſtacle inſurmontable : mais comme je ne voulois pas me ſervir de violence, j'en ai cherché la cauſe. J'introduiſis donc mon doigt dans le vagin, & j'y trouvai que le col de la matrice étant fort deſcendu, comprimoit fortement l'urethre contre la ſymphyſe des os pubis ; & que l'*oſculum uteri* regardoit obliquement l'extrémité inférieure de la même ſymphyſe. Ainſi je m'apperçus d'une grande obliquité de la matrice, que je tâchai enſuite de redreſſer en la pouſſant par la partie poſtérieure du vagin, mais j'y trouvai trop de réſiſtance ; c'eſt pourquoi je mis mon doigt index dans l'anus où j'obſervai que le rectum étoit comprimé & applatti contre l'os ſacrum & le coccyx par le fond de la matrice ; je pouſſai donc ce fond obliquement en haut vers le nombril. Lorſqu'il fut un peu

avancé, en continuant de la ſorte à pouſſer, je tournai en même temps l'orifice de la matrice doucement en arriere : de cette façon je redreſſai la matrice en ſa ſituation naturelle. L'urine commençoit déjà à couler ſpontanément d'abord que je déprimois l'*oſculum uteri*, même il y avoit peut-être déjà plus d'une chopine d'urine écoulée avant que j'euſſe réduit la matrice en ſa place : mais cet écoulement ceſſa bientôt. Alors j'introduiſis mon catheter avec toute l'aiſance du monde, & j'obtins environ quatre pintes d'urine. J'ai répété cette manœuvre juſqu'au 23 de mai, une fois par jour ; & ne voyant aucune apparence de fonction dans la veſſie, excepté quelques légeres envies d'uriner qu'elle avoit eu de temps en temps depuis le huitieme jour, où elle avoit rendu quelques gouttes d'urine, j'ai commencé ce 23 mai à évacuer la veſſie deux fois par jour ; le 24 la femme ſentoit plus fréquemment des envies d'uriner, mais ſans aucun effet : ces envies alloient & revenoient juſqu'au 26 du même mois, lorſqu'elle a lâché l'eau la premiere fois, & a continué d'en lâcher tous les jours à ſon ordinaire juſqu'aujourd'hui. Le 12 novembre elle eſt accouchée heureuſement d'une fille très-bien portante.

Il eſt bon de remarquer que je fis garder le lit à ma malade, & la ſituation ſur le dos pendant le traitement, autant qu'il étoit poſſible de l'obtenir de cette ſorte de gens : j'entretenois la liberté du ventre, & j'appliquois auſſi quelques topiques roborans ; mais, malgré tous mes ſoins, j'étois quelquefois obligé, au commencement, de remettre la matrice en ſa place, parce qu'elle deſcendoit encore plus ou moins quand la femme faiſoit trop de mouvement ou d'effort ; cependant elle ne ſe renverſoit ou courboit plus, comme la premiere fois, mais elle deſcendoit ſeulement.

OBSERVATION

SUR un vomiſſement dans lequel la malade a rejetté des corps extraordinaires ; par m. GUILLAUME fils, licentié en médecine de la faculté de Beſançon, réſidant à Juſſey en Franche-Comté.

SI le fait dont je vais faire part ne ſauroit être entiérement conſidéré comme utile à l'art de guérir, *rara non ſunt artis*, je penſe du moins qu'il enrichira l'hiſtoire des miſeres humaines, & des bizarreries de la nature auſſi ſouvent étonnante dans

la diſpoſition des maladies que dans la conformation des êtres.

En 1778, la fille d'un laboureur réſidant à Juſſey, âgée de trente-quatre ans, vint me conſulter au ſujet d'une douleur d'eſtomac qu'elle éprouvoit continuellement depuis un mois. Cette fille étoit bien conſtituée d'ailleurs, & bien réglée : elle ſe livroit journellement & avec ardeur aux pénibles travaux de l'agriculture, & j'attribuai ſon mal au peu de ménagement qu'elle y mettoit. En conſéquence je lui preſcrivis du repos, & un régime capable de réparer un peu la perte des ſucs digeſtifs, qu'une nourriture agreſte avoit contribué à épuiſer. Ces précautions furent inutiles, & le mal alloit toujours en augmentant : quelques indications me déciderent à lui preſcrire un doux purgatif qui n'eut pas plus de ſuccès. Je me vis obligé d'en venir aux narcotiques, aux calmans qui ne réuſſirent pas mieux. Enfin après quelques mois de régime & de remedes, le mal qui juſqu'alors s'étoit ſoutenu ſans de grands changemens, ni en bien, ni en mal, devint tout d'un coup d'une violence extrême ; il s'y joignit la tenſion de l'épigaſtre, une chaleur ardente, une irritation ſpaſmodique de tout l'abdomen, des envies fréquentes de vomir, & quelquefois des défaillances ; le

pouls étoit petit, vif & concentré. J'eus recours à la saignée, aux bains, aux calmans, au petit-lait, à l'eau de poulet, tout fut sans effet. Ma malade périclitoit de plus en plus, & tout m'annonçoit la mort prochaine de cette infortunée. Dans une conjoncture aussi pressante, je me ressouvins de l'axiome de *Celse*, & je crus devoir hazarder un remede incertain, plutôt que d'abandonner ma malade à une perte inévitable : je lui fis avaler un grain & demi d'émétique dans une tasse de thé; mais quel fut mon étonnement, lorsqu'un quart d'heure après je lui vis vomir trois corps étrangers un peu applatis, larges de deux pouces, & longs d'environ quatre ou cinq ? Ces corps étoient flexibles, ils avoient assez la ressemblance extérieure des lobes du *thimus* d'un veau ; ils étoient formés d'une membrane épaisse, assez ferme, qui renfermoit une liqueur blanche qui ressembloit beaucoup à du lait : ni ces sacs, ni la liqueur qu'ils contenoient, n'avoient aucune odeur. Je n'ai pu satisfaire davantage ma curiosité ; les parens de la malade m'enleverent avec entêtement ces corps que j'aurois voulu soumettre à quelques expériences. Après cette crise fatigante, je fis avaler à la malade quatre grains de thériaque céleste, & par-dessus une infusion

de fleurs de tilleul. Les accidens ceſſerent ſur le champ, & elle goûta bientôt les douceurs du ſommeil dont elle étoit privée depuis long-temps. Cette fille fut bientôt rétablie, & en état de reprendre ſes travaux accoutumés.

Les obſervateurs ſont remplis d'hiſtoires d'hydatides, qui occupoient la ſurface, les cavités, & quelquefois même la ſubſtance des viſceres ; les journaux, les mémoires des académies, les recueils d'obſervations en fourniſſent un bon nombre d'exemples, mais je ne ſache pas qu'ils en fourniſſent de ſemblables à celui que je viens d'expoſer. Il eſt clair que c'eſt la préſence de ces corps étrangers dans l'eſtomac, où il eſt probable qu'ils avoient pris naiſſance, qui a été la cauſe de tous les accidens auxquels cette fille a été en proie pendant l'eſpace de cinq mois. On lit dans le journal de médecine de Blegny, *an.* 2. *pag.* 73, & dans la bibliotheque de Planque, *tom.* ix, *pag.* 202, l'hiſtoire d'un homme qui, après trois mois & demi de ſouffrance, *vuida par le vomiſſement, après beaucoup d'efforts extraordinaires, une quantité conſidérable d'eau, & un corps étrange, de la groſſeur du pouce, & long de trois travers de doigt. Comme ce corps ſe reſſerra en lui-même au moment qu'il fut rejetté, & qu'après il ſe redreſſa peu*

à peu dans l'eau que la malade avoit vuidé, les assistans crurent d'abord que c'étoit quelque espece d'animal informe & vivant ; mais la chose ayant été examinée de plus près, on reconnut que ce n'étoit qu'une chair fibreuse, blanche, fétide, égale à ses deux extrémités, & recouverte dans toute sa longueur d'une membrane forte, & aussi épaisse que la peau du corps humain.

Ce fait, quoiqu'analogue à celui que j'ai décrit, en differe cependant essentiellement, quant au nombre & au volume des corps dont il s'agit, de même que par les accidens beaucoup plus graves & plus intenses dans notre malade, que dans le cas rapporté par *Blegny*. Je pourrois faire de longs raisonnemens sur ce fait, & peut-être en tirer des inductions utiles pour la pratique ; mais je laisse aux personnes de l'art plus consommées que moi dans l'exercice, à en tirer le parti le plus convenable.

MALADIE qui a régné ſur les chevaux à Paris, pendant l'hiver de 1776 à 1777 ; par m. HUZARD, vétérinaire (1).

J'AI obſervé, pendant cet hiver, qu'il y a eu beaucoup de chevaux dégoûtés d'abord des alimens, & enſuite de la boiſſon ; ce dégoût étoit accompagné, le deuxieme jour, d'une toux qui paroiſſoit être ſtomacale, à en juger par le bon état de la reſpiration, la fraîcheur naturelle de l'air

---

Note adreſſée aux éditeurs.

(1) Je deſire fortement avec vous, meſſieurs, que l'auteur de l'*eſſai ſur la nature, les cauſes & le traitement de la puſtule maligne*, imprimé dans le journal de janvier dernier, veuille bien donner la deſcription & le traitement de la maladie contagieuſe appellée le *ſang*, qu'il croit être la même que celle que nous appellons *gras-fondure ;* celle-ci n'a jamais été juſqu'à préſent, parmi nous, regardée comme contagieuſe, nos meilleurs auteurs ne l'en ont pas même ſoupçonnée ; car ils n'auroient ſans doute pas manqué d'en faire mention. Il me paroît très-utile de pouvoir diſtinguer ces deux eſpeces, très-différentes dans leurs effets & par leurs ſuites ; mais qui, par leur analogie, peuvent être aiſément confondues. D'ailleurs les gens de la campagne donnent en général des détails ſi peu ſatisfaiſans ſur les maladies des animaux, qu'on ne ſauroit trop marquer de reconnoiſſance aux ſavans qni veulent bien s'en occuper.

expiré, & la tranquillité du flanc : d'ailleurs, en touſſant, les animaux bien loin d'alonger la tête & l'encolure comme il arrive toujours, plus ou moins, dans les maladies où la poitrine eſt affectée, la rapprochoient du thorax. Le deuxieme & le troiſieme jour il y avoit proſtration des forces, ſur-tout dans les animaux gras & peu exercés ; le pouls, dans ceux-ci, étoit plein & lent, la toux ſubſiſtoit cinq ou ſix jours ; la ſoif reparoiſſoit la premiere, l'appétit enſuite ; les forces revenoient, & la durée entiere de la maladie étoit de huit à douze jours.

Elle a indiſtinctement attaqué tous les âges, les deux ſexes, les animaux qui faiſoient peu d'exercice, & ceux qui en faiſoient beaucoup ; mais elle a duré plus long-temps chez les premiers, & chez ceux qui étoient gras & avancés en âge. Elle a commencé vers le milieu de décembre, a été à ſon plus haut degré de force pendant le mois de janvier, & s'eſt terminée à la fin de février & au commencement de mars.

Ne connoiſſant pas de cauſes particulieres à cette maladie, je ne pus que l'attribuer aux viciſſitudes de l'atmoſphere (1),

(1) Il avoit fait beau & chaud pendant les quinze premiers jours de novembre ; le reſte du

& à quelque arrêt de tranſpiration auxquels les chevaux ſont fort ſujets (1). Comme elle ne me paroiſſoit pas dangereuſe en elle-même, je ſuivis, pour le traitement, la marche qui me paroiſſoit indiquée par la nature.

Je fis repoſer & mettre à la diette blanche (2) les animaux fatigués ; je ſaignai & fit exercer ceux qui péchoient par l'excès oppoſé, & en qui le pouls étoit plein ; on fit manger du miel (3) à ceux en qui la toux étoit plus forte ; les uns & les autres furent bouchonnés trois fois par jour, & couverts d'une grande couverture de laine : aucun de ces animaux ne

---

mois avoit été froid & humide ; décembre avoit été très-variable ; janvier froid & humide : *voyez* au ſurplus les obſervations météorologiques du *P. Cotte*, journal de médecine, *janvier*, *février*, *mars* 1777, tom. XLVII.

(1) L'uſage où l'on eſt de tenir ces animaux dans des écuries très-exactement fermées & très-chaudes, & de les expoſer ſubitement à l'action de l'air extérieur très-froid ou très-humide, en arrêtant l'inſenſible tranſpiration toujours abondante dans ces eſpeces d'étuves, eſt la ſource d'une foule de maux dont il eſt d'autant plus difficile de triompher, que ſouvent on n'en ſoupçonne pas même la cauſe.

(2) La diette blanche eſt la paille & le ſon pour toute nourriture.

(3) Le miel ne fut pas donné comme pectoral, mais comme un ſavonneux légérement apéritif, &c.

périt. Parmi ceux chargés d'embonpoint, la tranſpiration fut très-ſenſible le quatrieme & le cinquieme jour, entre les cuiſſes ſur-tout, pendant & après l'exercice.

OBSERVATIONS

SUR deux grandes plaies gangreneuſes; par m. BERNARD, maître en chirurgie, reçu à Sedan pour la ville de Mouzon, & à Réthel-Mazarin pour le bourg du Chéne-le-populeux.

PREMIERE OBSERVATION.

JE fus mandé le 27 juillet dernier, chez le nommé *Henri Baloſſier*, habitant du bourg du Chêne-le-populeux en Champagne. Cet homme, âgé d'environ cinquante ans, deux heures avant mon arrivée avoit reçu un coup du tranchant d'une faulx, qui avoit diviſé les muſcles gemeaux, le ſolaire, le jambier antérieur, & le long extenſeur des orteils dans le milieu de leurs corps charnus. L'artere péroniere étoit coupée, mais l'hémorrhagie étoit arrêtée en partie par de forts tamponnemens qu'avoient pratiqué des faucheurs ſes camarades: le malade éprou-

voit des foibleſſes très-fréquentes, des envies de vomir, &c.

Je me hâtai de débarraſſer la plaie des chiffons, des ligatures & des caillots de ſang; je découvris la bouche du vaiſſeau artériel, ſur laquelle j'appliquai, durant une foibleſſe, les lambeaux des muſcles; & jugeant que ce moyen ſuffiroit pour arrêter le ſang, j'eſſayai, après que le malade eut repris ſes ſens, de tenir rapprochés très-exactement les muſcles ſéparés de quatre à cinq pouces, par le bandage dont on ſe ſert pour la réunion du tendon d'Achille, ſi digne de m. *Petit* ſon auteur.

Avec ce bandage qui n'empêchoit pas de voir & de panſer la plaie quand je le jugeois à propos, la jambe étant dans la plus grande flexion ſoutenable, l'ouverture du vaiſſeau s'eſt trouvée doucement comprimée par les chairs, & le ſang n'a plus donné. Je m'en ſuis ſervi de préférence à la ligature, me réſervant d'y revenir au beſoin; au reſte j'appliquai une compreſſe graduée ſur le trajet de l'artere, que je ſoutins par des tours de bande modérément ſerrés, afin de ralentir le cours du ſang.

Cependant, après dix jours de traitement, l'hémorrhagie s'eſt renouvellée quoique la plaie fut en partie réunie: le malade avoit-il fait quelques mouvemens,

quelques efforts qui avoient relâché le bandage ? étoit-il ſurvenu des mouvemens convulſifs, même à ſon inſçu ? il n'en convient point : c'eſt aux grands maîtres à apprécier cet accident.

Je fus appellé à l'inſtant, & fus très-embarraſſé ſur le parti que j'avois à prendre ; je voulus tenter la compreſſion, mais comme le point d'appui ne ſe trouvoit que ſous le jarret, je craignis qu'étant faite, l'extrémité inférieure tombât en gangrene, ſur-tout au-deſſous de la plaie, vu l'étendue de la diviſion. Ainſi j'y renonçai pour me déterminer à faire la ligature, quoiqu'avec la crainte d'y comprendre le nerf péronier.

Je plongeai mon aiguille enfilée d'un fil fort & ciré, derriere tous les muſcles diviſés, un pouce au-deſſus de la plaie, & ſerrai le fil ſur une compreſſe graduée, placée ſur l'intervalle compris entre l'entrée de l'aiguille & ſa ſortie, au point de voir ceſſer l'hémorragie : cette compreſſe étoit pour empêcher le relâchement de la ligature, à cauſe du déchirement des chairs que le fil coupe dans ſon paſſage en pareil cas.

Il reſtoit en effet un ſinus après la réunion de la plaie & du vaiſſeau par où le ſang s'étoit écoulé, cauſé par des caillots qui ſe ſont arrêtés dans leur route ; je l'ai

l'ai tari par des digeſtifs liquides, par des injections déterſives, & l'eau de *Goulard* animée.

La partie inférieure de la jambe, au-deſſous de la plaie, menaçoit de gangrene ; en conſéquence je me ſuis ſervi d'un cataplaſme dont je donnerai la compoſition dans l'obſervation ſuivante, & d'autres défenſifs les plus forts. J'ai auſſi mis en uſage le quinquina intérieurement, & un régime relatif à l'état du malade qui étoit devenu leucophlegmatique.

Malgré la gravité de cette plaie elle a été guérie en ſix ſemaines, & le malade rétabli, à cela près d'un engourdiſſement au bas de la jambe, mais il ne boîte pas.

DEUXIEME OBSERVATION.

Je fus mandé, le 4 août dernier, chez le ſieur *Jean-Baptiſte Macquart*, habitant du bourg de le Cheſne, âgé d'environ cinquante-cinq ans, homme très-gros & fort grand buveur, qui depuis environ huit jours avoit éprouvé à la marge de l'anus des douleurs d'abord très-vives, mais qui s'étoient enſuite appaiſées tout-à-coup. Il lui étoit reſté des difficultés d'uriner, & de la diminution des urines depuis ce temps de calme ; ce qu'il attribuoit aux remedes dont il s'étoit ſervi contre les hémorrhoïdes qu'il croyoit avoir.

Je le visitai, & lui trouvai un sinus très-profond, à deux travers de doigt de l'anus, par où s'écouloit une sanie d'une odeur infecte. J'y introduisis un stilet dont la longueur ne suffit pas du côté des parties génitales pour atteindre le fond. J'avertis l'épouse du malade du danger où il étoit, & lui conseillai d'appeller un second chirurgien pour opérer avec moi son mari, ce qu'elle refusa. M'ayant chargé du tout, je brusquai les saignées copieuses, & le lendemain 5, je saignai de nouveau mon malade que je purgeai ensuite, pour n'être point dérangé par les matieres fécales lors des panssemens, & pour diminuer l'ardeur de la fievre, &c.

Le *6* j'introduisis une érigne dans le sinus du côté du rectum, de la profondeur de quatre pouces au moins, avec laquelle je soulevai le fond, puis je cernai tout à l'entour avec un lithotome; ce lambeau ôté, je vis dans toute la circonférence de la section le tissu cellulaire putréfié. En conséquence je divisai l'intestin rectum comme pour l'opération de la fistule; je coupai ensuite, à la faveur d'une sonde crenelée introduite sous le raphé & sur le canal de l'urethre jusqu'au scrotum, les muscles accélérateurs, une partie des prostates, &c. après quoi je séparai tout ce qui étoit sphacelé des deux côtés de mon

inciſion, avec le biſtouri & les ciſeaux, au point de ne rien laiſſer de douteux, pour ainſi dire, ce qui formoit un délabrement affreux.

Deux branches d'arteres dont l'une de l'hémorrhoïdale, & l'autre de la honteuſe externe ayant été diviſées, je les tordis & appliquai deſſus de l'agaric très-ſec & de plus en duvet; ce qui ſuffit alors pour arrêter les hémorrhagies. Quelques autres artériolles fourniſſant auſſi, j'en fis de même avec ſuccès pour un temps; puis j'appliquai mon appareil qui fut fait de charpie trempée dans l'eſprit de térébenthine camphrée, & par-deſſus un cataplaſme qni m'a ſouvent réuſſi contre la gangrene, dont voici la compoſition que j'ai annoncée plus haut.

℞ Rue & ſabine, de chaque trois poignées.
Farine de ſeigle, deux onces.
Sel marin fondu dans une chopine du plus fort vinaigre, une once.
Faites cuire le tout en conſiſtance de cataplaſme, & avant de l'appliquer, arroſez-le avec de l'eau-de-vie très-camphrée.

Le ſang ayant donné, je levai ce premier appareil le lendemain de bonne-heure; &, après qu'il fut levé, je crus le

malade déſeſpéré, parce qu'il fallut de nouveau emporter des lambeaux de corruption, même aux endroits que je croyois purs & ſains la veille. Je me rappellois les dangers de mettre à découvert tant de parties reſpectables qui pourroient fournir à une ſuppuration outrée, & occaſioner une fonte dont les ſuites deviendroient funeſtes.

Animé par l'eſpoir & l'envie de guérir, je délabrai de nouveau à travers les muſcles érecteurs & les vaiſſeaux, malgré les dangers qui en réſulteroient; j'arrêtai les hémorrhagies à fur & meſure que je rencontrai des branches artérielles diviſées, ſoit par la ligature ou autrement, comme ci-deſſus, & par-tout où je rencontrai du ſphacel je l'extirpai.

Après quoi j'appliquai de l'ægyptiac diſſous dans l'eſprit de vin camphré aux endroits ſuſpects, par le moyen de la charpie, & je fis le reſte de mon appareil comme la veille.

Impatient & pénétré de crainte, j'allai voir mon malade le lendemain dès le grand matin; je le trouvai tranquille, preſque ſans fievre, la langue humide, les urines coulant bien, enfin ayant repoſé; &, après avoir levé mon appareil, plus d'hémorrhagies, ce qui reſtoit d'im-

pur humecté & marquant une ſuppuration naiſſante : que d'heureux préſages ! quel changement & quelle ſatisfaction !

Le 8, je ſupprimai mon cataplaſme pour me ſervir d'un digeſtif animé, de l'onguent de ſtirax, & des compreſſes trempées dans l'eau de *Goulard* animée.

Au commencement je réduiſis le malade à la diette la plus ſévère ; ſa boiſſon fut faite avec le ſcordium, l'écorce du Pérou à large doſe, & le nitre ; de plus, toutes les fois qu'il buvoit on ajoutoit quatre à cinq gouttes d'eſprit de vitriol dans ſa boiſſon.

Par cette conduite ſoutenue, & quelquefois un peu variée, je ſuis parvenu à détruire cette affreuſe putréfaction qui paroiſſoit devoir être inſurmontable, & à guérir le malade radicalement en deux mois exactement. Sans prétendre me donner pour exemple, j'ai cru que les jeunes chirurgiens y trouveroient quelques procédés utiles, & ſur-tout dequoi les encourager dans les cas dangereux & extraordinaires.

OBSERVATIONS

SUR le traitement des cancers, & particuliérement ſur leur extirpation, avec quelques remarques ſur l'uſage de la belladona, & de la ciguë; par m. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux minérales, & de l'hôpital de Bagneres de Luchon, inſpecteur royal deſdites eaux, aſſocié correſpondant de l'académie royale des ſciences, inſcriptions & belles-lettres de Toulouſe, &c. de l'académie royale de chirurgie de Paris.

LE cancer, cette maladie cruelle & meurtriere, s'eſt toujours annoncé avec des caracteres ſi ſenſibles & ſi formidables, qu'il a exercé dans tous les temps la ſagacité de ceux qui ſe ſont occupés de l'art de guérir. Depuis le divin *Hippocrate* les auteurs qui lui ont ſuccédé ont laiſſé à la poſtérité les fruits recueillis de leurs méditations & de leurs expériences.

Nos plus anciens maîtres regardoient comme une regle reſpectable l'aphoriſme de l'oracle de la médecine : *Quibus occulti cancri fiunt non curare meliùs; curati enim citiùs intereunt, non curati verò longiùs vitam trahunt* (1). Sans doute

(1) Aphor. 38, ſect. 6.

qu'*Hippocrate* & ſes premiers ſucceſſeurs avoient éprouvé comme nous, & les auteurs modernes, que les tumeurs carcinomateuſes, & non ulcérées, loin de céder aux réſolutifs & autres topiques, s'aigriſſoient par leur uſage, devenoient douloureuſes, s'ulcéroient & précipitoient la mort des ſujets qui en étoient affligés. Ce ſont vraiſemblablement les épreuves réitérées de nos premiers maîtres qui ont ſervi de fondement à cette regle vénérable, & qui les avoient fixés dans cette ſage retenue dans la curation des cancers occultes.

Cette regle, généralement adoptée, ne laiſſoit pas néanmoins de préſenter quelque exception qui, en excitant la confiance des malades & des médecins, pouvoit leur inſpirer de tenter la curation des cancers. La guériſon d'une maladie de cette nature (unique, du moins on l'a cru telle), conſignée dans l'hiſtoire, opérée ſur le ſein de la reine Atoſſe, par l'habileté du célebre *Democède*, & récompenſée par la généreuſe munificence du roi de Perſe ſon tendre époux, pouvoit-elle manquer d'être connue de nos anciens maîtres, & de ſe perpétuer d'âge en âge juſqu'à nous dans les faſtes de la médecine ?

Pluſieurs auteurs poſtérieurs ſe vantent d'avoir guéri des cancers occultes par

l'uſage des topiques ; mais eſt-il hors de tout doute que les tumeurs qu'ils ont traitées étoient des vrais carcinomes ? Eſt-il rien de plus ordinaire que de voir des maladies très-ſimples de leur nature métamorphoſées en affections très-graves par l'ignorance, la cupidité, l'imprudence des charlatans ? Ne voyons-nous pas trop ſouvent, à la honte de l'art & de l'humanité, pluſieurs faux-freres abuſer de la crédulité du public pour uſurper une réputation qui eſt d'autant plus brillante qu'elle eſt peu méritée. Les moindres ſuccès opérés en faveur des Grands, élevent quelquefois juſqu'au faîte de la gloire ceux qui paroiſſent y avoir préſidé : ils ne doivent peut-être l'honneur de la guériſon qu'au pur hazard qui les a rendus ſpectateurs des opérations merveilleuſes de la nature, tandis qu'elle ſeule ſeroit en droit d'en revendiquer la gloire, mais dont il eſt juſte au moins de lui attribuer toujours la meilleure part.

Un cancer naiſſant reſſemble aſſez ſouvent à une tumeur ſquirrheuſe ; il ne démontre ſon caractere propre & diſtinctif, que lorſqu'il devient douloureux & lancinant. Juſqu'à ce qu'il ait acquis ce type ſenſible & pulſatif, il peut être confondu dans la claſſe du ſquirrhe plus ou moins déterminé ſelon les progrès qu'il a faits.

Il eſt très-rare que ces ſortes de tumeurs aient dans leur origine l'empreinte décidément cancéreuſe. On voit à la vérité des cancers qui ne ſont que des ſquirrhes dégénérés, comme il a été ſolidement établi par nombre d'auteurs & de praticiens modernes ; mais il n'eſt que trop évident que la plûpart des tumeurs cancéreuſes ſont le produit d'un virus ſingulier qui affecte en même temps la maſſe des humeurs & la conſtitution des parties ſolides, d'une maniere cruelle, & ordinairement funeſte. Ce vice cancéreux eſt d'une nature très-obſcure, & preſque auſſi ſupérieur aux bornes de nos lumieres qu'au pouvoir de notre art.

Si les gens qui prétendent avoir guéri des cancers occultes ne tiennent ce langage que parce qu'ils ſont parvenus à réſoudre des tumeurs ſquirrheuſes qui auroient pu devenir cancéreuſes, on ne trouvera rien de bien extraordinaire dans ces faits. Il n'eſt pas de praticien un peu verſé dans l'exercice de la chirurgie, qui ne puiſſe ſe glorifier d'avoir fait de ſemblables cures.

Mais il s'agit ici des tumeurs ſquirrheuſes & lancinantes, qui ne laiſſent aucun doute ſur les vrais attributs du cancer : ces aſſertions vagues, qu'on n'a pas pris la peine de bien ſpécifier, ne ſauroient convaincre

des esprits exacts & soumis aux loix de la démonstration. On doit être bien plus frappé de la prudente méfiance & de l'admirable modestie des plus grands maîtres: le célebre m. *Monro*, dont les lumieres sont si respectées en chirurgie, s'exprime sur la question présente d'une maniere bien propre à inspirer de la retenue à ces génies décisifs & précipités qui ne savent douter de rien. Cet auteur dit (1): « Qu'il » convient que la résolution d'un cancer » est une chose fort rare; mais qu'ayant » vu guérir deux tumeurs de cette nature, » ou du moins qu'il a supposé telles, il ne » voudroit pas nier absolument que cela » ne fût possible ».

Mais quand même il seroit aussi certain qu'il peut être douteux qu'on ait quelquefois réussi à guérir des cancers occultes par la voie de la résolution, la rareté de ces succès n'est pas suffisante pour infirmer la regle d'*Hippocrate*. Elle est appréciée dans la succession de tant de siécles, par l'autorité de presque tous les auteurs, & par l'expérience de la plûpart des praticiens tant anciens que modernes.

Ces exemples isolés & peu circonstanciés de ces résolutions, ne pourroient tout

(1) Essais & observations de médecine de la société d'Edimbourg, *tom.* 5, *p.* 538.

au plus que ſervir d'exception à la regle. Il doit donc demeurer pour conſtant qu'il eſt dangereux de tenter par des topiques la réſolution des tubercules cancéreux. Dès qu'une douleur lancinante décele leur caractere, on doit être fort réſervé dans l'uſage des topiques, par la crainte d'exciter dans les vaiſſeaux de la tumeur des oſcillations malignes & tumultueuſes qui peuvent en altérer l'intégrité, & cauſer dans ces tumeurs une dégénération propre à précipiter l'ulcération chancreuſe.

Mais les cancers ulcérés ſont-ils moins dangereux à traiter par la chirurgie que les cancers occultes? & n'y auroit-il pas le plus ſouvent plus de prudence de la part des chirurgiens, & plus d'utilité pour les malades à ſe borner à une cure palliative qu'à les enlever par l'extirpation? J'avoue qu'entraîné par la confiance qu'inſpirent un grand nombre d'auteurs & de praticiens modernes, j'avois cru, dans les prémices de ma pratique, qu'on pouvoit guérir par l'opération la plûpart des maſſes chancreuſes. L'expérience m'a appris qu'il étoit aſſez aiſé d'obtenir un ſuccès auſſi impoſant que paſſager; mais la rechûte des malades qui avoient été ſoumis aux inſtrumens chirurgicaux, ou la mort funeſte qui a ſuccédé de trop près au triomphe momentané de l'extirpation, m'ont

fait faire des réflexions humiliantes sur l'impuissance de notre art contre ce mal affreux, & sur les malheureuses victimes qui en ont été l'objet.

Dans la mortification que mes mauvais succès m'ont donné, j'ai trouvé beaucoup de consolation dans l'aveu plein de candeur du savant & célebre m. *Monro*. Il rapporte que « de soixante cancers qu'il » a vu extirper, il n'a vu que quatre per- » sonnes qui ont été quittes de cette ma- » ladie pendant deux ans, trois desquelles » eurent ensuite des cancers occultes, & » la quatrieme eut un cancer ulcéré à la » levre ».

Je trouve encore plus admirable l'excessive retenue de m. *Lamothe*, fameux chirurgien de Valognes. Cet auteur, moins célebre par la multiplicité des opérations qu'il avoit faites, que par les observations judicieuses & instructives dont il a enrichi le détail qu'il en a donné au public, dit, dans sa chirurgie complette, « qu'il » n'a jamais voulu faire l'extirpation d'au- » cune mamelle affectée de cancer ». Nous en voyons la raison dans la persuasion où il étoit que le fer ne pouvant arracher le vice cancéreux de la masse des humeurs, l'extirpation ne pouvoit que précipiter la mort des sujets qui s'y soumettoient.

Je ne dissimulerai pas que j'ai connu

plus d'un habile praticien qui, plus jaloux d'une vaine réputation que des intérêts de la vérité, ſe vantoient d'avoir guéri radicalement nombre de cancers par le moyen de l'extirpation ſoutenue de la diette blanche pendant deux années. Mais je puis ajouter à la déclaration des grands maîtres que j'ai cités, les aveux ſinceres de pluſieurs célebres chirurgiens qui n'ont pas été plus heureux que moi, dans le ſuccès de l'extirpation des carcinomes. Je ne puis pas m'applaudir de ceux que j'ai obtenus dans ce genre de curation; & quoique notre amour-propre ne ſe ſente pas flatté dans la publication de nos fautes ou de nos malheurs, j'oſe expoſer aux yeux du public & des maîtres de l'art, le détail & le réſultat de mes expériences dans le traitement de ce genre de maladie, perſuadé que le concours des malheureux ſuccès dans l'exercice de notre art, ſeroit encore plus utile à ſes progrès que l'expoſé des guériſons les plus faſtueuſes & les plus brillantes.

(*La ſuite au journal prochain*).

EXTRAIT des Lettres de m. CROHARÉ, *ſur l'arſenic & l'étain, & ſur l'acide phoſphorique.*

NOUS avons publié dans le mois d'octobre 1779, le procédé de m. *Croharé* pour faire l'æthiops martial par l'intermede de l'acide nitreux. On a dû remarquer que, dans cette opération, l'acide ſe décompoſe entiérement, & ne fournit que de l'air ou du *gas déphlogiſtiqué;* ce qui eſt contraire à la théorie de la diſſolution du fer dans l'acide nitreux, enſeignée juſqu'à préſent. Le même chymiſte a publié depuis une lettre ſur l'arſenic & ſur l'étain, & une ſeconde ſur l'acide animal ou phoſphorique, dans leſquelles il n'eſt pas plus d'accord avec les idées reçues de nos jours ſur ces objets. Nous croyons faire plaiſir à nos lecteurs en les leur faiſant connoître.

L'arſenic eſt un poiſon contre lequel on ne connoiſſoit aucun antidote aſſuré. On vanta, il y a quelques années, dans des ouvrages répandus & accrédités, le vinaigre & le foie de ſoufre comme jouiſſans de la propriété précieuſe d'enchaîner & même de détruire la qualité délétere de ce minéral. Mais ſi l'*orpin* & le *réalgar*, qui ſont des combinaiſons de ſoufre &

d'arsenic, ne sont pas moins des poisons mortels, quoique plus lents, que doit-on penser du foie de soufre combiné à l'arsenic? Cette propriété n'est pas mieux fondée par rapport au vinaigre. Comme cependant m. *Croharé* s'appuie, dans son travail relatif à cet objet, des observations de m. *Majault*, docteur-régent de la faculté de médecine, imprimées dans le recueil des séances publiques de cette compagnie, pour les années 1778 & 1779, nous renvoyons au compte que nous en avons rendu.

Quant à l'étain : ce métal précieux aux arts & au peuple, soit à raison de sa ductilité, soit à raison de l'economie, avoit joui de la confiance que l'usage qu'on en faisoit depuis un temps immémorial pour les ustensiles de cuisine, lui avoit acquise, lorsque *Schlutter* & *Henckel* publierent qu'on le trouve minéralisé par l'arsenic. Mais il étoit réservé à m. *Margraf* de l'affoiblir ou même de la détruire par une suite d'expériences qu'il a publiées sur ce métal. C'est cette confiance que m. *Croharé* a eu en vue de rétablir dans l'examen des propositions suivantes :

1°. L'étain, dans sa mine, est-il combiné avec l'arsenic ? Il n'existe aucune part de preuve de cette assertion ; & si l'on trouve dans les mines de Saxe des cristaux d'étain dans une gangue qui tient

de l'arſenic, ou du *miſpickel*, c'eſt-à-dire, du fer minéraliſé par l'arſenic, ils ne ſont qu'implantés dans cette gangue dont on les ſépare, & dont l'arſenic ſe volatiliſe d'ailleurs dans le grillage de la mine. M. *Margraf* lui-même convient que les mines d'étain en ſont exemptes. Ce qui peut avoir donné lieu à cette ſuppoſition, c'eſt la peſanteur extrême de la mine de ce métal très-léger par lui-même, peſanteur qui dans d'autres métaux eſt due à l'arſenic qui les minéraliſe. Mais comme les chaux ſont plus peſantes que les métaux qui les ont produites, & comme, ſelon m. *Monnet*, célebre minéralogiſte, l'étain dans ſa mine eſt en état de chaux, & uni à une chaux de fer, m. *Croharé* penſe que ces cauſes ſont ſuffiſantes pour produire cet excès de peſanteur. De plus, en mêlant de la chaux d'étain avec un douzieme de fer, il a obtenu un verre ſemblable par la couleur aux cryſtaux iſolés de mine d'étain qu'on voit dans les cabinets. Ce verre donne beaucoup d'étincelles quand on le frappe avec l'acier (1).

(1) Depuis la publication de cette Lettre m. *Croharé* a trouvé dans la mine d'étain, & dans l'étain même, des parties attirables à l'aimant; il a auſſi obtenu une très-belle cryſtalliſation de ce métal, qui ſe voit au cabinet de Sainte Geneviève.

2°.

2°. M. *Margraf* a-t-il découvert l'arsenic dans l'étain pur, c'est-à-dire, exempt de plomb ? Ce savant chymiste n'a jamais pu parvenir à les unir & à les fixer ensemble; l'arsenic a constamment enlevé le phlogistique à l'étain, & s'est sublimé sous la forme de régule. La chaux d'étain, il est vrai, excede le poids du métal, & m. *Margraf* attribue cet effet connu des chaux métalliques, à l'absorbtion d'une partie de l'arsenic. En soumettant cette chaux d'étain à un feu plus violent, une partie s'est convertie en verre de couleur brune, & une petite portion s'est sublimée en fleurs. Il a aussi obtenu un sublimé en poussant au feu un sel crystallisé que lui avoit fourni une dissolution d'étain. Enfin il a fait sublimer un mélange de soufre & de sel d'étain, & regardant comme un complément à ces preuves la couleur jaune-rougeâtre de cette espece de foie de soufre, il lui a donné, sans autre examen, le nom de *réalgar* qu'il conserve encore aujourd'hui. Mais sur ces expériences m. *Croharé* observe, 1°. que l'arsenic se volatise au premier degré de feu, & que la chaux d'étain ne se sublime que quand les vaisseaux sont dans l'incandescence; 2°. que différentes chaux d'étain, les chaux d'autres métaux, & même des terres non métalliques, com-

muniquent de même à cette eſpece de foie de ſoufre une couleur plus ou moins rougeâtre.

3°. Enfin quels ſont les reproches que l'on peut faire aux uſtenſiles d'étain ? Aucun qui doive ſe rapporter à ce métal, mais ſeulement au plomb qu'on lui allie, & dont les mauvais effets ſont connus. Ici m. *Croharé*, après avoir aſſuré que parmi un très-grand nombre d'expériences auxquelles il a ſoumis l'étain, aucune ne lui a jamais donné un atôme d'arſenic, ajoute qu'on peut lui donner à peu de frais une dureté qui ne le rendroit pas moins agréable qu'utile. Il ſeroit ſans doute à deſirer que ce chymiſte, après avoir vengé l'étain, s'oppliquât à le perfectionner ; nous l'invitons au moins à publier les moyens qu'il paroît avoir d'augmenter la dureté de ce métal.

Nous paſſons à la ſeconde lettre de m. *Ccoharé*. L'acide animal ou phoſphorique, ſur-tout depuis le procédé que m. *Scheele* a publié pour le retirer des os des animaux, eſt une des ſubſtances qui a le plus fixé l'attention des chymiſtes. On l'a regardé comme un acide exiſtant tout formé dans la nature, & qui y jouoit un rôle très-important. Contenu dans l'économie animale, où il eſt combiné avec l'alkali fixe ou volatil, & forme ainſi le ſe-

neutre connu ſous le nom de *ſel fuſible*, ou de *ſel eſſentiel d'urine*, il y exerce ſon action ſur les ſubſtances qu'il rencontre, à raiſon de ſa peſanteur ſpécifique ; & comme il eſt le plus peſant de tous les acides, il a plus d'affinité qu'aucun autre avec le mercure. Cette affinité ſe trouve encore augmentée à raiſon du rapport que l'acide animal a avec le phlogiſtique qui entre avec excès dans les principes conſtitutifs du mercure, de ſorte qu'il ſe ſaiſit de ce métal, quitte l'alkali volatil qui lui ſervoit de baſe, pour former avec ce métal un ſel parfaitement doux & diſſoluble. Telles ſont les propoſitions contre leſquelles s'éleve m. *Croharé* : nous l'allons ſuivre dans les expériences qu'il y oppoſe.

Il a verſé une diſſolution de mercure par l'acide nitreux, ainſi que du ſublimé corroſif diſſous dans l'eau diſtillée ſur de l'urine fraîche ; il a deſſéché les précipités qu'il a obtenus en conſiſtance d'un extrait ſec, il les a mis dans un creuſet qu'il a fait rougir légérement pour détruire entiérement la partie muqueuſe & extractîve : le mercure s'eſt volatiliſé, mais dans le peu de réſidu qui a reſté, il n'a trouvé aucun indice d'acide phoſphorique, quoiqu'il ſoit abſolument fixe au feu. Il en a été de même en faiſant bouillir le mer-

cure révivifié, le turbith minéral, le mercure doux, &c. dans la même liqueur. Il penſe de plus, que preſque aucun des produits recueillis par l'évaporation, la cryſtalliſation & l'exſiccation, à l'exception du ſel marin, n'exiſte pas plus dans l'urine avant ſa décompoſition, que l'eſprit ardent dans le ſuc du raiſin.

De l'urine m. *Croharé* paſſe aux chairs de différens animaux qu'il a ſuſpendues dans des diſſolutions de ſublimé corroſif dans l'eau diſtillée. En faiſant ſublimer les précipités, il a obtenu un véritable mercure doux parfaitement indiſſoluble; mais il n'y avoit aucune trace d'acide phoſphorique dans le vaiſſeau qui avoit ſervi à cette opération. Afin de prouver plus directement que l'acide phoſphorique n'a pas, à raiſon de ſa peſanteur ſpécifique, un rapport plus grand avec le mercure que les autres acides, m. *Croharé* après avoir donné l'exemple du ſel d'epſom ou ſel cathartique amer d'Angleterre, qui n'occaſionne aucun changement, aucune décompoſition lorſqu'on le mêle en toute proportion, ſoit avec le mercure diſſous par l'acide nitreux, ſoit avec le ſublimé corroſif, il en vient aux expériences qu'il a faites avec différentes préparations mercurielles & de ſel fuſible même diſſous dans l'eau. La diſſolution de mercure par

l'acide nitreux n'a occaſionné ni précipité, ni ſédiment ; & en deſſéchant dans une capſule de verre au bain de ſable, le mercure s'eſt diſſipé, & l'acide du ſel fuſible a demeuré fixe. Le ſublimé corroſif au contraire, diſſous dans l'eau diſtillée, a occaſionné un précipité très-blanc *indiſſoluble*, & approchant, par ſa conſiſtance, de celle des métaux cornés ; de ſorte qu'il paroît qu'il ſe fait une double décompoſition : en effet, le précipité ſoumis au feu, il s'eſt d'abord gonflé conſidérablement, comme il arrive toujours à l'acide phoſphorique, quand on le deſſeche dans les vaiſſeaux clos ; le mercure s'eſt élevé vers le col de la cornue ſous la forme de ſublimé corroſif, & l'acide phoſphorique eſt reſté au fond de la cornue.

Pour expliquer la différence qui exiſte entre les réſultats de ces deux expériences, il eſt à obſerver que le ſel fuſible, ainſi que l'acide phoſphorique retiré des os, & combiné par art à l'alkali volatil, ſont des ſels neutres très-décompoſables, même ſans intermede, par l'action ſeule du feu ; & que néanmoins ſi on mêle à ce même acide pur & ſans baſe des ſels neutres à baſe alkaline, métallique ou terreuſe, tous ces ſels ſeront décompoſés, & les acides chaſſés par le feu dans le récipient. Il n'en eſt pas de même lorſqu'on

opere par la voie humide, ſi ce n'eſt lorſque ces ſels ſont privés de l'eau de diſſolution, & approchent de l'état de ſiccité, ou lorſque l'acide qui diſſout le mercure a un rapport plus décidé avec la baſe du ſel fuſible, comme dans le ſublimé corroſif. Nous ne devons pas oublier ici l'expérience frappante de la diſſolution de mercure par l'acide nitreux, qui n'opere aucun changement, aucune décompoſition lorſqu'on la verſe ſur du ſel ammoniac bien pur & en liqueur, tandis que le même ſel, comme auſſi le ſel d'epſom, ſont décompoſés ſur le champ par le vinaigre mercuriel.

Enfin pour s'aſſurer ſi l'acide phoſphorique eſt dans les os, ou bien s'il eſt produit par l'acide vitriolique qu'on emploie pour l'en retirer, m. *Croharé* a fait bouillir les os, calcinés & en poudre, dans l'eau diſtillée, laquelle évaporée a fourni du natrum, mais aucun atôme d'acide phoſphorique. Il n'en a point non plus obtenu en traitant les os, ſoit avec le vinaigre diſtillé, l'eſprit de ſel, ſoit avec l'acide nitreux. Il obſerve même qu'en verſant de l'acide vitriolique ſur la diſſolution des os par l'acide nitreux, juſqu'à ce qu'il ne ſe précipite plus de ſélénite, la liqueur évaporée donne à-peu-près la moitié d'acide phoſphorique qu'auroit donné le

même poids d'os traités par l'huile de vitriol ſeule.

LETTRE

De m. MARET, docteur en médecine à Dijon, à mm. les auteurs du journal de médecine.

MESSIEURS,

Je viens de lire, dans votre journal pour le mois de novembre, une lettre de m. *Croharé* à m. *Opoix*, qui me force à vous écrire celle-ci, & à vous prier de l'inſérer dans un des ſuivans.

M. *Croharé* trouve mauvais que j'aie donné le nom d'æthiops martial à un précipité de mars par l'alkali volatil cauſtique. Il aſſure que j'ai fait *grand bruit* au ſujet de ce précipité, que c'eſt par prévention que je l'ai nommé æthiops, que ſi les fonctions *multipliées & trop variées* de ſécretaire de l'académie m'euſſent permis de me livrer avec liberté à la chymie pratique, je me ſerois bien gardé de déſigner par le mot *æthiops* un précipité. Enfin m. *Croharé* termine ſa lettre par un paſſage du mémoire de m. l'abbé *Menon* ſur le bleu de Pruſſe, qui prouve, à ce qu'il prétend, que ce chymiſte m'a fourni le

procédé du précipité que j'appelle mon æthiops.

Ainſi, meſſieurs, ſi l'on veut bien en croire m. *Croharé*, je ſuis un homme qui, en ſe chargeant d'inſtruire les autres, a négligé de s'inſtruire lui-même ; qui ignore ce que c'eſt qu'un précipité ; qui, tout émerveillé d'une miſere, a mis à la publier la chaleur d'un aſpirant à la célébrité, chaleur d'autant plus blâmable, que cette miſere même il l'a dérobée à un autre.

Vous concevez, meſſieurs, que je dois être bien flatté d'être traduit dans le public ſous un jour auſſi avantageux, & que je dois bien des remerciemens à m. *Croharé*. Je me garderai bien de relever toutes ſes réflexions obligeantes ſur mon ignorance & ſur ſes cauſes, je reſpecte trop le public pour l'occuper de cette diſcuſſion, & je me bornerai à me laver de l'accuſation de plagiat que s'eſt permiſe m. *Croharé* : accuſation faite pour couvrir au moins de ridicule l'accuſé qui y ſuccombe, & de confuſion l'accuſateur qui l'auroit formée contre le cri de ſa propre conſcience.

Tous ceux qui liſent votre journal, n'auront pas ſous les yeux le mémoire de m. l'abbé *Menon*, ne prendront pas la peine de le chercher pour s'aſſurer du fait, & ne connoîtront pas le procédé de

l'æthiops qui a mérité la critique de m. *Croharé*. Il reſteroit au moins des ſoupçons ſi je gardois le ſilence ; &, pour mettre toutes les perſonnes bien intentionnées dans le cas de prononcer entre moi & m. *Croharé*, je vais donner l'hiſtoire & le procédé de l'æthiops que j'ai fait connoître. Je rapporterai enſuite le texte de m. l'abbé *Menon*, d'après lequel m. *Croharé* s'eſt cru en droit de crier au plagiat.

La confiance de l'académie m'ayant chargé du chapitre de l'alkali volatil, je répétai toutes les expériences indiquées par les meilleurs chymiſtes, & j'en tentai quelques nouvelles.

La théorie des gas venoit de répandre un nouveau jour ſur la chymie. Il étoit de mon devoir d'examiner ce qui devoit réſulter de l'abſence ou de la préſence de l'acide aérien dans les alkalis volatils conſidérés comme diſſolvans ou comme précipitans.

Parmi les expériences que je fis, il y en eut une qui me fit voir que l'or diſſous dans l'eau régale, & précipité par l'alkali volatil cauſtique, étoit en partie réduit, & que la ſurface de la liqueur ſe couvroit d'une vraie pellicule d'or.

Une autre me montra que le précipité de la diſſolution martiale par le même alkali, étoit noir ; & comme l'or avoit été

révivifié dans la premiere expérience, j'en conclus que dans celle-ci la terre martiale étoit également paſſée à l'état métallique. Je recueillis le précipité ſur un filtre ; je l'édulcorai par le lavage. Je le fis ſecher avec précaution, & je me convainquis, par les épreuves ordinaires, que ce précipité étoit un véritable fer réduit en poudre noire. On donne au fer en cet état le nom d'æthiops, & je le donnai au précipité que j'avois apprécié.

Je fis part du réſultat de cette expérience à la ſociété royale de médecine, parce qu'il me parut pouvoir devenir intéreſſant. Mais le hazard m'avoit ſervi en réuniſſant toutes les circonſtances favorables à la production de cet æthiops, & je n'étois pas encore parvenu à la connoître de maniere à rendre conſtant le ſuccès de l'expérience.

M. *Darcet*, nommé commiſſaire pour vérifier ce que j'annonçois, & qu'il *croyoit digne d'attention par ſa nouveauté*, répéta, multiplia, varia les expériences, & n'ayant point obtenu le même précipité, en fit un rapport qu'on me communiqua. J'avois vu & bien vu. Je n'avois dit que ce que j'avois vu. Un homme d'honneur ne doit pas laiſſer douter de ſa véracité. J'envoyai à la S. R. une portion des liqueurs dont je m'étois ſervi ; on répéta

les expériences, elles eurent le succès que j'en attendois. M. *Vicq d'Azyr* m'en informa, & le fait a été confirmé dans le premier volume des mémoires de cette compagnie. *pag.* 324 *de l'hiſtoire.*

Mais la diſſolution martiale & l'alkali cauſtique dont je m'étois d'abord ſervi, s'épuiſerent. Je tentai la même expérience avec de nouvelles liqueurs, & mon attente fut trompée ; pluſieurs nouveaux eſſais furent également infructueux, parce qu'il manquoit aux diſſolutions martiales une qualité que je n'avois pu ſoupçonner, parce qu'il falloit que le fer eût perdu, en ſe diſſolvant, le moins de phlogiſtique poſſible.

Les opuſcules de m. *Bergman* parurent; m. *de Morveau* m'y fit voir (1) que les diſſolutions métalliques par l'acide nitreux, faites à froid, perdoient peu de phlogiſtique, & n'étoient point accompagnées de ces vapeurs rutilantes qui annoncent l'évaporation d'une partie de ce principe : ce fut un trait de lumiere que je mis à profit. Je fis une diſſolution nitreuſe de fer dans un bain froid ; je la précipitai par un alkali très-cauſtique, & le ſuccès de l'expérience me prouva la né-

(1) *Voyez* pages 113, 114 & 115 de ces opuſcules traduits par m. *de Morveau.*

ceſſité de la condition que j'avois ignorée d'abord, & dans laquelle ſe trouvoit par hazard celle dont je m'étois ſervi dans mes premiers eſſais.

Daignez maintenant, meſſieurs, comparer à ces détails ceux que renferme le paſſage du mémoire de m. l'abbé *Menon*, apporté, par m. *Croharé*, en preuve de mon plagiat.

M. *Menon* parle du bleu de Pruſſe. Il dit qu'il en a fait avec une pyrite qui ſe trouve près d'Angers : « Elle ſe diſſout, » obſerve-t-il, preſque toute entiere dans » l'eau-forte commune... Quand on verſe » de la diſſolution alkaline ſulfureuſe ſur » cette diſſolution, la liqueur ſe trouble » en fermentant, & dépoſe un véritable » bleu de Pruſſe ».

Voilà, meſſieurs, au dire de m. *Croharé*, où j'ai puiſé le procédé que j'ai ſuivi. *J'ai ſeulement ſubſtitué l'alkali volatil phlogiſtiqué à l'alkali fixe.*

J'obſerve d'abord que la différence entre les deux alkalis eſt aſſez grande pour que l'un des procédés n'ait pas conduit à l'autre. J'obſerve en ſecond lieu que tous les alkalis volatils ſont phlogiſtiqués ; qu'ainſi, par cette épithete, m. *Croharé* ne déſigne pas celui que j'ai employé, qui eſt le cauſtique.

Il eſt vrai qu'on peut ſoupçonner que

tous les corps qui perdent l'acide aérien reprennent en échange le phlogiſtique, & que ce principe eſt celui qui a été déſigné par *Meyer* ſous le nom de *cauſticum pingue*. Si cela étoit fondé, m. *Croharé* auroit pu nommer alkali volatil phlogiſtiqué celui que tous les chymiſtes nomment cauſtique : mais ce point de théorie forme un problême dont on n'a pas encore donné de ſolution ſatisfaiſante. M. *Bergmann* paroît mettre ſur la voie en ſuppoſant que la matiere de la chaleur fait partie des ſels cauſtiques; mais il reſte encore de l'incertitude. Si m. *Croharé* eût eu le bonheur de la diſſiper, s'il eût reconnu, s'il eût démontré que la cauſticité des alkalis dépend de l'union du phlogiſtique à ces ſels privés de l'acide aérien, il ne l'eût pas laiſſé ignorer. Il eſt donc certain que l'impropriété du terme dont il s'eſt ſervi, décele au moins une équivoque ; mais j'abandonne cette diſpute de mots, & je reviens au procédé de m. l'abbé *Menon*.

Ce chymiſte a fait du bleu, j'ai fait du noir. Quoique le noir ne ſoit peut-être qu'un bleu extrêmement foncé, toujours eſt-il vrai qu'il y a bien de la différence du bleu au noir, & qu'un procédé qui donne l'un, ne met pas ſur la voie de celui qui doit procurer l'autre. D'ailleurs la

différence de mon procédé à celui de m. *Menon* eſt ſi tranchante, que m. *Croharé* excepté, perſonne n'imaginera que j'aie été le plagiaire de ce ſavant; & que tout le monde ſe demandera, après avoir conſidéré la ſimplicité de l'un, la néceſſité des données multipliées pour le ſuccès de l'autre, comment il eſt poſſible que l'on y ait vu aſſez de reſſemblance pour aſſurer que l'un de ces procédés a conduit à l'autre? Si l'on me faiſoit cette queſtion, je répondrois : Je n'oſe la réſoudre. Mais il eſt probable que m. *Croharé* a été trompé, & qu'on lui aura donné une fauſſe notice de mon procédé relatif à l'æthiops martial.

Au reſte, meſſieurs, quelques juſtes motifs que j'aie de faire ſentir à m. *Croharé* les torts qu'il a avec moi, je déclare qu'à bien des égards je le reconnois pour un très-bon chymiſte; que ſon æthiops eſt très-bon, & doit être préféré, pour l'uſage, à celui qu'il appelle le mien, parce qu'il eſt moins diſpendieux, & que dès l'inſtant où je l'ai connu, je l'ai recommandé dans les leçons de matiere médicale que je fais tous les ans. Je ſuis, &c.

A Dijon, ce 25 janvier 1781.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 19 *février &* 1er *mars* 1781.

LES maladies qui, à raiſon de la quantité des perſonnes qui en ont été attaquées, doivent être regardées comme les dominantes dans le mois de février, ſont les affections catarrhales, les éryſipeles, la rougeole, la petite-vérole, la goutte & les rhumatiſmes.

Le caractere des affections catarrhales a été le même que nous avons décrit dans notre dernier extrait; ainſi l'humeur s'eſt portée ſur différentes parties, mais a rarement produit des ſymptômes vraiment inflammatoires: le traitement a donc dû être le même. On a ſeulement obſervé qu'elle s'étoit plus particuliérement dépoſée ſur les viſceres du bas-ventre; auſſi on a eu à combattre des dévoiemens rebelles, des diarrhées ſéreuſes accompagnées de douleurs, & quelquefois de glaires ſanguinolentes. La plûpart des malades étoient dès le commencement d'une foibleſſe effrayante, la reſpiration étoit gênée, le pouls peu fréquent, mou, lâche, & l'artere comme vuide; le viſage étoit terne; les ſueurs, quoiqu'abondantes, ne ſoulageoient pas; les ſaignées ont dû être

ménagées, & les évacuans n'ont réuſſi, dans cet état, qu'au commencement & quand il y avoit ſigne de ſaburre. Les boiſſons toniques, acidulées, le camphre nitré & donné dans des conſerves toniques, ont été les remedes les plus appropriés. Vers le cinquieme ou ſixieme jour, la langue devenoit noire, le pouls paroiſſoit plus développé, & l'artere plus pleine, les ſignes de putridité étoient ſenſibles. Lorſqu'ils étoient portés à un haut degré, le quinquina les modéroit; les évacuans acidules étoient alors néceſſaires. Quelques-uns de ces malades ont eu des pétéchies ſymptomatiques ſur le bout du nez : elles s'étendoient rapidement, & étoient les précurſeurs de la mort. Cette maladie ſe terminoit du quinze au vingt.

On a remarqué beaucoup d'engorgemens au foie, & ſur-tout au petit lobe de ce viſcere. Entre les ſymptômes pathognomoniques, m. *Sallin* a dit que l'on devoit remarquer, ainſi que l'avoit fait autrefois m. *Ferrein*, une douleur plus ou moins vive dans la région épigaſtrique, au ſcrobicule du cœur. Un grand nombre de ces malades s'eſt plaint d'étourdiſſemens, d'engourdiſſemens aux mains, aux bras; il n'y avoit aucune teinte de jaune, ni ſur le viſage, ni ſur le reſte de l'habitude du corps. Quelques-uns ont eu des

toux

toux violentes, fievres, que les béchiques n'ont point calmées. Le savon médicinal, la poudre tempérante de *Stahl*, l'aloës à petites doses répétées, le diaphorétique minéral non lavé, & les boissons apéritives, incisives & un peu toniques, ont été les moyens qu'il a fallu continuer jusqu'à ce que la bile commençât à couler. Ce n'étoit qu'alors qu'on pouvoit employer les évacuans avec succès. Les bains à une douce température ont hâté la fonte de la bile, & le dégorgement du foie.

Les goutteux ont beaucoup souffert, & la métastase de l'humeur arthritique, à la tête, sur la poitrine ou sur l'estomac, a été funeste à plusieurs. Les rhumatismes ont été communs, & dès le milieu du mois ils ont pris, ainsi que les pleurésies & les fluxions de poitrine, un caractere inflammatoire. Les saignées étoient indispensables; cependant quand on les a trop multipliées, on a eu lieu de se repentir d'avoir perdu de vue la constitution catarrhale.

Il y a eu beaucoup de rougeoles, leur marche a été moins rapide qu'on ne la voit quelquefois, chez les enfans sur-tout. On en a observé qui ont duré presqu'autant de temps que les petites-véroles bénignes & discrettes. L'éruption a été précédée de plusieurs jours, trois & même quatre de mal-aises, douleurs de tête, de

reins, d'envies de vomir, & de vomiſſemens : elle a duré à-peu-près le même temps, augmentant chaque jour. La formation & la chûte des écailles farineuſes ont été longues à proportion de l'intenſité & de la durée des ſymptômes précédens.

On a vu peu de petites-véroles très-orageuſes, quoique les boutons fuſſent nombreux & petits : des cataplaſmes de mie de pain avec le lait, ou la décoction de racine de guimauve, ont calmé les douleurs aiguës que quelques malades ont éprouvées aux jambes. Cette derniere maladie a beaucoup régné dans les environs de Paris, ſans y être meurtriere. Il y a eu encore bon nombre de fievres intermittentes, ſoit tierces, ſoit quartes : elles n'ont pas été moins rebelles que celles des mois précédens. Pluſieurs docteurs ont obſervé qu'elles étoient encore plus rebelles chez les malades attaqués de ſcorbut ou infectés de mal vénérien ; & que quand elles n'ont pas été entiérement détruites par les remedes, le régime, ou par les efforts critiques & ſalutaires de la nature, elles ont été remplacées par des hydropiſies de poitrine, des aſcites ou de ſimples infiltrations de la peau. Ces dernieres cédoient plus aiſément aux apéritifs diurétiques & modérément toniques. Parmi ces fievres il y en a eu qui ont forcé d'em-

ployer des traitemens relatifs aux accidens dont elles étoient compliquées. Dans les ſujets dont le friſſon ou le *chaud* de la fievre étoient accompagnés de douleurs aiguës, ou même de mouvemens convulſifs, il a fallu prévenir ces déſordres acceſſoires, ou y remédier par l'uſage des anti-ſpaſmodiques, des calmans, tels que la teinture de *Sydenham*, le ſyrop diacode ou de karabé, la liqueur d'*Hoffman*, la valériane ſauvage mariée avec le quinquina. La fievre, réduite à ſa marche & à ſon état naturel, a cédé plus facilement aux remedes fébribuges. M. *Cotton* a donné les détails les plus intéreſſans ſur cette eſpece de fievre compliquée d'un *coma vigil* dans les accès, & de l'engorgement du foie.

Les éryſipeles, qui ſe ſont multipliées en peu de temps, ont occupé le viſage, le col, les bras, un côté du corps ſeulement, ou ont formé une teinte chez quelques-uns entiere, chez d'autres incomplette. L'humeur s'eſt raſſemblée en boutons fort gros, & même a élevé des ampoules larges, dont la circonférence & la baſe ſont devenues noires. Cette couleur étoit plus effrayante que dangereuſe; elle n'étoit que ſuperficielle, des cataplaſmes, des lotions avec la décoction de racine de guimauve, l'infuſion de fleurs de ſureau

& de mélilot, des boiſſons appropriées, mais du genre des apéritives diaphorétiques, précédées d'une ou de deux ſaignées lorſqu'elles étoient véritablement indiquées, ont ſuffi pour diſſiper ces éruptions, & la cure a été terminée par des minoratifs doux.

On a auſſi obſervé des maux de gorge qui, pour la plûpart, ont cédé aux délayans & à une douce ſueur pendant la nuit.

Les apoplexies & les paralyſies ont été nombreuſes ; les premieres ont cédé au traitement ordinaire, à moins que l'invaſion n'eût porté la mort avec elle ; les autres au contraire, ont été très-rebelles, & ce n'eſt qu'après un uſage long & ſuivi des apéritifs toniques, des purgatifs, des véſicatoires, que l'on eſt parvenu à ranimer le mouvement.

A la deſcription que m. *Deſbois* a donnée des maladies régnantes, & qu'il avoit vues à l'hôpital de la Charité, il a joint pluſieurs obſervations particulieres... ſur la colique des peintres. De quatre ſujets qui ſe ſont préſentés à l'hôpital, le remede adopté dans cette maiſon a eu le ſuccès ordinaire ſur deux ; il a été infructueux pour les deux autres qui étoient jeunes, très-forts & pléthoriques : on a été obligé de recourir aux anti-phlogiſtiques, aux bains, aux huileux qui ont réuſſi... ;

ſur le tænia qui n'eſt ſorti qu'après la quatrieme adminiſtration du remede de m. *Nouffer* acheté par le gouvernement, m. *Deſbois* a avoué que les effets de ce remede avoient été ſi violens qu'il en avoit été effrayé au point de croire devoir en diminuer la doſe lorſqu'il auroit occaſion de l'employer.... ; ſur l'état des reins & des viſceres abdominaux à l'ouverture des cadavres d'une perſonne tourmentée de ſymptômes néphrétiques, & d'une autre dont la maladie avoit tous les caracteres d'une inflammation de bas-ventre.

Pluſieurs docteurs ſe ſont plaint des ravages que produiſoit une eau purgative diſtribuée par un charlatan, comme un ſecret. Cette eau paroît être chargée d'acide vitriolique, & ſon diſtributeur en fait ſuivre l'uſage d'une autre eau chargée de ſel d'epſom.

M. *Chevalier de la Hamonais* a fait part du traitement qu'il a employé contre la dyſenterie, & une hydropiſie de poitrine.

MM. *de Fraſne* & *Le Tenneur* ont communiqué pluſieurs obſervations ſur des métaſtaſes d'humeur rhumatiſmale, qui ont produit des effets ſinguliers, & auſſi dangereux qu'effrayans.

L'efficacité de l'huile douce de *palma chriſti*, contre les vers & ſpécialement

contre les ſtrongles, a été confirmée par m. *Millin de la Courvault.*

M. *Philip* a fait part de l'hiſtoire d'un ſoldat fort & vigoureux, qui, depuis ſept ans, eſt tourmenté d'un hoquet violent, que l'application des ſangſues à l'anus a calmé.

M. *Majault* a cité un ſuccès notable du même remede ſur un particulier attaqué de mouvemens épileptiques, que ce praticien jugea n'être que ſymptômatiques, le malade ayant la tête ſaine, mais ſenſiblement hypochondriaque, avec ſignes évidens de ſaburre dans les premieres voies. Le bon effet des ſangſues a été ſecondé & ſoutenu par l'uſage des remedes indiqués par la maladie principale.

Quelque ſoin qu'aient pris les médecins pour fixer les ſignes pathognomoniques des maladies, il en eſt ſur qui l'on ne peut jamais aſſeoir un jugement certain; ce ſont ceux qui dépendent de la ſympathie directe ou éloignée. M. *Leclerc* a confirmé cette vérité par l'hiſtoire d'un enfant qui, âgé de trois ans, a ſouffert pendant onze jours des accidens dont l'aſſemblage ou la ſucceſſion autoriſoit à ſoupçonner des vers. Il avoit des convulſions dont la ceſſation étoit ſuivie d'un vomiſſement de matieres ſanguinolentes; la fievre s'eſt allumée, & elle étoit accompagnée d'accablement,

d'aſſoupiſſement qui étoient interrompus par des cris aigus & des plaintes de douleurs vives au ventre. Le onzieme jour, les ſelles qui juſqu'alors avoient été vertes, entraînerent une épingle, & de ce moment tous les accidens ont ceſſé.

Cette obſervation a rappellé celle que m. *Deſbois* avoit communiquée des accidens extraordinaires qu'avoit ſouffert une femme qui portoit une eſquille d'os implantée dans le canal cholédoque.

M. *Saillant* a terminé le *prima menſis* du premier mars par la lecture d'obſervations ſur la conſtitution de l'hiver, & ſur les maladies qui ont régné pendant cette ſaiſon,

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
FÉVRIER 1781.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	3, 6	6, 7	5, 2	28 1,11	28 1, 3	28 0, 8
2	5, 2	6, 2	5, 0	28 0,10	28 1, 0	28 1, 3
3	1, 3	5, 2	2, 3	28 3, 4	28 3, 7	28 3, 5
4	3, 7	6, 6	4, 5	28 1,11	28 1, 2	28 0, 4
5	3, 1	5, 6	5, 8	27 10, 8	27 10, 1	27 10, 4
6	5, 6	7, 5	6, 5	27 11, 3	27 11, 8	28 0, 0
7	5, 8	8, 0	3, 7	28 0, 4	28 0, 5	28 0, 0
8	0, 2	7, 8	7, 5	27 10, 0	27 9,10	27 9, 4
9	7, 7	7, 5	7, 0	27 9, 0	27 8,11	27 10, 4
10	4, 8	7, 9	5, 0	27 10,10	27 11, 1	28 0, 4
11	4, 7	7, 9	5, 0	28 1, 0	28 0, 1	27 10, 0
12	5, 6	9, 1	8, 0	27 9,11	27 10, 4	27 7, 8
13	8, 6	9, 9	8, 1	27 3,10	27 7, 2	27 8, 0
14	4, 5	9, 8	5, 5	27 7, 8	27 6, 4	27 9, 0
15	4, 5	7, 4	4, 0	27 10, 0	27 9, 0	27 9, 2
16	5, 9	5, 7	1, 8	27 11, 2	28 0, 4	28 1, 0
17	0, 4	5, 0	1, 8	28 1, 6	28 1, 0	28 0, 0
18	−1, 0	4, 5	2, 2	28 0, 2	28 0, 8	28 0, 2
19	4, 0	6, 0	1, 4	27 9, 0	27 8, 0	27 8, 4
20	1, 4	2, 2	1, 0	27 10, 1	27 11, 0	28 0, 0
21	−1, 0	1, 8	0, 8	27 11, 5	27 10, 6	27 10, 3
22	−0, 0	0, 5	0, 8	27 9,11	27 10, 8	27 11, 6
23	0, 6	5, 0	3, 2	27 11, 1	27 10,10	27 9, 6
24	2, 0	2, 8	5, 0	27 9, 7	27 9, 2	27 8, 2
25	6, 4	8, 1	2, 3	27 5, 0	27 3, 3	27 3,11
26	1, 5	4, 0	2, 8	27 2, 5	27 1, 0	27 3, 2
27	1, 9	5, 0	5, 0	27 5, 0	27 2, 8	28 11,10
28	2, 3	6, 6	3, 8	27 8, 0	27 10, 4	28 0, 0

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9h.*
2	O. couvert.	S-O. c. v. fr. brui.	S-O. couv. v. fr.
1	N-O. & O. *id.* pl.	N-O. c. pet. pl.	N-O. couvert.
3	N-E. beau, brouil.	S-O. beau.	N-O. & O. nua.
4	O. couv. pet. pl.	S-O. couvert.	O. couvert.
5	S. couv. bruine.	S-O. *id.* bruine.	S-O. *id. ſoupçon d'aur. boréale.*
6	O. couvert.	O. couvert, doux.	O. couv. doux.
7	O. *idem.* doux.	S. *idem.*	S. *idem.*
8	S-E. couv. brouil. *gelée blanche.*	S. *idem.* pluie.	S. *idem.*
9	S-O. couv. pluie, grand vent.	S-O. nuages, pl. grand vent.	S-O. nuages.
10	O. couv. *paraſ.*	S-O. nuag. pluie.	O. beau.
11	S-O. nuages.	S-O. beau.	S-O. *idem.*
12	S O. c. pl. gr, v.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. c. pl. gr. v.
13	S-O. *id. tempête.*	O. *idem.*	O. *idem.*
14	S-O. *idem.*	S-O. n. pl. gr. v.	O. nuages, gr. v.
15	S-O. c. pl. gr. v.	O. couv. pl. vent.	S-O. n. *aur. bor.*
16	N-O. couv. pl. v.	N-O. nua. vent.	N-O. beau.
17	N-O. nuages.	S-O. nuages, pl.	S-O. couvert.
18	N. *idem.* neige.	N-O. & S. couv. pl. vent froid.	N-O. *idem.*
19	N-O. couv. pluie, *tempête.*	N-O. *id. giboulées, grêle.*	N-O. *idem.* pluie, vent.
20	N. couv. bruine, froid.	N-E. couv. vent froid.	N-E. couv. v. fr.
21	N. couv. froid.	N-E. nuag. *neige.*	N-E. beau, froid.
22	N. *idem.*	N. couv. vent fr.	N. couvert.
23	N. *id.* giboulées.	O. & S-O. *id.* pl.	O. *id.* pl. & vent.
24	N-E. c. pl. *neige.*	S. c. brouill. brui.	S. c. brouil. brui.
25	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. nuag. pl. v.	O. couvert.
26	S-O. *idem.*	S-O. couvert, pl.	O. *idem.*
27	O. couvert.	O. *id. tempête.*	O. *id. tempête.*
28	N-O. nuag. v. fr.	N. nuages, vent.	N. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 9, 9 deg. le 13
Moindre degré de chaleur . . . . . —1, 0 les 18 & 21

Chaleur moyenne . . . . . 4, 4 deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . . *pou. lig.* 28, 3, 7 le 3
Moindre élévat. du Mercure . . 26, 11, 10 le 27

Élévation moyenne . . . . 27 p. 9, 4

Nombre de jours de Beau 2
de Couvert . . . 19
de Nuages 7
de Vent 16
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard. . . 3
de Pluie 19
de Neige 3
Quantité de Pluie . . . . . 17, 1 lignes.
D'Evaporation 22, 0
Différence 4, 11
Le vent a soufflé du N. . . . . 3 fois.
N.-E. 2
N.-O. 5
S. 3
S.-E. 0
S.-O. 9
E. 0
O. 7

TEMPÉRATURE : Douce d'abord, ensuite froide & orageuse. La tempête du 27 a arraché ou cassé des arbres dans la campagne.

MALADIES: Aucunes ici; mais il y avoit dans nos environs beaucoup de coliques, les malades rendoient des vers.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er mars 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de février 1781, par m. BOUCHER, médecin.

Depuis le premier du mois jusqu'au 17, l'air a été dans un état de température peu ordinaire dans cette saison, la liqueur du thermometre n'ayant descendu aucun jour, si l'on en excepte le 3, plus bas que le terme de 9 degrés au-dessus de celui de la congélation. Dans le reste du mois, elle n'a été observée que quatre jours à ce dernier terme : le 21, au matin, elle étoit à 1 degré au-dessous.

Le temps a été pluvieux tout le mois. Il y a eu des variations dans les vents. Il y en a eu aussi de considérables dans le barometre. La nuit du 12 au 13, le mercure est descendu au terme de 27 pouces 1 ligne. Le 27, à neuf heures du soir, il étoit à celui de 27 pouces précis, &, le 28 à la même heure, il se trouvoit au terme de 28 pouces.

La nuit du 12 au 13, le vent étant ouest, a été remarquable par un ouragan des plus violens, précédé de quelques coups de tonnerre. A quatre heures & un quart du matin, un coup de vent fit un dégât épouvantable dans toute la traversée du centre de la ville, de l'ouest à l'est, dans la largeur d'environ 250 toises, renversant une grande quantité de tuyaux de cheminées, quelques clochers, des toits entiers les mieux assurés, & jusqu'à des murailles neuves de l'épaisseur de deux à trois pieds. Un toit de plusieurs toises d'étendue, d'un des principaux hôtels de la ville, composé d'une charpente de chêne très-solide, a été emporté en entier à vingt toises de-là. Peu d'édifices, dans l'espace désigné, ont été épargnés, pendant qu'au nord & au midi de la ville, presqu'aucun n'a reçu de dommage.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 1 degré au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 4 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du nord	10 fois du sud
1 fois du nord vers l'est.	vers l'oueſt.
2 fois du sud.	8 fois de l'oueſt.
	7 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 25 jours de temps couvert ou nuageux.

19 jours de pluie.	4 jours de vent froid.
1 jour de neige.	1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué, tout le mois, une une très-grande humidité.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de février 1781.

LA petite-vérole persistoit, mais avec des circonstances moins fâcheuses que ci-devant. Peu de ceux qui en ont été le plus vivement attaqués, ont succombé dès qu'ils ont été secourus à temps & convenablement.

Un certain nombre de familles, sur-tout parmi le peuple, a été infesté de la fievre continue-putride, avec des symptômes de malignité. Dans l'état de la maladie les sujets déliroient ou tomboient dans un état comateux; quelques-uns ont eu des soubresauts dans les tendons du poignet. Le ventre, dans la plûpart, s'élevoit & se tendoit, quoique la diarrhée eût lieu en même temps: nous avons observé en deux sujets des taches pétéchiales

répandues sur la poitrine & autour des bras; (ce symptôme n'a point paru aggraver la maladie). D'autres ont eu, au déclin de la maladie, des parotides & les glandes maxillaires engorgées, sans qu'il s'ensuivît de suppuration. Dans plusieurs personnes la maladie a commencé avec les symptômes d'une fluxion de poitrine. Au reste, le plus ou le moins de malignité a été souvent dépendant de la cure dans le premier période de la maladie; un émétique ou émético-cathartique placé à propos après des saignées suffisantes, prévenoît le flux de ventre séreux, & obvioit aux symptômes qui suivent ordinairement la saburre retenue dans les premieres voies.

D'autres personnes ont été travaillées de fievre double-tierce, continue aux uns, & absolument intermittente dans les autres : la maladie, dans plusieurs, a été arrêtée dans son principe par un vomitif & un purgatif placés à propos. De plus, il y a eu beaucoup de récidives des fievres intermittentes de l'automne.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire naturelle de la France méridionale, ou recherches sur la minéralogie du Vivarais, du Viennois, du Valentinois, du Forez, de l'Auvergne, du Velay, de l'Uzegeois, du Comtat Venaissin, de la Provence, de Nismes, Montpellier, Agde, &c.; sur la physique de la Méditerranée; les météores, les arbres, les animaux, l'homme & la femme de ces contrées, avec cinq planches doubles par volume, & une carte géographique des trois regnes : ou-

vrage dédié au Roi, imprimé ſous le privilege & l'approbation de l'académie des ſciences. Par m. l'abbé GIRAUD-SOULAVIE. *Tome premier, à Paris chez* Quillau, *rue Chriſtine;* Mérigot, *près le pont-neuf;* & Belin, *rue Saint-Jacques, grand* in-8°. *prix 6 liv. le volume broché. Les deux premiers paroiſſent, & les quatre autres ſont ſous-preſſe.*

Décrire des contrées ignorées juſqu'à ce jour, relativement à la nature du ſol, à l'état de l'atmoſphere, à la diſtribution naturelle des plantes, à la géographie médicale de l'eſpece humaine, voilà l'objet de m. l'abbé *Giraud-Soulavie* dans cet ouvrage nouveau, où la nature eſt dépeinte d'après ſes voyages, & le ſéjour de l'auteur dans ſa patrie & lieux circonvoiſins.

La minéralogie eſt traitée d'une maniere fort étendue; mais nous nous bornerons à donner une courte notice de ce qui a rapport, dans cet ouvrage, aux êtres organiſés

L'auteur fixe les principes d'une ſcience nouvelle de la géographie des plantes; il ne les examine point dans un ordre claſſique, il les obſerve plutôt ſelon leur diſſémination naturelle ſur le globe, d'après les plus grands ou les moindres degrés de hauteur atmoſphérique. De-là la raiſon de cette diſtribution, ou de cette eſpece de hiérarchie du regne végétal depuis les contrées brûlantes de la Provence, ſéjour des fruits ſucrés, juſques à celles des piés glacés des Alpes, des Pyrenées & des Cévenes, où la nature ne produit plus que des fruits acidules, les melezes & autres plantes alpines reconnoiſſables à leur petite ſtature, leur prompt accroiſſement, & à leur nature ligneuſe & rabougrie par l'intempérie des ſaiſons.

L'auteur nous annonce l'hiſtoire phyſique de

l'homme & de la femme de ces contrées. Les variétés des tempéramens entre les habitans de la basse Provence, & ceux des montagnes, l'ont engagé à observer les maladies des deux peuples dans tous les âges de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la caducité.

D'après les principes sur lesquels notre auteur établit la *géographie médicale* des contrées méridionales, la diversité des tempéramens & des caracteres de ces peuples dépend des divers degrés d'élévation des climats habités. « Nous n'établirons point ici, *dit-il*, les nuances qui menent d'une extrémité à l'autre; mais nous rappellerons au lecteur que sur le sommet des hautes montagnes, l'homme doué du tempérament dont nous donnerons la description, y jouit de la santé la plus robuste, c'est le climat de la forte constitution & de la santé ».

« Tandis que dans le climat inférieur toutes les maladies connues y ont établi leur regne ».

« C'est en appliquant nos principes aux divers aspects sous lesquels l'homme se présente sur nos montagnes supérieures, que nous expliquons la mortalité des nouveaux-nés, plus considérable que dans les pays inférieurs; le retard de l'âge de la puberté, le caractere de l'âge viril, la passion décidée pour le vin, le tabac, les liqueurs fermentées & les alimens de haut goût; l'état du génie relativement aux sciences, la nature de la langue dont ils se servent pour exprimer leurs affections, les phénomènes enfin de la vieillesse, qui sont une suite de la constitution & de la vie qui conduisent à cet âge les habitans des montagnes ».

Errata pour le journal de mars dernier.

Page 268, *ligne* 5, forte, *lisez* fausse.

TABLE DU MOIS D'AVRIL 1781.

EXTRAIT. CAROLI DE MERTENS, medicinæ doctoris observationes medicæ de febribus, &c. *page* 289
Observation sur les vertus résolutives de l'eau végéto-minérale; par m. BAUMES, *méd.* 314
Observations sur les fievres catarrhales, &c.; par m. SUMEIRE, *méd.* 320
Observation sur une suppression d'urine, &c.; par m. WANTERS, *méd.* 323
Observation sur un vomissement, &c.; par m. GUILLAUME fils, *méd.* 326
Maladie qui a régné sur les chevaux à Paris, pendant l'hiver de 1776 *à* 1777; *par* m. HUZARD, *vétérinaire.* 331
Observations sur deux grandes plaies gangreneuses; par m. BERNARD, *chir.* 334
Observations sur le traitement des cancers, &c.; par m. CAMPARDON, *chir.* 342
Extrait des Lettres de m. CROHARÉ, *sur l'arsenic & l'étain, & sur l'acide phosphorique.* 350
Lettre de m. MARET, *à mm. les auteurs du journal de médecine.* 359
Extrait des prima mensis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 19 *février & 1er mars* 1781. 367
Observations météor. faites à Montmorenci. 376
Observations météor. faites à Lille. 379
Maladies qui ont régné à Lille. 380
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Livres nouveaux. 381

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'avril 1781. A Paris, ce 24 mars 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1781.

EXTRAITS.

RECHERCHES sur la rage; par m. ANDRY, *lues à la société royale de médecine. Nouvelle édition, augmentée dans quelques endroits, & suivie du traitement fait à Senlis à quinze personnes mordues par un chien enragé. A Paris, chez* Didot le jeune, *libraire de la société royale de médecine, quai des Augustins.* M. DCC. LXXX. (*in*-12 *de* 424 *pages, plus* 142 *pour le traitement fait à Senlis*).

OBSERVATION sur la rage; par m. DUPERRIN, *conseiller-médecin du roi, docteur, professeur & doyen de la faculté de médecine en l'université de Bourges, associé & correspondant de la société royale de médecine.*

Horresco referens... quæque ipse miserrima vidi.
VIRGIL. *Æn. lib. ij.*

A Bourges, chez Claude Boyer, *imprimeur de la faculté de médecine & de l'université*, 1781. (*in*-4°. *de* 16 *pag.*).

OBSERVATIONS sur la nature & sur le traitement de la rage, suivies d'un précis historique & critique des divers remedes qui ont été employés jusqu'ici contre cette maladie; par m. PORTAL, *médecin consultant de* MONSIEUR, *lecteur & professeur de médecine au college royal de France; de l'académie royale des sciences, de l'institut de Bologne, & des sociétés des sciences de Harlem, de Montpellier & d'Edimbourg; professeur adjoint & en survivance d'anatomie & de chirurgie au Jardin du roi. Seconde édition. A Yverdun, & se trouve à Paris, chez* P. F. Didot le jeune, *libraire-imprimeur, quai des Augustins;* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers.* M. DCC. LXXX. (*in*-12 *de* 202 *pages*).

I.

Recherches sur la rage, par m. Andry, *&c.*

Plus l'hydrophobie, ou rage confirmée, eſt une maladie terrible dont le nom ſeul inſpire l'effroi, plus on a dû chercher des moyens capables de la prévenir ou de la guérir. Si l'on raſſembloit tous ceux qu'on a employés depuis *Démocrite* qui preſcrivoit la décoction d'origan, l'on auroit un recueil conſidérable. M. *Andry*, auteur du premier ouvrage dont on vient de lire le titre, n'a pas prétendu faire l'énumération de tous les remedes dont on s'eſt ſervi depuis près de deux mille ans qui ſe ſont écoulés entre ce philoſophe-médecin & nous; il s'eſt borné *à donner la liſte des principaux remedes vantés comme ſpécifiques.* En effet, il ne nomme pas même l'origan, dont *Démocrite* recommandoit la décoction (1). Le but principal de m. *Andry* a été d'aider ou de faciliter le travail de ceux qui concourroient pour un prix de douze cens livres, deſtiné au médecin qui expoſeroit la meilleure maniere de traiter la rage. Cependant il

(1) *Democritus.... jubet origani decoctionem dari....* Cæl. Aurel. acut. morb. lib. iij. de hydrophobiâ, c. xvj. p. 232. Amſtel. 1755. *in*-4°.

a cru qu'en publiant ces obſervations, il ne ſeroit point hors de propos de dire un mot de la rage & de ſes eſpeces, de rapporter les opinions des auteurs ſur l'analogie du virus de la rage avec les différentes humeurs, de préſenter les phénomenes qui ſe ſont trouvés à l'ouverture des cadavres.

Il commence donc par un tableau de cette maladie; puis il ajoute : La rage eſt ou ſpontanée, telle qu'elle arriva au premier animal qui en fut attaqué, & qu'elle ſe produit dans certains animaux; ou communiquée. On la diſtingue encore en commençante, en confirmée, en maligne & en bénigne.

L'auteur, en reprenant les parties de cette diviſion, dit que l'homme n'eſt pas à l'abri de la rage ſpontanée, bien que ce phénomene ſoit rare. Mais cette remarque n'avoit pas échappé à *Cælius Aurelianus* qui s'exprime ainſi : « Il eſt poſſible » d'ailleurs que la rage naiſſe ſans cauſe » manifeſte, lorſqu'il ſurvient dans l'éco- » nomie animale un reſſerrement, une af- » triction ou irritation ſpontanée, comme » il arrive quand on a pris du poiſon ». (1).

(1) *Eſt prætereà poſſibile ſine manifeſtâ causâ hanc paſſionem corporibus innaſci, cùm talis fuerit ſtrictio ſpontè generata, qualis à veneno.* CÆL. AUREL. *ibid.* pag. 219.

M. *Andry* produit enſuite différens exemples d'hydrophobie ſymptomatique, 1°. à la ſuite d'une eſpece d'hémitritée; 2°. après une chaleur violente eſſuyée en voyageant pendant l'été; 3°. à la ſuite d'une chûte avec commotion; 4°. après avoir bu de l'eau froide, quand on eſt fort échauffé; 5°. à la ſuite d'un accès d'épilepſie; 6°. dans les fievres malignes & putrides; 7°. dans la péripneumonie; 8°. dans l'inflammation de l'eſtomac; 9°. à la ſuite de la mélancolie ordinaire; 10°. dans un violent paroxyſme hyſtérique; 11°. dans un paroxyſme de palpitation de cœur; 12°. à la ſuite de la morſure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas enragés, mais ſeulement dans un accès de colere; 13°. à la ſuite de la frayeur. A cette énumération, il ajoute: Il eſt parlé dans les *éphémérides des curieux de la nature*, tom. iij. *obſerv.* 205, d'une hydrophobie paſſagere qui eut lieu dans une cynanche varioleuſe. A quoi nous ajouterons que m. *H. J. Macquart*, notre confrere, mort en 1768, & m. *Goulin*, ſon compatriote, ont vu, il y a vingt-ſix ans, une hydrophobie ſymptomatique dans une eſquinancie chez une femme de quarante-cinq à cinquante ans, qui ne releva point de cette maladie.

A l'égard de la rage communiquée,

m. *Andry* rapporte les différentes voies par lesquelles elle peut se transmettre. Malgré les contradictions qui se trouvent dans les faits, on doit au moins en tirer cette conséquence, que le virus hydrophobique, bien que spécialement contenu dans la salive, infecte les autres liqueurs, & qu'il faut prendre des précautions lorsqu'on ouvre les cadavres des hydrophobes.

Les résultats, que nous offre la dissection des hommes & des animaux morts de la rage, sont très-variés, & n'éclairent point encore sur la véritable étiologie de cette maladie.

L'article qui suit a pour objet le traitement de la rage, tel qu'on le trouve indiqué depuis le commencement de l'ère chrétienne, jusqu'au siecle d'*Aëtius*, & depuis ce temps jusqu'à nous. En remontant au-delà de notre ère, il ne reste aucun ouvrage dans lequel on décrive une maniere raisonnée & suivie de traiter l'hydrophobie; *Cœlius Aurelianus* même observe qu'aucun des anciens médecins ne l'avoit laissée par écrit (1). Ce qui vient sans doute de ce que ceux qui avoient été mordus par un loup ou par un chien, n'imaginant point qu'une blessure quelque-

(1) *Antiquorum autem medicorum nullus istius passionis tradidit curationem*, pag. 132.

fois légere fût dangereuſe, ignorant d'ailleurs que l'animal fût enragé, négligeoient d'avoir recours aux médecins. Ceux-ci n'étoient donc appellés que quand le ſymptôme hydrophobique s'étoit manifeſté : moment fatal où l'art eſt impuiſſant. *Cùm emicuerit* (hydrophia) *non habet ſuperpoſitiones ſeu dilationes... celerrimè ægrotantes* interficit, *non ſolùm ut acuta, ſed ut continua paſſio.* CÆL. AUREL. p. 222... Du temps de *Paul d'Egine*, qui paroît avoir lu les ouvrages de ſes prédéceſſeurs, & avoir connu tout ce que l'on avoit écrit ſur la morſure des animaux enragés depuis *Celſe* juſqu'à lui, c'eſt-à-dire, environ ſix cens ans, penſoit de même. Voici comme il s'exprime : *Ex iis qui hoc vitio* (hydrophobiâ) *ſunt occupati, nullum, præterquàm unum aut alterum ſupervixiſſe, ex hiſtoriâ didicimus.* Lib. v. cap. 3. Il parloit ainſi il y a douze cens ans; avons-nous aujourd'hui bien des exemples certains de la cure d'une hydrophobie eſſentielle & bien caractériſée ? Ce n'eſt guere que depuis le quinzieme ſiecle que les médecins, profitant d'ailleurs des obſervations de leurs prédéceſſeurs, ſe ſont occupés à chercher une curation plus méthodique ; c'eſt principalement dans notre ſiecle que des obſervateurs attentifs ſont parvenus à tracer des méthodes préſerva-

tives plus utiles, puiſqu'elles ont été marquées par des ſuccès.

M. *Andry* fait enſuite mention d'accidens ſurvenus, après le traitement, à quelques perſonnes mordues par des chiens enragés ; & entr'autres à *Thémiſon*, de Laodicée, fondateur de la ſecte méthodique. « Ce médecin (*dit-il*) avoit été atteint d'hydrophobie ; il voulut écrire » différentes fois ſur cette maladie, mais » alors il s'en reſſentoit, ce qui l'empêcha » d'exécuter ſon deſſein ». Voilà une anecdote rapportée ici comme un fait avéré, un fait certain. Cependant *Cælius Aurelianus*, d'où on l'a tirée ſans doute, n'affirme point ; on s'en convaincra par ſes propres paroles : *AIUNT denique Themiſonem quanquam volentem, non potuiſſe : ſi quidem ex rabido cane quondam fuerat vulneratus, etſi ejus curationem aſſumeret mente, quippè ſcripturus, continuò admonitus in eandem laberetur.* Cette anecdote n'a pour garant qu'un ouï-dire, un bruit populaire, une tradition ſans fondement, *aiunt.* Mais ces derniers mots de l'écrivain latin, *continuò admonitus in eandem laberetur*, ſont-ils bien rendus par ceux-ci de l'écrivain françois, *alors il s'en reſſentoit*, c'eſt-à-dire, il avoit une atteinte d'hydrophobie ? *Cælius* ſemble-t-il être auſſi affirmatif ? Il l'auroit

été s'il ſe fût exprimé ainſi, *continuò in eandem* (paſſionem) *labebatur*: mais il dit ſimplement, *Thémiſon étoit auſſi-tôt averti qu'il retomboit dans l'hydrophobie; il ſentoit qu'il alloit y retomber.* Il ſemble que les paroles de *Cœlius* ne donnent pas à entendre préciſément que *Thémiſon* ſe reſſentoit de la rage, de l'hydrophobie, mais plutôt qu'ayant l'eſprit frappé, il s'imaginoit déjà en être attaqué une ſeconde fois, ou qu'il ne tarderoit pas de l'être. En ſuppoſant l'anecdote vraie, comme ce médecin a beaucoup écrit ſur la médecine, il doit avoir eu ſouvent envie de donner auſſi la deſcription & le traitement d'une maladie dont il avoit été attaqué; il aura donc eu ſouvent des atteintes d'hydrophobie, il aura donc été le plus malheureux des hommes. Mais ce n'eſt peut-être qu'un propos malin débité par les ennemis de ſa ſecte, afin de faire paſſer le chef pour un eſprit foible & puſillanime, qui en penſant qu'il avoit été autrefois mordu par un hydrophobe, s'imaginoit auſſi-tôt qu'il le devenoit, qu'il l'étoit. Quoi qu'il en ſoit, l'anecdote énoncée par *Cœlius* telle qu'elle s'étoit tranſmiſe (comme un ouï-dire), eſt contredite ou au moins infirmée par *Dioſcoride* qui paroît avoir écrit le premier, & qui s'exprime ainſi: *On dit que Thémiſon*

fut attaqué de la rage, & qu'il en fut guéri. S'il n'eſt pas même certain *que Thémiſon ait eu la rage*, que devient alors l'anecdote également douteuſe conſervée par *Cœlius ?* que devient la conſéquence ou l'induction que l'auteur des nouvelles *recherches* veut qu'on en tire en la rapportant néanmoins comme un fait très-avéré ? *Thémiſon avoit été attaqué, &c.*

Paſſons avec m. *Andry* aux différens remedes propoſés pour la guériſon de la rage ; c'eſt cet objet qui occupe la partie eſſentielle de ſon ouvrage ; c'eſt pour les indiquer qu'il a été ſpécialement entrepris. Il expoſe donc ſucceſſivement les remedes tirés du regne végétal, ſimples, compoſés : les remedes tirés des regnes animal & minéral, chymiques ; des remedes compoſés du regne animal & du regne végétal ; des remedes moyens ; des remedes diététiques, externes, chirurgicaux ; du mercuré & de ſes différentes préparations ; ce qui le conduit naturellement à paſſer en revue les auteurs qui l'ont recommandé ou employé, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. Il rapporte enſuite des obſervations publiées ſur le traitement de la rage par des médecins & des chirurgiens : il n'oublie point les remedes empiriques. Nous ne faiſons qu'indiquer ces objets qui, étant iſolés, ne ſont pas

ſuſceptibles d'un extrait ; il faut les lire dans le livre de m. *Andry* qui a eu le courage & la patience de les raſſembler. Ce recueil de pieces ſur une maladie terrible n'eſt pas abſolument le premier qui ait été fait ; on connoît *la bibliotheque de médecine*, publiée par m. *Planque* ; elle renferme pluſieurs obſervations ſous les mots *hydrophobie* & *rage* : obſervations qui, ſous le format *in*-12, renferment environ 135 pages.

M. *Andry* a joint à ce volume l'hiſtoire du traitement fait à Senlis à quinze perſonnes mordues par un chien enragé. Pour ſuivre un ordre méthodique dans ce rapport, on a diviſé en deux claſſes les malades qui ont été traités. La premiere eſt compoſée de ceux qui ont été mordus à nud, & la ſeconde de ceux qui l'ont été à travers leurs vêtemens. On a diviſé en deux genres la premiere claſſe : le premier genre renferme ceux qui ont été mordus au viſage ; ils ſont au nombre de trois ; ſavoir, 1°. une femme âgée de cinquante-cinq ans, dont le traitement fut ſuivi depuis le 31 janvier 1780, juſqu'au 26 février, le 31e de ſon accident, qu'elle mourut, après pluſieurs accès hydrophobiques ; 2°. un enfant de cinq ans, dont le traitement commença le 3 février, il mourut le 27 ; 3°. un enfant de douze ans, qui

commença à être traité le premier février; il ſortit de l'hôpital de la Charité le 18 mars, dans le meilleur état: mais le vendredi 24, les premiers ſymptômes de la rage confirmée ſe manifeſterent; on le rapporta à l'hôpital le lendemain 25. Il mourut le lundi 3 avril, à la fin du 10e jour de l'attaque, & le 68e de ſes morſures.

Le ſecond genre de la premiere claſſe contient l'hiſtoire de ceux qui ont été mordus à nud, en d'autres parties que le viſage: ils ſont au nombre de ſept, ſavoir, 1°. un jeune garçon de quinze ans, qui fut traité depuis le 30 janvier, juſqu'au 20 mars, qu'il ſortit de l'hôpital en parfaite ſanté. 2°. Un homme de quarante-ſix ans; il entra à la Charité le premier février; ſes plaies furent cicatriſées le 19 mars, le 53e jour après ſa morſure. Il ſortit de l'hôpital en très-bonne ſanté. 3°. Une femme de quarante-huit ans, qui le 54e jour de ſes morſures ſe porta bien. 4°. Un homme de ſoixante-douze ans, qui, après pluſieurs accès, mourut le 36e ou le 37e jour de ſes bleſſures. 5°. Une femme âgée de trente-ſept ans; elle nourriſſoit depuis ſix mois ſon enfant qui fut ſevré auſſitôt ſon accident: après un traitement de 54 jours, elle fut en bon état. 6°. Une fille de dix-ſept ans; elle entra à l'hôtel-dieu le jour même de ſon accident: elle

en eſt ſortie bien portante environ le 50e jour. 7°. Une autre fille âgée de quarante-huit ans; elle fut traitée à l'hôtel-dieu où elle mourut le 52e jour de ſes morſures, ſans avoir éprouvé aucun ſymptôme d'hydrophobie.

La deuxieme claſſe contient cinq perſonnes: ſavoir, 1°. un garçon de ſeize ans, qui, le cinquante-quatrieme jour de ſes bleſſures, fut trouvé en bonne ſanté. 2°. Une femme de cinquante ans; malgré des inquiétudes que deux femmes lui donnerent durant ſon traitement, elle fut jugée dans la plus parfaite ſanté le cinquante-quatrieme jour de ſon accident. 3°. Un petit garçon de ſept ans, après cinquante-quatre jours de traitement, fut trouvé en bon état. 4°. Un autre âgé de onze ans, n'eut beſoin que de trente-cinq jours des remedes, & parut en bon état. 5°. Un homme de plus de ſoixante-dix ans. La plaie qu'il avoit ſuppura juſqu'au cinquante-quatrieme jour, où ſon état n'inſpiroit plus aucune crainte.

Indépendamment des remedes internes adminiſtrés à ces malades de Senlis, on leur fit chaque jour des frictions mercurielles. Les médecins qui ont dirigé ce traitement, ont conſervé la vie à dix perſonnes. On ne doit pas être ſurpris qu'il ait été infructueux à l'égard des trois

premiers ; c'eſt que les plaies faites au viſage par un animal enragé, ſont beaucoup plus dangereuſes.

Il eſt bon d'obſerver que la premiere édition de ces *recherches* parut en 1778, *in*-12. La ſeconde en 1779, *in*-8°. que cette ſeconde fut augmentée de quelques obſervations ; & que la nouvelle ou troiſieme édition eſt encore plus conſidérable que la deuxieme.

II.

OBSERVATION SUR LA RAGE, par m. Duperrin, *&c.*

QUOIQUE cette obſervation ſe trouve inſerée dans le recueil de m. *Andry*, nous en faiſons une annonce particuliere, parce que m. *Duperrin*, en la publiant à Bourges *in*-4°. y a fait quelques additions & quelques corrections qu'il a cru néceſſaires. Les additions ont été miſes en notes ; elles ſont au nombre de ſeize. Quant aux corrections, elles tombent ſur quelques noms propres ; dans l'édition de Paris, on voit, *pag.* 396 .... m. *Beugy* ; dans celle de Bourges, m. *Bengy* : la premiere porte, la nommée *Mitterraut*, paroiſſe de *Vignon* ; dans l'autre eſt écrit *Mitterrant*, paroiſſe de *Vignou* : *pag.* 399, de l'édition de Paris, note *c*, on lit le malheureux *Riéou*, il faut, ſuivant celle de

Bourges, *Riéon*. Voilà ce que nous avons apperçu, ſans rien aſſurer ſur cet objet.

Paſſons à quelque choſe de plus grave & de plus ſérieux.

Le 8 mars 1779, un loup ſorti du bois, ſe jette ſur huit à neuf brebis qu'il tue; il attaque enſuite la nommée *Mitterrant*, de la paroiſſe de *Vignou*, fille âgée de cinquante-huit ans & paralyſée depuis plus de cinquante ans, la renverſe par terre, lui mange la main droite en grande partie juſqu'à l'avant-bras, lui endommage beaucoup la gauche, la bleſſe au viſage & à la tête à quatre endroits.

Cette pauvre fille, dit m. *Duperrin*, bergere de ſon état, ſe trouve abandonnée du chirurgien, de ſes voiſins & de ſes proches, leſquels, d'après le préjugé homicide, qui malheureuſement regne encore dans quelques provinces, s'occupoient déja des moyens de lui ôter la vie.

Tranſportée à Bourges par les ordres de m. *Bengy*, lieutenant-général, elle eſt confiée aux ſoins de m. *Duperrin* & de m. *le Sellyer* fils, chirurgien. Les quatre plaies de la tête furent r'ouvertes, on fit auſſi l'amputation du poignet, où la gangrene s'étoit déclarée. Aux moyens externes & chirurgicaux, on unit les remedes internes appropriés; on mit en uſage les frictions mercurielles. Dès le 3 avril

elle refusa absolument toute nourriture, & le 4 elle eut un délire furieux. Au seul nom de l'eau, à l'invitation de boire & de manger, à l'approche du vase ordinaire, elle tomboit dans des convulsions horribles. Elle sortit à moitié du lit pour se jetter sur le chirurgien & sur le confesseur. Les gouttes anodynes qu'on lui fit prendre, modérerent visiblement les convulsions ; mais elle ne dormit point ; ses yeux furent toujours ouverts, hagards & étincellans. Elle ne cessoit de se plaindre de la gorge & d'une espece d'étranglement qui l'empêchoit d'avaler. Dans les derniers temps elle rendoit beaucoup de vents. Le 8 avril, elle avoit les levres noires & le visage abattu. Le dimanche 9, elle mourut paisiblement à midi, autant de faim que de rage.

Après l'histoire de cette malheureuse fille, m. *Duperrin* ajoute ses réflexions. Elles ont pour objet de s'élever contre la pratique barbare, employée en différens temps & en différens lieux, de suffoquer les hydrophobes ; de calmer les esprits sur le danger de la contagion ; & de démontrer l'inutilité des remedes prophylactiques pour les personnes qui ont approché des malades de l'hydrophobie, & qui leur ont donné des soins. On trouve encore, à la fin de son mémoire, des

obſervations ſur les effets du vinaigre dans l'hydrophobie, par m. *Beudon*, extraites du livre de m. *Andry*, *pag.* 232.

III.

Observations sur la rage, *par m.* Portal, *&c.*

C'est par zele, & par un zele peu commun, que m. *Portal* ſaiſit toutes les occaſions qui ſe préſentent, pour faire part au public de ſes recherches. Ainſi, il y a quelques années, il fit imprimer un petit ouvrage ſur les aſphyxies, & ſur les vapeurs méphitiques, où il expoſa comme ſienne néanmoins, la méthode prophylactive ou curative, employée plus de 1500 ans avant lui par *Galien*, & depuis par ſes deſcendans. Aujourd'hui il nous fait un nouveau préſent; ce ſont des obſervations ſur la nature & ſur le traitement de la rage. Il commence ainſi : « *Celſe* eſt » un des premiers qui ait décrit la rage » de l'homme, & qui ait conſeillé des re- » medes contre cette cruelle maladie ».

Il eſt d'abord difficile de croire que *Celſe*, qui écrivoit vers l'an 30 de notre ère, ſoit un des premiers qui ait donné la deſcription de la rage de l'homme, lorſqu'on ſait que *Démocrite*, contemporain d'*Hippocrate*, a écrit que le ſiege de

ce mal étoit dans les nerfs; que *Polybe*, gendre d'*Hippocrate*, a dit que les hydrophobes ne tardoient point à mourir; que les ſectateurs d'*Eraſiſtrate* en ont parlé. Peut-on préſumer qu'on ait propoſé ſeulement un remede contre la rage, ſans l'avoir auparavant caractériſée par les ſignes auxquels on la reconnoît? Mais ce qu'on peut croire, & ce qui eſt vrai, c'eſt que les nombreux ouvrages des médecins Grecs qui ont vécu avant *Celſe*, ne ſont point parvenus juſqu'à nous: on y auroit trouvé certainement la deſcription de cette maladie. Quoi, il ſeroit poſſible que dans l'eſpace de 500 ans qui ſe ſont écoulés depuis *Démocrite* juſqu'à *Celſe*, il n'y ait eu aucun médecin qui ait fait ce dont on attribue preſque tout l'honneur à *Celſe*. Mais eſt-il bien certain que ce médecin latin ait décrit la rage? Avant que de répondre à cette queſtion, il faut convenir des termes, & ſavoir ce qu'on entend par *décrire une maladie*. N'eſt-ce pas rapporter les ſignes par leſquels on juge qu'elle commence, ou qu'elle exiſte déjà? n'eſt-ce pas expoſer les ſymptômes, & tous les accidens qui l'accompagnent ou qui peuvent l'accompagner dans ſes différens périodes, &c....? Si *Celſe* a rempli ces objets, il a véritablement décrit la rage de l'homme: l'a-t-il fait, lorſqu'il ſe borne

à dire ? « Après la morſure d'un animal » enragé, l'horreur de l'eau a coutume » de ſurvenir, lorſqu'on ne prévient point » ce mal par des remedes ; il ſe termine » de la maniere la plus funeſte ; le malade » eſt en même temps tourmenté par la » ſoif & par la crainte de l'eau ; il y a » bien peu d'eſpoir de guériſon pour ceux » qui ſont réduits en cet état (1) ». Voilà exactement en quoi conſiſte la deſcription faite par *Celſe* : de bonne foi, peut-on donner à ce peu de paroles le nom de deſcription ?

Si *Celſe* n'eſt pas un des premiers qui ait décrit la rage, il ne ſauroit être non plus un des premiers qui ait conſeillé des remedes contre cette maladie. La premiere aſſertion étant détruite, la ſeconde eſt inſoutenable ; nous en fournirons d'ailleurs bientôt une preuve ſans replique. Ce ſera après avoir examiné une autre propoſition de l'auteur des obſervations : elle eſt conçue en ces termes : « *Galien* » en donne (de la rage) une deſcription » plus étendue & *plus méthodique*, & c'eſt » depuis cet écrivain célebre qu'il eſt fait

(1) *Solet autem ex eo vulnere, ubi parùm occurſum eſt, aquæ timor naſci ; ὑδροφοβίαν Græci appellant. Miſerrimum genus morbi, in quo ſimul æger & ſiti & aquæ metu cruciatur ; quo oppreſſis, in anguſto ſpes eſt.* CELSUS, lib. v. cap. 17.

» mention de la rage dans la plûpart des » ouvrages de médecine ». Sans nous occuper des mots, voyons ſi nous trouverons dans *Galien* une deſcription *plus méthodique* de la rage, & en même temps plus étendue que dans *Celſe*.

Dans l'ouvrage intitulé *Finitiones medicæ*, attribué à *Galien*, bien que fauſſement, on lit : « L'hydrophobie, c'eſt-à-» dire, la crainte de l'eau, eſt une affec-» tion cauſée par la morſure d'un chien » enragé ; il y a averſion pour les liqui-» des, convulſion & ſanglot : à ces acci-» dens ſuccede le délire ».

Ce n'eſt-là qu'une définition, & non une véritable deſcription de la rage : on ne trouve cependant rien de plus dans l'immenſe collection des œuvres de *Galien*, qui, dans pluſieurs endroits, nomme à la vérité cette maladie, ſoit pour eſſayer d'en donner une eſpece d'étiologie, ſoit pour indiquer différens remedes capables de la combattre.

Comprendra-t-on aiſément comment un médecin qui dit, dans ſa préface, avoir eu le courage de lire tous les ouvrages qu'il a pu ſe procurer ſur la rage, & qui a fait l'hiſtoire de l'anatomie & de la chirurgie, ait pu ſe tromper au point de citer *Galien* ſur un objet dont il ne parle point ? Comprendra-t-on plus aiſément

que ce ſavant académicien n'ait pas conſulté un ouvrage eſtimé, dans lequel on trouve une deſcription très-complette de la rage? deſcription qui prouve que cette maladie étoit bien connue avant *Galien*. Cet ouvrage eſt celui de *Cœlius Aurelianus*, qui pourtant eſt moins regardé comme un auteur original, que comme le traducteur latin de *Soranus d'Epheſe*, de la ſecte méthodique, qu'on dit avoir vécu ſous *Trajan* & ſous *Adrien*; & par conſéquent mort avant que *Galien* fût en âge d'étudier la médecine.

La deſcription, qu'on trouve dans *Cœlius Aurelianus*, doit trouver place ici, au défaut de celle qu'on chercheroit inutilement dans *Celſe* & dans *Galien*.

« Les ſignes par leſquels on juge que » l'hydrophobie (ou rage) eſt ſur le point » de ſe manifeſter, & qu'elle a même déjà » commencé à exiſter, ſont, l'inquiétude » d'eſprit ſans aucune raiſon, la colere, » un mal-aiſe univerſel, des mouvemens » inaccoutumés, un ſommeil ſuſpendu & » troublé, l'inſomnie ou veille, une mau- » vaiſe digeſtion, douleur gravative de l'eſ- » tomac, pandiculation ou néceſſité d'éten- » dre les bras & les jambes, des bâillemens » continuels....(1); impreſſion incommode

(1) Je ne traduis point ces quatre mots: *& im-*

» & douloureuſe de l'air qui ſemble froid,
» quoique la température ſoit douce; ré-
» pugnance, dégoût & averſion pour les
» liquides; &, contre l'ordinaire, peu
» d'envie de boire.

» Le mal étant décidé, il y a ſoif, mais
» horreur de l'eau, excitée d'abord en la
» voyant, & bientôt en l'entendant tom-
» ber de haut, ou ſeulement nommer,
» puis crainte des fomentations huileuſes;
» pouls ſerré, petit, irrégulier; chez quel-
» ques-uns une légere fievre, trémouſſe-
» ment de l'eſtomac; engourdiſſement &
» ſtupeur des articulations; convulſion du
» diaphragme qui ſe porte vers les parties
» ſupérieures; conſtipation du ventre; fré-
» quente envie d'uriner, pour ne le faire
» que peu à peu; tremblement & convul-
» ſion; voix rauque, & comme aboyante;
» poſition étrange du corps qui ſe replie
» en ſpirale ou à la façon des chiens; reſ-
» piration difficile; anxiété ou agitation
» de tout le corps, laquelle ſe renouvelle
» chaque fois qu'il entre quelqu'un, comme
» s'il apportoit avec lui de l'eau; rougeur
» du viſage & des yeux; maigreur du

---

pigens levandi voluntas, parce qu'il eſt difficile de leur donner un ſens bien exact. Le texte de *Cælius* eſt corrompu en beaucoup d'endroits; il l'eſt ici viſiblement: ce n'eſt pas encore le moment d'en propoſer la correction.

» corps accompagnée de pâleur & de ſueur
» des parties ſupérieures ; tenſion fré-
» quente de la verge avec émiſſion invo-
» lontaire de la liqueur ſpermatique ; ſortie
» de la langue hors de la bouche : enfin,
» ſanglots, vomiſſemens de bile, & le plus
» ſouvent de matieres noires ; chez quel-
» ques-uns il y a tremblement de la main,
» en l'approchant d'un gobelet, d'une
» taſſe, ou en la promenant autour, aux
» environs ; quelques autres convien-
» nent que l'eau qu'on leur préſente eſt
» d'un uſage naturel ou ordinaire, mais
» ils déclarent qu'ils ſont agités à ſa vue,
» comme *Soranus* dit en avoir été té-
» moin chez un hydrophobe : cet homme
» s'exhortoit lui-même à boire une potion,
» ſans néanmoins le pouvoir (1).

---

(1) *Sequitur eos qui in iſtam paſſionem proni ac declives eſſe noſcuntur, cùm jam prætangi cœperint, anxietas quædam ſine ullâ ratione, atque iracundiâ, & corporis difficultas, inſolitus motus, ſomnus etiam ſuſpenſus atque turbatus, vel vigilia, & ſimul cibi corruptio, ſtomachi gravedo, crurum atque brachiorum extenſio, oſcitatio jugis,* & impigens levandi voluntas; *inſueta etiam querela aëris tanquam auſtrini, quamvis ſerena fuerit quies ; item difficilis toleratio atque tædium & recuſatio imbrium, parva bibendi voluntas contrà conſuetudinem.*

Obtinente paſſione, appetentia bibendi ; atque timor, primùm ad ipſius aquæ viſum, ſecundò

Voilà ce que l'on doit appeller une description, mais une description à laquelle il n'y a pas eu beaucoup à ajouter. Ce que *Celse* a dit de la rage ne sauroit être comparé à la peinture si exacte encore aujourd'hui, que *Cælius* en a faite, & ce qu'on lit dans un livre supposé de *Galien* n'y ressemble pas davantage. Nous nous garderons bien d'assûrer que *Cælius Aurelianus* est un auteur qui a vécu, ou un

---

etiam si ejus audierint sonitum vel nomen : dehinc timor fomentationis olei ; pulsus densus, parvus, inordinatus : quibusdam febricula, saltus stomachi, torpor atque stupor articulorum, subreptio atque extensio præcordiorum ad superiores partes, & officii ventris abstentio : urinæ reddendæ paulatim frequentatio ; tremor atque conductio nervorum ; vox obtusa & velut latrabilis ; corporis spiræ similis sive canina involutio ; spiratio difficilis ; jactatio corporis omnis ad ingressum hominum, tanquam secum aquam afferentium ; rubor vultûs atque oculorum ; & corporis tenuitas, attestante pallore, cum sudore partium superiorum ; veretri frequens tensio cum seminis involuntario jactu ; lingua prominens. In ultimo etiam singultus, & vomitus fellis ac frequentiùs nigri ; quibusdam etiam tremor manûs poculis tenùs admotæ vel circùm tractæ : quidam se agnoscere fatentur esse naturalem vel consuetum aquæ liquorem, cùm sibi monstratur, sed commoveri cùm viderint, ut se ipse quoque Soranus vidisse testatur, in hâc passione constitutum sese hortatum liquorem ut sumeret, nec tamen potuisse. (CÆLIUS AUREL. pag. 220 & 221).

peu avant *Galien*, ou en même temps que lui, ou peu après. Il ſuffit, dans la diſcuſſion préſente, qu'on puiſſe embraſſer l'une des trois opinions, pour être ſurpris que m. *Portal*, auſſi verſé qu'il l'eſt dans l'hiſtoire littéraire de la médecine, au lieu de faire admirer le tableau que *Cælius* nous a donné de la rage de l'homme, loue comme l'ayant tracé deux médecins dans les ouvrages deſquels on ne le trouve pas. S'il eût dit que *Galien* a donné les ſignes par leſquels on reconnoît la rage dans les chiens, nous aurions rendu juſtice à ſon érudition; car il le fait dans le livre intitulé, *de theriacâ ad Piſonem*, cap. xvj. livre qui pourtant pourroit fort bien ne pas être de lui : on auroit paſſé condamnation ſur ce point, mais ſeulement *per tranſennam*.

Quant à cette aſſertion que *Celſe* eſt un des premiers qui ait conſeillé des remedes contre la rage, elle ſeroit vraie ſi *Démocrite*, pluſieurs ſiecles avant *Celſe*, n'eût pas conſeillé la décoction d'origan ; ſi *Polybe*, ſi les ſectateurs d'*Hérophile*, d'*Eraſiſtrate*, & d'*Aſclépiade*, n'euſſent pas différté ſur le ſiege de la rage. Dans quelle vue ces médecins cherchoient-ils à découvrir l'organe que ce mal affectoit principalement ? c'étoit pour parvenir à diriger un traitement méthodique, & à juſtifier

en même temps celui qu'ils indiquoient. *Démocrite* penſoit que le ſiege du mal étoit dans les nerfs ; les ſectateurs d'*Aſclépiade* le plaçoient dans les membranes du cerveau ; ſuivant *Artémidore*, ſectateur d'*Eraſiſtrate*, dans un traité qu'il donna ſur l'hydrophobie, ce mal affectoit l'eſtomac ; *Artorius* qui compoſa un ouvrage ſur cette maladie, environ ſoixante-dix ans avant le temps où *Celſe* écrivoit ſes huit livres ſur la médecine, penſoit comme *Artémidore* ; un ancien ſectateur d'*Hérophile*, *Gaïus*, ou Γαΐος, qui differta auſſi ſur ce ſujet, mit le ſiege de la rage dans le cerveau & dans ſes membranes. Qui pourroit ſoutenir que tant d'hommes éclairés ſe ſoient bornés au mérite ſtérile d'établir une opinion, & qu'ils aient négligé de parler des moyens capables de diminuer ou de diſſiper les accidens d'une maladie auſſi terrible que la rage ? *Celſe* n'eſt donc pas un des premiers qui ait décrit la rage de l'homme, & qui ait conſeillé des remedes contr'elle ; c'eſt ſeulement le plus ancien des auteurs de médecine dont les écrits ſe ſoient conſervés juſqu'à nous, & dans leſquels on trouve, non pas une deſcription de la rage de l'homme, mais un précis de traitement qu'il faut ſuivre pour combattre cette maladie, ou la prévenir. *Celſe* n'eſt pas véritablement

un écrivain original, mais un homme inſtruit, judicieux, praticien, qui réuniſſant les connoiſſances des médecins ſes prédéceſſeurs, dont les écrits exiſtoient encore, aux connoiſſances qu'il avoit lui-même, a donné un abrégé de médecine où l'on trouve d'excellentes choſes.

Nous avons cru devoir faire ces obſervations, parce que m. *Portal* s'étant montré comme hiſtorien & érigé en cenſeur rigide, eſt plus répréhenſible qu'un autre, lorſqu'il n'eſt pas exact.

Il donne d'abord les ſignes de la rage du chien. « La rage, dit-il, attaque plu-» ſieurs eſpeces d'animaux, & le chien » eſt celui qui y eſt le plus ſujet. ». En s'exprimant ainſi, m. *Portal* veut dire ſans doute que pluſieurs animaux ſont ſujets, ainſi que le chien, à la rage ſpontanée ; autrement cette propoſition n'auroit qu'un ſens bien vague. Mais cependant il obſerve dans une note qu'il y a eu des chevaux, des chameaux, des renards, des ours, des léopards, des ânes, des loups, des chats enragés : eſt-ce par la morſure du chien qu'ils ont contracté cette maladie ? Ce n'eſt pas à nous à repondre. Dans la même note on lit : « *Cœlius*, » *Aurelianus* cite des exemples de rage » dans les ours, les léopards, les ânes... ». Nous avons ſous les yeux cet auteur latin,

ce traducteur de *Soranus*, & nous affirmons qu'il ne cite aucun exemple ; il dit ſeulement que l'hydrophobie eſt cauſée par la morſure d'un chien enragé, (en ajoutant, ceci eſt remarquable) & comme le racontent, comme le diſent quelques-uns, par la morſure d'autres animaux également attaqués de la rage, tels ſont les loups, les ours, les léopards, les chevaux, les ânes (1). Ne voilà-t-il pas des faits bien authentiques, appuyés ſur un *on dit*, *memorant ?* ſont-ce donc-là des exemples de rage, tels qu'on les deſireroit, d'après l'aſſertion de m. *Portal ?*

Mais avançons, & ſuivons l'auteur qui diviſe la rage en ſpontanée & communiquée. Ses recherches dans les livres lui ont fourni chez les hommes des exemples de la rage *ſpontanée*. Ce terme eſt équivoque ; on pourroit croire qu'il s'agit de l'eſpece de rage ſpontanée des chiens, qui tue ordinairement ces animaux ; ce n'eſt pas de cette eſpece que parle m. *Portal*, mais de l'horreur de l'eau, ou hydrophobie, qui ſurvient comme

(1) *Accendens autem cauſa paſſionis eſt canis rabidi morſus, velut quidam memorant, cæterorum quoque animalium, quæ ſint ſimili rabie noxia, ut luporum, urſorum, leopardorum, equorum & aſinorum.* CÆL. AUREL. acut. morb. lib. iij. cap. ix. pag. 218.

ſymptôme dans quelques maladies ; il auroit donc dû la nommer *ſymptômatique*, de peur qu'on ne ſoit induit en erreur, en la voyant déſignée ſous le nom de *ſpontanée.*

L'article où l'on parle des ſymptômes de la rage, n'eſt fait que d'après les tableaux qui en exiſtent par-tout. Le titre de l'article ſuivant pique d'abord la curioſité ; il s'agit de l'ouverture des corps des perſonnes qui ont péri de la rage ; il eſt traité par le ſucceſſeur déſigné des *Duverney*, des *Hunault*, des *Winſlow*, des *Ferrein*. Quel enſemble de découvertes & de choſes neuves on doit y lire ! Quel foyer de lumiere il doit en ſortir pour éclairer les médecins, encore incertains, dans le traitement de la rage ! Liſons : « C'eſt par » l'ouverture des corps que la médecine » a acquis des connoiſſances poſitives ſur » les cauſes & ſur le ſiege des maladies ; » c'eſt par cette ſeule méthode qu'on a pu » connoître les altérations qu'elles cau- » ſent, & ces connoiſſances ont conduit » à des traitemens plus méthodiques & » plus heureux. Or, ſous quelque point » de vue qu'on conſidere les ouvertures » des perſonnes mortes de la rage, elles » doivent être très-utiles. Il n'y a point » de maladie ſur laquelle les opinions

» aient été plus partagées ; la rage a été » de tout temps une ſource féconde de » préjugés, & un ſujet continuel de dé- » lire, non-ſeulement du peuple, mais » même des médecins. On ne pouvoit » parvenir à en connoître la nature, » que *par une ſuite d'obſervations*, & » *l'anatomie étoit ici le ſeul flambeau qui* » *pût nous éclairer* ».

Les ouvertures de corps hydrophobiques, rapportées ici, ont été faites par différens médecins ou anatomiſtes, *Charles Eſtienne*, *Gaſpard Bauhin*, *Thomas Bartholin*, *Joſeph* de aromatoriis, *Capivaccius*, *Rolfinck*, *H. Brechtferd*, *Manget*, *Mead*, *Tauvry*, *Sauvages*, *Morgagni*, *Senac ;* enfin, m. *Portal* lui-même a ouvert deux cadavres humains, & un chien mort de la rage. Après tout cet étalage de diſſections, on ne ſe ſeroit pas attendu à cette concluſion : « L'irritation » des nerfs eſt donc prouvée *par les ſymptômes de la rage* ». *Démocrite* en avoit dit autant, il y a plus de deux mille ans. En prononçant deux mots, qui ne ſont pourtant pas magiques, m. *P...* a le pouvoir d'éteindre le flambeau de l'anatomie.

Dans l'article où l'on examine comment la rage ſe communique, on n'apprend rien de nouveau ; on ſait il y a long-

temps, & depuis qu'on a eu des exemples de rage communiquée par la morſure, que la ſalive eſt comme le trait empoiſonné qui tue plutôt ou plus tard. On dit que le mal eſt quelquefois pluſieurs années ſans ſe manifeſter; les anciens avoient également obſervé que la rage demeuroit quelque temps cachée. M. *Portal* fait dire à *Cœlius* (pag. 61) qu'un homme mordu au bras par un chien enragé, reſta ſept ans ſans éprouver aucun ſymptôme; qu'à cette époque les cicatrices s'enflammerent, la rage ſe déclara, & le ſujet périt en deux jours. Il eſt néanmoins très-certain qu'on ne trouve rien de ſemblable dans *Cœlius*. Cet auteur latin dit ſeulement: Quelques-uns, après avoir été mordus, deviennent promptement hydrophobes, quelques autres le deviennent plus tard (1). M. *Portal* dira ſans doute qu'il n'a pas imaginé cette remarque; nous le croyons; mais comment arrive-t-il qu'elle ne ſe trouve pas dans *Cœlius*?

Tout ce que m. *Portal* a écrit juſqu'à

---

(1) *Intereà poſt morſum quidam celeriùs in paſſionem veniunt, quidam tardiùs. Ideò etiam poſt annum aut eo ampliùs afficiuntur, ſed magis plures poſt quadraginta dies.* CÆL. AUREL. *ibid.* pag. 219.

préſent eſt pour ſervir de préliminaire au traitement de la rage. L'article deſtiné à cet objet commence ainſi : « La rage peut » être contractée par les voies ſalivaires, » ou par des morſures. Il y a dans les deux » cas un traitement commun à adminiſ- » trer ; mais dans le dernier, il faut de » plus panſer les morſures, & c'eſt même » par-là qu'il faut commencer ». Il eſt inutile de faire connoître les moyens indiqués par m. *Portal*, ce ſont ceux qu'on emploie depuis quarante ans & au-delà, & qui, adminiſtrés méthodiquement, arrêtent les effets meurtriers du virus hydrophobique. Nous ne ſuivrons pas longtemps m. *Portal* dans les obſervations qu'il fait ſur les moyens employés contre la morſure d'un animal enragé ; nous nous arrêterons ſeulement à cette réflexion qu'il fait *pag.* 113 : « Auſſi ne peut-on conce- » voir que des médecins célebres aient » propoſé, *d'après Cœlius Aurelianus*, de » faire boire de force les hydrophobes » avec les inſtrumens dont l'uſage ſeroit » dangereux pour les perſonnes qui joui- » roient de la meilleure ſanté ».

Ceci ne veut-il pas dire que *Cœlius Aurelianus* faiſoit boire de force les hydrophobes, &c.... & que, d'après ſon exemple, des médecins célebres propoſerent de faire

faire boire de force ces infortunés ? Nous en appellons à tout le monde : n'eſt-ce pas le véritable ſens de la phraſe de m. *Portal* ? C'eſt néanmoins une conduite que n'a point tenue *Cælius*, une pratique qu'il n'a ni ſuivie, ni recommandée, & contre laquelle même il s'éleve. Pourquoi, demandons-nous avec la plus grande ſurpriſe, voit-on dans tous les écrits de m. *Portal*, les faits hiſtoriques ſe dénaturer ſous ſa plume ? Mais laiſſons parler *Cælius* qui ſe défendra bien mieux que nous ne pourrions faire, en devenant ſon avocat.

« Quelques médecins, au rapport d'*Ar-*
» *torius*, ont plongé les hydrophobes tan-
» tôt dans une baignoire remplie d'eau
» froide, tantôt dans un puits, après les
» avoir enfermés dans un ſac, afin qu'ils
» ſoient forcés de boire ; d'autres méde-
» cins les ont mis dans l'eau chaude ; ils
» ignoroient que le point eſſentiel pour la
» guériſon de l'hydrophobie, n'eſt pas que
» ces malheureux boivent, mais qu'ils
» veuillent boire ; ce qui aura lieu lorſque
» par les remedes on aura diſſipé le mal....
» Il y en a qui inſérent dans la bouche du
» malade l'extrémité d'un roſeau creuſé,
» lequel ſe prolonge derriere le malade
» en forme d'entonnoir, par où l'on verſe
» l'eau qu'on veut lui faire avaler.... Mais

» tous ces moyens que le vulgaire croit » bons & autorisés par l'expérience, sont » désaprouvés & rejettés par l'art (1).

Peut-on dire actuellement que *Cælius* recommande de faire boire de force les hydrophobes, & qu'il emploie, pour en venir à bout, des instrumens dangereux? Il improuve au contraire ceux qui ont recours à la violence pour faire avaler quelque liquide aux hydrophobes.

M. *Portal*, dans cet ouvrage, comme dans quelques autres qu'il a composés, veut paroître s'être fait une méthode à lui; cela n'est pas difficile : il ne s'agit que de lire deux ou trois méthodes, de prendre quelque chose de chacune, & d'en former une; on l'appelle alors *sienne*, parce qu'elle ne se trouve pas à la vérité ainsi tracée dans aucun auteur. M. *Portal*,

---

(1) *Quidam medici, ut Artorius memorat, alios in vasculum plenum frigidâ miserunt, alios in puteum posuerunt, saccis immissos vel inclusos, ut necessitate bibere cogerentur, alii in aquam calidam, nescii quòd passionis curatio illa sit non ut bibant ægrotantes, sed ut bibere velint; quod fiet cùm passio fuerit adjutoriis destructa.....* pag. 233. ... *Alii calami perforati initium ori ægrotantis immitunt, de hinc ex aliâ parte per aliam cavernam aquam infundunt.... Sed hæc quæ vulgus per experimenta probata putat, longè aliena ab arte monstrantur....* pag. 234.

comme on voit, eſt éclectique ou choiſiſſant; mais choiſit-il toujours bien? applique-t-il bien? Nous ne prononcerons pas ſur ces deux points.

Ce volume eſt terminé par une liſte des médecins qui ont écrit ſur la rage. Le premier eſt *Galien*, puis *Aëtius*, *Actuarius*, & *Pierre d'Abano*. On ſeroit embarraſſé ſans doute de nous dire pourquoi on ne nomme point ici *Celſe*, *Scribonius Largus*, *Aretée de Cappadoce*, *Cœlius Aurelianus*, *Paul d'Egine*, *Theodore Priſcien*. Mais arrêtons-nous, & ne multiplions pas inutilement nos queſtions; il ſuffit de rappeller que l'écrit intitulé *obſervations ſur la nature de la rage*, *&c.* a eu trois éditions: elles lui promettent une éternité d'exiſtence que nous ne prétendons point lui enlever par les légeres remarques qu'il nous a fourni l'occaſion de faire.

OBSERVATION

Sur la rage d'un mulet ; par m. THOREL, *médecin vétérinaire au département de Lodève en Languedoc.*

LE 2 février 1780, un chien enragé (ce chien fut tué le même jour par deux charretiers) paſſant ſur la route de Lodève à Milhaud, mordit à chair découverte un petit mulet de l'âge de cinq ans, appartenant au conſul du lieu de Parlages, (petit village au diocèſe de Lodève, ſitué ſur la route de Lodève à Milhaud) au poitrail, aux deux feſſes & aux jambes de derriere. Quarante-neuf jours après la morſure du chien enragé, le 23 mars ce mulet refuſa de manger ; il étoit triſte. Son maître, voyant qu'il refuſoit toute nourriture, appella deux de ſes voiſins ; ils lui donnerent le breuvage ordinaire adminiſtré par les payſans dans preſque toutes les maladies des animaux, le vin & la thériaque. L'animal ne put avaler aucune goutte du remede. Dégagé de la corde qui avoit ſervi à lui fixer la tête en l'air, il s'élança ſur les trois aſſiſtans, & les mordit à chair découverte ; l'un au pouce, l'autre à la main, & le dernier au bras. L'animal reſta tranquille l'eſpace de deux heures ;

un ſecond accès le prit, il ſauta ſur deux mulets placés à ſes côtés, & les mordit fortement aux épaules, au poitrail & aux jambes de devant. L'animal eut pluſieurs accès dans la journée du 23; je fus appellé le 24. En entrant dans l'écurie, j'apperçus l'animal qui friſſonnoit par-tout le corps; il avoit les yeux rouges & étincellans; en lui portant la main au-deſſous du col, & preſſant légérement la trachée-artere & l'œſophage, je ſentis un reſſerrement & une contraction ſubite dans cette partie, que je jugeai être la ſuite d'un ſentiment douloureux. Je lui fis préſenter de l'eau, il détourna la tête, ſans cependant reculer d'horreur. Il s'agitoit, il rongeoit fortement la mangeoire, & les fuſeaux du ratelier, il tomboit, ſe vautroit; ſa poitrine étoit pour lors reſſerrée, il reſpiroit très-difficilement, il trembloit de tous ſes membres, il avoit le poil hériſſé, il entroit en convulſion, il ſe relevoit & faiſoit le tour de l'écurie en frappant toujours du pied; il témoignoit de la douleur lorſque je lui paſſois la main ſur les reins, il ne ſentoit point, il ſuoit par-tout le corps, les ſueurs étoient froides, il bâilloit à tout moment, il avançoit la tête pour mordre indiſtinctement tous ceux qui étoient ſur la porte de l'ecurie, il s'agitoit toujours de plus en plus, il tomboit

& faiſoit entendre un râle ſi fort qu'il annonçoit une ſuffocation prochaine. Le 25 au matin, l'animal eut un accès des plus furieux; outre les ſymptômes ci-deſſus, je m'apperçus d'un écoulement d'une écume ſanguinolente par un des naſeaux, & d'une écume copieuſe par la bouche; & ce fut à cette époque qu'il mourut dans les plus terribles convulſions.

Tous ces ſymptômes réunis & comparés, je jugeai que ce mulet étoit atteint de la rage. Je le fis enterrer à la profondeur ordonnée; je conſeillai aux malheureux qui avoient été mordus, d'aller à Montpellier pour ſe faire traiter; &, croyant qu'il étoit utile au bien public & aux progrès de l'art vétérinaire de faire connoître les dernieres méthodes conſeillées pour préſerver les animaux de la rage, je me déterminai à les éprouver ſur les deux mulets mordus: mais la terreur panique qui avoit gagné tous les villages circonvoiſins, jointe au rapport de cet événement qui fut fait à m. le vicomte de *Saint-Prieſt*, intendant de cette province, obligerent ce magiſtrat à rendre une ordonnance pour faire tuer les mulets conſacrés à mes expériences.

SUITE

Des observations sur le traitement des cancers, & particuliérement sur leur extirpation; par m. CAMPARDON.

1re OBSERVATION.

Le nommé *Larroque*, du lieu de Lagarde-Nobles en Gascogne, vint me trouver le 20 février 1749, pour réclamer mon secours contre un ulcere chancreux qu'il avoit au côté gauche, & au milieu de la langue. Ce jeune homme étoit âgé d'environ vingt-cinq ans; il avoit été tiré des milices pour être incorporé dans un régiment de cavalerie où il avoit servi plusieurs années. Il paroissoit être d'une constitution assez robuste, & il avoit possédé une assez bonne santé jusqu'à un an avant l'époque où il vint me trouver. En répondant aux questions que je lui fis pour me mettre au fait de son état, il me dit qu'étant dans une ville de Flandres il avoit senti naître au côté & vers le milieu du bord gauche de sa langue un petit chancre qu'il avoit d'abord négligé; mais qu'éprouvant qu'il faisoit des progrès, il avoit eu recours au chirurgien-major de son régiment, qui l'avoit touché avec la pierre de vitriol, & qui lui avoit prescrit quel-

ques gargariſmes. Ces premiers moyens n'avoient été d'aucune utilité contre ſon chancre. Sur ces entrefaites il obtint ſon congé, & ſe retira chez lui. Toujours plus incommodé de ce chancre, il eut recours à un apothicaire de province qui lui fit faire uſage de quelque opiate apéritive & ſtimulante qui, jointe à l'application de quelque cauſtique violent, ne fit qu'irriter ſon mal : c'eſt dans ces circonſtances qu'il vint à moi. L'opiniâtreté de ce mal me fit ſoupçonner quelque vice caché ; je portai d'abord mes vues ſur le vénérien comme le plus familier aux ſoldats : mes recherches à cet égard furent tout-à-fait ſtériles. Le malade me proteſta qu'il n'avoit rien à ſe reprocher ſur cet article ; je lui propoſai l'uſage des bouillons apéritifs & adouciſſans, celui du petit-lait, du lait, &c. & je traitai le chancre avec l'eſprit de vitriol, dont je le touchois légérement. Je continuai ce panſement juſqu'au 20 mars ſuivant, & je faiſois en même temps faire uſage au malade d'un gargariſme déterſif & fondant, auquel on ajoutoit le miel. L'inutilité de ce traitement me fit ſubſtituer l'application de la diſſolution de mercure dans l'eau-forte, dont je touchai légérement le chancre de deux jours l'un, juſqu'au 28 du même mois. L'intérêt de la vérité doit me faire avouer

que loin d'obtenir quelque ſuccès par ce traitement, j'avois le déplaiſir de voir le chancre faire des progrès journaliers. Le malade découragé m'échappa, & je n'en ſçus aucune nouvelle qu'un an après.

Son pere vint trois fois chez moi dans le mois de février 1750, pour me prier d'aller le voir chez lui : je m'y rendis le onze du même mois. J'appris qu'en ſortant de mes mains un an auparavant, il s'étoit rendu chez un de ſes parens dans le Bigorre, où étant à portée d'un médecin qui jouit dans ce pays d'une grande réputation, il s'étoit confié à ſes ſoins. Il lui avoua que s'étant livré aux careſſes d'une femme ſuſpecte, ils s'étoient donnés mutuellement des baiſers laſcifs. Le médecin, ſur ce ſeul indice, le diſpoſa aux frictions mercurielles par les bains de la riviere ; il le mit enſuite, dans l'automne de 1750, dans l'uſage des grands remedes. Le mercure porta beaucoup ſur les glandes ſalivaires, & obligea de ſuſpendre pluſieurs fois les frictions. Une inondation exceſſive força le malade de quitter ſon logement à cauſe du débordement de la riviere qui couloit aſſez près : il ſe retira chez ſon pere ſans avoir pu finir le traitement mercuriel.

Il paſſa pluſieurs mois ſans faire aucun remede : auſſi ſon mal empira-t-il

prodigieuſement. Il étoit pâle & exténué, ſaiſi d'une petite fievre lente, ayant preſque toutes les glandes du col & de la bouche tuméfiées & endurcies.; ſa langue étoit devenue dure & ſquirrheuſe dans toute ſon étendue; la portion qui répondoit au chancre avoit été dévorée, & préſentoit un vuide qu'on auroit eu de la peine à remplir avec une petite noix applatie : non-ſeulement les muſcles intrinſeques, qui forment & conſtituent la langue, participoient à ſa dégénération, mais la plûpart de tous ceux qui y aboutiſſent, & tous les voiſins, paroiſſoient affectés du même vice. Dans ce pitoyable état le malade ne pouvoit avaler que du liquide, encore avoit-il une grande difficulté pour la déglutition : il étoit très-foible & épuiſé. Quoique je n'oſaſſe concevoir aucune eſpérance de guériſon, je ne crus pas devoir le laiſſer ſans ſecours; je m'appliquai d'abord à réparer ſes forces par une diette analeptique, & par un uſage modéré des calmans que je lui donnois le ſoir pour tâcher de rappeller le ſommeil qui l'avoit abandonné. Profitant enſuite des vues qu'il avoit ouvertes à ſon médecin, je crus devoir les ſuivre en tentant de ſuppléer à l'imperfection du traitement qu'il avoit commencé; mais en adaptant ce ſupplément aux circonſtances de l'état du

malade par rapport à ſon épuiſement. Je débutai par lui faire prendre un certain nombre de bains domeſtiques, pour le préparer à de nouvelles frictions. Dans la vue de débarraſſer plutôt les parties ſouffrantes, j'en fis faire pluſieurs ſous la mâchoire inférieure, & à la partie ſupérieure & antérieure du col, de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, avec un gros & demi d'onguent mercuriel fait avec trois parties de graiſſe, & une de mercure. Ce début ne parut être ni bon, ni mauvais. J'entrepris enſuite le traitement général des frictions, ſelon la méthode de l'extinction; il procura une petite ſalivation malgré le peu de mercure que je faiſois adminiſtrer, & les longs intervalles que je faiſois obſerver d'une friction à l'autre: j'épiois attentivement ſi cette évacuation ne pouvoit pas ſervir à dégorger la langue & les parties voiſines; mais loin d'en retirer cet avantage, j'eus le déplaiſir de voir le mal faire toujours de nouveaux progrès. La langue diminuoit ſenſiblement de volume par des parcelles de ſa ſubſtance qui ſe détachoient & qui tomboient journellement en guiſe d'eſcarres. Ce n'étoit pas par une pourriture ſemblable à celle qui ſurvient aux parties charnues: elle avoit une modification ſinguliere. Comme la langue étoit ſquirrheuſe,

cette ſubſtance dure ſe ramolliſſoit un peu dans la portion qui devoit tomber : elle devenoit, pour ainſi dire, un peu friable; car elle s'écraſoit entre les doigts, ſans être accompagnée d'une puanteur inſupportable. Après que la langue fut preſque détruite par cette ſéparation, les muſcles qui y aboutiſſent, le voile du palais, la luette, les glandes amygdales & les parties voiſines ſe fondirent, & tomberent auſſi en eſcarres, mais ſous une forme différente; car ces parties charnues & membraneuſes ſuivoient comme des lambeaux qui avoient de la reſſemblance avec des glaires tenaces, épaiſſes & viſqueuſes. Ces eſcarres ne ſe ſéparerent pas toujours ſans hémorrhagie; celles de la langue entraînerent pluſieurs fois cet accident dangereux, & faillirent à faire périr le malade. Il y remédia plus d'une fois en lavant & rinçant ſa bouche avec du vinaigre. On ne négligea point de lui faire employer les gargariſmes les plus appropriés, & de ſoutenir ſes forces par les moyens les plus convenables; mais malgré tous ces ſecours, ſon mal alla toujours en empirant : une fievre lente le mina inſenſiblement, & le réduiſit au dernier degré du maraſme; ſes forces s'éteignirent peu à peu. Dans ce triſte état à peine pouvoit-il prendre quelque nourriture liquide : une

hémorrhagie termina ſa miſérable vie le 18 mai 1750.

Larroque avoit-il eu véritablement la vérole ? l'ulcere chancreux qui a dévoré ſa langue & tout le fond de ſa bouche, avoit-il des caracteres véroliques ? J'en doute pour le moins, & voici les raiſons de mes doutes : il n'y avoit d'autre indice de cette maladie, que les baiſers laſcifs d'une femme ſuſpecte, mais non convaincue de ce mal. Il n'avoit jamais eu de gonorrhée, de chancre, ni d'autre accident vénérien qui pût l'indiquer. Je préſume que le médecin ne ſe détermina à le paſſer par les grands remedes que par la conſidération de l'inutilité des autres moyens, & par l'eſpérance de voir le mal céder au mercure ſpécifique, s'il étoit heureuſement appliqué dans le cas où il a coutume de triompher. Combien de fois les plus habiles praticiens ne l'ont-ils pas hazardé ſans plus de fondement ? Pour moi, j'avoue que ſans avoir aucun eſpoir décidé dans ce remede, mais n'en connoiſſant point alors de ſpécifique contre le cancer, j'ai cru pouvoir tenter l'uſage de celui-ci qui pouvoit être efficace ſi nos ſoupçons étoient fondés. Mais nous ſommes appuyés ſur le conſeil de Celſe : *Meliùs eſt experiri anceps remedium quàm nullum.*

Nos tentatives n'ont pas été heureuſes pour le malade; mais le ſuccès, tout mauvais qu'il a été, peut au moins ſervir à confirmer une vérité déjà établie par l'expérience de nombre de praticiens, & particuliérement par m. *Ledran*, dans ſon mémoire ſur les cancers, inſéré dans le volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie; je veux dire que les frictions mercurielles ne ſont d'aucune reſſource contre le virus cancéreux. J'aurai l'occaſion d'en produire une autre preuve dans une de mes obſervations ſuivantes.

2e OBSERVATION.

Le ſieur *Martin Faget*, d'Antin aux environs d'Auch, âgé d'environ vingt ans, d'un tempérament maigre, ſec, & un peu mélancolique, ſouffroit depuis long-temps des fluxions douloureuſes ſur les dents. La pénultieme des mollaires ſupérieures, du côté droit, étoit affectée de carie, & lui faiſoit endurer d'exceſſives & fréquentes douleurs. Vers le commencement de juin 1757, il fit appeller un chirurgien d'un village voiſin pour les faire arracher, mais au lieu de tirer cette ſeule dent, il enleva en même temps la derniere des mollaires ſa voiſine; il en réſulta une hémorrhagie conſidérable qu'on eſſaya d'arrêter par la ſaignée & les topiques aſtringens

les plus ſimples. Cela n'empêcha pas que cette hémorrhagie ne ſe reproduiſit journellement; elle fut ſi exceſſive le 16 juin qu'elle alarma les parens pour ſa vie. Je fus prié d'aller le voir le lendemain 17 du même mois; je le trouvai extrêmement pâle, languiſſant & épuiſé; je reconnus, à la place des dents arrachées, un ulcere creux d'autant plus vaſte que la partie intermédiaire de leurs alvéoles avoit été enlevée : tous les bords de cette cavité étoient noirâtres & comme tombés en eſcarre, quoiqu'on n'eût encore mis aucun cauſtique en uſage. Les gencives, aux environs de cet ulcere caverneux, étoient enflées, très-douloureuſes & colorées d'un rouge brun; le palais, de ce côté, éprouvoit à-peu-près les mêmes altérations. Cet état des parties voiſines de l'ulcere me fit ſoupçonner quelque vice étranger à l'arrachement des dents; je m'occupai d'abord des moyens de remédier à l'hémorrhagie comme un ſymptôme le plus preſſant & le plus dangereux. Je touchai les parois & le fond de cet ulcere avec un bourdonnet de charpie trempée dans l'eſprit de ſel, & je remplis toute ſa cavité avec de la charpie rapée, ou du coton en duvet. Ce moyen, réitéré pluſieurs jours de ſuite, fut ſuffiſant pour arrêter l'hémorrhagie. Je lui preſcrivis

des gargarismes faits avec des plantes légérement déterſives & aſtringentes, auxquels je faiſois ajouter quelques gouttes d'eſprit de cochléaria, & le miel; je mis le malade à l'uſage d'un régime adouciſſant & analeptique; je le ſoutins par des bouillons altérans de la même qualité; ce qui parut donner des eſpérances de guériſon en appaiſant la vivacité de ſes douleurs, & en rétabliſſant un peu l'appétit & le ſommeil. Tel étoit à-peu-près ſon état vers le 15 de juillet ſuivant.

Je le quittai dans ce temps-là pour me rendre à Bagneres de Bigorre auprès d'une dame de conſidération malade : il vint m'y joindre le 24 du même mois. Je fus étonné du changement que je trouvai en lui ; il me parut pâle, défait & exténué : il avoit un peu de fievre lente. Ses douleurs & la mâchoire affectée s'étoient exceſſivement accrues, & avoient gagné le palais qui étoit très-gonflé, & coloré d'un rouge foncé. Le malade avoit perdu l'appétit & le ſommeil; l'ulcere caverneux de la mâchoire, qui, lorſque je l'avois laiſſé en partant pour Bagneres, paroiſſoit prêt à ſe conſolider par l'uſage de la teinture d'aloës, fourniſſoit une ſanie noirâtre & fétide, ſes bords étoient revenus noirs, & comme gangrenés; je le réduiſis au bouillon pour quelques jours; j'eus recours

aux

aux anodins & aux hypnotiques que je lui faiſois prendre le ſoir; ce qui donna un peu de calme à ſes douleurs, & lui procura un peu de ſommeil. Je lui fis faire uſage, en lavage & en gargariſmes, des eaux de la fontaine de Salies de Bagneres où nous étions, qui ont quelque réputation pour les maladies de la bouche; mais m'étant apperçu qu'elles ne lui portoient aucun ſecours, je l'envoyai aux eaux de Barege qui ne lui réuſſirent pas mieux: il fut obligé de les abandonner après peu de jours, & il ſe retira chez lui vers la fin d'août dans un état déplorable. Il eut recours, pendant mon abſence, à pluſieurs perſonnes de l'art qui lui preſcrivirent les remedes qu'ils jugerent les plus propres à ſon état: il ne retira du fruit que de l'uſage des anodins & des narcotiques qui, appaiſant un peu ſes douleurs, lui procuroient quelque ſommeil. Cependant ſon ulcere ſe dilatoit ſur tous ſes environs; les chairs de ſes bords étoient fongueuſes & noires; il en découloit une ſanie noirâtre & puante; les ligamens & les tendons qui ſervent à l'articulation de la mâchoire inférieure s'engorgerent & s'endurcirent; à peine pouvoit-il écarter ſes dents pour prendre de la nourriture liquide; la portion de l'os maxillaire qui contribue à former le palais participoit au vice de l'ul-

ere ; tout le palais, & ſur-tout le côté affecté, étoit enflé & atteint d'une douleur tantôt rongeante, & tantôt lancinante ; la peau qui le recouvroit étoit devenue noire & ulcérée ; les glandes, parotide & maxillaire, auſſi bien que toutes celles de la bouche, étoient très-enflées & engorgées ; elles gênoient beaucoup la parole, la déglutition, & même la reſpiration. tous ces ſymptômes étoient accompagnés d'une fievre lente qui augmentoit tous les ſoirs, de douleurs inſupportables à la tête, d'inquiétudes & d'inſomnies ; ce qui avoit réduit le malade dans un état de maraſme. Les calmans & les narcotiques furent les ſeuls remedes qui lui aiderent à ſupporter l'atrocité de ſes douleurs : il y ſuccomba vers le commencement de décembre de la même année.

J'avoue que j'ai été embarraſſé pour déterminer le caractere propre de cette maladie. La plûpart de ſes ſymptômes me firent, dans les premiers temps, ſoupçonner un virus ſcorbutique ; cependant comme les dents inciſives & les mollaires, ainſi que les gencives qui les attachoient à la mâchoire inférieure, & au côté gauche de la ſupérieure, étoient peu affectées, & que d'ailleurs l'os maxillaire droit, qui étoit le ſiége principal de la maladie, étoit ſouvent atteint de douleurs lancinantes,

j'ai cru être plus fondé à la ranger dans la classe du cancer.

Les maladies qui font l'objet des observations suivantes, portent des caracteres moins équivoques que les précédentes, de leur nature cancéreuse.

3e OBSERVATION.

L'épouse de m. *Cabos*, notaire de Libarot, près de Galan en Gascogne, âgée d'environ quarante-cinq ans, robuste, grasse, d'un tempérament sanguin, & d'une humeur assez enjouée, avoit passé sa jeunesse dans la plus parfaite santé : elle s'y étoit soutenue dans le cours de son mariage, sans éprouver d'autres incommodités que celles qui sont inséparables des grossesses & des couches. Elle avoit eu sept à huit enfans dont la plûpart sont en vie & bien constitués. Il lui étoit survenu en 1744, après son pénultieme accouchement, une tumeur à la mamelle droite, qui étoit venue à suppuration ; elle ne voulut pas consentir qu'on en fît l'ouverture avec la lancette, elle aima mieux attendre que la nature fît l'évacuation de la matiere qu'on y reconnoissoit sensiblement. La tumeur en effet se perça d'elle-même ; mais l'ouverture fut si petite que le pus ne put sortir qu'imparfaitement, ce qui fut cause qu'il resta

à la mamelle, pendant quelque temps, une dureté conſidérable. Cependant comme cette femme allaitoit ſon enfant, cette dureté ſe diſſipa inſenſiblement par la ſuccion du lait : elle continua de nourrir ſon enfant, & jouît enſuite d'une bonne ſanté, juſques après ſon dernier accouchement qui arriva environ trois ans après le pénultieme. Il lui parut alors une nouvelle tumeur à la même mamelle, & préciſément dans le même lieu où s'étoit formée la premiere. Elle ne vint pas à ſuppuration, mais elle ſe diſſipa preſqu'entiérement à la longue par la ſuccion de l'enfant qu'elle allaita encore. Trois ans après ces dernieres couches, & après qu'elle eut ſevré ſon nourriſſon, il lui parut dans le même lieu de la mamelle où elle avoit eu les tumeurs précédentes, un petit tubercule qui peu à peu devint dur & ſquirrheux. Il n'étoit d'abord gros que comme un pois, & il étoit exempt de douleur; ce qui l'empêcha d'y faire beaucoup d'attention : mais enſuite l'ayant vu groſſir comme une noiſette, elle eut recours à un médecin, & à ſon chirurgien ordinaire qui, de concert, lui firent appliquer ſur ce tubercule quelques emplâtres réſolutifs & fondans. Dans la vue de favoriſer l'effet de ces topiques, on la mit à l'uſage d'une opiate apéritive, à laquelle on fit

ſuccéder la boiſſon des eaux minérales de Bagneres de Bigorre : malgré ces ſecours le tubercule croiſſoit ſans être encore que peu douloureux. Dégoutés du peu de ſuccès de ces remedes, & la dureté croiſſant avec des petits élancemens, ceux qui prenoient ſoin de la malade crurent que la tumeur vouloit venir à ſuppuration. Ils y appliquerent des maturatifs qui, en augmentant la vivacité des douleurs, la firent éclater & crever : il en ſortit non du pus, ni aucune matiere purulente, mais ſeulement un ſang noirâtre, & dans la ſuite une humeur rougeâtre & ſanguinolente : bientôt après les crevaſſes de cette tumeur ſe gonflerent, & ſe dilaterent aux environs. Il continuoit à en découler une liqueur ſanieuſe. Juſqu'ici, quoique les douleurs lancinantes incommodaſſent un peu la malade, elles ne lui avoient pas donné la fievre, ni ôté tout ſon ſommeil ; car elle dormoit encore dans certains momens de relâche pendant la nuit : mais laſſe des ſecours infructueux qu'elle avoit trouvé dans la médecine, elle tendit les bras à pluſieurs empiriques. Leur ſecours ne lui fut pas plus avantageux ; au contraire, le dernier à qui elle s'adreſſa lui promit de la guérir par un remede cauſtique, avec lequel il prétendoit ronger la maſſe chancreuſe : elle ſe ſoumit à l'é-

preuve de ce remede, ou plutôt de ce poiſon dont elle ſouffrit l'uſage pendant un mois, mais avec un ſuccès bien déplorable. Voici dans quel état je la trouvai le 30 novembre 1749, que je la vis pour la premiere fois.

(*La ſuite au journal prochain*).

ESSAI ANALYTIQUE

SUR les eaux minérales des fontaines de Launay-Quinar & du Veau-garni, ſituées dans les environs de la ville de Saint-Malo en Bretagne; par m. CHIFOLIAU, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, réſidant à Saint-Malo.*

Expertas aquarum vires pandimus.

SITUATION DE LA FONTAINE.

La fontaine qui fournit les eaux minérales appellées vulgairement *eaux de Saint-Jouan*, ſe rencontre entre deux collines, dans une prairie dépendante d'une maiſon de plaiſance appellée *Launay-Quinar*, ſituée dans la paroiſſe de Saint-Jouan, & diſtante de la ville de Saint-Malo de cinq quarts de lieue environ. En arrivant à la ſource par un chemin étroit & raboteux,

on voit beaucoup de valériane, de glayeuls & autres plantes qui ſe plaiſent dans les endroits humides. Les montagnes ou côteaux voiſins paroiſſent formés de terre argilleuſe & de pierres ſchitteuſes.

Le ſol de la prairie eſt toujours humide, même dans les plus grandes chaleurs de l'été. Une enceinte de murailles de huit pieds quarrés environ, déſigne la fontaine qui, pavée de pierres très-larges, a à-peu-près deux pieds quarrés d'ouverture ſur deux pieds & demi de profondeur.

L'eau minérale, ſourdant du côté de l'oueſt, y afflue continuellement par un filet de la groſſeur du petit doigt; l'excédent du contenu dans la fontaine s'écoule par un trop plein, & va ſe mêler à un ruiſſeau d'eau commune qui ſerpente dans la prairie. L'ouverture en eſt fermée par une trape que le fermier, diſtributeur de l'eau, a grand ſoin de cadenaſſer.

Vers le milieu de la même prairie, on voit une autre ſource d'eau minérale qui, quoiqu'ayant les mêmes caracteres que celle-ci, eſt cependant abſolument ignorée. Je la reconnus aiſément en parcourant le pré, à la couleur ocreuſe dont la terre étoit imprégnée dans le voiſinage. J'en goûtai l'eau que je trouvai avoir la même ſaveur & les mêmes propriétés apparentes que celle de la ſource accréditée.

QUALITÉS SENSIBLES.

L'eau minérale de Saint-Jouan eſt claire & limpide à ſa ſource, on ne voit ni jet, ni bulles à ſa ſurface enduite ordinairement d'une pellicule nuancée de diverſes couleurs, & plus ou moins épaiſſe ſuivant le plus ou le moins de temps qu'elle ſtagne dans ſon baſſin. L'eau récemment puiſée a une ſaveur martiale très-ſenſible, plus forte dans les temps ſecs que dans les temps pluvieux : elle n'a pas d'odeur apparente lors même qu'on l'agite dans les bouteilles ; elle perd ſa tranſparence au bout de ſix, huit ou dix heures ; elle devient trouble & louche par la précipitation de ſa terre martiale qui n'étant tenue en diſſolution dans l'eau que par le peu de phlogiſtique dont elle eſt pourvue, ſe précipite auſſi-tôt que ce feu élémentaire s'exhale & l'abandonne ; mais le phlogiſtique ne s'évapore que quand il trouve accès avec l'air libre, ou qu'il éprouve un certain degré de chaleur. De-là la différence dans la bonté de cette eau, ſuivant que les bouteilles qui la contiennent ſont plus ou moins hermétiquement bouchées, & ſuivant le degré de chaleur qu'elle éprouve, comme je le démontrerai plus au long. Elle perd, par la même raiſon, ſa ſaveur & pluſieurs de ſes propriétés ; elle

dépose sa terre martiale au bout de dix à douze heures, quoique conservée dans des bouteilles bien bouchées & cachetées, sur-tout si elle est agitée dans le transport.

PESANTEUR.

L'eau minérale est plus pesante que l'eau commune, puisque l'aréometre qu'on y plonge descend au troisieme degré au-dessus de zéro, & que dans l'eau commune il enfonce de quatre lignes de plus : lorsqu'on a été plusieurs jours sans curer la fontaine, le pese-liqueur ne descend qu'au second degré au-dessus de zéro, vraisemblablement parce que l'eau chargée pour lors d'une plus grande quantité de principes hétérogenes à son essence, a sous un même volume plus de densité & plus de pesanteur ; ce qui paroît d'autant plus probable, que l'eau de la fontaine est véritablement très-trouble, très-ocreuse, si l'on néglige pendant plusieurs jours de la nettoyer.

TEMPÉRATURE.

La température de l'eau minérale égale exactement celle des eaux de nos sources communes.

Desirant m'assurer de la nature, des qualités & propriétés de l'eau minérale dans les temps secs ou humides, chauds

ou froids, j'en ai fait trois analyſes dans trois circonſtances différentes, dont voici les réſultats.

Le 22 juillet 1780, je commençai mes expériences ſur l'eau de la ſource de Launay-Quinar ; je les répétai le 12 d'août & jours ſuivans ; je les réitérai enfin le 26 de ſeptembre & jours ſubſéquens. Pour obvier aux répétitions longues & ennuyeuſes, je vais préſenter un tableau ſuccinct de ces trois analyſes, en déſignant les différences que j'ai obſervées.

Auparavant de ſoumettre l'eau minérale de la fontaine de Saint-Jouan à la diſtillation & à l'évaporation, je jugeai convenable de la traiter avec les réactifs qui me fournirent les réſultats ſuivans.

ACTION DES RÉACTIFS.

1°. L'infuſion de noix de galle unie à l'eau minérale puiſée depuis quatre à cinq heures, lui donne une couleur purpurine qui devient de plus en plus foncée : la poudre de noix de galle lui donne une couleur plus claire.

2°. Le ſyrop violat, uni à l'eau minérale, eſt conſtamment changé en verd.

3°. L'acide vitriolique ne produit aucun changement ſubit, mais il éclaircit ſenſiblement l'eau minérale.

4°. L'alkali fluor ne l'altere pas viſiblement.

5°. L'alkali phlogiſtique trouble un peu la liqueur.

6°. La diſſolution d'argent par l'acide nitreux, louchit auſſi-tôt l'eau minérale, & lui donne une couleur laiteuſe qui ſe diſſipe par la précipitation de petits flocons blanchâtres.

Vingt-quatre heures après ces mélanges j'ai viſité mes verres & obſervé ce qui ſuit.

1°. L'infuſion de noix de galle avoit donné à l'eau de Saint-Jouan une couleur noire aſſez foncée : la poudre de ce fruit ne lui avoit communiqué qu'une couleur purpurine très-foncée.

2°. Le ſyrop violat étoit d'un très-beau verd.

3°. L'acide vitriolique avoit rendu l'eau lympide & claire comme de l'eau de roche : il n'avoit produit aucun précipité.

4°. L'alkali fluor avoit formé un dépôt glaireux & jaunâtre, la liqueur ſurnageante étoit plus claire que l'eau minérale naturelle.

5°. L'alkali phlogiſtiqué avoit occaſionné un dépôt grisâtre plus abondant : la liqueur étoit claire.

6°. La diſſolution d'argent par l'acide nitreux avoit produit un dépôt blanchâtre dont les particules réunies formoient une eſpece de *coagulum* : on voyoit encore de petits flocons blancs ſe précipiter.

Dans l'analyſe du 12 d'août, la diſſolution d'argent par l'acide nitreux, unie à l'eau minérale, me donna le lendemain un *coagulum* coloré en bleu, qui annonçoit du bleu de Pruſſe. [Le temps avoit été ſec & orageux, le tonnerre avoit grondé pluſieurs fois].

7°. Une piece d'argent, plongée dans l'eau, n'avoit pas été noircie.

L'eau minérale, conſervée dans des bouteilles de grès bien cachetées, avoit un coup-d'œil louche, & un dépôt par flocons grisâtres.

La poudre de noix de galle ne la colore que lentement; elle ne verdit le ſyrop violat que demi-heure après : la diſſolution d'argent par l'acide nitreux la rend laiteuſe, & produit un précipité par flocons blanchâtres.

Quarante-huit heures après mon premier mélange, j'examinai de nouveau mes verres, & trouvai que, 1°. l'eau minérale pure étoit trouble, & on voyoit à la ſurface une pellicule de diverſes couleurs; elle avoit un dépôt de filamens jaunâtres. L'argent n'y fut pas noirci, mais jauni par la précipitation ſans doute de la terre martiale.

2°. La poudre de noix de galle avoit formé un dépôt noirâtre.

3°. Le ſyrop violat étoit toujours verd.

4°. L'acide vitriolique conſervoit à l'eau minérale la limpidité la plus parfaite, ſans avoir formé aucun dépôt.

5°. L'alkali fixe en *deliquium* avoit un précipité tirant ſur le jaune; je décantai la liqueur, & joignis au ſédiment ocreux quelques gouttes d'acide vitriolique : j'obtins des cryſtaux oblongs qui étoient vraiſemblablement de la ſélénite.

6°. L'alkali phlogiſtiqué avoit un pareil dépôt, plus abondant cependant ; j'y joignis quelques gouttes d'acide vitriolique, après avoir décanté le liquide, & j'obtins, par l'évaporation, des cryſtaux informes très-déliqueſcens & très-ſtyptiques.

7°. La diſſolution d'argent par l'acide nitreux avoit formé de véritables lunes cornées dépoſées ſous la forme d'un *coagulum* blanc, excepté dans l'analyſe du 12 d'août, que ce *coagulum* ſe trouva bleu.

ACTION DU FEU.

Après que l'action des réactifs ſur l'eau minérale de la fontaine de Saint-Jouan, m'eut indiqué les principes ſalins & martiaux qui entroient dans ſa compoſition, je voulus m'aſſurer de la quantité de chaque ſubſtance contenue dans une quantité déterminée d'eau : je la ſoumis, pour cet effet, à la diſtillation & à l'évaporation.

DISTILLATION.

Je mis d'abord dans un alambic de verre, armé de ſon chapiteau & placé ſur un bain de ſable, un pot d'eau minérale puiſée depuis quatre heures environ; j'ajuſtai le récipient dans lequel j'avois mis un peu de ſyrop violat; je luttai mes vaiſſeaux & pouſſai le feu. Je n'apperçus le dégagement d'aucun fluide; cependant lors de l'analyſe du 22 juillet 1780, les premieres gouttes de liqueur qui paſſerent dans le ballon, teignirent en verd le ſyrop violat, tandis que dans celles du 12 d'août & du 26 ſeptembre, la couleur du ſyrop ne fut nullement altérée. Je préſentai une bougie nouvellement éteinte à l'orifice de mon ballon, elle ne fut point allumée; je plongeai dans ſa cavité une bougie bien allumée qui ne s'éteignit pas: d'où je conclus qu'il n'exiſte point de fluide aériforme ou de gas dans ces eaux minérales, ou que ſi elles en contiennent, c'eſt en très-petite quantité, puiſque le feu ne l'y manifeſte pas, & que d'ailleurs on ne voit ni jets, ni bulles à la ſurface de l'eau dans la fontaine.

Lors de l'ébullition on apperçoit des flocons jaunâtres monter & deſcendre dans la cucurbite; l'eau devient de plus en plus citronée, & les filamens ocreux

qui se déposent teignent le linge en jaune absolument semblable à la rouille du fer.

ÉVAPORATION.

Le 23 juillet 1780, je soumis à l'évaporation, dans un vase d'argent placé au bain de sable, deux pots environ d'eau minérale, & le résidu de deux autres pots & demi reposés depuis dix-huit heures, & dépourvus de la plus grande quantité de leur fer précipité au fond du vaisseau; je soumis, dis-je, à l'évaporation les dernieres portions de deux pots & demi d'eau minérale filtrée avec leur sédiment dans le même vaisseau où j'avois primitivement fait évaporer deux pots d'eau : j'ai obtenu un résidu jaunâtre du poids de trente grains; je l'ai imbibé d'un peu d'huile & exposé dans un creuset fermé, sur les barres de mon fourneau entre des charbons bien ardens. Mon acier aimanté, promené sur cette poudre ainsi phlogistiquée, en a attiré quatre grains & demi de véritable fer.

Dans ces trois analyses j'ai essayé avec divers réactifs l'eau minérale évaporée aux $\frac{5}{6}$ environ; j'ai trouvé, 1°. que la liqueur étoit plus jaunâtre; 2°. qu'elle avoit déposé une matiere ocreuse très-abondante, & n'avoit plus de saveur martiale; 3°. qu'elle verdit lentement le syrop vio-

lat; 4°. qu'elle ne fait pas d'efferveſcence ſenſible avec les acides; 5°. que l'alkali phlogiſtiqué éclaircit la liqueur, & y occaſionne un précipité ocreux.

A cet état d'évaporation j'ai filtré l'eau minérale qui étoit claire, tranſparente & d'un jaune doré, avoit un goût de leſſive, verdiſſoit le ſyrop violat, produiſoit une légere efferveſcence avec l'acide vitriolique qui l'éclaircit, n'altéroit pas l'alkali fixe, mais produiſoit, avec la diſſolution d'argent par l'acide nitreux, un précipité par flocons abondans blanchâtres: bleuâtres dans l'analyſe du 12 d'août.

Dans l'analyſe du 12 d'août, pour laquelle j'avois employé ſix pintes d'eau minérale, ma liqueur étant filtrée & évaporée, je deſſéchai le réſidu du vaiſſeau évaporatoire, & la matiere reſtée ſur le filtre, j'en obtins quinze grains de poudre jaunâtre.

J'expoſai enſuite la liqueur filtrée dans un évaporatoire de verre placé au bain de ſable; mais mon vaſe s'étant fendu, une partie de la liqueur fut perdue. Son réſidu bien ſec étoit grisâtre, attira bientôt l'humidité de l'air, ſe liquéfia & devint jaune: il avoit la ſaveur du ſel marin dans lequel l'acide eſt développé. L'acide vitriolique y a produit une grande efferveſcence en dégageant des vapeurs d'eſprit du

de sel marin fumant. Il y avoit quelques plaques talqueuses qui annoncent la sélénite.

LESSIVE ACÉTEUSE.

J'ai lavé le résidu total de l'évaporation avec de l'eau distillée ; j'en ai fait évaporer la lessive. Le résidu pesoit encore quinze grains ; je l'ai lavé ensuite avec du vinaigre distillé, il s'est produit une effervescence sensible ; j'ai filtré la liqueur exactement saturée : le sédiment resté sur le filtre pesoit onze grains.

J'ai évaporé ensuite ma lessive acéteuse, & j'ai obtenu des cryſtaux soyeux blanchâtres, partie en rubans pliés, partie en lames argentines.

Le sédiment total pesant onze grains, imbibé d'un peu d'huile & exposé au feu dans un creuset bien fermé, m'a donné quatre grains de véritable fer qui est venu adhérer aux angles de mon acier aimanté.

Le 22 septembre de la même année, ayant réduit par une évaporation lente & graduée, dix pintes un tiers de l'eau minérale de Saint-Jouan, à une chopine environ, la liqueur avoit pris une belle couleur orangée, n'avoit plus de saveur martiale. Je la traitai avec divers réactifs, comme je l'ai dit plus haut ; je la filtrai au papier gris : elle passa claire, transpa-

rente, & d'un beau jaune orangé, ayant ſaveur de leſſive. J'expoſai à l'évaporation, dans un vaiſſeau de verre placé au bain de ſable, la liqueur qui avoit paſſé par le filtre; j'obtins des cryſtaux grisâtres qui avoient la ſaveur du ſel marin. Une partie de ce réſidu attira l'humidité de l'air, & exhala des vapeurs d'eſprit de ſel marin; l'autre reſta cryſtalliſée en plaques grisâtres : il y en avoit deux grains environ.

Le ſédiment total, reſté ſur le filtre & dans le vaiſſeau évaporatoire, étoit de couleur jaunâtre, & peſoit en tout quarante-cinq grains. Je le lavai avec du vinaigre diſtillé, il ſe produiſit une légere effervescence; je filtrai la liqueur que je fis évaporer dans un vaiſſeau d'argent placé au bain de ſable, j'en obtins des cryſtaux ſoyeux & argentés, qui attirerent l'humidité de l'air, & devinrent jaunâtres [vraiſemblablement par la diſſolution d'un peu de mars].

Le réſidu de cette leſſive ne peſoit plus que vingt-huit grains; ce qui démontre que le vinaigre en avoit diſſous dix-ſept grains de terre calcaire.

J'ai expoſé au feu, dans un creuſet revêtu de ſon couvercle, ce réſidu imbibé d'un peu d'huile; j'en ai retiré d'abord quatre grains de fer qui adhéroient aux

angles de mon acier aimanté, lorſque je le promenois ſur la poudre que j'avois phlogiſtiquée. Ce fer ne me parut pas ſi pur que celui que j'avois précédemment retiré des eaux de cette fontaine & des autres. Je mis donc dans un creuſet le ſurplus de cette poudre avec un mélange de nitre & de tartre; je pouſſai le feu juſqu'à rougir mon creuſet; j'en retirai encore un grain de fer : ce qui complette cinq grains de mars.

CONCLUSION.

Ces diverſes expériences démontrent donc ſuffiſamment, 1°. que l'eau minérale de la ſource de Launay-Quinar n'eſt ni gaſeuſe, ni vitriolique, mais ſimplement martiale, ou plutôt abſorbante, en tirant ſa dénomination du principe qui y prédomine; 2°. qu'elle contient un grain de fer environ par pot, un ou deux grains de ſel marin calcaire, un grain & demi de ſélénite, & ſix à huit grains de terre purement calcaire.

En effet, dans l'analyſe du 23 juillet le réſidu de quatre pots & demi d'eau m'a fourni trente grains de ſédiment, dont j'ai obtenu quatre grains de fer.

Dans celle du 12 d'août, ſix pintes d'eau minérale m'ont donné quinze grains de réſidu, dont j'ai retiré quatre grains de

terre calcaire, quatre grains de fer, deux grains de sel marin, deux grains de sélénite; le surplus est vraisemblablement de la terre calcaire, & un peu d'alkali marin.

Dans celle du 26 septembre dix pintes un tiers m'ont fourni quarante-cinq grains de sédiment, dont quinze grains de terre calcaire, trois grains de sel marin, quatre grains de sélénite, cinq grains de mars, un grain d'alkali marin. J'ignore la nature de la quantité excédente qui vraisemblablement est de la terre calcaire....

ANALYSE de l'eau minérale du Veau-garni.

LE Veau-garni est une maison de plaisance située dans la paroisse de S. Servan, sur les bords de la riviere de Rance, & distante de Saint-Malo de demi-lieue environ. Les bosquets, les avenues, la perspective de la riviere, de la rade, de la mer & des côteaux voisins rendent ce séjour délicieux. Le sol est raboteux & inégal, on voit de tous côtés des monticules formés de pierres schitteuses. La fontaine, située au milieu de l'enclos, a son ouverture au nord, les eaux y affluent sensiblement de l'est & du sud-oüest. Leur température égale celle des sources ordinaires; l'aréometre y enfonce à trois de-

grés & demi au-dessus de zéro, tandis que dans l'eau commune il enfonce jusqu'au quatrieme degré : ce qui prouve son excès de pesanteur.

L'eau minérale, récemment puisée dans la fontaine, a un petit coup-d'œil louche, une saveur martiale très-sensible, sans être désagréable ; elle n'affecte aucunement l'odorat. Renfermée dans des bouteilles, elle devient plus jaunâtre & moins transparente ; elle dépose, vingt-quatre heures après être puisée, un sédiment peu abondant, jaunâtre, qui n'est autre chose que de la terre martiale ou du safran de mars, puisqu'il jaunit le linge.

ACTION DES RÉACTIFS.

Le dimanche 30 juillet 1780, à dix heures du matin, je commençai à traiter l'eau minérale du Veau-garni, puisée depuis quatre à cinq heures, avec divers réactifs qui me fournirent les résultats suivans :

1°. L'infusion de noix de galle unie à la liqueur, lui donne aussi-tôt une couleur violette foncée.

2°. L'eau minérale verdit le syrop de violettes.

3°. La dissolution d'argent par l'acide nitreux, louchit la liqueur, la rend d'un

blanc opale, & forme lentement un précipité blanchâtre.

4°. L'alkali fixe réfous n'y cauſe aucun changement ſubit.

5°. L'alkali fixe non réfous ne l'altere pas.

6°. L'acide vitriolique rend l'eau plus limpide, vraiſemblablement en diſſolvant le fer.

Vers les ſix heures de l'après-midi j'examinai mes verres.

1°. L'infuſion de noix de galle unie à l'eau minérale étoit noirâtre.

2°. Le ſyrop violat avoit pris une couleur verd-pomme.

3°. La diſſolution d'argent, par l'acide nitreux, avoit produit dans l'eau minérale un dépôt blanchâtre très-abondant; la liqueur ſurnageante avoit une couleur opale, & le précipité paroiſſoit formé de très-petits flocons.

4°. L'alkali en *deliquium* avoit formé un ſédiment muqueux jaunâtre aſſez abondant.

5°. L'alkali fixe non réfous avoit produit un pareil dépôt; la liqueur ſurnageante étoit plus claire qu'auparavant.

6°. L'eau minérale unie à l'acide vitriolique étoit très-limpide.

Le lendemain 31 juillet, à dix heures du matin, les choſes étoient dans le même état.

Le 2 août, vers les six heures du soir, j'examinai les résultats de la combinaison de l'eau minérale unie à divers réactifs que j'avois employés le 30 juillet à dix heures du matin.

1°. L'infusion de noix de galle avoit éprouvé un dépôt noirâtre fort abondant.

2°. Le syrop de violettes étoit toujours verd.

3°. La dissolution d'argent, par l'acide nitreux, avoit formé un précipité blanchâtre en forme de caillé : la liqueur surnageante étoit claire.

4°. L'alkali fixe résous avoit formé un précipité en flocons jaunâtres : je filtrai la liqueur, je lavai le résidu ocreux resté sur le filtre avec de l'eau distillée, il est toujours resté jaune.

5°. L'alkali fixe non résous a produit le même effet.

6°. L'eau minérale, unie à l'acide vitriolique, étoit toujours très-limpide.

Voulant confirmer les résultats que j'avois obtenus dans mon laboratoire, je fus sur les lieux le 1er août 1780 ; vers les deux heures de l'après-dîner je répétai mes expériences avec les divers réactifs : j'obtins les mêmes effets que chez moi, sinon que la dissolution d'argent par l'acide nitreux produisit une couleur & un sédiment violet [indice d'un principe phlogistiqué].

EFFETS DU TEMPS.

Le 31 juillet, à dix heures du matin, l'eau minérale que j'avois mis la veille dans des cucurbites de verre couvertes de leurs chapiteaux, avoit conſervé ſa couleur citrine, perdu un peu de ſa ſaveur martiale, avoit dépoſé une très-petite quantité de matiere jaunâtre nageant encore dans la liqueur, c'étoit de la terre martiale qui jauniſſoit le linge.

1°. Cette eau verdiſſoit encore le ſyrop violat.

2°. Elle n'altéroit plus ſenſiblement l'infuſion de noix de galle.

3°. Elle rendoit louche la diſſolution d'argent par l'acide nitreux, & y produiſoit des flocons blancs qui ſe précipitoient.

Le 2 août j'avois encore de l'eau minérale du Veau-garni, que je conſervois dans des bouteilles depuis le 30 juillet : elle n'avoit plus le goût de fer, elle conſervoit ſa couleur citrine, & une chopine environ avoit dépoſé une matiere jaunâtre du poids de deux grains.

1°. L'infuſion de noix de galle n'étoit plus altérée qu'une heure après.

2°. La diſſolution d'argent, par l'acide nitreux, devenoit auſſi-tôt d'un blanc mat, & il s'y précipitoit des flocons blanchâtres [indice d'acide marin].

3°. L'eau minérale teignit en verd le ſyrop violat, mais plus lentement qu'à l'ordinaire, parce qu'une partie de la terre s'étoit dépoſée [indice de terre calcaire ou autre].

4°. L'acide vitriolique donna de la limpidité à l'eau.

5°. L'alkali fixe produiſit lentement un ſédiment jaunâtre.

ACTION DU FEU.

Le 30 juillet, à huit heures du matin, voulant m'aſſurer ſi ces eaux minérales ne contenoient point quelque principe acide ou alkalin développé, je les ſoumis à la diſtillation dans des vaiſſeaux de verre placés au bain de ſable : j'avois mis un peu de ſyrop violat dans mon récipient. Les premieres gouttes de liqueur qui paſſerent ne changerent point la couleur du ſyrop de violettes : je ne voyois point, comme dans celle de Saint-Jouan, des flocons jaunâtres monter & deſcendre. La liqueur étoit toujours jaunâtre, & il ne ſe fit pas de précipité abondant : je ceſſai dès-lors la diſtillation, & ſoumis à l'évaporation, dans un plat d'argent placé au bain de ſable, trois pots d'eau minérale. Mon plat étant petit, l'évaporation dura depuis huit heures du matin du 30 juillet, juſqu'aux ſix heures du ſoir du 31.

La liqueur conſervant toujours une belle couleur citrine, produiſoit un ſédiment abondant : pendant l'évaporation je l'ai goûté & eſſayé avec divers réactifs.

1°. Elle n'avoit plus de ſaveur martiale; 2°. elle verdiſſoit lentement le ſyrop violat; 3°. elle ne changeoit plus l'infuſion de noix de galle; 4°. elle louchiſſoit la diſſolution d'argent par l'acide nitreux, & produiſoit auſſi-tôt des flocons blancs.

Après avoir réduit, par une évaporation lente & graduée, ſix pintes d'eau minérale à une chopine environ, j'ai filtré la liqueur; il eſt reſté ſur le filtre & dans le vaiſſeau évaporatoire un dépôt jaunâtre fort abondant, que j'examinerai ailleurs.

J'ai eſſayé l'eau minérale filtrée avec divers réactifs, dont voici les réſultats :

1°. L'eau filtrée étoit jaunâtre, & n'avoit plus goût de fer.

2°. Elle ne change plus la couleur de l'infuſion de noix de galle.

3°. Elle verdit le ſyrop violat.

4°. La diſſolution d'argent par l'acide nitreux l'a rendu d'un blanc mat, & l'on appercevoit dans le mélange des flocons blanchâtres qui ſe précipitoient [indice d'acide marin; car ce précipité n'étoit que de la lune cornée].

5°. L'acide vitriolique a éclairci la liqueur, & l'a rendu limpide.

6°. L'alkali fixe a produit un précipité en s'uniſſant à l'acide marin qui abandonne pour lors la terre calcaire qui lui ſervoit de baſe.

J'ai évaporé dans un vaiſſeau de verre placé au bain de ſable, le ſurplus de la liqueur filtrée, & j'ai obtenu un ſédiment jaunâtre dans lequel on appercevoit ſenſiblement, 1°. des plaques grisâtres qui n'attirerent point l'humidité de l'air; 2°. une eſpece de ſel roux ocreux très-ſtyptique & très-déliqueſcent, formé de l'union de l'acide marin avec la terre martiale; 3°. du ſel marin calcaire.

Le 2 août, vers les ſix heures du ſoir, j'obſervai les réſultats de la combinaiſon des divers réactifs avec l'eau minérale évaporée & filtrée.

1°. L'eau mêlée au ſyrop violat n'étoit plus verte, mais d'un jaune citron : il s'étoit fait un petit précipité. Je lui rendis la couleur verte en l'agitant, & y joignant de nouveau ſyrop de violettes.

2°. La diſſolution d'argent, par l'acide nitreux, avoit produit un ſédiment grisâtre, partie en flocons, partie en lamines : la liqueur ſurnageante étoit encore un peu jaune.

3°. L'acide vitriolique étoit d'un beau jaune orangé, & avoit un très-petit précipité qui n'étoit que de la ſélénite.

4°. L'eau minérale, unie à l'alkali fixe étant d'un jaune citron, avoit produit un dépôt de même couleur entiérement insipide : c'étoit de la terre calcaire colorée par du mars qui avoit traverſé le filtre.

Le dépôt jaunâtre, reſté ſur le filtre & dans le vaiſſeau évaporatoire lorſque je filtrai la liqueur, peſoit en tout vingt-ſix grains : il avoit une couleur ocreuſe, & une ſaveur terreuſe.

Je lavai d'abord ce dépôt avec de l'eau diſtillée chaude qui prit une couleur grisâtre : le réſidu n'avoit pas diminué de poids, il peſoit toujours vingt-ſix grains environ.

J'expoſai à l'évaporation cette leſſive filtrée, qui dépoſa ſur les parois du vaſe de verre dans lequel elle évaporoit, une craſſe blanchâtre qui n'étoit que de la terre calcaire.

Je lavai de nouveau le réſidu bien ſeché avec du vinaigre diſtillé dont je mis quantité ſuffiſante juſqu'à parfaite ſaturation : je filtrai la liqueur. Le réſidu placé ſur le filtre, étant bien deſſeché, ne peſoit plus que huit grains, parce que le vinaigre diſtillé avoit diſſous ſeize grains de terre calcaire.

Ayant mis ce ſédiment de huit grains, imbibé d'un peu d'huile, dans un creuſet bien luté & placé entre des charbons ar-

dens, j'ai obtenu quatre grains de véritable fer, qui eſt venu adhérer aux angles de mon acier aimanté.

J'ai voulu évaporer la leſſive acéteuſe de ce ſédiment; l'évaporation étant très-avancée, mon vaſe de verre a caſſé, & mon expérience a manqué. Je ſoupçonne cependant que j'aurois trouvé du ſel ſoyeux formé par l'union de la terre calcaire avec le vinaigre diſtillé, car on en appercevoit déjà aux parois de l'évaporatoire.

RÉFLEXIONS SOMMAIRES ſur l'eau du Veau-garni.

L'eau minérale de la fontaine du Veau-garni eſt plus peſante que l'eau commune; elle n'eſt pas ſuſceptible de ſe garder ni d'être tranſportée au loin, quelque bien bouchées que ſoient les bouteilles, puiſqu'elle ſe dénature ſept à huit heures après être puiſée : ne pourroit-on pas obvier à cet inconvénient en y introduiſant ſoit du gas fixé, ſoit de l'acide vitriolique ? L'on a vu, dans mes expériences, quelques gouttes d'acide vitriolique dulcifié donner à l'eau minérale la tranſparence & la limpidité la plus parfaite, qu'elle conſervoit très-long-temps quoiqu'expoſée à l'air libre.

La prompte décompoſition de cette eau

démontre visiblement qu'elle n'est pas vitriolique : l'alkali fluor y détermine, il est vrai, un précipité ocreux ; mais la liqueur surnageante, évaporée lentement, ne donne pas de tartre vitriolé, mais bien de l'alkali fixe végétal qui verdit le syrop violat, & fait effervescence avec les acides.

Le gas ne s'y fait aucunement appercevoir, mais le phlogistique, le fer, la terre calcaire, le sel marin, la sélénite & l'alkali fixe y sont très-apparens.

1°. La couleur bleue qu'éprouve la dissolution d'argent par l'acide nitreux, mêlée à l'eau minérale récemment puisée dans la fontaine, paroît y démontrer le phlogistique qui, se dissipant très-aisément, n'a pu se manifester dans le cours de mes expériences.

2°. La saveur martiale de l'eau minérale, la propriété qu'elle a de noircir les matieres végétales astringentes, & surtout la poudre de noix de galle, l'enduit ocreux qui revêt les parois & le fond de la fontaine, l'action de l'aimant sur une certaine quantité du produit de son évaporation, démontrent inconteſtablement la présence du fer.

3°. La terre calcaire s'y manifeste par la couleur verte que prend le syrop violat uni à l'eau, par l'effervescence des acides versés dans l'eau évaporée aux $\frac{5}{6}$, & par la

nature des cryſtaux ſoyeux que fournit l'évaporation de la leſſive du ſédiment avec le vinaigre diſtillé.

4°. Le ſel marin calcaire y eſt inconteſtable, puiſque d'abord la diſſolution d'argent, par l'acide nitreux, rend l'eau minérale trouble & laiteuſe, & produit un précipité de véritable lune cornée; 2°. que la ſaveur de ce ſel eſt très-ſenſible, quand la liqueur eſt évaporée juſqu'à ſiccité; 3°. puiſqu'il s'éleve du réſidu des vapeurs d'eſprit de ſel marin fumant, quand on y verſe quelques gouttes d'acide vitriolique.

5°. Les feuillets talqueux, apperçus dans le vaiſſeau évaporatoire, décelent la préſence de la ſélénite.

6°. L'alkali s'y fait connoître, puiſque l'eau minérale, filtrée & évaporée, verdit encore le ſyrop violat: [effet qui ne peut être attribué qu'au natrum, parce que la terre calcaire eſt précipitée, & ne peut guere paſſer par le filtre].

Tels ſont donc les principes que les réactifs, la diſtillation & l'évaporation démontrent viſiblement exiſter dans l'eau minérale du Veau-garni, qui, comme on le voit, approche beaucoup de la nature de celle de Saint-Jouan.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 15 *mars & 2 avril* 1781.

LES maladies qui régnoient dans les premiers jours du mois de mars prenoient leur ſource dans une humeur âcre & très-mobile. Le grand nombre de rhumatiſmes vagues-inflammatoires, les accès qu'éprouvoient les goutteux, le trouble & l'anomalie des ſymptômes qui les tourmentoient, déciderent le jugement des praticiens, qui obtinrent le plus ſouvent d'heureux ſuccès de la méthode anti-phlogiſtique & délayante. Preſque tous les fébricitans, à cette époque, reſſentoient en effet des douleurs plus ou moins marquées de rhumatiſmes, & leur interruption fut preſque toujours ſuivie de ſymptômes beaucoup plus graves, mais heureuſement faciles, en général, à ſe laiſſer maîtriſer. Pluſieurs malades chez qui l'humeur ſe porta ſur le foie, eurent une jauniſſe accompagnée d'une légere tenſion des hypochondres, principalement du droit : la teinte n'en étoit pas foncée, & ſa durée ne fut que de cinq à ſix jours. D'autres eurent des coliques poignantes aux environs de l'ombilic, avec des criſpations dans les crémaſters, des épreintes, de fréquentes

quentes envies d'uriner. Parmi ceux-ci il y en eut un qui eſſuya des douleurs cruelles dans le ſphincter de l'anus pendant plus de quarante-huit heures. Quelques-uns eurent une toux vive, ſans expectoration, accompagnée d'un tiraillement douloureux dans les omoplates : cet état étoit plus rebelle aux remedes. Enfin, lorſque l'humeur rhumatique ſe porta vers la tête, les accidens furent quelquefois très-graves. Un mal de tête violent chez l'un de ceux-ci, fut remplacé par une affection comateuſe dans laquelle le malade portoit machinalement les mains à la tête, & la découvroit perpétuellement. Ses yeux étoient convulſifs, un peu moins ouverts que d'habitude, & les iris entiérement portés ſous la paupiere ſupérieure. Bientôt ſa langue s'embarraſſa en même temps que ſes idées ſe troublerent; du ſurplus elle étoit nette, enſuite il devint hémiplégique, quoiqu'avec un reſte de mouvement & de ſentiment; il avaloit cependant avec facilité; la reſpiration étoit bonne, mais le mouvement du cœur étoit foible & déſordonné; celui du pouls également foible, mais régulier : le ventre étoit libre. Ce malade étoit un homme difficile, impatient & toujours en mouvement. Un bain de pied dans lequel on avoit conſeillé de laiſſer en liberté douze

ſangſues qui s'attacherent promptement ſur le métatarſe & les environs des malléoles, produiſit un bien ineſpéré, mais de peu de durée. Les véſicatoires, qui avoient été appliqués en même temps, ramenerent, avec l'agacement des nerfs, tous les accidens que nous venons d'énoncer; on s'obſtina à tirer parti de ce puiſſant dérivatif, ce fut avec un ſuccès de plus en plus fâcheux; & enfin le malade fut ſuffoqué lorſque la paralyſie gagna les muſcles, organes de la reſpiration: on n'entre pas ici en détail ſur le ſurplus des moyens de curation employés, mais il a paru intéreſſant d'exciter les médecins à réfléchir ſur la maniere d'agir des véſicatoires, aujourd'hui trop prodigués peut-être.

Pour revenir au caractere général des maladies courantes, la même humeur ſe portoit quelquefois à la peau, y occaſionnoit diverſes éruptions éryſipélateuſes, ou du genre de celles connues ſous le nom de porcelaine *eſſera*. La terminaiſon étoit une deſquamation ſans grande démangeaiſon, comme l'éruption avoit eu lieu ſans fâcheux ſymptômes.

On rencontroit à cette même époque quelques fievres bilieuſes, putrides, & même il y en a eu d'accompagnées de parotides qui furent amenées, par les cauſtiques & les maturatifs, à une ſuppuration ſalutaire.

Vers le milieu du mois les fievres bilieuſes putrides ſe multiplierent ; les péripneumonies & pleuréſies de même caractere furent très-fréquentes. On obſerva pluſieurs éryſipeles & quelques rougeoles. Les goutteux & les perſonnes ſujettes aux rhumatiſmes & aux affections catarrheuſes furent également tourmentées.

Les douleurs de côté, dans les fluxions de poitrine, étoient violentes & ſe propageoient à travers les intercoſtaux juſques à la peau ; cependant elles étoient faciles à ſe déplacer & à s'étendre en remontant des dernieres fauſſes-côtes vers le tetton ou l'omoplate ; quelquefois même elles paſſoient & ſautoient, s'il eſt permis de parler ainſi, d'un côté de la poitrine à l'autre, ſans laiſſer preſque aucun ſentiment pénible à leur premier ſiege ; les topiques anti-pleurétiques réuſſiſſoient à les modérer, & un véſicatoire, appliqué ſur le lieu de la douleur, a été employé avec un ſuccès encore plus marqué. D'ailleurs le pouls dur, plein & tendu, exigeoit des ſaignées réitérées & rapprochées ; les urines étoient rouges, épaiſſes, briquetées, mais aſſez abondantes ; la peau ordinairement étoit ſeche, & ce n'étoit que vers les derniers temps de la maladie qu'elle prenoit un peu de moiteur ; les délayans, les potions calmantes, légére-

ment narcotiques, furent les remedes employés à l'intérieur, après que les premieres voies avoient été évacuées par l'ipécacuanha, comme émétique, chez pluſieurs dont les nauſées indiquoient la ſaburre des premieres voies.

On a remarqué quelques maux de gorge éryſipélateux, avec une fievre de la nature de celles indiquées ci-devant.

Quant aux obſervations particulieres, m. *Coſnier* parla de l'uſage d'un bain de pieds, pour rappeller la goutte vers ces parties, compoſé de quatre onces d'acide marin, étendues dans ſeize livres d'eau. Il en a obtenu quelquefois d'excellens effets; & au contraire chez d'autres malades, il a eu un très-mauvais ſuccès.

M. *de Fraſne* a fait l'hiſtoire d'un homme gras, pléthorique, ſur lequel, au moindre frottement qu'il éprouve à quelque partie que ce ſoit du corps, on voit naître une tumeur emphiſémateuſe de la grandeur d'à-peu-près un écu de ſix livres, à laquelle il reſſent une ſorte de picottement âcre, ſans qu'il en réſulte enſuite aucune autre incommodité. Pour peu que cet homme faſſe uſage d'échauffans, ces ſortes de tumeurs naiſſent avec la plus grande facilité.

M. *de la Planche* a rendu compte de l'ouverture du cadavre d'un malade mort

de phthiſie. La cauſe de cette maladie étoit dans un ulcere de l'inteſtin rectum. Il a parlé à ce ſujet de la préparation des laines & des poils deſtinés à la fabrique des chapeaux, & il la regarde comme la cauſe de beaucoup d'ulceres de ce genre.

M. *Doublet* a préſenté le tableau des maladies obſervées à l'hoſpice de madame *Necker* pendant les mois de janvier, février & mars de cette année.

M. *Chevallier* a dit qu'après avoir ſuivi, depuis le mois d'octobre dernier, un malade dont tous les accidents annonçoient une fievre de ſuppuration, & la phthiſie. Cet état avoit ſemblé diſparoître & faire place à un mieux étonnant au commencement de mars, mais que vers la fin de ce mois cette perſonne s'étant expoſée à l'air, il étoit ſurvenu immédiatement un gonflement extraordinaire & douloureux de la tête, pour lequel il l'avoit fait ſaigner, mis à une diette ſévère, aux délayans, & avoit conſeillé des cataplaſmes de mie de pain & de lait; que la bouche cependant s'étoit promptement couverte de chancres avec un ptyaliſme affreux pour ſa fétidité & ſon abondance. Les accidens avoient diminués aſſez facilement, & la bouche étoit bien à l'époque de la ſeconde aſſemblée, 2 avril.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

MARS 1781.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	1, 0	7, 5	5, 0	28 0,10	28 1, 1	28 1, 1
2	6, 0	8, 5	5, 1	28 1, 8	28 2, 3	28 2,11
3	4, 2	8, 0	6, 6	28 2, 9	28 2, 8	28 2, 6
4	5, 1	9, 3	6, 0	28 1, 8	28 1, 3	28 1, 0
5	3, 2	8, 0	5, 1	28 0, 6	28 1, 1	28 2, 4
6	1, 2	8, 6	5, 7	28 3, 6	28 3, 5	28 3, 0
7	2, 0	5, 6	4, 0	28 2, 1	28 1, 7	28 1, 0
8	1, 5	8, 5	6, 8	28 0, 4	28 1, 0	28 1, 4
9	4, 6	10, 2	6, 0	28 1, 4	28 1, 6	28 1, 5
10	3, 0	10, 0	7, 2	28 1, 0	28 0, 8	28 0, 9
11	5, 6	9, 1	4, 4	28 0, 4	28 0, 4	28 0,10
12	2, 2	8, 0	4, 2	28 0,10	28 1, 0	28 1, 0
13	2, 1	9, 0	5, 9	28 1, 2	28 1, 0	28 1, 6
14	2, 3	10, 0	6, 8	28 2, 0	28 2, 2	28 2, 8
15	1, 4	12, 0	7, 0	28 3, 0	28 3, 3	28 3, 2
16	2, 0	10, 1	7, 0	28 2, 7	28 1, 9	28 1, 2
17	3, 5	12, 5	9, 5	28 0, 7	28 0, 1	28 0, 0
18	5, 0	16, 0	10, 5	28 0, 2	28 0, 8	28 0,11
19	7, 3	15, 8	13, 0	28 1, 0	28 1, 0	28 1, 0
20	6, 5	14, 6	10, 3	28 1, 5	28 1, 5	28 1, 6
21	5, 7	15, 8	11, 5	28 1,10	28 1,11	28 1,11
22	5, 0	14, 0	7, 0	28 1, 4	28 0,11	28 0, 8
23	5, 0	10, 5	6, 4	28 1, 8	28 1,10	28 2, 1
24	2, 0	11, 0	7, 4	28 3, 0	28 3, 6	28 3, 9
25	4, 0	13, 3	9, 9	28 3, 9	28 2, 8	28 1, 4
26	5, 1	14, 7	7, 0	27 11, 0	27 9,11	27 10, 6
27	1, 8	6, 1	1, 8	27 11, 0	27 9, 6	27 8, 6
28	0, 8	7, 3	2, 0	27 8, 0	27 7, 5	27 7, 4
29	0, 4	8, 6	4, 5	27 7, 4	27 7,10	27 8, 0
30	3, 5	13, 3	8, 6	27 8, 2	27 8, 4	27 9, 0
31	2, 8	12, 7	7, 0	27 10, 0	27 10, 0	27 10, 0

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9h.*
2	N. be. br. gel. bl.	O. c. brouil. pl.	S-O. c. brouil. pl.
1	N-O. & S-O. couvert, brouill.	N-O. beau, doux.	N-O. nuages.
3	S. & S-O. *id.* brn.	S-O. c. brou. brui.	S-O. couv. brouil.
4	S. couvert.	S. beau, doux.	E. & S. be. doux.
5	N. *id.* brouill.	N O. couv. brui.	N. couvert.
6	N. beau, *gel. bl.*	O. beau, doux.	O. beau, doux.
7	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*	O. *idem.*
8	N-O. nuages.	N. couv. doux.	N. couv. doux.
9	N. beau, doux.	E. beau, doux.	E. beau, doux.
10	E. *idem.*	O. & S. *idem.*	N. & S-O. couv.
11	N. couvert.	N. beau, froid.	N. beau, froid.
12	N E. *id.* froid.	E. *idem.*	N. *idem.*
13	N-E. beau, froid.	N-E. beau.	E. beau.
14	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *id. aur. bor.*
15	N-E. *idem.*	N-E. *id.* chaud.	N-E. beau.
16	N-E. *idem.*	N-E. beau, froid.	N-E. *idem.* froid.
17	E *idem*	E. beau, chaud.	S-E. beau, chaud.
18	S. *idem.* brouill.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
19	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*	N. *idem.*
20	N. beau, doux.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
21	N. & E. *id.* brou.	O. *idem.*	N. *idem.*
22	N. *idem.*	O. *idem.*	N. beau, froid.
23	N-E. beau, froid.	E. *idem.*	N-E. *idem.*
24	N-E. *idem.*	E. beau, froid.	N-E. *idem.*
25	E. *idem.*	E. & S-E. be. dou	E. beau, doux.
26	O. & S-E. beau, vent.	N-O. & N. beau, vent froid.	N. couv. *éclairs.*
27	N. couv. froid.	N. nuages, vent froid, *giboulées.*	N. beau, *aurore boréale.*
28	N-E beau, froid.	NE. be. vent fr.	N-E. *idem.*
29	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
30	N-E. beau, doux.	E. beau, doux,	N-E. beau.
31	N-E. beau, froid.	E. beau, v. froid.	N-E. c. v. froid.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . 16, 0 deg. le 18
Moindre degré de chaleur . . . . . 0, 4 le 29

Chaleur moyenne . . . . . 6, 9 deg.

Plus grande élévation du *pou. lig.*

Mercure . . . . . 28, 3, 9 les 24 & 25
Moindre élévat. du Mercure 27, 7, 4 les 28 & 29

Elévation moyenne . . 28 p. 0, 7

Nombre de jours de Beau 25
de Couvert 3
de Nuages 3
de Vent 5
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard. . . 8
de Pluie 2
de Grêle 1

Quantité de Pluie . . . . . 2, 0 lignes.
D'Evaporation 40, 0
Différence 38, 0

Le vent a soufflé du N. . . . . 8 fois.
N.-E. 9
N.-O. 3
S. 1
S.-E. 1
S.-O. 3
E. 3
O. 3

TEMPÉRATURE : Très-seche, douce & agréable, excepté les derniers jours du mois, où le vent étoit froid & piquant.

MALADIES : Aucune.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er avril 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mars 1781, par m. BOUCHER, médecin.

LE temps, pendant tout le cours du mois, a été conforme aux vœux du laboureur pour les ſemailles de cette ſaiſon, la ſechereſſe ayant ſuccédé à propos au temps pluvieux qui avoit eu lieu dans les mois précédens : auſſi le barometre a-t-il été, preſque tout le mois, obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces.

Quoique le vent ait preſque toujours été *nord* & *oueſt*, il n'y a pas eu de froid ; & ce n'eſt guere que dans les derniers jours du mois que la liqueur du thermometre s'eſt approchée du terme de la congélation.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $9\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $1\frac{1}{2}$ degré au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 10 degr.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 10 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 6 lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du nord.	2 fois du ſud.
9 fois du nord vers l'eſt.	4 fois du ſud vers l'oueſt.
5 fois de l'eſt.	6 fois de l'oueſt.
1 fois du ſud vers l'eſt.	5 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 13 jours de temps couvert ou nuageux.

4 jours de pluie.	1 jour de grêle.
1 jour de neige.	

Les hygrometres ont marqué une grande humidité pendant preſque tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mars 1781.

Ce mois a été remarquable par des apoplexies & des coups de ſang, arrivés à nombre de perſonnes, ſur-tout dans la premiere quinzaine du mois. (Seroit-ce l'effet de la variation ſubite qu'il y a eu dans le barometre à la fin du mois précédent, joint au voiſinage de l'équinoxe?) Le mercure qui, depuis le 20 de ce mois, étoit deſcendu par degrés au point de ſe trouver le 27 au terme de 27 pouces précis, a remonté, dans l'eſpace de 24 heures, juſqu'au terme de 28 pouces, terme qu'il a dépaſſé les jours ſuivans.

La fievre continue putride s'eſt étendue ce mois, & a gagné les maiſons des bons bourgeois. Mais peu des malades, qui ont été traités à temps & convenablement, ont ſuccombé.

Les rhumes ont été communs : ils exigeoient des attentions pour la cure & des précautions dans le régime. C'étoit ſouvent une fluxion de poitrine maſquée qui négligée entraînoit la pulmonie. Il y a eu auſſi des pleuro-pneumonies qui ont dû être traitées par la méthode générale : dans quelques-uns la maladie a été un ſymptôme de la fievre putride.

La petite-vérole régnoit toujours ; elle s'étoit propagée dans toutes les claſſes des citoyens, & elle étoit confluente dans pluſieurs : mais peu de perſonnes y ont ſuccombé.

La fievre tierce & la double tierce ont été encore aſſez répandues ; on a vu auſſi quelques fievres quartes, récidives de l'automne : dans quelques ſujets elle étoit devenue double-quarte.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recherches phyſiques ſur le feu ; par m. MARAT, *docteur en médecine, & médecin des gardes du corps de monſeigneur le* COMTE D'ARTOIS. *A Paris, rue Dauphine, chez* Cl. Antoine Jombert, fils aîné, *libraire du roi pour le génie & l'artillerie.* M. DCC. LXXX. *Avec approbation & privilege du roi.* in8°. *de* 202 *pages.*

M. Marat. « On penſoit autrefois, & on penſe » encore aujourd'hui, que le feu eſt un être élé- » mentaire, dont la matiere éparſe dans tous les » corps, reſte cachée tant qu'elle n'eſt pas raſſem- » blée par le mouvement Cette opinion a été celle » de tous les temps, de tous les lieux : les philo- » ſophes l'ont établie dans leurs ouvrages ; les » lecteurs l'ont reçue ſans examen ; & je ne ſache » preſque perſonne juſqu'à ce jour qui n'y ait ſouſ- » crit, ſans doute parce qu'elle a paru inconteſta- » ble. Oſerois-je cependant l'avancer ? Elle doit » être rangée parmi beaucoup d'autres fort mal- » fondées, quoique fort ſpécieuſes ».

Dictionn. raiſ. des Scienc. « Le feu eſt-il une » matiere particuliere ? ou n'eſt-ce que la matiere » du corps mis en mouvement ? c'eſt ſur quoi les » philoſophes ſont partagés. D'après *Deſcartes*, le » feu n'eſt autre choſe que le mouvement excité » dans les particules des corps, par la matiere du » premier élément dans lequel ils nagent. Selon » *Newton*, le feu n'eſt qu'un corps échauffé ». *Muſchembroeck* donne au feu deux caracteres qui le diſtinguent, la lumiere & la raréfaction ; il ne fait pas même entrer de chaleur dans ſa définition.

M. Marat. Lorſqu'on frotte avec rapidité deux pieces de bois, c'eſt, diſent les phyſiciens, le feu renfermé dans le bois qui cauſe cet incendie. *Dictionn. raiſ. des Sciences.* « Une autre maniere » de produire du feu, eſt de frotter un corps con- » tre un autre avec tant de vîteſſe qu'il n'y ait » rien dans l'air, excepté les particules flottantes » du feu dont l'activité doit être aſſez grande pour » ſe mouvoir avec la même promptitude, & pour » remplir à meſure les places vuides. Par ce moyen » le feu le plus agile de tous les corps qu'il y ait » dans la nature — s'amaſſe autour du corps mu, » & y crée une eſpece d'atmoſphère de feu ».

Au reſte le feu, ſuivant m. *Marat*, eſt une modification d'un fluide particulier qu'il appelle *fluide igné*, qu'il croit avoir rendu ſenſible & démontré à l'œil même dans des apparences microſcopiques.

Il faut convenir que ſes expériences, quelque peu concluantes qu'elles ſoient pour le ſyſtême auquel m. *Marat* les fait ſervir de baſe, ſont néanmoins très-ingénieuſes & paroiſſent une ſource nouvelle autant qu'intéreſſante pour les phyſiciens obſervateurs.

Traité des ſcrophules, vulgairement appellées écrouelles, *ou* humeurs froides; *par m.* PIERRE LALOUETTE, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & chevalier des ordres du roi. A Paris, chez* P. Fr. Didot, le jeune, *imprimeur-libraire, quai des Auguſtins,* 1780. *Avec approbation & privilege du roi.* in-12 *de* 333 *pages.*

Nous attendrons, pour porter un jugement de cet ouvrage dont l'auteur annonce la ſuite, que

cette partie ait été imprimée. Le compte qu'il promet y rendre détruira ſans doute l'air de myſtère & de ſecret qui juſqu'ici jette de la défaveur ſur ſon travail.

JOANNIS RAZOUX, doctoris med. Nemauſenſis diſſertatio epiſtolaris. De cicutâ, ſtamonio, hyoricano, & aconito. Nemauſi, apud *Petrum Baume*, typographum bibliopolamque, viâ majorâ, juxta collegium, 1780. *in*-8°. *de* 46 *pages*.

L'auteur annonce des effets auſſi heureux que merveilleux des remedes dont il ſe rend l'apologiſte dans cette brochure dédiée à m. *Storck*: ici on a pu les dire à-peu-près nuls quant aux effets curatifs, & très-dangereux quant à l'uſage.

L'art de ſoigner les pieds, contenant un traité ſur les cors, verrues, durillons, oignons, engelures, les accidens des ongles & leur difformité; préſenté au Roi par m. LA FOREST, *chirurgien-pédicure de ſa majeſté & de la famille royale. A Verſailles, chez* Blaiſot, *rue Satory; & à Paris, chez l'Auteur, rue Croix-des-Petits-champs, maiſon de m.* Bourdet, *dentiſte du roi. Brochure* in-12.

PROSPECTUS.

PRÉSENS de Flore à la Nation françoiſe, pour les alimens, les médicamens, l'ornement, l'art vétérinaire, & les arts & métiers, ou *Traité hiſtorique des plantes qui ſe trouvent naturellement dans les différentes provinces du royaume, rangées ſuivant le ſyſtéme de m. le chevalier* DE LINNÉ, *avec tous les détails qui les concernent ; par m. BUC'HOZ, méd. de* MONSIEUR, *&c. avec approbation & privilege du roi.*

CET ouvrage eſt tout-à-la-fois curieux & utile: on y traite des différentes plantes qui croiſſent dans les provinces du royaume ; on en caractériſe le genre ; on en indique les eſpeces ; on en donne la nomenclature latine & françoiſe ; on les décrit avec exactitude ; on rapporte les endroits où elles croiſſent ſpontanément ; on expoſe la maniere de les cultiver ; on déſigne les inſectes qui leur ſont nuiſibles ; on en démontre les propriétés, non-ſeulement pour la matiere alimentaire & médicale à l'uſage de l'homme & des beſtiaux, mais auſſi pour les arts & métiers, & ſpécialement pour la décoration des jardins, & l'ornement des toilettes. Il n'a paru juſqu'à préſent aucun ouvrage auſſi général, & auſſi méthodique que celui-ci ſur le regne végétal du royaume ; & en effet on y fait l'énumération de près de trois mille plantes, & on ne néglige aucun des objets qui peuvent en rehauſſer le mérite. Ces plantes ſe trouvent rangées ſuivant la méthode ſexuelle, qui eſt la plus claire & la plus facile ; &, pour rendre cet ouvrage plus intelligible, on a fait précéder différens diſcours préliminaires ſur l'anatomie des plantes, ſur leur végéta-

tion & leur génération, de même que ſur les différens ſyſtêmes botaniques. Cet ouvrage renfermera quatre volumes *in*-4°. de cinquante feuilles chacun : le prix ſera de 36 liv. par ſouſcription, dont 9 liv. en ſouſcrivant, 9 liv. en recevant le premier volume, 9 liv. en recevant le ſecond, autant en recevant le troiſieme ; le quatrieme ſe donnera ſans rien payer : ceux qui voudront ſe le procurer par la poſte, paieront 10 liv. en ſus de la ſouſcription.

On ſouſcrit chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la Sorbonne ; chez Durand neveu, *rue Gallande ; & chez les principaux Libraires. Le premier volume paroîtra en mai, & les autres ſucceſſivement.*

AVIS.

LA place de chirurgien gagnant maîtriſe, en l'hôtel-dieu Saint-André de Bordeaux, ſera vacante au mois d'août 1781. L'examen au concours en a été fixé par le bureau d'adminiſtration dudit hôtel-dieu, au 3 juillet ſuivant, trois heures de relevée. Le ſujet qui remportera les ſuffrages, & qui aura la place, reſtera dans ledit hôtel-dieu ſix années conſécutives ; il y ſera logé, nourri, & ſon linge y ſera blanchi : il aura deux cens livres d'appointement pour chacune deſdites ſix années, après leſquelles, ſur l'atteſtation de bon ſervice qu'il méritera du bureau, il ſera agrégé dans le corps des maîtres en chirurgie de ladite ville, en ſubiſſant un examen de légere expérience, & payant les droits taxés ſeulement pour cet examen. Les aſpirans à cette place ſe feront préalablement inſcrire chez m. DUPRAT, notaire & greffier dudit bureau d'adminiſtration, & lui remettront leurs actes de baptême, certificat de catholicité & atteſtation de leurs études en l'art de chirurgie, au plus tard juſqu'au 15 juin qui précédera, pour qu'à la vue de ces pieces le bureau puiſſe décider de ceux qui ſeront admis auxdits concours & examen.

TABLE

DU MOIS DE MAI 1781.

EXTRAIT. *Recherches sur la rage ; par* m. ANDRY, *méd.* page 385
Observation sur la rage ; par m. DUPERRIN, *méd.* 398
Observations sur la rage ; par m. PORTAL, *méd.* 401
Observ. sur la rage d'un mulet ; par m. THOREL, *méd.* 420
Suite des *observations sur le traitement des cancers ; par* m. CAMPARDON. 423
Essai analytique sur les eaux minérales, &c. ; par m. CHIFOLIAU, *méd.* 438
Extrait des prima mensis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *mars & 2 avril* 1781. 464
Observations météor. faites à Montmorenci. 470
Observations météor. faites à Lille. 473
Maladies qui ont régné à Lille. 474

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 475
Prospectus. 478
Avis. 479

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois mai 1781. A Paris, ce 24 avril 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1781.

EXTRAIT.

Histoire naturelle, chymique & médicinale des corps des trois règnes de la nature, ou *Abrégé des œuvres chymiques de m.* Gaspard Neumann; *par feu m. Roux, docteur de la faculté de médecine de Paris, professeur de chymie, &c. Premiere partie du regne minéral. A Paris, chez* Charles-Guillaume Leclerc, *libraire, quai des Augustins, entre la rue Git-le-cœur &*

la rue Pavée, 1781, *avec approbation & privilege du roi.* In-4°. *de* 338 *pag. ſans la table. Prix* 3ᵗᵗ *en feuilles.*

NOUS avons cru devoir à la mémoire de feu m. *Roux*, notre prédéceſſeur dans la rédaction de ce journal, de faire connoître avec quelque détail le fragment que m. *Leclerc*, libraire, préſente au public. Le plan du grand & important ouvrage dont il auroit été le commencement, avoit été conçu pluſieurs années avant la mort prématurée de l'auteur, & le ſoin de l'exécuter avoit alors été confié à deux hommes également ſavans, m. *Théodore Baron*, & m. *Roux*, tous les deux docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris, & élevés dans ſon ſein : ce premier jouiſſant juſtement de la réputation d'un grand chymiſte que l'autre méritoit déjà, & alloit acquérir inceſſamment.

L'oubli du titre de régent dans le titre d'ailleurs peu correct de l'ouvrage, nous prouve qu'il eſt poſtérieur à la mort de ſon auteur, & d'une autre main que la ſienne : il n'eût pas manqué de ſe parer d'une qualité qui eſt en même temps la preuve de la fidélité à remplir ſes devoirs comme médecin, de la pureté des mœurs & des principes de conduite de ceux à qui on l'accorde, de leurs talens & de la ſûreté de leur commerce relativement

à l'aſſociation intime où l'on veut bien les admettre.

Le fond ſur lequel on devoit édifier, ainſi que les matériaux, ſe trouvoient dans les œuvres & les leçons de *Neumann*, déjà refondues plutôt qu'abrégées, par mm. *Zimmermann* & *Lewis*. Dans les premiers momens m. *Roux* ſe livra avec ardeur aux travaux qu'exigeoit une vaſte entrepriſe; enſuite il crut s'appercevoir que peut-être il partageroit très-inégalement la gloire d'avoir contribué à un ouvrage auquel les occupations de ſon coopérateur ne lui permettoient probablement pas de prendre une grande part: l'ouvrage n'avança plus; il s'écoula quelque temps; m. *Baron* mourut. M. *Roux* alloit remettre la main à un travail auquel il avoit attaché toute ſa réputation, lorſqu'il fut honoré du choix de la faculté pour remplir le premier une chaire de chymie expérimentale qu'elle venoit d'établir dans ſes écoles, & dont il avoit été ſtatué que les leçons ſeroient en françois, gratuites & publiques.

M. *Roux* enviſagea de ce moment «ſon » ouvrage ſous un autre point de vue; il » ſe conſacra tout entier à l'étude de la » chymie, ſe livra plus particuliérement à » l'expérience, & ſuſpendit même l'exé- » cution de l'ouvrage, perſuadé qu'il ne

» pourroit que gagner infiniment à ce » délai ». Pendant ſix années m. *Roux* mit un accord conſtant entre ce cours de chymie & ſon ouvrage. Ses matériaux étoient recueillis & diſpoſés, l'habitude qu'il avoit d'écrire, ſon érudition, l'avantage qu'il poſſédoit de claſſer ſes idées avec la plus grande facilité l'avoient enfin déterminé à commencer à mettre au jour ſon ouvrage ; il n'avoit beſoin que de laiſſer aller ſa plume, & à meſure que les expériences avoient vérifié ſon travail, il le livroit à l'impreſſion.

Le fragment imprimé n'offre de complet que la premiere claſſe de la premiere partie du regne minéral, qui comprend l'hiſtoire des terres & des pierres, & une partie de la ſeconde claſſe, des ſubſtances métalliques, l'or, l'argent, métaux parfaits ; le plomb, le cuivre, &c. c'eſt à ce point que la mort a arrêté ſes travaux.

M. *Roux* a diſtingué, par un ſigne particulier, les différens articles qui appartiennent à m. *Zimmermann*, par un autre, ceux qui ſont à m. *Lewis* ; les ſiens ſont pareillement marqués de façon que m. *Neumann* conſerve tout ce qui, dans l'ouvrage, n'eſt pas ſous l'un ou l'autre de ces caractères.

L'introduction eſt entiérement de la main de m. *Roux* ; il y définit la chymie :

« Cette branche de la phyſique qui s'oc-
» cupe de l'action que les corps exercent
» les uns ſur les autres en vertu de leur
» nature & de leur compoſition ». Cette action eſt l'effet d'*une tendance*, mot qu'il ſubſtitue à celui d'*affinité* par des motifs qui montrent combien il avoit de ſagacité. Il examine enſuite ce qu'on entend par corps, & les enviſage comme des compoſés de parties homogènes liées entr'elles par une force de cohéſion inconnue : ſous ce point de vue le corps eſt un agrégat. Conſidérant d'autre part que preſque tous les corps ſont un aſſemblage de parties différentes par leur nature, unies par une force réſultante de cette *tendance* qu'il vient de définir, il les nomme élément, mixte, compoſé, ſurcompoſé, &c... d'après les idées généralement reçues. Il regarde le feu comme le ſeul agent propre à contrebalancer la force de cohéſion qui unit les corps, comme le ſeul diſſolvant propre à communiquer à tous les corps le mouvement de fluidité ; & c'eſt avec raiſon, ſelon lui, que les chymiſtes ont regardé le feu & les menſtrues comme les inſtrumens actifs de leur art.

L'auteur diviſe la chymie en *naturelle* & *expérimentale*. La premiere eſt l'expoſition des phénomènes produits par l'ac-

tion que les corps exercent les uns sur les autres en vertu de leur nature & de leur composition particuliere; tels sont les météores, la production des fossiles, les tremblemens de terre, la végétation & ses produits, &c. La seconde renferme tous les phénomènes qui se présentent au chymiste lorsqu'il applique lui-même ces corps les uns aux autres : elle comprend 1°. la chymie philosophique; 2°. la chymie médicinale; 3°. la zimotechnie ou l'art de faire le pain & les différens vins; 4°. la cuisine, &c. 5°. l'art du parfumeur; 6°. la pyrotechnie ou art des feux d'artifice; 7°. la halotechnie qui traite de l'extraction des sels & de leurs esprits; 8°. l'art du savonnier; 9°. la teinture; 10°. l'art des vernis; 11°. les différens arts qui préparent les peaux, poils, ongles, cornes, &c. 12°. les arts qui préparent les graisses & les suifs, l'art de faire la colle; 13°. l'art du papetier; 14°. celui de l'amidonnier; 15°. l'art de décreuser la soie; 16°. la métallurgie qui renferme la docimastique & l'art des alliages; 17°. l'alchymie qui est l'art d'améliorer les métaux & de les transmuer; 18°. la verrerie & les émaux; 19°. la poterie qui comprend l'art de faire les tuiles, les briques, la poterie vernie, la faïance, les vases de grès, la porcelaine, &c. 21°. l'art de cuire la chaux, le plâtre, &c.

M. *Roux* développe enſuite d'une maniere auſſi nette qu'étendue, ſes idées ſur la nature du feu, ſon action, ſes degrés; ſur la conſtruction des fourneaux deſtinés à le contenir, le conduire & l'augmenter; & ſur celle des vaiſſeaux deſtinés à recevoir les matieres ſur leſquelles le chymiſte veut opérer, ou les produits qu'il en veut obtenir; il décrit les différentes ſortes de diſtillations, les précautions qu'elles exigent, l'eſpece d'appareil qui leur convient, les différens luts qui ſont en uſage, indique ceux qu'on doit préférer, & donne enfin pluſieurs méthodes de fermer hermétiquement les vaiſſeaux. De ſages conſeils ſur le ſoin & l'attention qu'on doit apporter en opérant, terminent ſon introduction.

Nous n'avons, dans ce fragment, que la premiere claſſe complette du regne minéral, & une partie de la ſeconde; l'auteur s'étoit propoſé de ranger ſous ſix claſſes toutes les ſubſtances qu'on a trouvées juſqu'ici dans le regne minéral, la premiere deſtinée aux pierres & aux terres; la ſeconde, aux matieres métalliques; la troiſieme, au ſoufre; la quatrieme, aux ſels minéraux; la cinquieme, aux cryſtaux; la ſixieme enfin, aux différentes eſpeces d'eaux.

Nous avons dit que les recherches qu'il

renferme, étoient dues à quatre différens auteurs, mm. *Neumann*, *Lewis*, *Zimmermann* & *Roux*: on doit à ce dernier des réflexions ſages & des obſervations juſtes, mêlées à preſque tous les articles. Il en eſt qui lui ſont, pour ainſi dire, entiérement dûs; par exemple, tout le détail des travaux qui dans ces derniers temps ont été faits, notamment par m. *d'Arcet*, pour reconnoître la nature du diamant, des pierres précieuſes, &c... La chaux vive & le gypſe ſont encore deux objets ſupérieurement traités & complets; l'hiſtoire de la pierre de Boulogne, celle du ſpath fuſible, ſont également parfaites. M. *Roux* entre dans les plus grands détails ſur le lapis-lazuli, & la couleur précieuſe qu'il fournit aux peintres; il donne les procédés employés pour l'extraire. Ses recherches ſur les argilles ſont très-étendues; il y joint pluſieurs méthodes de compoſer d'excellens creuſets; quant au talc & au mica, il annonce les avoir mis en fuſion dans les fourneaux de Saint-Gobin, avec cette ſingularité que la demi-vitrification qui en réſulta ne s'unit point au creuſet; il joint toujours aux vues chymiques & relatives aux arts, des réflexions ſur l'uſage médicinal des différentes ſubſtances, & ces réflexions ſont celles d'un ſage médecin

éclairé du flambeau de la chymie, mais ſans en être ébloui. Cette premiere claſſe des pierres & des terres eſt un morceau achevé.

L'or & l'argent, toutes les opérations des arts qui les tirent de la mine les épurent, les emploient, fourniſſent la premiere partie de la ſeconde claſſe, celle des métaux parfaits. M. *Roux* fournit preſque à lui ſeul ces deux articles ; il donne une méthode particuliere & curieuſe de diſſoudre l'or ; pluſieurs moyens d'ôter à l'or fulminant la propriété de détonner, avec la théorie de cette propriété, un moyen de le volatiliſer & de le diſtiller, de le réduire en une poudre irréductible, d'en extraire la partie colorante, les opérations du départ, &c. Il eſt également étendu & inſtructif ſur l'hiſtoire naturelle de l'argent dans ſes mines, ou ſubiſſant les épreuves auxquelles les arts & la chymie l'aſſujettiſſent.

Nous invitons ceux qui préferent des connoiſſances réelles à de brillantes théories, de ſuivre la maniere conſéquente d'étudier la nature, qu'avoit adoptée m. *Roux*, que ſes amis regrettent, & qui manque à la chymie.

OBSERVATION

Sur une tumeur froide énorme, ſituée le long de la jugulaire externe d'une jeune fille qui étoit obligée d'appuyer ſon menton ſur l'épaule droite, laquelle tumeur a été guérie par l'application des boues de Balaruc; par m. BAILHÉRON, *médecin à Béziers.*

Marie Tiburſinq, paroiſſe S. Aphrodiſe de la ville, âgée de vingt-ſept à vingt-huit ans, eut vers ſa ſeptieme année une attaque d'apoplexie, avec menace de reſter hémiplégique, maladie qui ſe diſſipa par le moyen des remedes généraux. A ſa ſeizieme année, nouvelle attaque qui ne ſe termina pas ſi heureuſement que la premiere; les extrémités, tant ſupérieure qu'inférieure du côté gauche, ſe raccourcirent de près de deux pouces; la menſtruation s'établit à cette époque, & s'eſt faite de depuis tous les mois. Elle jouiſſoit, à l'incommodité près de boiter, d'une aſſez bonne ſanté, vaquoit aux affaires domeſtiques, quelquefois à celle de la campagne, ſe nourriſſoit très-mal d'ailleurs.

Le 5 novembre de l'année 1774, ſentant de la gêne dans les mouvemens de la

tête, elle confia son état à une personne charitable, qui reconnut que la gêne dans les mouvemens, dont la malade se plaignoit, étoit occasionnée par une tumeur de la grosseur d'une noix, située à la partie latérale gauche du col. Cette personne appliqua un emplâtre sur la tumeur, fit prendre pendant quelque temps des bols que la malade alloit avaler chez elle tous les jours. Malgré ces secours qu'elle recevoit journellement, la tumeur augmenta de diametre, & acquit dans l'espace de sept à huit mois, la grosseur d'une grosse boule à jouer.

A la fin du mois d'août 1775, elle s'ennuya d'un si long traitement, & ne se fiant plus aux promesses qu'on ne cessoit de lui faire d'une guérison prochaine ; elle demanda du secours aux dames de charité : ce fut alors qu'elle me fut confiée.

Quel fut mon étonnement en voyant une fille dont la figure étoit passable, si défigurée ! La tête penchoit sur le côté gauche, le menton appuyoit sur l'épaule, l'œil gauche étoit œdémateux, la bouche contournée, l'une & l'autre levre tiraillée en sens contraire. La cause d'une telle difformité étoit une tumeur indolente, sans changement de couleur à la peau, ayant environ huit à dix pouces de

circonférence, placée sur la partie latérale gauche du col, immédiatement sur la jugulaire externe.

On voit par l'exposé quel devoit être l'état de gêne de cette fille. Rendre du ressort aux parties, procurer la résolution de la tumeur furent les vues que je me proposai; à cet effet la malade fut saignée, purgée, fit usage pendant quinzaine de bouillons légérement apéritifs, porta sur la tumeur des compresses imbibées d'eau végéto-minérale, passa successivement à l'usage du lait, du petit-lait, & des eaux minérales de Gabian, à des bols fondans & martiaux.

Les remedes ni les applications qu'on faisoit sur la tumeur, n'apporterent aucun changement. Je crus devoir conseiller à la malade d'aller aux bains de Balaruc pour y prendre les eaux, le bain & la douche. Elle s'y transporta, ne put rester que trois jours à l'hôpital, suivant les réglemens de ce lieu. A son retour la tumeur étoit ramollie, divisée dans son milieu. Ne pouvant la renvoyer une seconde fois à Balaruc à cause de la rigueur du temps, je pris le parti de faire apporter de la boue de ces bains, que je fis appliquer sur la tumeur, cataplasme dont la malade a usé pendant l'hiver de 1775. Après huit jours d'usage, la tumeur fut divisée en quatre

parties égales, formant quatre noyaux qui réunis ne formoient, dans le principe, qu'une ſeule tumeur. La malade a été paſſer trois jours à l'hôpital de Balaruc dans les deux ſaiſons ; indépendamment des eaux & de la douche qu'elle y prenoit, elle a continué d'y appliquer la boue des bains. A la fin de ſeptembre les quatre noyaux étoient très-ſouples & rapetiſſés, trois ont diſparu dans le courant d'octobre, il n'en reſtoit qu'un de la groſſeur d'une noix, ſouple & applati, qui a diſparu dans le mois de décembre, la malade y ayant toujours appliqué la boue des bains.

La malade porte la tête verticalement, la tourne en tout ſens ſans qu'elle en ſoit incommodée ; elle n'eſt plus obligée de s'appuyer contre le mur ou le dos d'une chaiſe, lorſqu'elle coud ou devide de la ſoie, travail auquel elle s'occupe journellement pour ſubvenir à ſes beſoins ; quelquefois même elle va à la campagne, porte des fardeaux ſur la tête ſans qu'elle s'en trouve incommodée.

RÉFLEXIONS

Sur le mal de gorge annuel périodique de m. DUPUY DE BELLEGARDE ; *par m.* DESGRANGES, *chirurgien gradué à Lyon.*

L'HISTOIRE du mal de gorge dont m. *Dupuy de Bellegarde* eſt affecté, périodiquement tous les ans, préciſément au mois de mai depuis 1768, quoique bien détaillée, comme fait rare & extraordinaire, exigeroit cependant d'autres inſtructions, & des détails plus circonſtanciés, pour mettre l'homme de l'art à même de bien ſaiſir le caractere de cette eſpece d'eſquinancie abceſſoire, & d'offrir, avec eſpoir de ſuccès, les moyens qu'il croiroit les plus propres à la prévenir, à la combattre.....

On auroit deſiré trouver dans l'expoſé de m. *Dupuy*, des notions ſur ſa conſtitution & ſon tempérament actuel, ſur les maladies qu'il a pu éprouver dans ſon enfance, juſqu'au temps où le mal de gorge s'eſt montré, pour la premiere fois, ſur cette premiere invaſion de la maladie, &c. On ne dit rien du mal *topique*, c'eſt-à-dire de la nature de l'inflammation des parties affectées, de l'état du

voile du palais, de ſes piliers, des amygdales, des gencives, &c. Si le col eſt tuméfié extérieurement : & quel eſt le lieu préfix du dépôt, bien volumineux ſans doute, puiſqu'il contient plus d'une demi-bouteille de matiere, dont on nous laiſſe ignorer la nature ? Que devient le ſac qui recéloit tant de liquide ? Comment s'opere la fonte de ce kiſte, ou ſa déterſion & ſon recollement ? Quelles ſont les ſuites de cet énorme abcès ? &c.

Il y a lieu de croire que cette diſpoſition périodique aux engorgemens de la gorge eſt héréditaire (1). Exiſtoit-il dans les agens un levain morbifique, qui, par ſa tranſmiſſion aux deſcendans, a dégénéré, a changé de nature, & donné lieu à la maladie dont mm. *Dupuy* pere & fils ſont ſucceſſivement attaqués, ou ces dépôts ne ſeroient-ils qu'une criſe dépuratoire que la nature procure pour expulſer un virus ſimple, ou compliqué, qui l'incommode ? Mais pourquoi affecter la gorge de préférence, & qu'eſt-ce qui détermine ce périodiſme annuel dans leur retour, & cette identité dans les attaques ? Au reſte, il eſt heureux que cette eſpece d'angine, vraiment aiguë, ne ſe change

(1) Journal de médecine du mois de mars dernier, *pag.* 227.

pas en une maladie chronique, qui pourroit devenir plus incommode & plus ſérieuſe, &, ſuivant le viſcere qu'elle affecteroit, préparer au malade des maux ſubſéquens contre leſquels les ſecours de l'art ſeroient ſans effet.

D'après la terminaiſon avantageuſe des différens apoſtêmes qu'a enduré m. *Dupuy*, & la bonne ſanté dont il a joui enſuite, on peut préſumer que ſon tempérament tient du ſanguin, que ſes fluides ſont conſiſtans, ſes fibres fortes, & ſes ſolides bien oſcillans; mais nous penſons que ſa peau eſt peu méable, que la tranſpiration chez lui eſt peu abondante, & ne dépouille pas ſuffiſamment le ſang des particules hétérogenes dont il eſt toujours ſurchargé; le friſſon, ſymptôme précurſeur du mal qu'éprouve m. *Dupuy* pendant trois heures, nous autoriſe à le croire, & ſon aveu fortifie notre opinion (1). Ainſi nous ſommes d'avis que, pour prévenir le retour de cette maladie, il faut 1°. travailler à remédier à l'état pléthorique du ſujet; 2°. entretenir une tranſpiration douce, égale & ſuffiſante; 3°. adoucir & tempérer les fluides; 4°. établir un aboutiſſant aux humeurs, qui facilite la dépuration des liquides, & ouvre une voie

(1) *Id.* pag. 224.

à l'excrétion du principe hétérogène qui renouvelle annuellement la maladie.... Telles ſont les principales indications à remplir.

La ſaignée, une du pied par préférence, préviendra ou remédiera avantageuſement à la pléthore ſanguine vraie ou fauſſe, par la déplétion & la ſpoliation qu'elle procure. On proportionnera cette évacuation aux forces du malade, à ſa conſtitution, aux circonſtances du moment, &c. & il ſera bon d'y recourir de temps à autre, afin de maintenir la circulation toujours facile & réguliére, & conſerver aux ſolides une réaction égale & ſuffiſante....

On paſſera enſuite à l'uſage des bains tiédes, d'une chaleur bien modérée, volontiers au-deſſous de celle du corps humain. En relâchant le tiſſu de la peau, & la rendant plus perméable, ils peuvent détourner la fluxion périodique de la gorge, & l'attirer à l'habitude du corps par la tranſpiration abondante qu'ils établiſſent. Dans le bain les ſolides ſont *mouillés*, aſſouplis, pénétrés, & les particules aqueuſes qui s'inſinuent dans le ſang ajoutent à ſon véhicule, l'adouciſſent, le détrempent & augmentent les ſécrétions & les excrétions, ſur-tout celles qui ſe font par les pores cutanés; on inſiſtera donc ſur leur

uſage, auſſi long-temps que les délayans ſeront indiqués, & l'on y reviendra à pluſieurs repriſes, *poſitis ponendis.*

Dans les mêmes vues on ordonnera les eaux de poulet, de veau, les tiſanes émulſionnées, la limonnade, le petit-lait, l'eau ſimple panée ou nitrée pour boiſſon. On preſcrira fréquemment des lavemens émolliens, & des bains de pied, tout ce qui peut tempérer l'impétuoſité & l'orgaſme des humeurs, calmer l'agitation & la roideur des fibres convient ici, & la claſſe fort étendue des adouciſſans, des tempérans & des rafraîchiſſans, fournira abondamment pour remplir cette troiſieme indication. Les eaux minérales froides acidules, d'Ieuſet, de Vals, de Forges, de Paſſy, de Sainte-Reine, &c. doivent trouver ici leur place, &c.

Le ſecours vraiment prophylactique de la maladie qui nous occupe, & ſur lequel on doit le plus compter, eſt l'établiſſement d'un exutoire, d'un cautere, d'un égout quelconque enfin, qui devient un foyer d'irritation propre à diminuer l'abord du ſang & des humeurs à la gorge, & de faire diverſion des fluides qui s'y portent en abondance. L'eſſentiel eſt de déterminer par une irritation méchanique & locale, un effort d'action & de mouvement oſcillatoire qui feront enfiler aux

humeurs cette route particuliere, afin d'opérer une dérivation avantageuſe (1). Pour cet effet, ce nouvel émonctoire devroit être placé, ce ſemble, à la cuiſſe ou à la jambe; & ſi l'on préfere le cautere, on le panſeroit avec une boule de cire roulée dans la poudre d'écorce de garou, la poudre d'aloës, de rhubarbe, d'euphorbe, &c. afin de titiller le tiſſu de la peau entamé, & appeller toujours davantage les humeurs par cet agacement habituel devenu néceſſaire.

Rien n'empêche qu'en uſant des moyens propoſés, on emploie en même temps des remedes plus actifs, plus dépuratifs, ſi on les croit indiqués; le ſuc de creſſon & des plantes altérantes de la ſaiſon, les bols de ſavon me paroîtroient convenir pour remédier à l'épaiſſiſſement du ſang (2), affiner la lymphe fibreuſe, & donner plus de fluidité aux ſucs gélatineux, &c.

Si le malade avoit quelque diſpoſition aux hémorrhoïdes, de même dans l'inten-

(1) Dans les conſtitutions froides & catarrheuſes, j'ai ſouvent tari des fluxions habituelles par des petits véſicatoires de la largeur d'un écu de 3 livres, mais renouvellés ſouvent, afin d'obtenir par cette irritation réitérée une diverſion & un déplacement utile de l'humeur engouée, &c.

(2) *Id.* pag. 226.

tion de les établir on feroit bien de placer des ſangſues au fondement, pour y faire affluer le ſang, en évacuer, & le détourner toujours de plus en plus des parties ſupérieures où il a tant de propenſion à ſe porter.

Le régime ſera doux, humectant, & d'alimens faciles à digérer, des herbes potageres, & que la plûpart ſoient rafraîchiſſantes, ainſi que les fruits d'été bien murs: on peut les permettre. On évitera avec ſoin les mets de haut goût, le vin, les liqueurs, l'ardeur du ſoleil, les exercices un peu forts, & le ſommeil de trop longue durée, de même que la cohabitation avec la femme (1).

Si, malgré ce traitement prophylactique, le malade, au temps accoutumé, preſſentoit une nouvelle attaque de ſon eſquinancie, il faudroit appliquer des ſangſues à la gorge, & pratiquer en même temps une ſaignée de pied. Si le friſſon avoit toujours lieu, on ne manqueroit pas, dès que le *feu dévorant* ſe manifeſteroit, de revenir encore aux ſangſues & à l'ouver-

(1) J'ai obſervé que les perſonnes à tempérament & paſſionnées pour les femmes, étoient ſujettes à de fréquentes eſquinancies. Ceux qui connoiſſent la correſpondance qui exiſte entre le goſier & les parties de la génération n'en ſeront point ſurpris.

ture des ranines ſimultanément, & d'appliquer extérieurement des cataplaſmes répercuſſifs froids. On fera boire abondamment, & pour toute nourriture, du petit-lait avec le nitre & le ſyrop violat, tant que la déglutition ſera poſſible, & enſuite on y ſuppléera par des irrorations fréquentes ſur les parties enflammées, ſans négliger les gargariſmes, les lavemens, les pédiluves, & même les ſcarifications locales, ſi le mal topique peut les ſupporter, &c.

Il ſemble qu'on ne doit pas épargner le ſang, & qu'il n'y a que les ſaignées révulſives répétées *pro re natâ*, qui puiſſent s'oppoſer efficacement aux progrès de cette eſquinancie naiſſante accoutumée à s'abcéder. En effet, déſemplir les vaiſſeaux, c'eſt le moyen de calmer les ſymptômes, de détourner le cours du ſang des lieux où la ſtaſe inflammatoire s'eſt établie, & d'en favoriſer la réſolution. Mais ſeroit-il prudent de s'efforcer ainſi à faire avorter, je veux dire à réſoudre cette inflammation, & n'eſt-ce point contrarier le vœu de la nature, qui tend à expulſer ou à inviſquer un âcre délétere, par l'abceſſion qu'elle procure toujours à la ſuite des angines qu'elle détermine? Ne ſeroit-ce pas agir plus ſagement de ſe comporter comme à l'ordinaire, en laiſſant faire la coction

de l'humeur engorgée? (1) On reviendroit enſuite à la cure prophylactique ci-deſſus expoſée, qui sûrement préviendroit une ſeconde attaque.

SUITE ET FIN

Des obſervations ſur le traitement des cancers, & particuliérement ſur leur extirpation; par m. CAMPARDON.

Elle étoit aſſiſe dans ſon lit, dans lequel elle n'oſoit preſque pas ſe remuer de peur d'augmenter la violence de ſes douleurs par le changement de ſituation. Sa face étoit exténuée, mais pourtant animée d'une rougeur obſcure & rude; ſes yeux, animés par la fievre, ne laiſſoient pas d'être extrêmement languiſſans; car elle n'avoit dormi que fort peu depuis près d'un mois, c'eſt-à-dire, depuis l'application du cauſtique qui, en lui ôtant le ſommeil, lui avoit donné la fievre qui redoubloit tous les matins. Ses douleurs s'étoient accrues, & étoient inſupportables; la malade étoit fort altérée, & rendoit,

(1) On obſervera, pendant le cours de l'attaque, ſi la fontanelle établie (cautere ou exutoire) ſouffre quelques changemens dans ſon aſpect, dans la matiere qui s'en écoule, &c.

mais avec peine, des urines ardentes & rouges. Voici maintenant l'état de la tumeur chancreuſe : elle avoit ſon ſiége à la partie ſupérieure de la mamelle droite, s'avançant à deux travers de doigt du mamellon, & juſques près du creux de l'aiſſelle; elle étoit d'une figure ovale dont les bouts répondoient aux mêmes termes; elle avoit environ un pied de circonférence ſur un pouce & demi de hauteur ſur la peau; ſa baſe étoit plus étroite que le reſte de ſon corps, & ſa figure répondoit aſſez à celle de certains gros champignons; ſes bords étoient noueux & renverſés; ſa ſuperficie étoit inégale & raboteuſe, comme la tête d'un chou-fleur, & de plus recouverte d'une eſpece de croûte fort noire, qui n'étoit vraiſemblablement qu'une eſcarre formée par la poudre cauſtique. Il découloit de cette maſſe une quantité prodigieuſe d'une liqueur noirâtre, fétide, & d'une odeur inſupportable, qui teignoit en noir comme de l'encre non-ſeulement les compreſſes, mais encore la chemiſe de la malade, & les draps de ſon lit. Ayant voulu ſoulever cette tumeur, je reconnus qu'elle avoit des adhérences avec les parties ſubjacentes, mais principalement vers ſon bord extérieur avec le muſcle grand dentellé. Je ne pouvois manier cette maſſe ſans faire éprouver à la malade

un ſurcroît de douleurs. Tout le reſte de la mamelle étoit gonflé & tendu, ſur-tout depuis l'application du cauſtique. Je reconnus du premier coup-d'œil, qu'il étoit impoſſible de guérir cette tumeur que par l'opération ; mais je n'oſai d'abord m'y déterminer à cauſe de la fievre & de l'épuiſement où les douleurs & l'inſomnie, cauſés par le cauſtique, avoient réduit la malade. Je me bornai à la ſuppreſſion de cet eſcarrotique, & aux moyens d'appaiſer les ſymptômes que ſon ravage avoient occaſionnés. Dans cette vue je commençai par faire à la malade une petite ſaignée au bras droit ; je lui donnai pour boiſſon ordinaire, une tiſane faite avec le capillaire, la régliſſe & le ſel de nitre ; je faiſois ajouter le matin & l'après-midi, dans une verrée de cette tiſane, un gros & demi de ſyrop de diacode à chaque fois, & le ſoir je lui faiſois prendre des émulſions avec trois ou quatre gros du même ſyrop. Comme elle étoit épuiſée par la longuenr du mal, & plus encore par la violence des remedes, outre les bouillons je lui permettois l'uſage de quelques potages faits avec la fleur de ris, & quelques légeres ſoupes. Je proſcrivis le vin qu'on ne lui avoit pas défendu juſqu'alors, non plus que les viandes ; mais en faveur de l'habitude & du pays où le vin

eſt fort en uſage, je lui permis d'en boire ſeulement une cuillerée après le bouillon. A la place du cauſtique je lui fis appliquer ſur toute la mamelle un cerat de *Galien*, auquel j'avois fait ajouter le ſuc de *ſedum minus*.

Après neuf à dix jours de ce régime je revins chez la malade ; je remarquai que ſes douleurs s'étoient un peu calmées : elle avoit recouvré un peu de ſommeil & de forces, mais la fievre ſe ſoutenoit quoiqu'avec moins de violence. Je préſumai qu'elle pouvoit être entretenue par un reflux d'une partie de l'humeur qui découloit de la maſſe chancreuſe dans la maſſe du ſang, & que dans ce cas je ne pouvois en tarir la ſource que par l'extirpation. Toutes les difficultés venoient de la part de la malade : ſeroit-elle en état de ſuppotter cette opération ? le cas me paroiſſoit douteux ; mais comme je ne voyois d'autre reſſource pour la tirer d'un état ſi déplorable, je m'y déterminai enfin après lui avoir fait recevoir les ſacremens. Je délibérai ſi je devois amputer la mamelle en entier avec la tumeur ; ce parti me paroiſſoit le plus sûr & le plus aiſé, le gonflement & l'engorgement de cette partie ſembloit même devoir m'y déterminer : mais comme cette mamelle étoit extrêmement grande, & que d'ail-

leurs la tumeur s'avançoit jusqu'au creux de l'aisselle, je craignis qu'un si grand délabrement ne mît les forces de la malade à une trop rude épreuve, & qu'elle ne retardât trop la guérison. Flatté d'ailleurs par l'espérance de voir dégorger ce qui resteroit de cette mamelle après l'extirpation de la masse chancreuse, par une louable suppuration, je me bornai à l'amputation de la tumeur, & j'aimai mieux m'exposer, par un excès de prudence, au risque de faire une seconde opération, que d'exposer la malade aux dangers d'un retranchement si considérable ; tel fut le parti que je pris : le succès qui le suivit, quoiqu'il n'ait pas été bien durable, en vérifia la justesse. Voici comme j'exécutai mon opération.

Après avoir préparé mon appareil dans lequel j'avois, par précaution, compris deux aiguilles enfilées d'un ruban de fil pour arrêter l'hémorrhagie, je fis asseoir la malade au bord de son lit ; je lui fis élever le bras droit pour donner plus de relief à la tumeur ; ensuite j'empaumai cette masse avec ma main gauche, & avec un petit rasoir je commençai, vers son bord antérieur & à sa partie supérieure, une incision que je prolongeai jusqu'à son extrémité inférieure. Ayant coupé une artere considérable dans le trajet de cette

premiere incision, au lieu de m'occuper à en faire la ligature, j'y fis appliquer dessus un doigt d'un chirurgien qui m'aidoit; & alors n'étant plus gêné par l'écoulement du sang, j'insérai dans cette incision les doigts de ma main gauche, avec lesquels je détachai cette tumeur; & lorsque je trouvois des brides trop fortes, j'achevois de les couper avec le rasoir que je tenois avec ma main droite. De cette maniere je détachai cette masse du bord inférieur du muscle grand pectoral. Je prolongeai ensuite la premiere incision jusques sous l'extrémité inférieure de la tumeur, en comprenant dans la section toutes les glandes gorgées, & les graisses infiltrées qui se trouvoient entr'elles & l'alvéole du mamellon que je conservai. Cette seconde incision ouvrit une autre artere dont je me rendis maître en y faisant appliquer un autre doigt de l'aide-chirurgien. Tout de suite trouvant de fortes adhérences au muscle grand dentellé, je coupai quelques-unes de ses fibres qui me parurent intéressées avec la tumeur; je la tenois toujours, & je la détachois, autant que je pouvois, avec ma main gauche, tandis qu'avec le rasoir que tenoit ma droite, j'achevai de couper la tumeur dans son bord extérieur. L'amputation faite, je fis lever les doigts de l'aide-chirurgien de

deſſus les arteres, & j'en laiſſai couler un peu de ſang pour dégorger la partie, ſans faire uſage de mes aiguilles. J'appliquai ſur l'extrémité de chacune de ces arteres un petit tampon de charpie rapée, que je faiſois tenir par l'aide-chirurgien. Je ſoutins ces tampons par pluſieurs couches de charpie brute, j'égaliſai & je relevai ſuffiſamment ce tamponnage, & j'appliquai enſuite mes compreſſes & mon bandage qui arrêterent parfaitement le ſang.

La malade ſoutint l'opération avec tant de courage, qu'elle me donnoit elle-même les épingles pour arrêter le bandage; cependant bientôt après elle tomba dans une défaillance qui lui ôta la parole & l'uſage de tous ſes ſens: elle en revint peu à peu par l'uſage d'un peu de bon vin. On lui fit prendre du bouillon, & depuis ce temps-là je la tins à une diette ſévère; je lui fis prendre le ſoir une potion légérement cordiale & anodine: elle fut aſſez tranquille pendant cette premiere nuit, elle ſouffrit bien moins que les précédentes. Elle ſentoit que les douleurs qui réſultoient des inciſions étoient beaucoup moindres que celles que le cancer lui faiſoit endurer. Le lendemain & les jours ſuivans je fis ajouter à ſa tiſane un peu de ſyrop de diacode le ſoir. Le dixieme décembre, ſecond jour de l'opération, je me

contentai de lever les compreſſes, & d'humecter la charpie & les bords de la plaie avec l'huile d'hypericum : au moyen de ce panſement & du ſyrop anodin, elle dormit toute la nuit ſuivante. Le onzieme je réitérai le même panſement & le même régime. Pendant tout ce temps-là, la fievre fut médiocre, & ſans aucun redoublement : elle ceſſa tout-à-fait le treizieme, quatrieme jour de l'opération. Ce jour-là j'achevai de lever l'appareil que je trouvai mouillé d'une ſuppuration blanche, épaiſſe & louable. Je panſai la plaie avec des plumaceaux chargés d'un digeſtif ordinaire, & trempés dans le vin blanc miellé ; je continuai ces panſemens pendant dix à douze jours, au bout deſquels la circonférence de la plaie fut diminuée de moitié. Par le ſecours de la ſuppuration, qui fut toujours aſſez abondante & bien conditionnée, toute la mamelle ſe dégorgea parfaitement comme je l'avois eſpéré. A ces panſemens je fis ſuccéder l'uſage de l'onguent pompholix qui fut continué juſques au huitieme janvier que la plaie fut réduite à la circonférence d'un écu de trois livres. Alors ayant apperçu une eſpece de bourgeon fongueux au bord de la plaie, qui répondoit au muſcle grand dentellé, j'y appliquai un peu de ma poudre eſcarrotique contre les cancers. L'eſcarre fut

huit jours à tomber, après lesquels trouvant encore de la dureté à la base du bourgeon enlevé, j'y fis une seconde application de ma poudre, au moyen de laquelle l'escarre qui tomba acheva de détruire cette dureté. Cette plaie fut parfaitement cicatrisée le 24 février 1750; la malade reprit bientôt ses forces & son embonpoint.

Depuis la guérison qui sembloit parfaite, on lui fit observer un régime convenable: on la mit à l'usage du lait qu'elle continua long-temps. Au printemps suivant on lui fit prendre les bouillons altérans, & les eaux minérales de Bagneres de Bigorre. Malgré toutes ces précautions on vit un an après un bourgeon fongueux & carcinomateux se former sur le bord de l'extrémité supérieure de l'ancienne cicatrice vers l'aisselle droite. J'en fis l'extirpation au mois de janvier 1751, ainsi que de plusieurs glandes squirrheuses qui avoient de fortes adhérences avec le muscle pectoral vers le creux de l'aisselle. J'y appliquai deux ou trois fois ma poudre escarrotique pour détruire des chairs fongueuses qui me paroissoient suspectes du côté de la mamelle: la plaie fut parfaitement cicatrisée à la fin du mois de mars suivant.

Elle se remit au mieux avec les précautions du régime que je lui prescrivis,

& du lait dont elle fit un long uſage; elle recouvra ſon embonpoint & ſa gaieté naturelle. Elle jouit de la meilleure ſanté pendant près de deux ans; mais ſur la fin de l'année 1752, il ſe forma dans le creux de l'aiſſelle droite une tumeur qui ſe montra bientôt avec les caracteres d'un carcinome. Quoique ces récidives duſſent me donner peu d'eſpérance pour la guériſon, je tentai pour la troiſieme fois, vers le commencement de l'année 1753, l'extirpation de cette maſſe chancreuſe qui ne me paroiſſoit pas intéreſſer immédiatement les vaiſſeaux & les nerfs du creux de l'aiſſelle. Les ſuites de cette opération parurent d'abord aſſez favorables; la ſuppuration étoit bien établie, les matieres étoient d'une qualité louable, les chairs étoient belles, & ſembloient promettre une cicatrice heureuſe; mais après quelques jours, il parut à la plaie des fongoſités ſuſpectes que j'enlevai avec l'inſtrument tranchant. Vers la fin de février, il prit à la malade une petite fievre qui redoubloit tous les ſoirs. Les chairs de la plaie devinrent pâles, blafardes & fongueuſes; les matieres de la ſuppuration parurent ſanieuſes & fétides. Malgré tous les ſecours que mon zele me ſuggéra pour la malade, épuiſée par la fievre, les douleurs & l'inſomnie, elle y ſuccomba le 17 mars 1753.

4e OBSERVATION.

Une religieuſe de l'ordre de Ste Claire, au couvent de Caſtelnau-Magnoac, âgée d'environ cinquante ans, d'un tempérament vif & ſanguin, avoit eſſuyé, pendant nombre d'années, des vapeurs hyſtériques dont les accès étoient aſſez graves & fréquens. Outre les ſymptômes ordinaires à cette maladie, elle avoit éprouvé pendant un temps conſidérable, dans la région hypogaſtrique, une intumeſcence d'une grande étendue, & d'une conſiſtance aſſez dure pour faire craindre une tumeur ſquirrheuſe dans la matrice. Elle étoit peu réglée dans le temps de la formation de cette intumeſcence qui, ſelon toute apparence, devoit ſa cauſe à la diminution de ſes menſtrues qui, peu de temps après, diſparurent entiérement; mais par une métaſtaſe ſenſible, deux ans avant ſa mort, cette tumeur s'évanouit, & il ſe forma en même temps un engorgement très-conſidérable à la mamelle gauche, dont le volume augmenta peu à peu. Cette partie devint dure, douloureuſe & lancinante. Une fauſſe pudeur lui fit céler ſon mal, & lui fit continuer de porter ſon corſet qui ne pouvoit, par ſa preſſion, que précipiter l'ulcération de ſa mamelle déjà cancéreuſe. La tumeur éclata & s'ulcéra au commencement

commencement de mars 1755; la malade dévora dans le silence toutes les horreurs de sa cruelle situation jusques à la fin du mois d'avril suivant. La Supérieure de ce monastere, à qui elle révéla son triste état, envoya chercher un empirique qui, dans ce pays, jouit d'une grande réputation pour la cure des cancers. Il trouva les progrès de celui-ci trop considérables pour en tenter le traitement par sa poudre escarotique. Il déclara qu'il n'y avoit d'autre ressource contre ce mal, que l'extirpation de la mamelle, & il m'indiqua comme un artiste capable de l'exécuter. Appellé pour cette malade, je me rendis auprès d'elle le 6 mars 1755 : après les détails préliminaires, je portai mon examen sur la mamelle affectée. Son volume, quoique naturellement grand, avoit été porté au double de ses dimensions naturelles; tout ce corps globuleux étoit engorgé, & dur comme une pierre : mais il avoit peu d'adhérence avec les parties voisines. Au-dessous du mamelon on voyoit un ulcere vaste, creux & profond, où l'on pouvoit loger aisément les deux pouces. Tous les bords en étoient renversés, noueux & noirs comme des escarres formés par un caustique : il en découloit une matiere abondante, liquide, noire & d'une odeur très-fétide. La malade, qui avoit

toujours eu de l'embonpoint, n'étoit pas encore décharnée ; ſon viſage étoit un peu animé par les vives douleurs qu'elle enduroit, & par les inſomnies cruelles qu'elle éprouvoit depuis long-temps : elle avoit un peu de fievre lente. Après m'être concerté avec meſſieurs *Lafourcade* & *Caſes* ſes médecins, pour les remedes préparatifs à l'opération, je revins auprès d'elle le 13 mai. J'amputai cette mamelle avec aſſez de facilité, & j'oſe dire avec aſſez d'exactitude, puiſque je ne laiſſai rien de tout ce qui faiſoit partie de la concrétion cancéreuſe. Je ne me ſervis que de la ſimple charpie pour arrêter l'hémorrhagie. Je me contentai de changer les compreſſes, qui étoient humides, le lendemain de l'opération 14e du mois. Le 15e je levai une partie de la charpie, & je n'achevai de lever tout l'appareil que le 16 : cette opération ne fut ſuivie d'aucun fâcheux accident. La ſuppuration s'établit, & ſe continua à ſouhait, au moyen d'un digeſtif ordinaire. Je lui ſubſtituai bientôt le vin miellé dans lequel je trempois la charpie dont je couvrois la plaie ; la fievre diſparut dans peu de jours, elle recouvra bientôt le ſommeil & ſa gaieté naturelle. Nous mîmes la malade à l'uſage du lait pour toute nourriture, la plaie guériſſoit à vue d'œil ; mais avant qu'elle ne fût prête à ſe cicatriſer,

nous prîmes la précaution d'ouvrir un cautere à la jambe. Malgré ces prudentes mesures, nous eûmes le désagrément de voir paroître à environ deux pouces de la circonférence de la cicatrice, & avant l'entiere consolidation de la plaie, sept petits tubercules squirrheux qui, dans peu de temps, acquirent le volume d'une petite noix, qui ne tarderent pas à s'ulcérer, & à acquérir toutes les propriétés du cancer. La malade retomba dans son état de langueur & de souffrance, la fievre lente la reprit, & malgré tous les secours que messieurs ses médecins lui porterent, elle mourut vers le 12 décembre de la même année.

5e OBSERVATION.

Madame *D*.... femme d'un magistrat royal, étoit née à la Rochelle où elle avoit fait son séjour jusqu'à l'âge de plus de quarante ans. Elle étoit d'un tempérament vif & un peu sanguin; elle avoit été assez bien réglée tandis qu'elle avoit été en âge d'avoir ses mois: elle avoit été affectée, dès sa jeunesse, d'une acrimonie démontrée par des douleurs rhumatismales qui l'avoient tourmentée en divers temps; par des fluxions à la tête, sur les dents, & sur les gencives; par des douleurs de colique, & par beaucoup d'autres accidens

qui dénotoient cette acrimonie. Elle avoit fait, en divers temps, nombre de remedes pour tâcher de détruire ce vice, ſans jamais avoir pu en venir à bout. Vers 1750, étant alors âgée d'environ cinquante-cinq ans, il parut ſe fixer d'une maniere particuliere dans le vagin où elle ſentoit une cuiſſon permanente qui augmentoit conſidérablement dans le temps du coït. Après avoir long-temps ſupporté cette incommodité, elle ſe détermina, en 1752, à ſe faire viſiter; je reconnus, indépendamment de la rougeur de preſque tout le vagin, un tubercule dur & ſquirrheux au-deſſous de l'orifice de l'urethre : ce petit ſquirrhe, par ſes douleurs lancinantes & pulſatives, menaçoit de devenir bientôt chancreux. Je lui preſcrivis des topiques adouciſſans & émolliens, des injections de même nature, & un régime analogue à ſon état. Ces moyens furent inſuffiſans, de même que l'uſage des eaux de Bareges en boiſſon, en bains & en injections, qu'elle alla prendre ſur leurs ſources. Bientôt la conſidération de ce mal, tout grave qu'il paroiſſoit à la malade, céda à un nouvel accident plus alarmant encore. Il ſe déclara une petite tumeur à la mamelle droite, qui, augmentant peu à peu de volume, devint dure, douloureuſe & lancinante. Les topiques qu'on y appliqua ne

firent que hâter ſon ulcération : elle ſe montra avec les caracteres d'un cancer ulcéré, qui n'occupoit qu'une partie de la mamelle, ſans adhérence avec les parties voiſines. On en fit l'amputation au mois de ſeptembre 1753, à Bagneres de Bigorre : la plaie ſe guériſſoit avec aſſez de célérité. Cependant il reſta au centre de la cicatrice un corps glanduleux du volume d'une féve de haricot. La dame, tranquilliſée par les aſſurances trop poſitives de ſon opération, ſe flattoit que ce tubercule ſe diſſiperoit avec le temps : elle reſta dans cette fauſſe ſécurité juſques au commencement de l'année 1755. Elle commença à s'inquiéter des progrès qu'elle voyoit faire à ce tubercule qui ne tarda pas à devenir lancinant, & à s'ulcérer. Appellé pour lui donner mon ſecours, je ne balançai pas à le regarder comme un cancer renaiſſant : j'eus l'honneur de conférer ſur cette maladie avec trois médecins qui furent d'avis de tenter les frictions mercurielles dont ils me confierent l'adminiſtration. Quoique perſuadé de leur inutilité, j'y procédai, mais avec tous les ménagemens poſſibles, & je pourſuivis le traitement du mercure ſans éprouver aucune ſalivation, ni autre accident fâcheux. Le cancer n'ayant reçu aucun amendement par ce moyen, & faiſant chaque jour

de nouveaux progrès, la malade se décida pour une seconde opération : je l'y avois préparée, & je m'attendois à l'exécuter comme nous en étions convenus. Elle m'échappa sur ces entrefaites pour se livrer à un opérateur Italien qui faisoit beaucoup de bruit sous la protection de m. l'intendant d'Auch. Il répéta à Tarbe l'amputation de ce cancer vers la fin de l'année 1755 ; elle ne fut pas plus heureuse que la premiere. La cicatrice de la plaie ne put se faire en entier ; il y resta au milieu un tubercule fongueux, que l'opérateur Italien en revoyant sa malade, lui promit qu'elle verroit bientôt se consolider avec toute la plaie : la malade l'en crut bonnement. Revenue chez elle, elle vit ce fongus s'accroître journellement avec beaucoup de rapidité : elle alla rejoindre son Italien à Auch. Il eut l'impudence de lui soutenir qu'elle étoit guérie, & de faire entendre à m. l'intendant, & à une nombreuse compagnie qui n'avoient pas vu le mal, que cette dame avoit le cerveau dérangé. Outrée de dépit & de désespoir, elle prit le parti de regagner sa demeure ; elle se livra à plusieurs empiriques dont elle éprouva successivement les fausses promesses ; elle traîna environ un an sa vie douloureuse & languissante, & ne vit terminer que par sa mort les suites funestes de son cancer.

Le célebre m. *Monro*, professeur d'anatomie à Edimbourg, a consigné plusieurs observations sur des amas de limphe sanguinolente dans les tumeurs chancreuses, dans le cinquieme volume des *essais de la société d'Edimbourg*. J'ai cru qu'en suivant, quoique de bien loin, les traces de ce savant distingué dans toutes les parties de l'art de guérir, & sur-tout dans la chirurgie qu'il a illustrée par ses travaux, je pouvois essayer de concourir à ses nobles vues pour les progrès de l'art, & pour le bien de l'humanité, en publiant plusieurs observations sur des cas semblables. J'y ajouterai quelques courtes remarques tant sur la nature de ces maladies, que sur l'usage de la *belladona*, & de la ciguë aujourd'hui si fameuse par les cures merveilleuses & multipliées qu'elle a opérées.

6e OBSERVATION.

Le nommé *Dominique Dastugue*, bordier dans le territoire de Masseube, âgé d'environ cinquante ans, doué d'un assez bon tempérament, s'apperçut, dans le cours de l'été de 1757, d'une intumescence qui se formoit au-dessous de l'omoplate gauche; elle avoit l'étendue d'une grande main; elle étoit peu élevée, & exempte de douleur. Ces circonstances lui firent

négliger tout ſecours juſqu'au mois de juin 1758, qu'il me la fit voir : elle n'avoit pas encore fait de grands progrès, ſa figure étoit à-peu-près ovale & réguliere, ſon extrémité ſupérieure s'approchoit de l'angle inférieur de l'omoplate, & le corps de la tumeur repoſoit ſur le muſcle *grand dorſal*. Elle étoit dure, égale & unie dans ſa ſurface ; ſon élévation n'avoit qu'environ un pouce de relief ; elle étoit parfaitement indolente. J'enviſageai cette maladie comme une tumeur ſquirrheuſe ; je preſcrivis des cataplaſmes émolliens : la difficulté de les maintenir ſur la partie durant les travaux ruſtiques que le malade voulut continuer malgré mes avis, les lui fit d'abord abandonner. Dans le mois de juin 1758, je fis appliquer ſur cette tumeur, qui croiſſoit ſenſiblement, un mélange fait avec les emplâtres de mucilages, de ciguë, de diabotanum ; l'uſage continué de ce topique n'empêcha point l'accroiſſement de la tumeur. Elle acquit, juſqu'au mois d'Août ſuivant, le volume & la figure d'un melon médiocre applati. Elle devint inégale & dure dans certains points, tandis qu'elle montroit quelque fluctuation en d'autres. Dans cet état, un chirurgien profitant d'une abſence que je fus obligé de faire pour pluſieurs mois, s'offrit de guérir le malade, en évacuant

la matiere épanchée. Il fit, vers la fin d'août, une ouverture à cette tumeur avec la lancette. Il en sortit environ une livre d'une matiere rougeâtre & sanieuse. L'opérateur qui s'étoit flatté de guérir entiérement cette maladie par ce moyen, fut fort étonné de voir que, malgré cette évacuation, la tumeur conservoit presque tout son volume ; la petite ouverture qui avoit été faite se cicatrisa bientôt. Il se fit un nouvel amas de matieres, & la tumeur loin de diminuer de volume, alloit toujours en croissant, sans être encore que peu douloureuse.

Vers la mi-septembre suivant, deux chirurgiens distingués dans ce pays-ci par leur capacité & leur expérience, & qui s'étoient chargés de suppléer à mon absence, furent priés de donner leur secours à ce malade. Une fluctuation considérable se faisant sentir à cette tumeur, on y fit une nouvelle incision, par laquelle il sortit encore plus de matiere sanieuse que la premiere fois. Le vuide que laissa cette évacuation, confirma les conjectures qu'on avoit faites sur la nature & la consistance de cette tumeur ; on se convainquit que cette espece de paranchime n'étoit qu'un composé d'un grand nombre de tubercules glanduleux. On en enleva la plus grande partie avec l'instrument tranchant : on se

flatta que la ſuppuration entraîneroit le reſte, ou que du moins on ſeroit le maître de le détruire dans les ſuites du traitement. Rien ſans doute n'auroit été plus ſage & plus prudent que d'extirper tout-à-la-fois la barre glanduleuſe de cette tumeur; mais le malade n'eut jamais aſſez de courage pour ſe déterminer à ſouffrir cette opération, qui peut-être auroit été déciſive pour ſa guériſon. Cependant ces corps glanduleux, qui faiſoient pour ainſi dire les racines de cette excroiſſance, au lieu de ſe fondre & de tomber par la ſuppuration, prenoient chaque jour des accroiſſemens ſenſibles. On eſſaya d'en dévorer pluſieurs avec la pierre infernale, & avec d'autres cauſtiques. On en emporta d'autres avec l'inſtrument tranchant. La puſillaminité & l'irréſolution opiniâtre du malade, obligeoient à ſe prêter à ces moyens ſucceſſifs, mais inſuffiſans, pour ne pas l'abandonner inhumainement à ſon mauvais ſort. Mais à meſure qu'on détruiſoit une partie de ces tubercules fongueux, il en repulluloit de nouveaux ſans nombre. Toutes ces opérations douloureuſes par elles-mêmes, & réitérées journellement, ne pouvoient manquer de porter beaucoup d'irritation ſur tout le vaſte ulcere que laiſſoit l'enlévement de cette tumeur. Ses bords étoient

devenus noueux, renverſés & vraiment carcinomateux. Une fievre lente s'étoit miſe de la partie, & traînoit avec elle les plus cruelles inſomnies. Le malade épuiſé par la longueur & l'intenſité des ſouffrances, peu ſoutenu d'ailleurs par la mauvaiſe nourriture que ſon peu d'aiſance l'obligeoit de prendre, s'affoibliſſoit de jour en jour, & traînoit la vie la plus malheureuſe. Cependant ayant ouï-dire, dans le cours des panſemens, qu'on donnoit à ſa maladie un caractere carcinomateux, il fit appeller un empirique du voiſinage, qui a beaucoup de réputation pour la cure des cancers : il en guérit effectivement beaucoup par l'application d'une poudre eſcarrotique ; c'eſt principalement lorſqu'ils ont leur ſiege au viſage, qu'ils n'entament que la peau ou les parties charnues, & que leur vice ſe trouve borné à la partie où ces ulceres ſe montrent. J'en ſuis d'autant moins ſurpris que je me ſers moi-même d'un eſcarrotique à-peu-près ſemblable à celui de cet empirique, & qui m'a toujours réuſſi dans les circonſtances que je viens d'énoncer.

Mais ayant vu le malade ſur la fin du traitement, je ne crus pas devoir me ſervir de mon eſcarrotique pour pluſieurs conſidérations, 1°. parce que le ſujet, loin d'être dans les circonſtances favorables au

ſuccès de ce topique, étoit au contraire dans une poſition qui devoit faire craindre, ou plutôt qui démontroit qu'il y ſuccomberoit; 2°. parce que ce topique produit des irritations dans tout le ſyſtême nerveux, une fievre violente, mais paſſagere, quoiqu'on ne l'applique que ſur des ulceres d'une petite étendue, & à des ſujets qui ne ſont pas épuiſés; 3°. parce qu'indépendamment des irritations, cet eſcarrotique, par l'uſtion qu'il porte ſur les chairs, cauſe des eſcarres qui doivent néceſſairement ſupprimer la ſuppuration, & donner lieu à la métaſtaſe des matieres purulentes ſur quelque viſcere.

L'empirique, plus hardi que moi, n'héſita pas à appliquer ſon eſcarrotique ſur toute l'étendue de l'ulcere qui, étant d'une figure elliptique, avoit au moins ſix à ſept pouces de longueur, & quatre à cinq de largueur. Les douleurs inſupportables que ce topique occaſionna furent bientôt ſuivies de la fievre, du délire, d'une grande difficulté de reſpirer, d'oppreſſion de poitrine, de râlement, &c. Enfin la mort termina ſes ſouffrances dans moins de vingt-quatre heures après l'application de cet eſcarrotique, & vers la fin de décembre 1758.

7e OBSERVATION.

La femme du nommé *Sabatier*, laboureur, habitant de Lourties, âgée de près de cinquante ans, assez bien constituée, & très-laborieuse, fut attaquée, dans le mois de septembre 1759, d'une tumeur indolente & glanduleuse, un peu au-dessous de l'aîne gauche. Cette tumeur qui, dans son origine n'étoit qu'une glande tuméfiée, s'accrut en peu de temps, sans néanmoins devenir douloureuse. Lorsqu'elle me la fit voir pour la premiere fois, elle avoit le volume d'un œuf de poule applatti. C'étoit vers la fin de novembre de la même année. Elle n'y avoit encore appliqué aucun remede; je débutai par des cataplasmes émolliens, dont elle continua l'usage varié pendant long-temps. Je leur substituai des emplâtres de la même nature, auxquels je joignis des résolutifs tels que ceux de ciguë, & de *vigo cum mercurio*. Ces topiques ne produisirent aucun bon effet; car la tumeur, au lieu de diminuer, acquit le volume d'un œuf d'oie, jusques vers la fin de janvier 1760.

La tumeur, dans cet état, paroissoit composée de plusieurs paquets de glandes amoncelées, qui la rendoient inégale. La malade y sentoit des douleurs lancinantes de tems en tems; ce qui me fit douter si elle

ne deviendroit cancéreuſe, ou ſi elle ne ſe termineroit pas par quelque ſuppuration. Cette maladie m'étoit déjà très-ſuſpecte, & je n'en pouvois concevoir qu'un prognoſtic fâcheux, ou du moins très-incertain. Dans cette perplexité, je me ſerois volontiers décidé pour l'extirpation; mais la ſituation de cette tumeur vers la naiſſance de l'artere crurale, & ſes fortes adhérences avec ce vaiſſeau reſpectable, & avec les parties voiſines, ne me permirent pas de m'arrêter ſur ce moyen: il me parut trop dangereux dans ſon exécution. J'inſiſtai ſur les topiques émolliens, j'y joignis quelques légers ſuppuratifs, dans la vue de conduire la maladie dans la voie de la ſuppuration. Ces remedes ayant été continués pendant longtemps, je m'apperçus, vers le mois de mai 1760, de pluſieurs petits dépôts ſéparés, dans différentes glandes qui compoſoient le parenchyme de la tumeur, autour deſquels il régnoit des duretés conſidérables. Dans l'eſpérance que la ſuppuration pourroit les fondre, je crus ne devoir pas me preſſer d'ouvrir ces petits abcès, mais plutôt inſiſter ſur l'uſage des cataplaſmes émolliens & maturatifs.

La malade, fatiguée par la longueur de la maladie, & par les douleurs cuiſantes & lancinantes qu'elle lui faiſoit endurer,

ſur-tout pendant les nuits, me preſſoit journellement d'évacuer la matiere aſſemblée; mais toujours guidé par les mêmes principes & les mêmes motifs, j'éludai de déférer à ſes inſtances. Laſſée de ma réſiſtance, elle profita d'une abſence de trois ou quatre jours, que je fus obligé de faire, pour appeller un chirurgien du voiſinage. Ce chirurgien n'héſita point de condamner ma dangereuſe timidité. Il prononça hardiment que pour peu qu'on tardât à évacuer la matiere épanchée dans la tumeur, la gangrene alloit s'en emparer. Il crut ne pouvoir ſe preſſer aſſez de conduire cette miſérable d'un champ où elle travailloit, dans ſa pauvre chaumiere, pour y exécuter ſon arrêt. A peine ſont-ils rendus dans la maiſon, qu'il plonge le glaive ſalutaire dans la tumeur. Un coup de lancette fait les frais de cette immortelle & rare expédition. Il en coule plus d'une livre d'une matiere ſanieuſe & ſanguinolente. Voilà l'ennemi chaſſé de ſes retranchemens, & par conſéquent la victoire. L'abondance & la qualité de la matiere, ſervent à confirmer la juſteſſe du prognoſtic, le danger de la conduite paſſée & la certitude de la guériſon. On n'y faiſoit pas le moindre doute le jour de cette célebre opération, qui fut faite le 2 juin.

Cependant, quelques jours après, on ne peut se dissimuler que la tumeur ne conserve presque tout son volume ; les duretés qui l'environnent & qui l'empêchent de s'affaisser après l'évacuation de la matiere, forment une caverne assez vaste dans son centre. Le même oracle décide qu'il faut attaquer cette caverne, & emporter les duretés qui forment ses parois & sa voûte. Le jour est fixé au huitieme du même mois pour cette seconde expédition. La lancette avoit ouvert la voie. Le rasoir, comme l'instrument le plus usité, & peut-être le seul au pouvoir de l'opérateur, est destiné à finir la besogne. La caverne est fendue, & partie de ses parois emportée : la suppuration doit en détruire les restes. Un digestif, dont on couvre toute cette grande plaie, doit favoriser ces effets. Le mari de la pauvre malade, homme rustique, est chargé de faire les pansemens journaliers. Le chirurgien se réserve pour la direction de la cure & pour les opérations extraordinaires. L'opiniâtre résistance des duretés les rend indispensables : le fer n'ayant pu les emporter, c'est à l'usage des caustiques que ce triomphe est réservé. On commence par l'alun calciné, on continue par le verdet, par la poudre de chaux vive, par l'arsenic, &c. tous ces topiques

topiques ne peuvent rien contre ces rebelles duretés. Elles se renversent, & deviennent noueuses, les douleurs sont insupportables; la fievre, qui accompagne constamment la maladie depuis la premiere opération, reçoit des redoublemens alarmans; les funestes effets des caustiques ramenent à l'usage du rasoir qui, aussi mal dirigé que la premiere fois, devient tout aussi inutile; les bords de cet affreux ulcere croissent, s'endurcissent de plus en plus, se renversent & sont évidemment chancreux; au lieu d'un pus louable, il n'en découle qu'une sanie ichoreuse & puante; les douleurs y sont vives, lancinantes & insupportables; la malade ne peut fermer l'œil; la fievre & ses redoublemens l'épuisent; enfin, excedée par la rigueur de la maladie & par la constante cruauté des traitemens, elle justifie les promesses du nouvel Esculape en guérissant de tous ses maux.

8e Observation.

Le 3 novembre 1760, feu m. *Lapujade*, célebre chirurgien de Toulouse, & moi, fûmes consultés chez m. le marquis *de Valence*, au Masses, par la veuve de m. *Dutrein*, notaire de l'Ilhac en Cominges, au sujet d'une tumeur qu'elle avoit à la mamelle droite: elle étoit alors âgée de vingt-

huit ans. Elle nous rapporta qu'à l'âge de ſix à ſept ans, étant encore chez le ſieur *Gages* ſon pere, négociant à Bologne, elle avoit eu un clou au-deſſous du mamellon droit. Cette petite tumeur ſuppura, mais ſi imparfaitement qu'il s'y forma un tubercule du volume d'une petite noiſette, & qui ne lui cauſoit aucune douleur. Son accroiſſement fut inſenſible & très-lent; il n'empêcha point la mamelle de ſe gonfler à l'âge de puberté, il ne mit aucun obſtacle au cours de ſes menſtrues qui avoit toujours été périodiquement réglé. Elle fut mariée à l'âge de vingt-deux ans; elle mit bientôt au monde une petite fille qu'elle allaita pendant plus de deux ans. Juſques-là ſon tubercule n'avoit fait que peu de progrès; elle n'y ſentoit aucune douleur, & n'en éprouvoit aucune incommodité. Ce ne fut qu'en 1758, dans le temps qu'elle ſevra ſon enfant, que ce tubercule s'accrut inſenſiblement, engorgea & durcit peu à peu le globe de la mamelle.

Ce tubercule, originairement ſitué au-deſſous du mamellon, ne pouvant point s'étendre librement dans le corps glanduleux du ſein, à cauſe de l'engorgement que celui-ci avoit contracté, pouſſa ſes accroiſſemens au-deſſous, & hors de ce globe. Quoique cette extenſion de tumeur

fît un même corps avec la mamelle, on pouvoit la distinguer de cette partie par un petit enfoncement transversal qu'on remarquoit à la peau, dans le lieu où le corps glanduleux du sein auroit dû terminer inférieurement sa circonférence; de sorte que cette expansion de tumeur sembloit naître, par une base large, du corps de la mamelle, & s'avançoit vers la fossette du cœur, sur les cartilages antérieurs des côtes auxquels elle étoit très-adhérente. La mamelle tuméfiée étoit au moins au double plus grosse que la saine; elle étoit dure comme une pierre, immobile comme un terme; elle occasionnoit souvent des douleurs lancinantes, mais beaucoup moins qu'à la tumeur inférieure qui en prenoit son origine.

Le diagnostic de la maladie étoit trop frappant pour méconnoître une tumeur cancéreuse prête à s'ulcérer: le prognostic n'étoit pas aussi aisé. Quant à la cure, m. *Lapujade* prétendit qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que celui de l'extirpation.

Tandis que la malade affligée & indéterminée se retire chez elle, ce célebre opérateur me déclare toutes ses méfiances sur le succès de l'opération: elles étoient entiérement conformes à ma façon de penser.

Le 12 du même mois je fus prié de la part de la malade de me rendre à Bologne pour lui faire cette extirpation : elle y avoit été préparée par les soins de m. *Menville* son chirurgien ordinaire, qui avoit assisté à notre consultation.

Je m'y rendis le 13. La malade avoit eu, les jours précédens, quelques petits accès de fievre, accompagnés de frissons. Le volume de sa mamelle s'étoit fort accru depuis notre premier examen; la lividité de la peau, observée au sommet de la tumeur inférieure, s'étoit dilatée & s'étendoit en forme d'une partie de croissant, en suivant extérieurement de bas en haut le bord de sa circonférence; les douleurs étoient plus vives & plus lancinantes; l'engorgement, la dureté & la parfaite immobilité de cette tumeur démontroient ses fortes adhérences avec les côtes & avec leurs cartilages antérieurs. Peut-être même que la plevre, & d'autres parties subjacentes faisoient corps avec cette tumeur. Ces considérations ne me laissant pas un espoir un peu fondé pour le succès de l'opération, je crus devoir la décliner, & me retrancher sous l'axiôme reçu : *Si non prosis, saltem ne noceas.*

Cependant, pour ne pas laisser appercevoir les véritables raisons qui m'empêchoient de tenter l'extirpation, & pour

éviter de jetter la malade dans le déſeſpoir d'aucun ſecours, je lui dis, qu'avant de me déterminer aux reſſources cruelles des inſtrumens, je voulois eſſayer des moyens plus doux & moins effrayans, qui avoient guéri pluſieurs perſonnes de la maladie qui l'affligeoit. Je lui citai les cures opérées par les ſoins généreux de mm. *Lambergen* & *Darluc*, par l'uſage des feuilles de la plante nommée *belladona*; je lui rapportai celles qui ſont détaillées dans la diſſertation de m. *Stork* ſur l'uſage intérieur de la ciguë : mais n'ayant pas actuellement, & ne pouvant avoir de quelques jours l'extrait de cette derniere plante, je débutai pas une légere infuſion des feuilles de belladona : elle en commença l'uſage le 16.

J'allai la voir le 22 : je trouvai que cette infuſion priſe à la doſe d'un gobelet, chaque matin à jeun, pendant les cinq jours précédens, avoit totalement calmé les douleurs qu'elle ſentoit à la mamelle affectée; mais que ce remede lui faiſoit éprouver beaucoup de ſechereſſe au goſier, & à toute la bouche. Elle lui cauſoit auſſi beaucoup d'anxiétés, des tournoiemens de tête, des vertiges, & même quelques légers délires les derniers jours, malgré une écuelle de lait qu'elle prenoit deux heures après ſon infuſion, & l'uſage d'une tiſane

adouciſſante. Je fis ſuſpendre celui de la belladona pendant un jour : elle la reprit le 24 juſqu'au 29 incluſivement.

Je revins la voir ce dernier jour ; elle avoit eu des petits accès de fievre les quatre jours précédens. La partie inférieure de la tumeur étoit devenue très-douloureuſe & lancinante, malgré l'application d'un *molleton* trempé dans une décoction de ciguë. La peau, qui recouvroit cette tumeur excroiſſante, étoit brune & un peu livide ; ce qui ſembloit annoncer ſon ulcération prochaine : je lui fis ſuſpendre tout topique. Le ſoir du même jour, elle commença l'uſage de l'extrait de ciguë à la doſe de trois grains, ſelon la méthode du célebre m. *Stork ;* elle le continua deux fois le jour, matin & ſoir.

Je me déterminai à donner la préférence à ce dernier remede, tant parce qu'il n'eſt pas ſuſceptible d'aucun des accidens que cauſe la belladona, que parce que la diſſertation de m. *Stork* indiquoit un plus grand nombre de cures opérées par la ciguë, que je n'en connoiſſois à la belladona.

Je fis une autre viſite à la malade le 5 décembre. L'extrait de ciguë ne lui avoit cauſé aucune incommodité ; ſes douleurs étoient moindres ; il ſembloit que la mamelle étoit moins fixe & moins adhé-

rente ; la tumeur inférieure étoit cependant douloureuſe & lancinante quelquefois ; la peau qui la couvroit étoit plus brune & plus livide : je lui preſcrivis trois pilules par jour, à la doſe de quatre grains chacune.

Le 13 décembre je viſitai de nouveau la malade ; je la trouvai gaie & exempte de la frayeur exceſſive qu'elle avoit toujours eue de la mort. Elle avoit bon appétit & dormoit aſſez bien ; ſon ſommeil étoit néanmoins aſſez ſouvent interrompu par des douleurs pulſatives qu'elle ſentoit au bord externe de la mamelle, & à ſa tumeur inférieure. Je remarquai à celle-ci une fluctuation ſourde.

L'extrait de ciguë ne produiſant aucun inconvénient, j'en augmentai la doſe juſqu'à cinq grains par pilule ; la malade devoit continuer d'en prendre trois par jour.

Le 24 décembre la malade me dit que depuis quatre à cinq jours les douleurs s'étoient fort accrues à ſa mamelle, & ſur-tout à ſa tumeur inférieure. J'y diſtinguai ſenſiblement une collection de matieres qui y excitoit, par intervalles, une douleur piquante ; la peau, en cet endroit, étoit livide, animée & diſpoſée à crever : cette tumeur paroiſſoit avoir ſes adhérences un peu moins fixes ; la vivacité de ſes douleurs avoit diminué l'appétit, &

ſur-tout le ſommeil. La malade étoit encore exempte de fievre ; je mis en délibération s'il n'étoit pas expédient de donner iſſue à la matiere dépoſée, mais je crus devoir encore me repoſer à cet égard ſur l'ouvrage de la nature. Je crus pouvoir eſpérer, d'après le rapport de m. *Stork*, que l'uſage continué de la ciguë pourroit changer inſenſiblement les mauvaiſes qualités de cette humeur épanchée, ou du moins que la nature, ſecondée par les opérations de ce remede, procureroit ſon évacuation d'une maniere plus lente, plus douce, & peut-être plus efficace. Je quittai la malade ne doutant point que la peau du ſommet de la tumeur ne crevât inceſſamment, tant elle étoit mince. Je lui recommandai de continuer l'uſage de l'extrait de ciguë. Des occupations preſſantes ne me permirent point de revenir auprès d'elle juſqu'au 7 janvier ſuivant.

Je trouvai ce jour-là les douleurs très-augmentées, de même que le volume de la mamelle & de la tumeur inférieure qui n'étoit pas encore ulcérée : l'appétit & le ſommeil étoient très-diminués, & l'eſpérance de la malade preſque évanouie. Il lui ſurvint d'ailleurs quelques petits accès de fievre chaque après-midi. Ses regles, qui ne lui avoient jamais manqué juſqu'ici,

étoient retardées depuis trois ou quatre jours; tout cela me détermina à demander le ſecours de m. *Pellepo* ſon médecin, pour tâcher de remédier à ces nouveaux accidens. Je convins de revenir dans peu de jours, réſolu d'ouvrir la tumeur, ſuppoſé que la nature n'eût pas procuré l'évacuation de la matiere épanchée.

Comme je me diſpoſois à me rendre auprès d'elle, j'appris par un exprès qu'on me dépêcha, que d'abord après mon départ, le 7 janvier, elle avoit été obſcédée par un religieux qui avoit réuſſi à lui inſpirer une confiance décidée en ſes promeſſes, & que malgré l'état déplorable où je l'avois laiſſée, elle s'étoit fait tranſporter à Alan pour y être traitée par le pere prieur de l'hôpital de Lorette.

Mlle *Dutrein* ſe rendit à Alan le 10 janvier 1761, afin d'être plus à portée de ſon nouveau conſeil: elle le mit apparemment au fait de la maladie par un récit hiſtorique circonſtancié, & il paroît qu'il blâma, ſans autre examen, la conduite tenue juſqu'alors, & qu'il flatta la malade par de belles promeſſes. On en verra bientôt l'effet.

Il commença par appliquer ſur la mamelle malade quelques topiques, qui loin de calmer ſes douleurs, les rendit plus inſupportables. La tumeur ne s'étant pas en-

core ouverte, & la fluctuation y étant très-sensible, il se détermina à en faire l'ouverture. Un petit coup de lancette ou de bistouri pouvoit faire les frais de cette opération ; mais on ne s'assujettit pas aux moyens ordinaires lorsqu'on est jaloux de soutenir une réputation d'opérateur incomparable : on appliqua sur le lieu le plus éminent de la tumeur une pierre à cautere. Ce caustique eut bientôt dévoré la mince peau qui couvroit le dépôt ; & ne tarda pas à être dissous par la liqueur épanchée ; il se mêla avec cette lymphe sanieuse qui, par cette mixtion, devint d'autant plus corrosive. La plus grande portion de cette liqueur, dont on évalue la quantité à près de deux livres, s'échappa par l'ouverture, & inonda tout le lit de la malade. Celle qui demeura dans le sac, armée des sels âcres & dévorans du caustique, porta l'incendie & la destruction dans toutes les glandes du sein : les muscles sur lesquels il repose, les côtes, leur périoste : & sur-tout les nerfs qui se distribuent sur toutes ces parties, participerent bientôt à cette combustion ; les douleurs les plus atroces, les saisissemens spasmodiques, les frissons, les angoisses, les syncopes arriverent successivement : enfin la mort termina dans vingt-quatre heures la guérison promise.

Qu'il me soit permis de placer ici quel-

ques réflexions sur la maladie qui donne lieu à ces observations, & sur les remedes employés, ou qui pourroient convenir à la curation.

Il paroît qu'on ne doit pas espérer de dissiper par la voie de la résolution les dépôts de lymphe sanguinolente qui se forment dans les tumeurs cancéreuses, surtout lorsque la matiere épanchée se trouve en une certaine quantité ; elle est ordinairement enfermée dans un kyste trop épais pour pouvoir admettre l'intromission des molécules des topiques résolutifs, & pour favoriser l'évaporation de cette liqueur à travers les pores de cette poche. D'ailleurs les fibres qui constituent le tissu de ces sacs, ont tellement perdu leur vertu élastique, qu'on ne peut pas raisonnablement compter sur leur oscillation pour opérer une résolution salutaire.

Les remedes intérieurs les plus efficaces ne sauroient agir immédiatement sur ces liqueurs épanchées qui se trouvent dans le même cas des autres épanchemens ; & si ce n'est que par l'entremise des vaisseaux qu'ils peuvent porter sur les humeurs leurs impressions bienfaisantes, il est clair que leur pouvoir à cet égard n'est pas moins borné que celui des topiques dans les circonstances présentes.

D'un autre côté, si cette résolution ne

ſe faiſoit pas par une eſpece de tranſpiration extérieure, qui ne voit le danger de la réſorption de ces liqueurs ſanieuſes & malignes dans la maſſe des humeurs ? Il eſt donc bien évident qu'on doit évacuer extérieurement ces ſortes de dépôts, lorſqu'ils ſont un peu conſidérables, & que la nature eſt trop tardive à leur donner iſſue.

Eſt-ce avec l'inſtrument tranchant, ou avec le cautere ? cela ne paroît pas pouvoir faire le ſujet d'un problême. Si la raiſon ſeule n'étoit pas en état de le réſoudre, quoi de plus propre à démontrer le danger du cauſtique, que l'exemple que je viens de rapporter ? Celui du célebre m. *Monro*, qui a donné la préférence à la lancette, doit entraîner tous les ſuffrages.

On conçoit bien tous les dangers que peut cauſer dans une partie délicate comme la mamelle, le long ſéjour de cette lymphe ſanieuſe, dont la putréfaction imparfaite & ſourde peut, par ſes progrès, cauſer des impreſſions funeſtes. Mais ne pourroit-on pas ſans danger, & même avec avantage, retarder l'ouverture de ces ſortes de dépôts multipliés dans des tumeurs formées par un amoncellement de glandes engorgées & endurcies dans des parties moins délicates & moins nerveuſes que la mamelle, comme, par exemple, dans le

cas de cette tumeur maligne & chancreuſe, qu'avoit à la racine de la cuiſſe cette femme dont j'ai rapporté l'hiſtoire ? N'auroit-on pas pu eſpérer que l'âcreté de la matiere eût détruit une partie des calloſités & des fortes adhérences que cette tumeur avoit contractées avec les parties voiſines, & ſur-tout avec l'artere crurale, & préparé de cette maniere l'extirpation de cette tumeur ? J'avoue pourtant que le danger que la matiere ne rongeât l'artere elle-même, mérite beaucoup de conſidération, & peut rendre la ſolution de la queſtion très-difficile.

Mais, ſuppoſé que ce péril & celui de la réſorption de la liqueur épanchée dans la maſſe des humeurs euſſent dû déterminer à ouvrir la tumeur, ce n'eſt pas par l'uſage obſtiné des cauſtiques qu'on eût pu eſpérer de détruire les calloſités & les productions chancreuſes qui compliquoient la maladie. On n'auroit réuſſi, par ces moyens violens, qu'à augmenter les tourmens du malade, & à hâter ſa mort.

La chirurgie, juſqu'à nos jours, nous avoit offert peu de reſſource contre ces maux formidables, lorſqu'on ne pouvoit pas les extirper entiérement, ou qu'ils dépendoient d'un vice qui affecte la maſſe des humeurs ; mais l'heureuſe découverte des vertus de la belladona & de la ciguë,

peuvent nous fournir aujourd'hui des moyens nouveaux pour dompter ces hydres cruelles. Ces poisons trop redoutés sont devenus des remedes admirables entre les mains aussi prudentes que généreuses de mm. *Lambergen* & *Stork*. Les succès multipliés que ces bienfaiteurs du genre-humain ont retirés de leurs fortunées tentatives, & qui ont été aussi heureusement obtenus par nombre de leurs confreres qui se sont empressés de marcher sur leurs traces, doivent nous inspirer les espérances les plus flatteuses.

L'usage de la belladona avoit d'abord calmé les douleurs dans la mamelle cancéreuse de m^lle *Dutrein*, pendant plusieurs jours; ce qui étoit d'un augure bien favorable. Mais la matiere lymphatique, épanchée dans la tumeur, se trouvant exilée hors de la puissance fistaltique des vaisseaux, il n'est pas étonnant que la putréfaction sourde dont elle étoit atteinte ait causé dans toutes les parties du voisinage une corrosion qui a dû nécessairement produire l'augmentation des douleurs, les anxiétés, la fievre, &c. Le molleton, imbibé de la décoction de ciguë, n'a pu non plus, pour les mêmes raisons, modérer cette espece de fermentation dans cette lymphe déposée; & il n'étoit pas naturel d'espérer des effets bien utiles de ces re-

medes, jusqu'à ce qu'on eût évacué cette liqueur sanieuse & malfaisante.

La sechereſſe de la bouche & du gosier, les éblouissemens, les vertiges, les légers délires, & tous les autres accidens que la belladona faisoit éprouver à la malade, m'engagerent à substituer à ce remede l'extrait de la ciguë. Si ce spécifique n'a pas eu tout le succès qu'il sembloit devoir faire espérer, on peut en attribuer la cause à plusieurs raisons.

1°. Il est évident que sa vertu, non plus que celle de la belladona, ne pouvoit pas s'étendre sur la lymphe épanchée dans la tumeur, tant qu'elle demeuroit enfermée dans sa cavité. D'un autre côté, auroit-il convenu de tenter de lui donner issue avant qu'elle eût manifesté sa présence par la fluctuation?

2°. La petite dose de ce remede pris pendant environ cinq semaines, d'abord à la dose de six grains, & porté seulement à quinze par jour, n'étoit pas, à beaucoup près, suffisante pour opérer des effets bien sensibles, sur-tout lorsque cette lymphe épanchée éludoit son action, & causoit des ravages très-douloureux dans la tumeur.

3°. L'extrait de la ciguë ayant été fait dans le mois de décembre, où la plupart des plantes sont sans vigueur, il est plus que probable qu'il ne pouvoit pas avoir

la même efficacité que celui qui avoit été tiré dans une saison plus favorable.

Si la malade n'avoit été enlevée de mes mains, j'aurois commencé par évacuer le dépôt de la lymphe sanieuse de la tumeur, parce qu'une fluctuation suffisante & l'aminciſſement de la peau en avoient préparé l'ouverture. J'aurois insisté sur l'usage de l'extrait de la ciguë, dont j'aurois graduellement augmenté la dose. Si ce remede ne m'avoit pas donné d'assez bonnes espérances de guérison, je serois peut-être revenu aux essais de la belladona, en prenant des précautions convenables pour prévenir & remédier aux accidens qu'elle avoit fait éprouver. J'aurois pu me servir de la teinture de cette plante, imaginée par l'ingénieux m. *Marteau de Grandvilliers*, qui a su la dépouiller de tous ses dangers, sans lui ôter sa vertu. Cette découverte a été publiée par ce célebre médecin, précisément dans le temps où cette malade m'a échappé. Le concours de cette teinture & de l'extrait de ciguë employés en même-temps, m'auroit offert une double ressource. Le retour de la belle saison n'auroit pu que favoriser une curation, à la vérité, bien difficile, mais dont le succès (si on avoit pu l'obtenir) auroit beaucoup

beaucoup illuſtré le triomphe de ces remedes merveilleux.

Si je ne craignois d'être trop long, je pourrois ajouter ici l'hiſtoire de pluſieurs carcinomes aux levres, & en d'autres parties, qui, après avoir été traités par les cauſtiques, ou par l'extirpation, ont paru être guéris pendant une ou pluſieurs années, mais qui s'étant reproduits dans les mêmes parties, ou en d'autres, ont fait périr miſérablement les ſujets qui en étoient affligés. Il eſt peu de praticiens de bonne foi qui ne puiſſent rapporter un grand nombre de ſemblables obſervations. Leur réunion pourroit ſervir à diſſiper l'illuſion qu'on ſe fait trop ſouvent ſur les triomphes paſſagers de l'extirpation, & à mettre en garde les chirurgiens contre la précipitation dangereuſe de les publier comme des guériſons concluantes; ce qui n'eſt que trop propre à induire les malades, & les chirurgiens eux-mêmes, dans un excès de confiance qui peut devenir funeſte en beaucoup d'occaſions. Ces exemples raſſemblés, juſtifieroient de plus en plus la théorie (& juſqu'à un certain point) la pratique des anciens dans le traitement des cancers; ils pourroient inſpirer une ſage retenue contre l'inſuffiſance ou le danger des extirpations dans bien des cas. Ils

ſeroient propres à nous faire faire d'utiles réflexions ſur la férocité du virus cancéreux, regardé juſqu'à nos jours comme indomptable, & à exciter notre zèle & notre ſagacité pour la découverte d'un remede ſpécifique, qui, après avoir échappé aux recherches & aux expériences de ceux qui nous ont précédés, ſemble s'offrir à nous par les mains bienfaiſantes de m. *Lambergen* & de m. *Stork*.

Nous connoiſſons déjà pluſieurs guériſons de cancers obtenues par l'uſage de la *belladona*. M. *Darluc* de Caillan en Provence, & m. *Van den Block*, jaloux de ſuivre la carriere épineuſe de m. *Lambergen* avoit ſi généreuſement ouverte, avoient vu leur zèle couronné des plus heureux ſuccès. M. *Marteau de Grandvilliers*, dont le mérite étoit généralement connu, avoit trouvé le moyen de dépouiller la *belladona*, des qualités malfaiſantes qui accompagnoient ſes vertus admirables. Il ſembloit que des épreuves, réitérées par ce remede ſi ſagement modifié, devoient fixer les eſpérances qu'il nous promettoit pour la guériſon des cancers. Le progrès de ces expériences a ſans doute été arrêté par la diſſertation de m. *Stork*, ſur l'uſage & les vertus de la ciguë; exempte des inconvéniens qu'on reprochoit à la *belladona*: elle a entraîné

ſur cette plante une préférence générale, qui d'ailleurs ſembloit lui être méritée par les obſervations multipliées que m. *Stork* a publiées en ſa faveur. Nous avons vu, dans le journal de médecine, les détails de nombre de cancers guéris par l'uſage de la ciguë dans différentes contrées du royaume. On prétend que les épreuves faites dans la capitale n'ont pas été auſſi heureuſes qu'à Vienne en Autriche. M. *Stork* a levé tous les doutes qui avoient pu naître ſur la préparation de cette plante. Il pourroit en reſter ſur la différence des climats qui lui imprimeroient plus ou moins de vertu. C'eſt l'expérience qui peut nous fixer à cet égard.

J'ai employé pluſieurs fois l'extrait de ciguë, mais je n'ai pu trouver aſſez de docilité dans les malades. Il n'ont pas voulu le continuer aſſez long-temps pour pouvoir en conſtater les effets. Je me contenterai d'en rapporter un exemple.

9e OBSESVATION.

Un payſan, âgé d'environ quarante-cinq ans, portoit depuis plus de vingt ans un ulcere à la jambe, qui, malgré beaucoup de remedes pratiqués en divers temps, avoit carié une grande partie du tibia, & avoit rongé les parties charnues de plus de la moitié de cette jambe. Cet

ulcere étoit évidemment chancreux, & avoit tous les caracteres d'un loup, pour parler le langage vulgaire. Il lui ſurvint, il y a quatre ou cinq ans, un carcinome à la levre inférieure. Je le guéris en 1761, par l'application de ma poudre eſcarrotique. Il a eu la levre bien guérie & bien libre pendant plus de deux ans, au bout deſquels il lui a reparu un nouveau carcinome ſur la même partie. Il n'a eu recours à moi que lorſque ce mal avoit intéreſſé toute la levre, & qu'il avoit acquis un volume conſidérable. Il vouloit abſolument que je réitéraſſe ſon traitement par ma poudre eſcarrotique; mais je n'oſai pas déférer à ſes inſtances, à cauſe du trop grand progrès du carcinome, & pour les autres raiſons que j'ai ci-devant alléguées. Je l'avois déterminé, à la fin d'avril 1764, à l'uſage de l'extrait de ciguë. Il n'a eu de conſtance, pour le continuer, que pendant un mois, & à petite doſe, & comme il n'en reconnoiſſoit pas des effets bien conſidérables, il le quitta pour s'abandonner à ſon malheureux ſort. Je ne l'ai pas vu depuis le commencement de juin, que je partis pour me rendre aux eaux de Bagneres de Luchon. Il y a apparence qu'il ſuccombera bientôt à toutes les horreurs de ſon cruel état.

Un de mes freres, qui a reſté ſept à huit ans en qualité d'éleve chez m. *Sorbet*, membre de l'académie royale de chirurgie, & chirurgien-major des mouſquetaires gris, & qui exerce aujourd'hui ſa profeſſion dans ce pays-ci, a été plus heureux que moi dans l'uſage de l'extrait de ciguë, comme il conſte par l'obſervation ſuivante.

10e OBSERVATION.

La femme de *Dominique Eſcudé de Montaut*, dans le comté d'Aſtarac, âgée de quarante-trois ans, d'un tempérament bilieux & délicat, reçut, au mois de mars 1763, ſur la mamelle gauche, un coup qu'un enfant de quatre ans, qui couchoit avec elle, lui donna avec le coude en ſe remuant dans le lit. La douleur dans le moment fut violente, & l'empêcha de ſe rendormir de quelque temps. Elle ſe réveilla le lendemain, à ſon ordinaire, ſans ſe reſſentir de ſon accident. Trois ſemaines après elle s'apperçut d'une petite dureté à l'endroit du coup qu'elle avoit reçu un peu au-deſſous & au côté extérieur du mamellon. Ce petit tubercule fut bientôt accompagné de deux autres. Tous les trois acquirent, dans l'eſpace d'un mois, un volume aſſez conſidérable. Les différens topiques qu'on lui indiqua

ne ſervirent qu'à aigrir le mal & à attirer une inflammation ſur la partie. Inquiette ſur ſon état, & craignant un cancer, elle alla trouver mon frere, avec ſon chirurgien ordinaire, le 10 juin ſuivant. Elle avoit toute la mamelle fort enflammée & fort douloureuſe, & principalement vers les glandes engorgées, dont le volume & la figure reſſembloient à des œufs de pigeon applatis ſur le devant. Elles étoient ſéparées les unes des autres, quoiqu'elles fuſſent aſſez voiſines; elles étoient même très-ſenſibles & douloureuſes, ſur-tout lorſqu'on les touchoit. Un linge imbibé dans l'urine, & appliqué deux fois par jour ſur la mamelle, compoſoit tout le panſement d'alors. Mon frere y ſubſtitua un cataplaſme de mie de pain avec le lait; mais comme la malade ne pouvoit ſupporter que des choſes fort légeres, on fut obligé de l'abandonner. On eut recours à une décoction de ciguë, dans laquelle on trempoit des compreſſes qu'on appliquoit tiédes, pluſieurs fois le jour, ſur toute la mamelle, ce qui diſſipa l'inflammation & la douleur dans ſept à huit jours de temps. On mit la malade à l'uſage des bouillons altérans, après y avoir été préparée par les remedes généraux; on la fit paſſer de ſuite à celui de l'extrait de ciguë, dont elle prenoit

deux pilules par jour, à la doſe de deux grains pour chacune. Elle en prit cette quantité deux jours de ſuite ; mais ne s'appercevant d'aucun effet ſenſible, elle doubla la doſe d'elle-même pendant pluſieurs jours, ſans qu'elle en éprouvât la moindre incommodité. Mon frere étant éloigné de la malade de deux lieues, & occupé ailleurs, il ne put la voir aſſiduement. Surpris de ce qu'elle n'avoit pas envoyé chercher d'autre extrait, ainſi qu'on en étoit convenu, il alla la voir huit ou dix jours après qu'elle eut fini l'uſage de l'extrait de ciguë. Quelle fut ſa ſurpriſe en voyant cette femme bien portante, & avec ſes glandes totalement fondues & diſſipées !

J'ai actuellement entre les mains une malade atteinte de pluſieurs glandes engorgées, durcies & douloureuſes, qui la menacent de cancers, & qui depuis près de deux ans fait uſage de l'extrait de ciguë, avec beaucoup de ſoulagement & d'eſpérance de guériſon.

IIe OBSERVATION.

Une dame religieuſe du couvent de Prouillan, âgée d'environ quarante-huit ans, d'un tempérament vif & ardent, avoit le genre nerveux d'une vibrabilité étonnante. Elle avoit été ſujette, depuis

pluſieurs années, à des pertes utérines très-conſidérables; ce qui avoit contribué à l'apauvriſſement de ſon ſang, & à le ſurcharger d'une ſéroſité âcre, qui lui avoit cauſé des douleurs vagues de rhumatiſme. Elle alla aux eaux de Bagneres de Bigorre, dans l'été de 1762. Les bains tempérés qu'elle y prit, ne firent qu'augmenter ſes douleurs, qui ſe fixerent ſur toute la poitrine, & particuliérement ſur le côté gauche. Rendue chez ſes parens à Pellefique, elle y éprouva, dans le mois de novembre ſuivant, une fluxion ſur la poitrine, accompagnée d'une fievre avec des redoublemens, d'une toux importune, ſuivie de crachats pituiteux & âcres, & de grandes inſomnies. Cet état fut bientôt compliqué d'une inflammation éryſipelateuſe ſur toutes les parties extérieures de la poitrine, particuliérement ſur les mameles & ſur le côté gauche. On combattit ces accidens par la ſaignée, les remedes adouciſſans & béchiques, par les anodins, & tous les autres moyens uſités en pareil cas. La fievre & l'éryſipele céderent à leur uſage; mais les douleurs, quoique modérées, ſubſiſterent. Il reſta encore à cette dame pluſieurs glandes engorgées dans chaque mamelle; elles augmenterent bientôt de volume, devinrent dures, douloureuſes, & même

un peu pulsatives. Elles étoient grosses comme des noix applaties au commencement de janvier 1763. Craignant qu'elles ne prissent un caractere cancereux, je la mis, dans ce temps-là, à l'usage de l'extrait de ciguë, avec les précautions recommandées par m. *Stork*; j'en augmentai peu à peu la dose; & je m'apperçus, un mois après, que s'il n'avoit pas diminué le volume de tumeurs glanduleuses du sein, il avoit du moins empêché qu'elles ne fissent des progrès. D'ailleurs, ses douleurs, sa toux, & tous les autres symptômes, en avoient été très-amendés. Elle continua l'usage de la ciguë pendant toute l'année; par ce secours, & celui de quelque purgation qu'elle prenoit de temps en temps, son estomac, qui étoit très-débilité, se rétablit. Elle recouvra un peu d'appétit, de sommeil, de forces & d'embonpoint. Elle étoit parvenue, dans cet état satisfaisant, au mois de décembre suivant. Elle avoit alors porté la dose de l'extrait de ciguë, jusqu'à un gros partagé en deux prises par jour. Ses glandes étoient très-diminuées de volume & n'étoient plus douloureuses. J'avois eu l'attention de lui faire faire, de temps en temps, quelques jours de treve avec les pilules de ciguë, pour qu'elle ne s'y accoutumât pas trop; mais pour peu

qu'elle tardât à les reprendre, elle ſentoit renouveller ſes douleurs, ſur-tout celles des glandes. Un voyage aſſez conſidérable qu'elle voulut faire ſur la fin de l'année, lui procura une fluxion de poitrine aſſez approchante de celle qu'elle avoit eſſuyée un an auparavant. On la combattit par les mêmes moyens; mais elle ne fut en état de partir, pour ſe retirer dans ſon couvent, que vers le 6 de février 1764. La maladie, & ce dernier voyage, lui firent ſuſpendre l'uſage de la ciguë juſqu'à ce qu'elle fût rendue dans ſa clôture. Elle s'y remit peu à peu; dans le mois de mai ſuivant, ſes forces étoient rétablies. Elle ſoutenoit de longues promenades dans l'enclos de ſon monaſtere; elle montoit & deſcendoit les degrés ſans éprouver de douleur au ſein, ni à la poitrine; ſes glandes, quoique diminuées de volume, étoient cependant un peu dures, malgré l'uſage de la ciguë qu'elle avoit repris en arrivant dans ſon couvent, & qu'elle avoit continué juſqu'à la fin d'avril. Elle fut obligée de le ſuſpendre juſqu'à la mi-mai, parce que l'extrait lui manqua : j'appris, par une de ſes lettres, en date du 8 octobre 1764, qu'elle n'éprouvoit alors d'autre incommodité que celle de ſes glandes, qui, quoique bien amoindries, ſont encore un peu

dures; que ſi elle paſſe deux jours ſans prendre de l'extrait de ciguë, les douleurs ſe réveillent dans ſes glandes, & que toutes les fois qu'elle a voulu faire uſage de celui qu'elle a fait faire dans ſon couvent, il lui a donné des tournoiemens de tête affreux & des engourdiſſemens dans tout le corps, qui la mettent hors d'état de remuer pendant bien des heures. Elle n'a jamais éprouvé le moindre inconvénient de celui que je lui ai fourni, qui eſt preſque le ſeul dont elle s'eſt ſervie; j'avoue que ce dernier extrait n'a pas toujours été conforme à la méthode de le préparer de m. *Stork*. Je m'y ſuis ſcrupuleuſement aſſujetti pour celui que j'ai fait prendre dans le mois de juin, & pendant tout le temps chaud, où il a été aiſé de trouver de la ciguë verte & vigoureuſe. Mais cet extrait groſſier & non défécé, étant ſujet à moiſir bientôt, n'eſt pas propre à être conſervé. Cet inconvénient m'a déterminé à le faire clarifier, pour en faire uſage durant l'hiver, en y ajoutant une quantité ſuffiſante de poudre de feuilles, ou de racine de ciguë, pour lui donner la conſiſtance pilulaire. Je ſuis perſuadé d'ailleurs que l'extrait tiré de cette plante, dans le mois de mai ou de juin, c'eſt-à-dire dans le temps qu'elle eſt en fleur & dans ſa plus

grande vigueur, quoique défécé & clarifié, eſt préférable, durant l'hiver, à celui qui auroit été préparé, ſelon la méthode de m. *Stork*, dans le mois de novembre ou de décembre, temps auquel les plantes ont peu de force & d'activité. Je ne ſai pas préciſément ſi l'extrait qui a été préparé à Condom a été fait ſuivant la recette de m. *Stork*, ou ſur celle qui ſe trouve dans les élémens de pharmacie de m. *Baumé*, qui eſt à-peu-près la même, & celle que j'avois envoyée pour ſe régler ſur cette préparation. Je ne puis ſavoir encore ſi la différence qu'on a remarquée dans les effets produits par ces deux extraits, vient de celle de leur préparation, ou de la nature du terroir où l'on a cueilli la ciguë; ce qui pourroit aider à expliquer la raiſon des ſuccès différens qu'on a obtenus de ſon uſage dans divers climats.

S'il n'y a pas de vice dans la préparation de l'extrait fait à Condom, les accidens qu'il a produits pourroient dénoter que la ciguë de ce pays-là a plus de force que celle que j'ai fait cueillir aux environs de Maſſeube; & peut-être qu'en le donnant en moindre doſe, on pourroit en obtenir plus d'efficacité que de celui que j'ai envoyé : c'eſt une réflexion que j'ai communiquée à cette religieuſe, &

que je lui ai conſeillé de vérifier par de nouvelles tentatives, avec l'approbation & la direction de m. *Rizon* ſon médecin.

Que la vertu des plantes ſoit différente à raiſon de leur préparation & des climats qui les produiſent, c'eſt une vérité reconnue & avérée. On convient auſſi que les plantes qui croiſſent ſur les montagnes, ont ordinairement des vertus ſupérieures à celles qui viennent ſur les plaines. C'eſt une remarque dont m. *Larrouture*, médecin en Chaloſſe, a ſu tirer bon parti dans la guériſon d'un cancer au nez, compliqué avec des tubercules ſquirrheux & ſuppurés dans la ſubſtance du poumon : guériſon qu'il a obtenue par l'uſage de la ciguë cueillie à Echaux, dans les Monts-Pyrennées. On en voit l'obſervation brillante & bien détaillée dans le journal de médecine du mois de juin 1764. Les rapports que je trouve entre la poſition d'Echaux & celle de Bagneres de Luchon, à raiſon de leur enfoncement dans les montagnes & de leur voiſinage des limites avec l'Eſpagne, me font préſumer que la ciguë qui croît à Luchon, pourroit avoir des vertus ſemblables à celle d'Echaux : c'eſt ce que je vais tâcher de vérifier. M. *Campmartin*, apothicaire-major de Bagneres de Luchon, qui eſt très-entendu dans tout ce qui re-

garde sa profession, y a fait, cette année, l'extrait de ciguë; je lui écris pour lui en demander : s'il me fournit la même satisfaction que m. *de Larrouture* a eu de celui d'Echaux, je ne négligerai pas de mettre à profit ces expériences, & de les réitérer dans tous les autres cas de cette nature que ma pratique pourra me présenter; je me ferai même un devoir rigoureux d'en communiquer le résultat. Peut-on faire assez d'efforts & de tentatives pour fixer & déterminer les vertus merveilleuses qu'on attribue à la ciguë, contre un nombre considérable de maladies, & sur-tout contre le virus cancéreux, qui, jusqu'à nos jours, a été regardé comme l'opprobre de l'art de guérir, le désespoir des médecins & le fléau de tant de malheureux qui ont été les victimes de sa fureur? La découverte & la perfection d'un semblable spécifique, mériteroit de faire époque dans l'histoire de la médecine, & ne sauroit manquer de couvrir de gloire l'heureux inventeur qui l'enrichiroit d'une ressource si utile à l'humanité.

Extrait des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 18 *avril &* 1er *mai* 1781.

Les maladies qui ont régné dans le cours de ce mois, ſont celles que l'on a coutume de voir dans les printemps : ſeulement la ſéchereſſe conſtante de l'air, les a rendues plus difficiles & plus opiniâtres. De ce nombre ſont les fievres intermittentes, & ſur-tout les tierces, pour la guériſon deſquelles les délayans apéritifs, continués aſſez long-temps pour rendre les ſécrétions aiſées & conſtantes, & placer les purgatifs, ont beaucoup mieux réuſſi que le quinquina adminiſtré comme fébrifuge. La ſéchereſſe du ventre & de la poitrine devoit rendre circonſpect dans l'uſage de ce remede, qui a excité, chez pluſieurs malades, une toux ſeche & une tenſion dans le foie, avec ſuppreſſion de l'évacuation de la bile, & en partie des urines, qui étoient fort rouges. La diſpoſition aux ſueurs étoit auſſi forte que générale, & ces ſueurs n'étoient point une criſe ſalutaire.

Les points de côté, les fluxions de poitrine avoient un caractere plus inflammatoire; en conſéquence ces maladies, quoique la plûpart n'euſſent leur ſiége que dans les muſcles, exigeoient plus la ſaignée que dans les mois précédens: mais il falloit en même temps inonder, pour ainſi dire, le corps de délayans un peu mucilagineux. Les potions huileuſes à grande doſe, avec le ſyrop diacode dans la proportion d'un à cinq, ont ſervi non-ſeulement à calmer la toux, mais à procurer la liberté du ventre. Lorſque le point de côté étoit violent, & étouffoit le malade en empêchant toute élévation de la poitrine, & rendant la toux preſqu'impoſſible, on s'eſt bien trouvé des fomentations émollientes ſur la partie ſouffrante, & même des véſicatoires.

Les phthiſies ont été funeſtes & rapides dans leur marche: il y a eu beaucoup de douleurs rhumatiſantes, qui, lorſqu'elles étoient inflammatoires, ont cédé promptement au traitement anti-phlogiſtique, dont la ſaignée eſt un des moyens les plus efficaces.

L'invaſion

L'invaſion de la fievre catarrhale a été, chez quelques malades, accompagnée de ſymptômes qui donnoient lieu de craindre une fievre maligne ; alors la douleur étoit ſourde, il y avoit proſtration de forces, délire qui continuoit pluſieurs jours, l'hypochondre droit étoit tendu, & un peu douloureux. Quelques ſaignées, un vomitif faiſoient diſparoître ces accidens graves, les déjections de bonne qualité indiquoient les purgatifs dont le ſuccès terminoit la maladie le 14. La durée du délire pendant pluſieurs jours a néceſſité les véſicatoires. Dans les fievres putrides qui ont été longues & opiniâtres, on a vu des parotides, dont l'ouverture ſubite a été très-avantageuſe. D'autres malades ont eu ſur la fin une éruption milliaire très-abondante. Quelques docteurs ont obſervé que chez ceux-ci, la langue n'a point été ſeche & aride, mais toujours humide, & comme enduite d'un limon pâteux.

Sur la fin du mois les maux de gorge ont été très-fréquens ; ils étoient produits par une humeur âcre dépoſée ſur le voile du palais, les amygdales & toute l'arriere-

bouche : peu ont menacé de gangrene, quoique le feu fût conſidérable ; ils ſe terminoient par la réſolution qu'opéroient les délayans & les purgatifs, & preſque point par ſuppuration.

Les rougeoles ont été fort communes, les petites-véroles n'ont rien préſenté de particulier ; mais on a eu à combattre beaucoup d'éruptions anomales, ſous la forme de plaques, d'ampoules, de boutons les uns très-petits, les autres plus gros, les uns jettant une eau rouſſe, les autres reſtant abſolument durs & ſecs. L'eſpece d'éruption qui a été la plus rebelle, eſt celle qui avoit toutes les apparences de la galle. Elle a exigé le même traitement, aux frictions près, avec les onguens mercuriaux.

Il y a eu beaucoup d'obſervations particulieres communiquées de vive voix ou par écrit. Nous ſommes forcés d'en renvoyer l'annonce au journal prochain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
AVRIL 1781.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du S..	*A 2 h. du soir.*	*A 9 h. du soir.*	*Au matin.*	*A midi.*	*Au soir.*
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	*Pou. Lig.*	*Pou. Lig.*	*Pou. Lig.*
1	4, 4	15, 3	11, 2	27 9,10	27 8, 8	27 8, 2
2	8, 5	13, 3	8, 5	27 7, 8	27 8, 4	27 8, 8
3	5, 1	13, 3	8, 0	27 8, 8	27 8, 5	27 8, 0
4	2, 6	11, 8	5, 7	27 6, 8	27 5, 6	27 4,10
5	4, 5	12, 4	9, 0	27 3, 8	27 3, 8	27 3, 8
6	5, 5	10, 0	6, 0	27 5, 2	27 6, 0	27 7, 4
7	3, 0	12, 5	9, 5	27 8, 4	27 8, 1	27 7,10
8	9, 3	14, 6	12, 0	27 7, 6	27 8,10	27 9,10
9	10, 0	16, 7	12, 8	27 10, 3	27 10,11	27 10,11
10	11, 1	16, 1	14, 0	27 9, 6	27 9, 5	27 9,11
11	10, 1	16, 7	12, 0	27 8, 6	27 7, 4	27 7, 4
12	8, 0	13, 1	9, 2	27 7, 8	27 8, 0	27 8, 6
13	6, 7	12, 0	7, 5	27 9,10	27 10, 7	27 10,10
14	4, 0	12, 8	8, 5	27 10, 2	27 8,11	27 8, 6
15	1, 7	11, 7	9, 7	27 9, 0	27 9, 4	27 10, 2
16	6, 0	16, 0	12, 0	27 10, 3	27 10, 1	27 10, 2
17	7, 2	17, 0	12, 6	27 10, 0	27 10, 0	27 9,11
18	10, 0	18, 0	15, 2	27 9,11	27 10, 2	27 10, 4
19	10, 1	20, 5	15, 2	27 10,11	27 11, 6	28 0, 2
20	10, 0	13, 0	11, 2	28 0, 7	28 1, 6	28 1, 9
21	8, 5	15, 5	13, 0	28 2, 3	28 2, 2	28 1,10
22	11, 5	17, 4	13, 0	28 1, 1	28 0, 8	28 0, 5
23	9, 0	14, 5	9, 0	28 0, 4	28 0, 3	28 0, 0
24	5, 5	12, 1	8, 0	28 0, 0	28 0, 0	28 0, 6
25	4, 0	11, 7	7, 7	28 1, 2	28 1, 8	28 2, 0
26	5, 5	10, 5	7, 0	28 2, 0	28 1, 6	28 1, 2
27	5, 0	11, 5	8, 0	28 1, 0	28 0, 0	27 11, 8
28	7, 0	15, 0	10, 5	27 10,10	27 9,10	27 9, 4
29	4, 8	16, 0	11, 5	27 9, 2	27 8, 8	27 8, 8
30	6, 7	12, 5	11, 0	27 8, 2	27 8, 7	27 9, 2

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	N-E. nuages.	E. beau, chaud.	E. & S-E. b. doux.
2	E. couv. doux, pl.	N. couv. vent, pl.	N-E. couv. vent.
3	N-E. beau, vent.	E. beau.	N-E. beau.
4	N-E. beau.	E. *idem*.	N. couv. froid.
5	N-E. cou. brouillard, brüine.	S. nuages, pluie d'orage.	S-E. & S. beau, *éclairs*.
6	S-O. nuages, vent.	S-O. nuages, vent, pluie.	S-O. beau, *arc-en-ciel lunaire*.
7	S. nuages, vent.	S-O. nuag. vent.	S. c. *paraſélène*.
8	S. couv. vent, pl.	S-O. couv. vent.	S-O. couv. vent.
9	S-O. nu. v. doux.	S-O. couv. chaud.	S-O. couv. chaud.
10	S. nuag. *tonnerre*.	S. beau, chaud.	S-O. beau, chaud.
11	E. nu. *ton*. chaud.	S. couv. pl. vent.	S-O. couvert.
12	S-O. couv. frais.	N-O. nuag. doux.	N-O. & O. beau.
13	N-E. couv. frais.	N-E. nuag. doux.	N-E. *idem*. froid.
14	N-E. beau, froid.	N. beau.	N. *idem*.
15	N-O. *id*. brouil.	N-O. nuages.	N-O. couvert.
16	N-E. be. chaud.	S. beau, chaud.	S. beau, chaud.
17	E. *idem*.	N-E. & E. *idem*.	N-E. & E. *idem*.
18	E. *idem*. brouill.	S. *idem*.	N-O. *idem*.
19	N. & S. be. chaud.	N-O. nu. très-ch.	N-O. nu. chaud.
20	O. nua. pl. fine.	S-O. nuag. frais.	O. beau, frais.
21	N-O. nuages.	O. couv. chaud.	O. couv. chaud, *éclairs*.
22	N-O. *idem*.	O. beau, chaud.	N-O. *idem*.
23	N-O. *idem*.	N. nuages, *éclair de* ☉ à 6 h. 40′.	N. beau, frais.
24	N. *idem*. froid.	N. nuag. pet. pl.	N. beau, froid.
25	N. couvert, froid.	N. beau, froid.	N. *id. aur. bor.*
26	N. *id*. gout. de pl.	N. nuages, froid.	N. nuag. froid.
27	N. nuages, froid.	N. couv. vent fr.	N. couv. v. froid.
28	N. beau, v. froid.	N. & N-E. couv.	N. nuages.
29	N-O. *idem*.	N. nuages.	N. *idem*.
30	N. nuages.	N. *idem*.	N. *idem*.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	20, 5 deg.	le 19
Moindre degré de chaleur	1, 7	le 15
Chaleur moyenne	10, 4 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 2, 3	le 21
Moindre élévat. du Mercure	27, 3, 8	le 5
Elévation moyenne	27 p. 9, 6	

Nombre de jours de Beau	8
de Couvert	7
de Nuages	16
de Vent	10
de Tonnerre	1
de Brouillard.	3
de Pluie	7
d'Aur. boréale	1
Quantité de Pluie	7, 7 lignes.
D'Evaporation	60, 0
Différence	52, 5
Le vent a soufflé du N.	9 fois.
N.-E.	5
N.-O.	4
S.	4
S.-E.	1
S.-O.	4
E.	3
O.	3

TEMPÉRATURE : Chaude & très-seche ; toutes les productions de la terre souffrent, excepté les bleds & la vigne.

MALADIES : Coqueluche sur les enfans ; il n'en est point mort. Fievres épidémiques dans nos environs : nous en sommes exempts.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er mai 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'avril 1781, par m. BOUCHER, médecin.

IL y a eu quelques jours de pluie au commencement du mois ; mais après le 11 il n'en eſt plus tombé. Cette circonſtance a beaucoup nui aux ſemailles de mars.

La hauteur du barometre a varié, mais ſans s'éloigner de beaucoup du terme de 28 pouces.

Le temps eſt reſté tout le mois à un état de température agréable. Il y a eu même des jours de chaleurs : le 18, la liqueur du thermometre s'eſt elevée à la hauteur de 15 $\frac{1}{2}$ degrés, & le 19 à 17 degrés.

Il y a eu des variations dans les vents : les huit derniers jours du mois ils ont été plein *nord*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été du point même de la congélation. La différence entre ces deux termes eſt de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 10 fois du nord.	7 fois du ſud.
3 fois du nord vers l'eſt.	5 fois du ſud vers l'oueſt.
3 fois de l'eſt.	6 fois de l'oueſt.
2 fois du ſud vers l'eſt.	

Il y a eu 19 jours de temps couvert ou nuageux.
11 jours de pluie.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'avril 1781.

LA petite-vérole étoit toujours la maladie dominante, mais en général avec un caractere moins fâcheux que ci-devant; de façon qu'elle a fait très-peu de victimes ce mois.

Nous avons vu dans nos hôpitaux nombre de perſonnes du peuple attaquées de la fievre putride maligne, à laquelle pluſieurs ont ſuccombé.

Vers la fin du mois il y a eu des points de côté pleurétiques, & des péripneumonies, avec des crachats ſanguinolens, &c. Nous avons préſumé avec fondement que ce genre de maladie étoit l'effet de la ſéchereſſe. Il y a eu auſſi des fluxions de poitrine, & des retours de rhumatiſme inflammatoire.

La fievre tierce & la double tierce ont été communes tout le mois. Quelques perſounes avoient encore un reliquat de fievre quarte automnale.

ERRATA pour le journal d'avril 1781.

Page 379, *lign.* 8, de 9 degrés, *liſez* 3 degrés.
Ibid. lig. 28 & 29, *liſez* de l'épaiſſeur d'environ pied & demi.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Ratio occurrendi morbis à mineralium abuſu produci ſolitis, auctore THEODORICO-PETRO CAELS, collegii medicorum Bruxellenſium ſocio. Amſtelodami, apud *J. Van Harrwelt*, & invenitur Bruxellis, apud *Lemaire*, bibliopolam. 1781. *in*-12 *de* 117 *pages*.

L'intention de m. *Caels* a été de renfermer ſous un petit volume tout ce qui, juſqu'aujourd'hui, a été dit de mieux ſur l'objet qu'il traite : il y a réuſſi. Ses propres obſervations & les réflexions qu'il y a jointes ne peuvent être que très-utiles aux médecins qui trouveront dans cet ouvrage beaucoup de choſes rares & intéreſſantes.

Analyſe des eaux minérales de S. Vincent & de Courmayeur, dans le duché d'Aoſte, avec une appendice ſur les eaux de la Saxe, de Pré S. Didier, & de Fontane-More ; par m. GIOANETTI, *docteur collégié, doyen & vice-prieur de la faculté de médecine de Turin, médecin-penſionnaire de S. M. contenant pluſieurs procédés chymiques nouveaux, utiles pour l'analyſe des eaux minérales en général, & pour celle des ſels. A Turin, chez* Jean-Michel Briolo. 1779.

Excellent ouvrage, & qui tient au-delà de ce que le titre promet. C'eſt un modele de juſteſſe & d'exactitude quant à l'analyſe. De ſageſſe relativement aux conſeils empiriques qui conduiſent

presque tous les malades aux eaux minérales, & qui les guident lors de leur usage.

Météorographie, ou *art d'observer d'une maniere commode & utile les phénomènes de l'atmosphère, contenant la description de deux* Barométrographes *ou* Baromètres, *qui tiennent note par des traces sensibles de leurs variations, & des temps précis où elles arrivent; avec l'idée de plusieurs autres instrumens météorographiques, quelques remarques sur les tentatives faites en ce genre, & celles que l'on propose, &c.: on y a joint deux planches en taille-douce. Par m.* CHANGEUX. *A Paris, rue & hôtel Serpente.* 1781.

Une approbation motivée de l'académie royale des sciences, est un sûr garant de l'utilité du travail de l'auteur.

SÉANCE ACADÉMIQUE.

M. *Louis*, secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture de la séance publique de l'académie royale de chirurgie, du 27 avril 1781, par un discours sur la question du prix dont le sujet étoit: *D'exposer les effets du sommeil & de la veille, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.*

L'académie a accordé le prix à m. *Camper*, associé étranger de l'acad. de la soc. roy. de Londres.

L'*accessit* a été accordé à m. *Tissot*, chirurgien-major du 4e régiment de chevaux-légers, le même qui avoit déjà remporté le premier prix en 1779, sur la question des regles diététiques, relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales.

TABLE

DU MOIS DE JUIN 1781.

EXTRAIT, *Hiſtoire naturelle, chymique & médicinale des trois regnes de la nature ; par feu* m. ROUX. *méd.* page 481

Obſervation ſur une tumeur froide énorme, &c. par m. BAILHÉRON, *méd.* 490

Réflexions ſur un mal de gorge annuel périodique de m. Dupuy ; *par* m. DESGRANGES, *chir.* 494

Suite & fin *des obſervations de* m. CAMPARDON, *ſur le traitement des cancers.* 502

Extrait des prima menſis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 18 *avril &* 1er *mai* 1781. 559

Obſervations météor. faites à Montmorenci. 563

Obſervations météor. faites à Lille. 566

Maladies qui ont régné à Lille. 567

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 568

Séance académique. 569

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juin 1781. A Paris, ce 24 mai 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du journal de médecine de l'année 1781, formant le *tome* 55e.

EXTRAITS
OU ANALYSE DE LIVRES.

Séance publique de la faculté de médecine de Paris, du 9 décembre 1779. page 3
Dissertatio de variis herpetum speciebus, causis, symptomatibus, &c.; *par* m. H. F. A. DE ROUSSEL, *méd.* 98
Essai sur la génération de l'homme; par m. CALMÉ, *méd.* 193
CAROLI DE MERTENS, medicinæ doctoris observationes medicæ de febribus, &c. 289
Recherches sur la rage; par m. ANDRY, *méd.* 385
Observation sur la rage; par m. DUPERRIN, *méd.* 398
Observations sur la rage; par m. PORTAL, *méd.* 401
Histoire naturelle, chymique & médicinale des trois regnes de la nature; par feu m. ROUX, *méd.* &c. 481

LIVRES ANNONCÉS.

1°. Histoire littéraire & critique de la médecine.

Eloge de m. MARET, *maître en chirurgie à Dijon*, &c. 281

2°. Médecine.

Mémoire sur l'électricité médicinale, & traitement de vingt malades, &c.; par m. MAZARD DE CAZELLES, *méd.* 191

Traité des scrophules, vulgairement appellées écrouelles, &c.; par m. P. LALOUETTE, *méd.* 476

JOANNIS RAZOUX, doctoris medici Nemausensis dissert. epistolaris. De cicutâ, stamonio, hyosciamo, &c. 477

Ratio occurrendi morbis à mineralium abusu producis solitis, T. P. CAELS. 568

3°. Chirurgie.

Observations sur l'opération césarienne à la ligne blanche, &c.; par m. DE LEURYE, *chir.* 89

L'art de soigner les pieds, contenant un traité sur les cors, &c.; par m. LAFOREST, *chir.* 477

4°. Hist. nat. physique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

Dissertation sur les eaux savonneuses de Bonn, &c.; par m. SCHUELER, *méd.* 281

Histoire naturelle de la France méridionale, &c.; par m. l'abbé GIRAUD SOULAVIE. 381

Recherches physiques sur le feu; par m. MARET, *méd.* 475

Analyse des eaux de S. Vincent, vallée d'Aoste; par m. GIOANETTI, *méd.* 568

Météorographie, ou *description de deux Barométrographes; par* m. CHANGEUX. 569

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

1°. Histoire critique & littéraire de la médecine.

Lettre aux auteurs de ce journal; par m. DUCHANOY, *méd.* 256

Lettre de m. MARET, *à mm. les auteurs du journal de médecine.* 359

2°. Médecine.

Mémoire sur la constitution épidémique, &c.; par m. BAUMES, *méd.* 37
Observations sur l'incontinence d'urine pendant la nuit; par m. LÉGER, *chir.* 72
Suite & fin *du mémoire sur la constitution épidémique, &c.; par* m. BAUMES, *méd.* 110
Tableau historique d'une colique bilieuse qui a régné à Fougeres; par m. DE VAULEVIER, *méd.* 146
Observations sur le danger du défaut & de l'excès de compression dans l'opération de la paracentèse; par m. SUMEIRE, *méd.* 153
Observation sur le succès de l'application des sangsues, &c.; par le même. 159
Idées proposées en conséquence du mémoire à consulter de m. P. DUBB, *méd.* 161
Observation sur une fievre inflammatoire; par m. PLANCHON, *méd.* 203
Réponse à un mémoire à consulter; par M. ***, *méd.* 209
Réponse au même mémoire à consulter; par m. CAZAUBIEL, *méd.* 219
Histoire d'un mal de gorge, &c.; par m. DUPUY DE BELLEGARDE. 223
Observation sur la morsure des couleuvres capelles de la côte de Coromandel; par m. BOURDIER, *méd.* 241
Observation sur les vertus résolutives de l'eau végéto-minérale; par m. BAUMES, *méd.* 314
Observations sur les fievres catarrhales, &c.; par m. SUMEIRE, *méd.* 320
Observation sur un vomissement, &c.; par m. GUILLAUME fils, *méd.* 326
Maladie qui a régné sur les chevaux à Paris,

pendant l'hiver de 1776 *à* 1777 ; *par* m. HUZARD, *vétérinaire.* 331
Obſerv. ſur la rage d'un mulet ; par m. THOREL, *méd.* 420
Obſervation ſur une tumeur froide énorme ; par m. BAILHÉRON, *méd.* 490
Réflexions ſur le mal de gorge périodique de m. Dupuy ; *par* m. DESGRANGES, *chir.* 494

Extraits des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, où ſont rapportées les maladies qui régnerent dans cette ville durant les mois de*

Novemb. 1780 *pag.* 80 — Février 1781. *pag.* 367
Décemb. 1780 . . . 178 — Mars 1781 464
Janvier 1781 . . . 265 — Avril 1781 559

Maladies obſervées à Lille par m. BOUCHER, *médecin, pendant les mois de*

Novemb. 1780 *pag.* 88 — Février 1781 380
Décemb. 1780 . . 190 — Mars 1781 474
Janvier 1781 . . . 280 — Avril 1781 567

3°. Anatomie & chirurgie.

Eſſai ſur la nature, les cauſes & le traitement de la puſtule maligne ; *par m.* SAUCEROTTE, *chirurgien.* 26
Obſervations ſur quelques maladies du genou ; par m. DESGRANGES, *chir.* 53
Extrait de la gazette de Madrid, contenant une obſervation ſur la ſection de la ſymphyſe des os pubis. 73
Deſcription d'un enfant monſtrueux ; par m. LÉAUTAUD, *chir.* 76

Obſ. ſur l'extrait de ſaturne ; par m. VINCENT, *chir.* 162
Obſervation ſur un accouchement laborieux, &c. ; par m. JAYMES, *chir.* 168
Obſervations ſur la contagion des maux vénériens ; par m. DE CAUBOTTE, *chir.* 227
Obſervation ſur des pierres ſtércorales ; par mm. JACQUINELLE & CHANDRON, *chir.* 245
Obſervat. ſur des plaies de tête ; par m. CHANDRON, *chir.* 251
Obſervation ſur une ſuppreſſion d'urine, &c. ; par m. WANTERS, *méd.* 323
Obſervations ſur deux grandes plaies gangreneuſes ; par m. BERNARD, *chir.* 334
Obſervations ſur le traitement des cancers, &c. ; par m. CAMPARDON, *chir.* 342
Suite des *obſervations ſur le traitement des cancers ; par* m. CAMPARDON. 423
Suite & fin *des obſervations de* m. CAMPARDON, *ſur le traitement des cancers.* 502

4°. Hiſt. naturelle, botan. matiere médic. pharmacie & chymie.

Obſervation ſur les diſſolvans de la réſine élaſtique ; par F. A. B. R. C. 174
Extrait des Lettres de m. CROHARÉ, *ſur l'arſenic & l'étain, & ſur l'acide phoſphorique.* 350
Eſſai analytique ſur les eaux minérales, &c. ; par m. CHIFOLIAU, *méd.* 438

Obſervations météorologiques faites à Montmorenci, près Paris, par le Pere COTTE, *durant les mois de*

Novemb. 1780 *pag.* 84
Décemb. 1780 . . 186
Janvier 1781 . . . 276
Février 1781 376
Mars 1781 470
Avril 1781 563

Observations météorologiques faites à Lille, par M. BOUCHER, pendant les mois de

Novemb. 1780. *pag.* 87
Décemb. 1780 . . 189
Janvier 1781 . . . 179
Février. 1781 379
Mars 1781 473
Avril 1781 566

NOUVELLES LITTÉRAIRES, AVIS & ANNONCES.

Composition du baume du sieur ROBERT, *& préparation des peaux de chiens.* 90
Discours prononcé par m. SALLIN, *D. R. de la faculté de Paris, &c.* De ratione studendi Hippocraticâ. 282
Prix proposé par l'académie de Dijon, pour l'année 1782. 283
Idem. *par l'académie de Lyon.* 284
Idem. *par la même acad. pour l'année 1783.* 285
Différentes annonces de fonds acquis par des libraires. 289
Prospectus. *Présens de Flore, &c. par* m BUC'HOZ, *méd. de* MONSIEUR, *&c.* 478
Avis, place de chirurgien gagnant maîtrise à Bordeaux vacante, & examen au concours. 479

Fin de la Table.